

# RAPPORT DE GESTION

## Le tout-Vevey se retrouve à nouveau à la salle del Castillo



Après deux ans de travaux, la salle del Castillo a retrouvé son statut de point de rencontre de la vie régionale et de témoin de tous les événements se déroulant sur la place du Marché. Espace polyvalent, la salle accueille aussi bien des assemblées, des

spectacles, des événements de sociétés locales ou encore des lotos. Elle a aussi servi, pour la première fois, de principal lieu d'exposition du festival Images. Couplée au Château de l'Aile, la salle del Castillo présente sa belle façade

surmontée d'une « coiffe » rappelant la construction d'origine datant de 1908. A l'étage, trois salles supplémentaires permettent chacune d'accueillir jusqu'à 50 personnes pour des réunions.

*Pierre Smets*  
Chargé de communication

Mai 2015

de la Municipalité  
au Conseil communal  
sur l'exercice 2014



Par  
Laurent Ballif,  
Syndic  
de Vevey

### Edito

## Accomplissements

Les grands chantiers remodelent certains quartiers de la ville, redonnent de l'éclat à des bâtiments ou redéfinissent la fonction de l'espace public.

L'année 2014 a vu se rouvrir les portes de deux immeubles emblématiques de Vevey Est. Le Théâtre de l'Oriental et le bâtiment administratif Burnat-Provins ont repris vie. Le premier est étoffé pour marquer son poids dans la vie culturelle veveysanne, le second regroupe nombre d'acteurs de la politique sociale.

La Salle del Castillo est arrivée en majesté, avec son écrin de la rue Louis-Meyer en sus. Elle a été grandiosément étrennée par un Festival Images parcouru par de très nombreux visiteurs, faisant oublier les deux mois grisâtres de l'été touristique. Le nouveau découpage de la Grand Place donne de l'espace aux promeneurs et canalise les autos. Vevey approche les 20'000 habitants, avec chaque année 300 de plus. Les Moulins de la Veveysse a fait le plein et les travaux vont bon train derrière la gare pour le Cœur de Ville. Les projets se multiplient à Plan-Dessus, dont la mixité garantit à notre ville appartements et places de travail.

Le plan des investissements a de la peine à gober le futur collège, mais les comptes 2013 sont à la hausse, en vue de l'équilibre. La voie est dégagée pour la fin de la législature, avec un taux d'impôt stable. La pierre noire dans ce beau jardin, c'est bien sûr les ordures, où les solutions même les plus éprouvées butent sur des incompréhensions décevantes.

Vevey bouge toujours autant, et il est parfois difficile de la saisir !



# RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité  
au Conseil communal  
sur l'exercice 2014

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 10 octobre 2014 (art. 131);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2014.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

*le Conseil communal de Vevey*

*vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2014*

*vu les rapports de la commission de gestion*

*décide*

*d'approuver la gestion relative à l'exercice 2014 et d'en donner décharge à la Municipalité.*

Au nom de la Municipalité  
le Syndic  le Secrétaire   
Laurent Ballif  Grégoire Halter

## Sommaire

Municipalité—Texte du Syndic	1	Bibliothèque médiathèque municipale	115
Répartition des dicastères	5	Musée historique de Vevey	119
<b>Conseil communal</b>	7	Musée Jenisch	123
<b>Administration générale</b> - Greffe municipal	17	Musée suisse de l'appareil photographique	137
Service des ressources humaines	43	<b>Direction de l'architecture et infrastructures</b>	143
Service informatique	51	<b>Office du développement durable</b>	177
Service des affaires intercommunales	57	<b>Direction de l'éducation, jeunesse et sports</b>	187
<b>Office de l'urbanisme/SIT</b>	59	<b>Direction des finances</b>	203
<b>Direction des espaces publics</b>	71	<b>Association Sécurité Riviera</b>	219
<b>Direction des affaires sociales et familiales</b>	91	<b>Lexique</b>	220
<b>Direction de la culture</b> - Service culturel	103		





# Municipalité



# Municipalité

## Premières concrétisations

En jetant un regard sur 2014, la Municipalité a le sentiment qu'elle peut en tirer un bilan plutôt positif de cette année qui a vu apparaître les premiers fruits de démarches mises en route en début de législature.

Les événements les plus spectaculaires enregistrés en 2014 sont des modifications urbaines d'importance pour notre ville, à savoir la fin des travaux de trois bâtiments emblématiques. En quelques semaines, ce sont successivement l'immeuble bâtiment administratif «Marguerite Burnat-Provins» (ex-EPA), le Théâtre de l'Oriental et la Salle del Castillo qui ont rouvert leurs portes.

A la rue d'Italie, les services communaux et régionaux ont pris possession des nouveaux locaux. Le personnel communal du Centre social intercommunal a ainsi opéré ce changement juste avant d'être intégré, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, dans l'effectif de l'Association Régionale d'Action Sociale (ARAS). Le nouveau bâtiment est dévolu à tous les types de prestations sociales avec également l'association de soins à domicile Asante Sana dans les étages. Quant au rez-de-chaussée, il accueille un magasin de proximité ardemment désiré par tous les habitants du quartier.

Le Théâtre de l'Oriental a lancé sa nouvelle saison dans ses murs rénovés avec un week-end d'inauguration début septembre qui a permis aux visiteurs de se faire une idée des locaux disponibles. Il en a été de même pour la Salle del Castillo, qui a fait une fausse entrée début septembre avec le Festival Images avant d'offrir en novembre un week-end de fête.

L'année 2014, c'est aussi le démarrage de nouveaux chantiers. Le quartier des Bosquets voit sortir de terre les habitations de Cœur de Ville, et juste derrière c'est le futur Centre Nestlé qui a entamé la mise en valeur des anciennes usines historiques de l'entreprise. Les parkings de ces nouveaux immeubles se construisent, alors que le parking public derrière la gare a reçu son permis d'implantation. Plus à l'est, le chantier de l'OSEO démolit les petites maisons accolées à Swissmedia pour ériger son nouveau bâtiment.

Le développement urbain de Vevey se poursuit. Le plan des circulations commence à porter ses fruits, ainsi que le démontrent les comptages de trafic. Le pur transit a baissé d'environ 4'000 véhicules/jour sans diminution de l'accès des visiteurs motorisés à Vevey. L'attractivité du pôle veveysan d'activité et de commerce se voit à la fréquentation des parkings publics et privés, dont les chiffres sont visibles en temps réel sur le site de la ville.

Malgré un été grisouille, les touristes sont venus en nombre, à la fois en raison des événements organisés et des efforts des acteurs du marché touristique. Tant l'Office régional MVT que les hôteliers (eux-mêmes) se sont montrés très actifs, et la Municipalité se félicite de voir des projets prêts à démarrer dans ce domaine. Les commerces et les restaurateurs suivent le mouvement, grâce aussi à la coordination des associations professionnelles, partenaires réguliers des autorités communales.

La ville se vit également à l'échelle du quartier. Les fêtes locales sont un facteur majeur de cohésion sociale, et nous nous associons aux efforts des organisateurs, que ce soit pour la Fête multiculturelle et la Fête de l'APERÒ à Robin, la Fête de l'Ouest à Guisan ou le Festival culturel de la Valsainte, la Fête des voisins qui invite pour une soirée tous les quartiers, la nouvelle Fête de Gilamont entre habitants et artistes du fond de la Veveysse, et bien sûr le Festival des artistes de rue, qui enflamme chaque fin d'été la Vieille Ville. La vie de proximité, c'est également les deux maisons de quartier, des lieux que gens et associations investissent.

La population veveysanne a progressé d'un peu plus de 300 habitants, ce qui devrait nous amener à 20'000 d'ici 2016. Le souci est de conserver la riche mixité sociale de notre ville en matière d'habitat et d'activités. Les places de travail aussi ont progressé et les transports ont dû s'adapter, avec les nouveaux horaires et trajets des lignes VMCV, pour aider les entreprises à mettre en place des plans de mobilité pour leurs employés. Les projets de construction sont suivis par la Ville afin d'étoffer un parc de logements à louer et à vendre, et une part de ces derniers accessibles à la classe moyenne. Les coopératives de logement sont soutenues dans plusieurs projets à prix de location modéré.

La qualité de vie reconnue de notre ville tient pour une large part aux infrastructures mises à disposition du public et à ses innombrables activités et animations culturelles ou sportives. La Plage au bas de la Place du Marché et la Patinoire définitivement implantée au nord du Jardin du Rivage sont incontournables dans notre politique sportive. La première pierre a été posée pour le futur stade d'athlétisme de la Saussaz à Chailly, co-financé par Montreux et Vevey avec l'appui des communes de la région. Et le Rivage a à nouveau vibré en 2014 au rythme du foot, avec jusqu'à 6'000 spectateurs devant l'écran géant certains soirs.

Les événements culturels et festifs dans notre ville sont une vitrine pour les artistes régionaux ou d'ailleurs. La musique fait sa Fête à fin juin, avec aussi le Festivalocal, Nox Orae, les concerts au RKC ou ailleurs, le Septembre musical et les concerts d'Arts et Lettres ou de l'Orchestre de Ribaupierre, le Théâtre partenaire du Cully Jazz, etc. A côté de cela, il y a les saisons officielles des théâtres veveysans, des boîtes à musique, des cabarets-théâtres, des boîtes de nuit plus ou moins typées, tout cela éclairant les nuits veveysannes.

Et 2014 a également été l'année d'une nouvelle édition flamboyante du Festival Images. Il a étreint la Salle del Castillo avec une exposition presque incongrue, une paroi d'immeuble hausmannien sous un grand miroir incliné, qui a drainé plus de 50'000 visiteurs en septembre. Les amateurs de photographie se sont félicités de la richesse des 65 expositions, la foule a rempli nos rues et nos ter-

# Municipalité

rasses, et toute la population a pu constater l'engouement suscité par la manifestation portant l'appellation Vevey Ville d'Images.

Aujourd'hui, le dynamisme de notre ville accompagne de manière idéale les ambitions de ses habitants et de ses entreprises. Les comptes 2013 ont bouclé de manière relativement satisfaisante et le budget 2015, encore légèrement déficitaire, a été accepté largement par le Conseil. Le grand défi à venir, ce sont les lourds investissements scolaires, les autres dépenses semblant pouvoir être assumées par l'autofinancement. C'est le cas notamment des projets d'urbanisme prévus pour la Place de la Gare ou la Place du Marché.

Il reste malgré tout quelques projets en suspens, comme les négociations en cours dans le cadre de la rénovation du Château de l'Aile, l'implantation du collège à Copet qui se heurte à des oppositions, ou le grand projet de fusion régionale qui a pris du retard sur un calendrier initialement ambitieux.

Et surtout, il reste à trouver des solutions cohérentes et compréhensibles pour ce problème endémique du traitement des déchets, qui est apparu subitement en 2014 avec l'introduction de la taxe au sac. L'ancien système des éco-points de proximité ayant été mis à bas par le non-respect des principes de tri à la source, la Municipalité et les services ont dû tout repenser dans une situation de crise extrême. L'explosion des coûts pour répondre aux urgences a imposé un redimensionnement radical des prestations. Si une déchetterie fixe surveillée semble indispensable, le ramassage à domicile doit être établi en fonction du coût énergétique et de l'efficacité des différentes filières de recyclage. C'est le grand défi qui attend les autorités veveysannes pour l'année à venir.

Sinon, il n'y a rien à jeter de 2014, comme dirait Brassens.






*Laurent Ballif, Syndic*





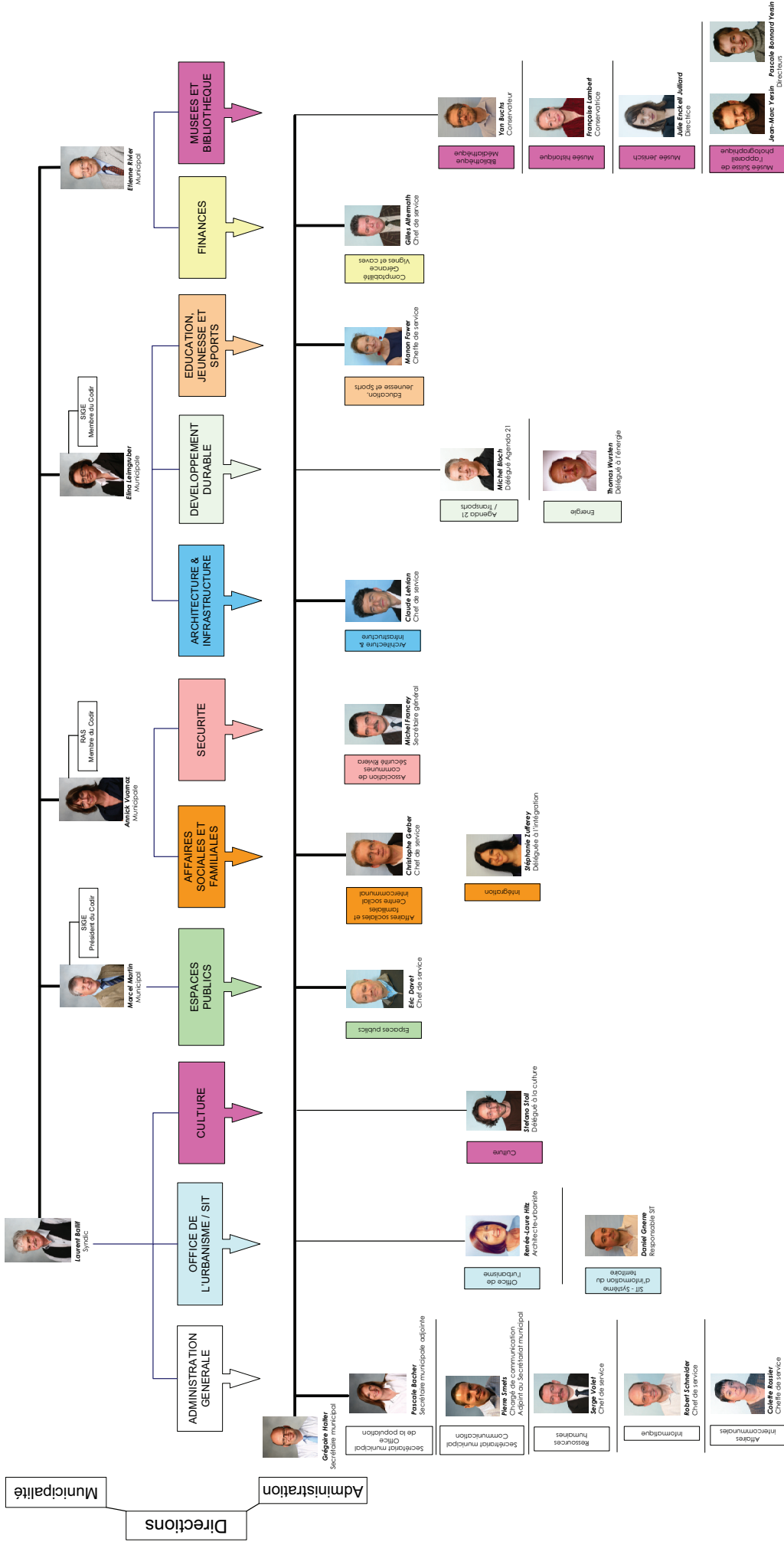
# Municipalité

## Législature 2011-2016 Répartition des dicastères Etat au 31 décembre 2014

			<u>Suppléant</u>
<b>Administration générale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Secrétariat municipal</li><li>- Office de la population</li><li>- Service du personnel</li><li>- Service informatique</li><li>- Service des affaires intercommunales</li></ul>		<b>Laurent Ballif</b> Syndic	<b>Vice-président(e) de la Municipalité</b>
<b>Office de l'urbanisme</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Service d'information du territoire</li></ul>			<b>Elina Leimgruber</b> Municipale
<b>Direction de la culture</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Délégué culture</li></ul>			<b>Etienne Rivier</b> Municipal
<b>Direction des espaces publics</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Voirie</li><li>- Parcs et jardins</li></ul>		<b>Marcel Martin</b> Municipal <b>Vice-président de la Municipalité 2015-2016</b>	<b>Elina Leimgruber</b> Municipale
<b>SIGE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Président du comité de direction</li></ul>			
<b>Direction des affaires sociales et familiales</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réseau REVE et accueil parascolaire</li><li>- Bureau de l'intégration</li><li>- Office du logement</li></ul>		<b>Annick Vuarnoz</b> Municipale <b>Vice-présidente de la Municipalité 2012-2013</b>	<b>Laurent Ballif</b> Syndic
<b>ARAS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Membre du comité de direction</li><li>- CSI</li></ul>			
<b>Direction de la sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Association Sécurité Riviera</li><li>- CRDIS</li></ul>			<b>Etienne Rivier</b> Municipal
<b>Direction de l'architecture et des infrastructures</b>		<b>Elina Leimgruber</b> Municipale <b>Vice-présidente de la Municipalité 2013-2014</b>	<b>Marcel Martin</b> Municipal
<b>Office du développement durable</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Délégué Agenda 21</li><li>- Délégué à l'énergie</li><li>- Mobilité</li></ul>			
<b>Direction de l'éducation Jeunesse et Sports</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Education</li><li>- Jeunesse</li><li>- Sports</li></ul>			<b>Annick Vuarnoz</b> Municipale
<b>SIGE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Membre du comité de direction</li></ul>			
<b>Direction des finances</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comptabilité générale</li><li>- Gérance</li><li>- Vignes et caves</li><li>- Déléguée à l'économie et au tourisme</li></ul>		<b>Etienne Rivier</b> Municipal <b>Vice-président de la Municipalité 2014-2015</b>	<b>Laurent Ballif</b> Syndic
<b>Direction de la culture</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Musées</li><li>- Bibliothèque</li></ul>			<b>Elina Leimgruber</b> Municipale

# ORGANIGRAMME

(Etat au 31 décembre 2014)





# **Conseil communal**



# Conseil communal

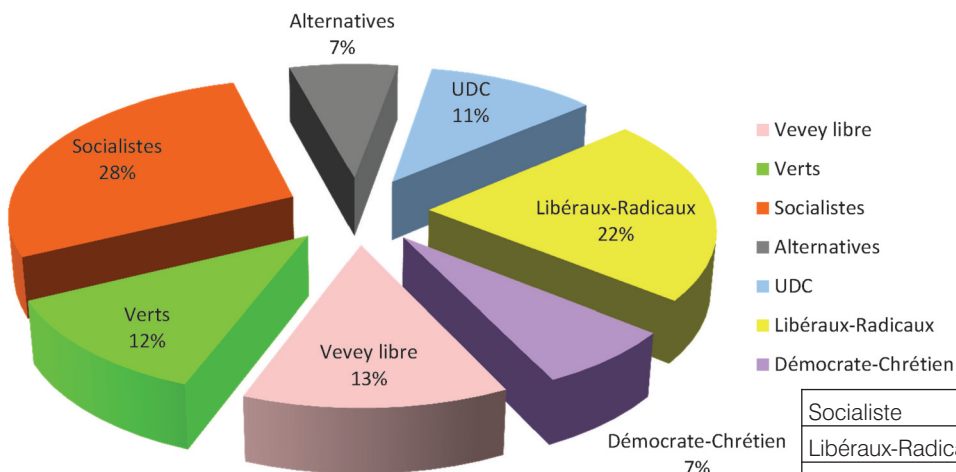
## Composition du Conseil communal au 31 décembre 2014

Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
VL	AGNANT	Michel	Dipl.-Ing. Traducteur	1965
S	ALTOBELLI	Antonio	Serrurier	1944
S	ANSERMET	Serge	Secrétaire WWF	1947
PLR	ASSAF	Thierry	Directeur commercial	1962
VL	BAUD	Francis	Dr. Es sciences économ.	1941
VER	BERTOLINI	Luigi	Retraité	1942
PLR	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
ALT	BOILLAT	Jean-Pierre	Retraité	1945
UDC	BONJOUR	Pierre	Retraité	1924
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraîtée	1949
PLR	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur	1949
S	BUTTY	Pierre	Relations Publiques	1962
PLR	CARREA	Michael	Etudiant HEG	1987
VL	CHRISTEN	Jérôme	Journaliste	1965
PDC	D'ANGELO	Vladimir	Commerçant indépendant	1945
VER	DALLA PALMA ZAHAR	Sabrina	Consultante	1971
S	DE REGIBUS	Giuliana	Conseillère en voyages	1957
S	DE STEFANIS	Maria Antonia	Accueillante familiale jour	1955
S	DE STEFANIS	Sergio	Chaudronnier	1952
PLR	DÉCOSTERD	Jacques	Projeteur d'installations sanitaires dipl.	1966
PLR	DÉJARDIN	Philippe	Product Manager	1978
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur EPFL	1965
PLR	DESTRAZ	Marie-Catherine	Infirmière	1953
VER	D'INVERNO	Jérémy	Ingénieur-informaticien	1985
PLR	DORIO	Serge	Ing. Méc. Conseils.-HES	1935
S	DUTRUY	Gilbert	Retraité	1942
VL	FERLAND FÜRST	Carolle	Courtitière en immobilier	1957
S	FEUERSTEIN	Véra Sieglinde	Ingénieur	1961
S	FLACTION	Pierre-André	Installateur-sanitaire	1952
VER	FREI	Maude	Libraire	1984
S	GANDI	Daniel	Juriste/Formateur	1952
ALT	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
S	HIGY-SCHMIDT	Muriel	Enseignante	1970
VER	HODGSON	Sarah	Administratrice	1979
VL	HOFSTETTER	Philippe	Enseignant	1972
VL	HORISBERGER	Yves	Taxateur d'impôts	1953
VL	HUNZIKER	Randolph	Paysagiste, musicien	1960
PLR	IAMARTINO	Anna	Employée de commerce	1967
PLR	JATON	Béatrice	Animatrice	1948
S	JERBIA	Abdelkarim	Ingénieur géomètre	1963
S	JERBIA	Isabel	Educatrice	1971
S	JÖRIMANN	Michel	Retraité	1939
PLR	KAESER	Danièle	Infirmière	1947
VL	KERN	Fabienne	Directrice réseau soins	1960
VER	LAVANCHY	Christiane	Assistante médicale	1955
S	LICINI	Sandro	Homme au foyer	1967
PDC	LISBOA	Manuel	Concierge professionnel	1955
PLR	LUCA CAVALLINI	Maria Antonietta	Employée de commerce	1965
S	MAILLARD	Jean-Marie	Educateur social	1961
UDC	MAILLARD	Roland	Enseignant retraité	1949
PDC	MALDONADO	Jorge	Indépendant	1956
PLR	MARCHESI	Jean-Yves	Peintre	1956
PLR	MARINELLI	Vittorio	Electronicien Radio TV	1959
S	MARQUES	Samuel	Constructeur-électricien	1978
S	MARQUES	Sandra	Employée de commerce	1984
S	MARTIN	Jean-François	Enseignant	1953
VER	MATTEI-LUBELLE	Samantha	Vendeuse	1980
S	MATTHYS	Vincent	Secrétaire général	1964
PLR	MAYOR	Annette	Commerçante	1964
VER	MELCHIOR	Alexandra	Employée de commerce	1970
S	MILLASSON	Claude	Radio-électricien	1957
PLR	MING	Christophe	Hôtelier	1975
VL	MOLLET	Claire	Architecte EPFL-SIA	1966
VL	MOLLIAT	Stéphane	Menuisier-ébéniste	1959
VL	MOLLIAT	Pascal	Ingénieur de gestion	1990
ALT	NAPI	Aurélié	Etudiante en traduction	1987
S	OGUEY	Eric	Enseignant retraité	1952
S	PALI	Musa	Enseignant	1954
ALT	PERFETTA	Gilles	Coordinateur de projet	1980
VER	PERRON	Catherine	Secrétaire d'avocat	1983
UDC	PETROS	Fidel	Etudiant	1994
VL	PIEREN	Roger	Conducteur de travaux	1960
UDC	PILET	Vitali	Apprenti boulanger	1992
UDC	PILLOUD	Guillaume	Etudiant	1995
UDC	POEIRA MARTINS	Antonio	Caviste	1954
PLR	RANDOLPH	Travis	Expert-comptable/auditeur	1973
PDC	RENTSCH	Dora	Bibliothécaire	1962
UDC	RIESEN	Norma	Infirmière	1952
UDC	RIESEN	Werner	Constructeur de machines	1947
PDC	RIZZELLO	Martino	Etudiant Master en droit	1987
PDC	RIZZELLO	Vittorio	Commerçant indépendant	1947

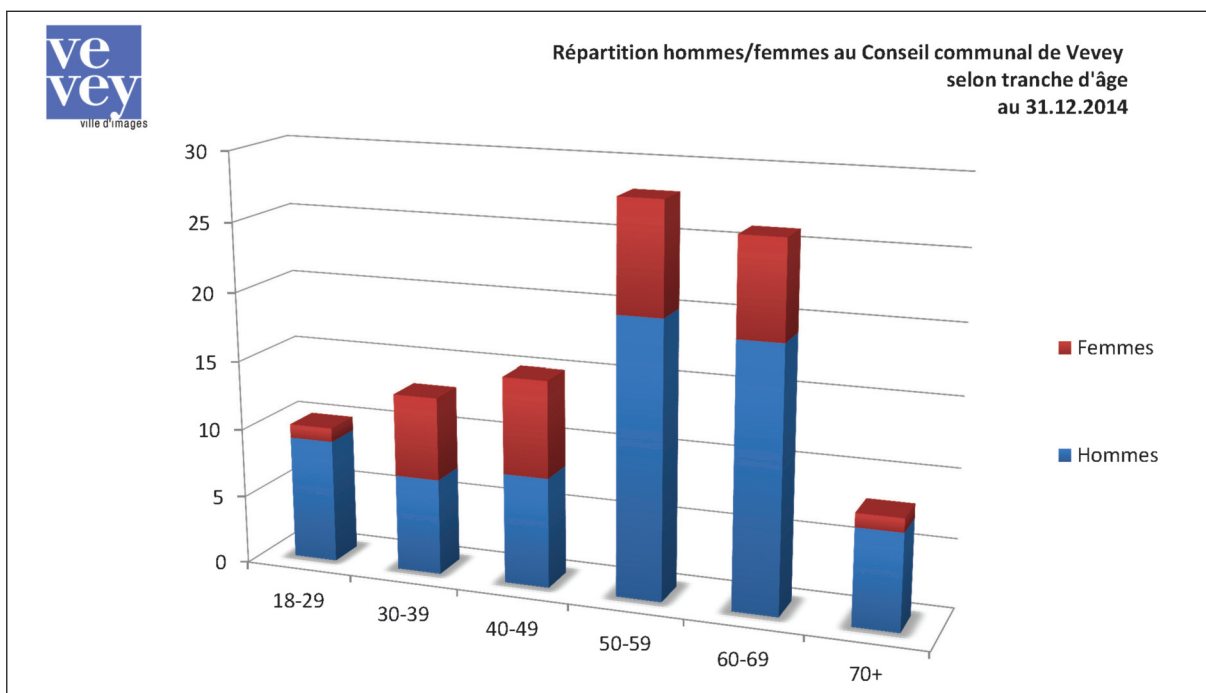
# Conseil communal

## Composition du Conseil communal au 31 décembre 2014

PDC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
PLR	ROH	Christian	Gestionnaire clientèle	1955
S	ROSHIER	Darren	Dandy	1990
S	SCHNEIDER	Yvan	Enseignant secondaire	1959
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Ingénieur civil	1985
VL	SCHUSEIL	Peter	Economiste ESCEA	1964
S	SEMLALI IDRISSE	Driss	Indépendant	1959
S	STIFANI	Mario	Peintre en bâtiment	1956
VER	STÜBI	Antoine	Etudiant management	1984
ALT	STUDER	Eric	Etudiant	1975
S	TEUSCHER	Charly	Consul général retraité	1945
VER	TIRELLI	Anne-Pierre	Educatrice de l'enfance	1978
VER	TOLUSSO	Clément	Ecologiste	1964
ALT	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
ALT	VALLOTTON	Frédéric		1976
PLR	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
PLR	ZAHND	Jean-Pierre	Employé de commerce	1946
PLR	ZAUGG	Jacques	Employé de commerce	1947
PLR	ZAUGG	Joëlle	Empl. technico-comm.	1951



Socialiste	28	
Libéraux-Radicaux	22	
Vevey libre	13	
Verts	12	
UDC	11	
Alternatives	7	
Démocrate-Chrétien	7	<b>100</b>



# Conseil communal

## Sommaire des décisions du Conseil communal

---

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2014

### **Première séance – Mercredi 30 janvier 2014** **Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal**

M. Driss Semlali Idrissi est assermenté en remplacement de M. Christophe Mauron (S), démissionnaire

### **Nomination d'un membre suppléant à la Commission de gestion**

M. Yves Horisberger est nommé en remplacement de M. Francis Baud (Vevey Libre), démissionnaire

### **Préavis et rapport sur budget communal pour l'année 2014 (2014/P01)**

Rapporteur : M. Francis Baud

- Adopté avec amendements

### **Deuxième séance - Jeudi 13 mars 2014** **Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal**

M. Roland Maillard est assermenté en remplacement de M. Adrien Treccani (UDC), démissionnaire

### **Rapport sur participation des dix communes de la Riviera au financement du stade régional d'athlétisme de la Saus-saz (2014/P02)**

Rapporteur : M. Vincent Matthys

- Adopté

### **Rapport sur rapport-préavis en réponse au postulat de M. Yvan Schneider «Pour une vraie cuisine au collège de Copet» (2014/P03)**

Rapporteur : M<sup>me</sup> Danièle Kaeser

- Adopté

### **Interpellation de M. B. Schobinger intitulée « Le Local encore et toujours »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

### **Interpellation de M<sup>me</sup> S. Dalla Palma Zahar intitulée «Comptages des véhicules sur l'axe Nestlé/Torrent/Place du Marché/quai Perdonnet»**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

### **Interpellation de M. F. Baud intitulée « Finances veveysannes : A quelle distance du pied du mur ? »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### **Interpellation de M. S. Ansermet sur le tri des déchets**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

### **Interpellation de MM. P. Bertschy et J. Christen intitulée «La construction du futur collège de Copet va-t-elle fortement handicaper la pratique du football dans notre ville?»**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

### **Interpellation de M. J. Christen intitulée « Plus malin que le castor pour faciliter la tâche des Veveysans et réduire la production de déchets »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

### **Communications de la Municipalité**

- Plan des investissements 2011-2016, réactualisé au 5 décembre 2013 (2013/C41)

- Réponse à l'interpellation de M. Peter Schuseil « Salle INOX pour véritablement assister l'économie veveysane et nos associations » (2014/C01)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer les 1<sup>ères</sup> études de l'entretien du bâtiment SwissMedia et de son raccordement au réseau de chauffage à distance (2014/C02)
- Collège du cycle secondaire à Gilamont - Information sur l'avancement du projet (2014/C03)
- Collège du cycle secondaire à Gilamont - Information sur les analyses du terrain (2014/C04)
- Travaux dans la forêt des Bosquets pour sécuriser la ligne de chemin de fer Vevey-Les Pléiades (2014/C05)
- Informations sur la Conférence des syndicats

### **Troisième séance - Jeudi 15 mai 2014** **Rapport sur révision du règlement du Conseil communal (2013/P21)**

Rapporteur : M. Bastien Schobinger

- Adopté

### **Rapport sur état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (2014/P04)**

Rapport lu par M. Serge Doriot

- Adopté avec amendements

### **Rapport sur demande de crédit pour financer l'extension du dispositif de surveillance du sous-sol de la Ville entre la rue du Léman et la rue de l'Ancien-Port (2014/P05)**

Rapporteur : M. Clément Toluoso

- Adopté

### **Rapport sur gestion du parcage sur la Place du Marché : mesure de l'occupation et information au public (2014/P06)**

Rapporteur : M. Bastien Schobinger

- Refusé

### **Rapport sur autorisations générales de plaider pour la législature 2011-2016 (2014/P07)**

Rapporteur : M. Vincent Matthys

- Adopté

### **Rapport sur autorisations générales et compétences financières accordées à la Municipalité pour la législature 2011-2016 (2014/P08)**

Rapporteur : M. Vincent Matthys

- Adopté

### **Interpellation conjointe à tous les groupes intitulée « Questions complémentaires à propos d'une offre insatisfaisante »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### **Communications de la Municipalité**

- Gestion des déchets urbains – convention d'adhésion au concept harmonisé régional du sac taxé et pour la désignation de la commune répondante et commune boursière au sein de GEDERIVIERA (2014/C06)
- Dettes, intérêts, cautions et garanties – situation au 31 décembre 2013 (2014/C07)
- Fondation des Arts et Spectacles de Vevey – comptes de la saison 2012/2013 (2014/C08)
- Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) – rapport d'activités 2013 (2014/C10)

# Conseil communal

## Sommaire des décisions du Conseil communal

---

- Réaménagement léger de la place du Marché et mesures de circulation (2014/C11)
- Offres complémentaires pour obtenir des déchets «plus propres» (2014/C12)

### Quatrième séance - Jeudi 19 juin 2014

**Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal**  
M. Guillaume Pilloud est assermenté en remplacement de M<sup>me</sup> Marysa Fratini (UDC), démissionnaire

**Commission de gestion – rapport général, vœux et rapport des sous-commissions, exercice 2013**

Rapport général de la Commission de gestion : M<sup>me</sup> Joëlle Zaugg, présidente

**Administration générale, service informatique et service des affaires intercommunales (SAI)**

Rapporteur : M. Clément Toluoso

**Gérances et bâtiments communaux**

Rapporteur : M. Charly Teuscher

**Service de l'architecture et des infrastructures, de l'office de l'urbanisme, du service de l'information du territoire**

Rapporteur : M. Michel Agnant

La parole n'est pas demandée.

**Office du développement durable et agenda 21**

Rapporteur : M. Yvan Schneider

La parole n'est pas demandée.

**Espaces publics**

Rapporteur : M<sup>me</sup> Norma Riesen

La parole n'est pas demandée.

**Education et Jeunesse et Sports**

Rapporteurs : M<sup>mes</sup> Isabelle Jerbia et Sandra Marques

**Sécurité**

Rapporteur : M. Jorge Maldonado

La parole n'est pas demandée.

**Affaires sociales et familiales**

Rapporteur : M<sup>me</sup> Béatrice Jaton

La parole n'est pas demandée.

**Culture**

Rapporteur : M<sup>me</sup> Antoinette Walter

**Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2013 (2014/C16)**

- Décharge est donnée à la Municipalité pour sa gestion 2013

**Rapport sur comptes communaux, exercice 2013 (2014/P09)**

Rapporteur : M. Jean-Pierre Boillat

- Adopté, décharge est donnée à la Municipalité

**Rapport sur gestion et comptes 2013 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2014/P10)**

Rapport lu par M<sup>me</sup> Marie-Catherine Destraz

- Adopté

**Rapport sur gestion et comptes 2013 du Fonds Culturel Riviera (2014/P11)**

Rapport lu par M<sup>me</sup> Anna lamartino

- Adopté

**Rapport sur aide financière en faveur de la Fondation islamique du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut (2014/P13)**

Rapporteur : M. Eric Studer

- Adopté par 43 voix contre 35

**Motion de M. J. Christen en faveur d'un projet de réaménagement de la place du Marché**

- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport

**Interpellation conjointe à tous les groupes politiques intitulée «Quelle place pour la politique au marché de Vevey?»**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Interpellation de M. P. Bertschy intitulée « Vevey et l'accueil des PME ! »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M. P. Schuseil intitulée « Swissmedia Center : quelles responsabilités pour « mauvaise gestion, un manque de rigueur, une absence de stratégie et une organisation déficiente » ? »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Interpellation de M. J. Zaugg intitulée « Les murs phoniques rendent-ils muets les porte-paroles ? »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Communications de la Municipalité**

- Réponse à l'interpellation de M. Francis Baud « A quelle distance du pied du mur ? » (2014/C09)
- Réponse à l'interpellation de MM. Alain Gonthier, Vladimir D'Angelo, Patrick Bertschy, Vincent Mathys, Bastien Schobinger, Clément Toluoso et Jérôme Christen intitulée « Questions complémentaires à propos d'une offre insatisfaisante » (2014/C13)
- Le développement de l'accueil parascolaire à Vevey depuis 1990 (2014/C14)

### Cinquième séance - Jeudi 26 juin 2014

**Election du Bureau du Conseil pour 2014-2015**

**Election du (de la) président(e)**

M. Bastien Schobinger est élu (UDC)

**Election du (de la) vice-président(e)**

M. Peter Schuseil est élu (Vevey Libre)

**Election du (de la) second(e) vice-président(e)**

M. Eric Studer est élu (Alternatives)

**Election de deux scrutateurs(trices)**

M<sup>mes</sup> Giuliana De Régibus (SOC) et Joëlle Zaugg (PLR) sont élues

**Election de deux scrutateurs(trices) suppléants(es)**

M<sup>me</sup> Christiane Lavanchy (VER) et M. Jean-Marc Roduit (PDC) sont élus

**Rapport sur règlement communal concernant le subventionnement des études musicales (2014/P14)**

Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit

- Adopté avec amendements



# Conseil communal

## Sommaire des décisions du Conseil communal

---

Rapport sur demande de crédit de Fr. 192'000.- pour l'assainissement des installations de chauffage et de ventilation du Théâtre Municipal - crédit cadre - 1<sup>re</sup> étape 2014 (2014/P12)

Rapporteur : M. Serge Doriot

- Adopté

Motion de M. J. Christen demandant la révocation et le remplacement de M<sup>me</sup> Fabienne Kern, assermentée au Conseil intercommunal Sécurité Riviera

- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. V. D'Angelo intitulée « L'application de la taxe de base entreprise TBE sur les déchets à Vevey »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Motion de M. J. Décosterd intitulée «Doret n'en peut plus!»

- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. J. Christen intitulée «Association Swissmedia: quelles suites?»

- Réponse donnée oralement en cours de séance, vote d'une résolution

### Communications de la Municipalité

- Projet d'agglomération transports et urbanisation Rivelac – rapport d'examen définitif de la Confédération et perspectives pour la suite (2014/C15)

Sur proposition du groupe des Verts, le jeton de présence de la dernière séance est abandonné au profit de l'association Le Magasin du Monde de Vevey

### Sixième séance - Jeudi 4 septembre 2014

**Assermentation de deux nouveaux membres au Conseil communal**

MM. Vittorio Rizzello et Luigi Bertolini sont assermentés en remplacement de MM. José Justo (PDC) et Roland Rapin (Verts), démissionnaires

**Nomination d'un membre à la Commission de l'énergie**

M. Antonio Poeira Martins est nommé en remplacement de M. Bastien Schobinger (UDC)

**Nomination d'un membre suppléant à la Commission du Fonds de l'Urbanisme**

M. Antonio Poeira Martins est nommé en remplacement de M. Bastien Schobinger (UDC)

**Nomination d'un membre suppléant à la Commission de gestion**

M. Vittorio Rizzello est nommé en remplacement de M. José Justo (PDC), démissionnaire

**Nomination d'un membre suppléant à la Commission de l'énergie**

M. Vittorio Rizzello est nommé en remplacement de M. José Justo (PDC), démissionnaire

**Nomination d'un(e) délégué(e) au Conseil intercommunal Sécurité Riviera**

M. Vittorio Rizzello est nommé en remplacement de M. José Justo (PDC), démissionnaire

Interpellation de M. P. Bertschy intitulée « Vevey et la danse des cars ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. R. Hunziker intitulée «Théâtre de Vevey salle del Castillo: pour des tarifs accessibles aux troupes et sociétés locales!»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. J. Christen intitulée «Tennis à la Veyre, prendre la balle au bond pour éviter un revers!»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Vladimir D'Angelo « L'application de la taxe de base entreprise TBE sur les déchets à Vevey » (2014/C16)
- Modification du «Règlement d'application du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable» (2014/C17)
- Accueil périscolaire - mesures pour l'année scolaire 2014/2015 (2014/C18)
- Communication orale au sujet de la salle del Castillo, réponse partielle à l'interpellation de M. Jacques Zaugg

### Septième séance - Jeudi 2 octobre 2014

**Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal**

M. Pierre-André Flaction est assermenté en remplacement de M<sup>me</sup> Clotilde Pinto (S), démissionnaire

**Nomination d'un membre à la Commission des Finances**

MM. Musa Pali et Gilbert Dutruy sont nommés respectivement membre et suppléant en remplacement de M<sup>me</sup> Clotilde Pinto (S), démissionnaire

**Nomination d'un membre à la Commission de recours en matière d'impôts communaux**

M<sup>me</sup> Giuliana De Régibus est nommée membre en remplacement de M<sup>me</sup> Clotilde Pinto (S), démissionnaire

**Rapport sur révision du règlement du Conseil communal après examen du canton (2014/P20)**

Rapporteur : M. Peter Schuseil

- Adopté

**Rapport sur réponse à la motion de M. Jérôme Christen demandant la révocation et le remplacement de M<sup>me</sup> Fabienne Kern, assermentée au Conseil Intercommunal Sécurité Riviera (2014/P18)**

Rapporteur : M. Michel Jörimann

- Adopté

**Rapport sur arrêté communal d'imposition pour les années 2015 et 2016 (2014/P16)**

Rapporteur : M. Pierre Butty

- Adopté avec amendements

**Rapport sur rapport-préavis en réponse au postulat de M. Jérôme Christen « Budget et arrêté d'imposition : postulat pour tenter de sortir de l'impasse » (2014/P19)**

Rapporteur : M<sup>me</sup> Alexandra Melchior

- Adopté

# Conseil communal

## Sommaire des décisions du Conseil communal

---

### Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2014, 1<sup>re</sup> série (2014/P17)

Rapporteur : M. Christian Roh

- Adopté

### Postulat de M. P. Bertschy intitulé « Pour une Municipalité à 7 membres »

- Prise en considération refusée par 39 voix contre 34

### Postulat de M<sup>me</sup> S. Hodgson intitulé « Une gestion des déchets concertée »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

### Interpellation de M. A. Gonthier intitulée « Quels fruits pour un refus ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

### Communications de la Municipalité

- Réparation urgente de la production de froid des chapelles mortuaires du centre funéraire (2014/C23)
- Réponse à l'interpellation de M. Patrick Bertschy intitulée « Vevey et la danse des cars ! » (2014/C19)
- Réponse à l'interpellation de M. Randolph Hunziker intitulée « Théâtre de Vevey salle del Castillo : pour des tarifs accessibles aux troupes et sociétés locales ! » (2014/C20)
- Réponse à l'interpellation de M. Jérôme Christen intitulée « Tennis à la Veyre, prendre la balle au bond pour éviter un revers ! » (2014/C21)
- Décompte définitif de la péréquation financière intercommunale et de la facture sociale pour l'exercice 2013 (2014/C22)
- Mise sur le marché libre de l'électricité suisse de six bâtiments communaux (2014/C24)

### Huitième séance - Jeudi 6 novembre 2014

#### Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal

M. Jérémie D'Inverno est assermenté en remplacement de M. Ch. Post (Verts), démissionnaire

#### Nomination de deux délégués au Conseil Intercommunal de Sécurité Riviera

M<sup>me</sup> Carole Ferland et M. Jérémie D'Inverno sont nommés en remplacement de M<sup>me</sup> Fabienne Kern (VL), destituée, et de M. Charles Post (Verts) démissionnaire

#### Nomination d'un délégué suppléant au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion des eaux (SIGE)

M. Roger Pieren est nommé en remplacement de M<sup>me</sup> Fabienne Kern (VL), destituée

#### Rapport sur préavis sur le plan de quartier « Avenue de Savoie » (2014/P23)

Rapporteur : M. Jacques Décosterd

- Adopté avec amendements par 56 voix contre 21

#### Interpellation de M. J. Christen intitulée « Parc à chiens : clarifions les règles ! »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

#### Postulat de M. J. Décosterd intitulé « Centrale de chauffe de Gilamont – Quelques raisons de douter de sa pertinence! »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

#### Interpellation de M<sup>me</sup> A. Napi intitulée « Est-il vraiment trop tard ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

#### Interpellation de M. A. Gonthier intitulée « Association régionale pour l'action sociale : vraiment sociale ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

#### Interpellation de M. S. Ansermet intitulée « Déchetterie »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

#### Interpellation de M. M. Agnant intitulée « La Providence, une nouvelle providence ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

### Communications de la Municipalité

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer l'étude sur la fusion des services informatiques de Vevey et Montreux (2014/C25)
- Informations orales sur la Conférence des Syndics

### Neuvième séance - Jeudi 4 décembre 2014

#### Rapport sur budget 2015 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2014/P22)

Rapport lu par M<sup>me</sup> Marie-Catherine Destraz

- Adopté

#### Rapport sur budget 2015 du Fonds culturel Riviera (2014/P24)

Rapport lu par M<sup>me</sup> Anna Iamartino

- Adopté

#### Rapport sur budget communal pour l'année 2015 (2014/P25)

Rapporteur : M. Christian Roh

- Adopté

### Dixième séance - Jeudi 11 décembre 2014

#### Interpellation de M. E. Studer intitulée « Salade de CUS » ou « Le Plan directeur cantonal est-il un tigre en papier? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

#### Interpellation de M. S. Molliat intitulée « Vol de vélos : L'impunité garantie »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

#### Interpellation de M. P. Schuseil intitulée « Swissmedia Center : Qui est responsable ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Alain Gonthier intitulée « Association régionale pour l'action sociale : vraiment sociale ? » (2014/C26)
- Aide humanitaire et en cas de catastrophe – Aide aux pays en voie de développement année 2013 (2014/C27)

# Conseil communal

## Sommaire des décisions du Conseil communal

---

### Fixation des indemnités aux membres du Conseil, à la secrétaire et au secrétaire suppléant

<b>Président du Conseil</b>	Annuel	Fr. 4'000.-
<b>Secrétaire du Conseil</b> (pas de jeton de présence)	Annuel	Fr. 12'000.-
<b>Secrétaire suppléant</b>		
- indemnité fixe	Annuel	Fr. 300.-
- en plus pour chaque PV de séance du Conseil	PV	Fr. 500.-
<b>Membres du Bureau du Conseil</b>		
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> vice-présidents	Annuel	Fr. 500.-
Scrutateurs	Annuel	Fr. 250.-
Scrutateurs suppléants	Annuel	Fr. 200.-
Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	Par séance	Fr. 30.-
<b>Commission permanentes</b>		
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr. 50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr. 60.-
<b>Commission d'une journée</b>	Journalier	Fr. 200.-
<b>Commission d'une demi-journée</b>	Demi-journalier	Fr. 100.-
Rapporteur	Par rapport	Fr. 150.-
<b>Commissions ad hoc</b>		
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr. 50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr. 60.-
Rapporteur	Par rapport	Fr. 150.-
<b>Votations et élections</b>		
Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin)	Par matinée	Fr. 90.-
Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin	Par heure	Fr. 25.-





# **Administration générale**

# Le Secrétariat municipal sur tous les fronts

## Trois mots clés :

# disponibilité, sourire et compétence

Après la profonde réorganisation du Secrétariat municipal opérée en 2013 suite à une coupe budgétaire décidée par le Conseil communal qui a provoqué la disparition de l'Office de la communication, l'année 2014 a permis de valider les options retenues par la Municipalité et le service, consolider les acquis et poursuivre le travail sur un rythme effréné. Les budgets diminuent mais pas la charge de travail. En 2014, ce sont 43 ordres du jour de séance de la Municipalité qui ont été ainsi établis permettant à l'exécutif communal de siéger et de prendre 2'563 décisions. Dans le même temps, le Conseil communal s'est réuni 10 fois, générant également son lot de décisions et en amont des milliers de pages de communication, préavis ou rapport. En outre, l'important travail de la commission ad hoc du Conseil communal, de la Secrétaire municipale adjointe, M<sup>me</sup> Pascale Bacher et du personnel du Greffe municipal a permis de finaliser le nouveau règlement du Conseil communal qui est ainsi entré en vigueur le 10 octobre 2014.

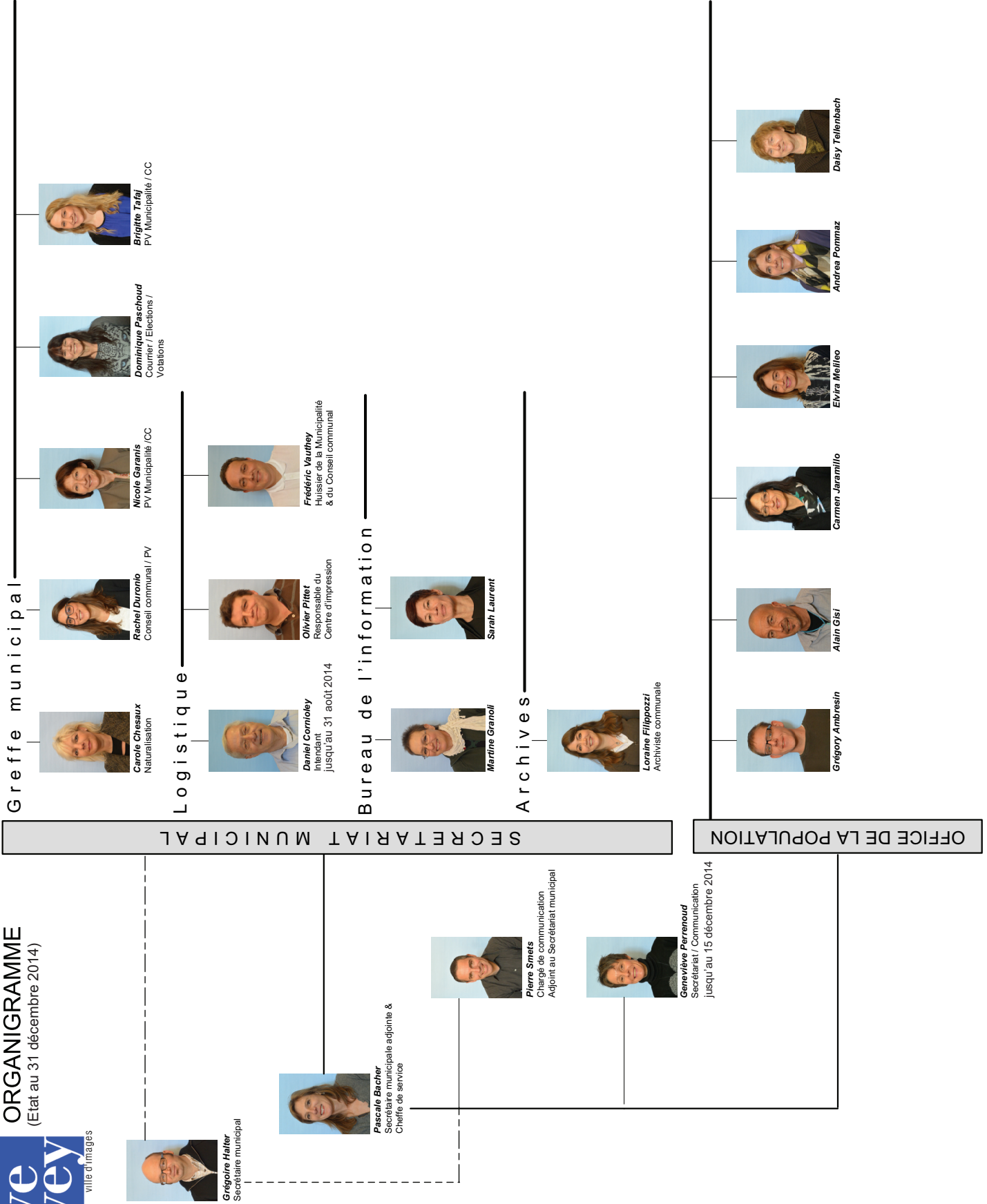
Derrière ces chiffres impressionnants se cache le travail quotidien des services communaux et de leur plaque tournante le Secrétariat municipal dont fait partie le Greffe municipal. Ce sont des milliers de lettres et documents qui ont été reçus, élaborés, rédigés, corrigés, résumés, scannés, imprimés, classés, transmis ou archivés. Des milliers d'email et de téléphones ont été échangés avec des « clients » internes ou externes à la commune. Des centaines de séances ont été planifiées et organisées. Des dizaines de dossiers particuliers ont été traités avec tact et discrétion, avec l'aide ou non d'avocats mandatés par la commune. Sans une organisation rigoureuse et efficace menée par du personnel qualifié et motivé, malgré la charge de travail et l'incessante pression budgétaire, l'administration communale ne fonctionnerait pas.

L'équipe du Secrétariat municipal a su faire face à tout cela, et même plus encore, avec disponibilité, sourire et compétence. En effet, en août c'est notre précieux intérimaire Daniel Cornioley qui prenait une retraite bien méritée et au courant de l'automne ce ne sont pas moins de quatre collaboratrices du Secrétariat municipal qui ont cessé de travailler, deux congés maternité et deux arrêts pour raison médicale. Malgré les recherches de personnel qualifié, aucune embauche compensatoire n'a pu être finalisée sur 2014. C'est donc avec une équipe en sous-effectif majeur que le Secrétariat municipal a bouclé l'année 2014 et entamera 2015.

Concernant les projets en cours, la mise en place d'une GED n'avance pas. Ce projet dépend maintenant de l'avancée du projet de changement des progiciels métiers Gefi-G2i auxquels la GED sera immanquablement liée. Les renouvellements devraient être inscrits au budget 2016 du service informatique, ceci sans présager des résultats de l'étude concernant une éventuelle fusion des services informatiques de Vevey et Montreux. Le passage à la prochaine législature sera également l'occasion d'intensifier le recours au logiciel de gestion de séance Xpert meeting. Nous profiterons du changement pour encore réduire la circulation de documents papier au profit de documents numériques. Ces modifications nécessiteront de profonds changements dans tout le processus de réalisation de l'OJ de la Municipalité et concernera tous les services communaux.

Quant à l'avenir, 2015 sera immanquablement une année chargée, la campagne électorale qui frémir déjà ne simplifiera certainement pas le travail déjà compliqué du Secrétariat municipal qui est sans cesse mis à contribution mais sur qui l'entier de l'administration peut compter.

*Grégoire Halter, Secrétaire municipal*



# Administration générale, Secrétariat municipal

## Autorisation de plaider Nonagénaires et centenaires

### Autorisation générales de plaider

Conformément à l'article 20 chiffre 9 du règlement du Conseil communal, la Municipalité rend compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est octroyée par le Conseil communal (préavis N° 7/2014).

### Direction des Finances/Direction de l'Architecture et des Infrastructures

#### Affaires en cours

- Port de Plaisance – Café du Port : appel auprès de la Chambre d'appel civile du Tribunal cantonal concernant la compétence de l'instance concernée, soit les instances civiles, soit le Tribunal d'expropriation
- Affaire c/ CM : nuisances engendrées par le chantier des Moulins de La Veveyse. La ville de Vevey est pris à partie, dans la mesure où elle a également procédé à des travaux de mise en séparatif des tuyaux, sous la route

### Direction des Finances

#### Dossier clos

- Affaire c/ M : (présence d'un ballon sur la chaussée et chute d'un motard)

#### Affaires en cours

- Affaire c/M.D Litige locataire c/ Ville
- Affaire c/ M<sup>me</sup> X : demande de dédommagement en raison de travaux liés aux travaux du chantier Les Moulins de La Veveyse aurait entraîné une baisse de fréquentation de l'établissement et une diminution du chiffre d'affaires
- Affaire C Sàrl : même prétention
- Nouveau tarif des taxes d'amarrage des navigateurs du Port de plaisance de Vevey. En attente d'une décision de la CDAP.

### Direction de l'Architecture et des Infrastructures/Office de l'Urbanisme (Ourb)

#### Affaires en cours

- Dossier PPA Château de l'Aile – Jardins du Rivage – Salle del Castillo.
- Patinoire / Bergier et consorts
- Moulins de la Veveyse

### Direction de l'Architecture et des Infrastructures

#### Affaires en cours

- Musée Jenisch : réclamation des architectes au sujet de compléments d'honoraires tenant compte des heures effectivement passées sur le chantier.
- Salle Del Castillo / faillite d'Easy Elec SA. Litige lié à la faillite soudaine d'Easy Elec SA, active dans le chantier de la salle Del Castillo. La masse en faillite réclame un solde de facture, une audience de conciliation est appointée.
- Ex-EPA / Réclamation d'un sous-traitant.

#### Dossiers clos

- Affaire c/ M déménagement des tireurs au Stand de Tirs de Villeneuve

### Direction des espaces publics

#### Affaire en cours

- Chute d'un arbre et ses conséquences civiles

### Office de l'Urbanisme

#### Affaires en cours

- Collège à Gilamont / recours contre le permis d'implantation
- Projet transformation Halle Inox recours FIR
- Coninco Explorers in finance SA : en attente d'un jugement de la CDAP en lien avec une servitude contestée par Coninco Explorers in finance SA

### Direction de l'Education Jeunesse et Sport

#### Dossier clos

- Associations des colonies de vacances jugement du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois du 2 décembre 2014.

### Direction des Affaires sociales et familiales

#### Affaire en cours

- Affaire c/ G. dossier pendant à la CDAP.

### Service culturel

#### Affaire en cours

- c/M. X : affaire pendante devant le Tribunal d'arrondissement.

### Parmi les nombreuses manifestations organisées par la Municipalité et auxquelles elle s'est associée au cours de l'année 2014, retenons :

- Journée Nationale de la Culture roumaine
- Bouquet de chantier au Théâtre de l'Oriental et inauguration
- Soirée annuelle de la Chanson veveysanne
- Avant-Première de film « La terre promise » de Francis Reusser
- Concert annuel du Männerchor Riviera Vevey à l'Eglise Sainte-Claire
- Parade navale de la CGN
- Grand Prix du Haut lac – apéritif officiel
- Réception en l'honneur des vigneron M<sup>me</sup> Buttet de Chardonne, M. Neyroud de Corseaux et M. Neyroud de La Tour-de-Peilz
- 800<sup>e</sup> anniversaire de la commune de Villeneuve
- Présentation de la nouvelle direction à l'Alimentarium
- Léman Tradition : 13<sup>e</sup> cérémonie officielle d'ouverture
- Musée Suisse de l'Appareil Photographique : commémoration des 175 ans de la photographie
- Vernissage de l'exposition des projets pour les aménagements extérieurs du collège de Gilamont
- Festival des artistes de rue
- Rencontres avec les villes de Bulle, Monthey et Sion
- 25 ans de la Fedevaco
- Festival Image
- Union des Villes Suisses à Glattal
- Inauguration de la Place Urfer
- Lancement du projet Enjoy Vevey
- Inauguration de la salle del Castillo
- Cinéma Astor : avant-première du film « 2 jours avec mon père »
- Foire Saint-Martin
- Réception des nouveaux bourgeois, citoyens, électeurs et habitants
- Anniversaire des 25 ans du Cabinet des estampes
- 30<sup>e</sup> anniversaire de la Jouerie
- Inauguration ARAS et CSR
- Pose première pierre du stade de la Saussaz
- Avant-première du film « La rançon de la gloire »



### Nonagénaires et centenaires

45 nonagénaires (31 femmes et 14 hommes) et une centenaire (femme) ont fêté leur anniversaire en 2014.

25 personnes le souhaitant, ont reçu la visite d'une délégation municipale.

Laurent Ballif	3
Annick Vuarnoz	10
Elina Leimgruber	1
Marcel Martin	7
Etienne Rivier	4
<b>Total :</b>	<b>25</b>

### Naturalisations

La commission municipale des naturalisations est composée de neuf conseillères et conseillers communaux et présidée par un Municipal (tournus). Elle s'est réunie à 8 reprises durant l'année et a traité 39 dossiers en séance d'audition, soit 69 candidats. La Municipalité se base ensuite sur le préavis de la commission pour décider de l'octroi ou non de la promesse de bourgeoisie.

La Municipalité a la compétence pour octroyer la bourgeoisie communale, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.

Pour les naturalisations facilitées, elle a accordé la bourgeoisie de Vevey pour 85 dossiers, soit 119 candidats.

Au cours de cette année 2014, elle a enregistré 106 demandes (163 nouveaux candidats) réparties comme suit:

- 58 naturalisations ordinaires dont découlent une audition (art. 8 LDCV) ;
- 37 naturalisations facilitées des étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV) ;
- 11 naturalisations facilitées de la 2<sup>e</sup> génération (art. 22 LDCV).

Le résultat du vote sur l'immigration de masse du 9 février 2014 a provoqué une forte augmentation de demandes, surtout pour des personnes établies en Suisse depuis longtemps.

73 formulaires d'enregistrement de données d'état civil pour les futurs candidats à la naturalisation sont en attente au greffe municipal. 68 dossiers ont abouti en 2014 soit au total 105 candidats assermentés dont la provenance est représentée comme suit :

Europe (UE)	38
Europe de l'Est	14
Afrique	5
Asie	5
Asie occidentale	1
Amérique du Sud	3
Moyen-Orient	2

### Votations et élections

#### Tableaux

#### Votation fédérale – 9 février 2014

##### Votations fédérales

1. Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	3'568	175'418	1'776'878
NON	922	61'631	1'088'176
PARTICIPATION	53.12 %	57.93 %	56.24 %

2. Initiative populaire « Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	545	26'081	873'060
NON	4'014	213'971	2'019'549
PARTICIPATION	53.12 %	58.01 %	56.42 %

3. Initiative populaire « contre l'immigration de masse »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'603	93'050	1'463'854
NON	2'954	146'227	1'444'552
PARTICIPATION	53.12 %	58.03 %	56.57 %

#### Votations fédérale et cantonale – 18 mai 2014

##### Votation fédérale

1. Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	4'202	215'751	2'480'870
NON	319	20'529	336'196
PARTICIPATION	53.76 %	57.95 %	55.85 %

2. Initiative populaire du 20 avril 2011 « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'885	163'034	1'819'822
NON	1'627	74'435	1'044'704
PARTICIPATION	53.76 %	58.03 %	56.18 %

3. Initiative populaire du 23 janvier 2012 « Pour la protection de salaires équitables »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'701	67'986	687'571
NON	2'810	170'908	2'210'192
PARTICIPATION	53.76 %	58.08 %	56.36 %

4. Loi fédérale du 23 janvier 2012 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'207	83'126	1'345'726
NON	3'335	155'115	1'542'761
PARTICIPATION	53.76 %	58.08 %	56.33 %

##### Votation cantonale

- 1a. Initiative populaire « Sauver Lavaux » qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)

	Vevey	Vaud
SANS REPONSE	218	7'474
OUI	1'523	64'268
NON	2'916	153'086
PARTICIPATION	53.76 %	56.81 %

- 1b. Contre-projet du Grand Conseil, loi du 21 janvier 2014 modifiant la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)

	Vevey	Vaud
SANS REPONSE	384	14'709
OUI	3'192	153'938
NON	1'081	56'181
PARTICIPATION	53.76 %	56.81 %

# Administration générale, Secrétariat municipal

## Votations-élections

## Jumelage Vevey-Carpentras

1c. Si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?

	Vevey	Vaud
SANS REPONSE	403	12'693
INITIATIVE	1'239	53'107
CONTRE-PROJET	3'015	159'028
PARTICIPATION	53.76 %	56.81 %

### Votation fédérale – 28 septembre 2014

1. Initiative populaire «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'178	67'814	684'563
NON	2'784	145'042	1'718'827
PARTICIPATION	47.79 %	52.38 %	46.96 %

2. Initiative populaire «Pour une caisse publique d'assurance-maladie!»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'614	123'282	933'012
NON	1'503	95'915	1'512'036
PARTICIPATION	47.79 %	52.55 %	47.18 %

### Votation fédérale – 30 novembre 2014

1. Initiative populaire « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'607	67'796	1'052'995
NON	2'253	148'353	1'527'908
PARTICIPATION	44.89 %	51.89 %	49.2 %

2. Initiative populaire « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	709	37'674	671'347

NON 3'182 179'747 1'919'984  
PARTICIPATION 44.89 % 51.90 % 49.4 %

3. Initiative populaire « Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or) »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	596	36'370	580'815
NON	3'223	177'602	1'973'558
PARTICIPATION	44.89 %	51.85 %	48.7 %

### Jumelage Vevey-Carpentras

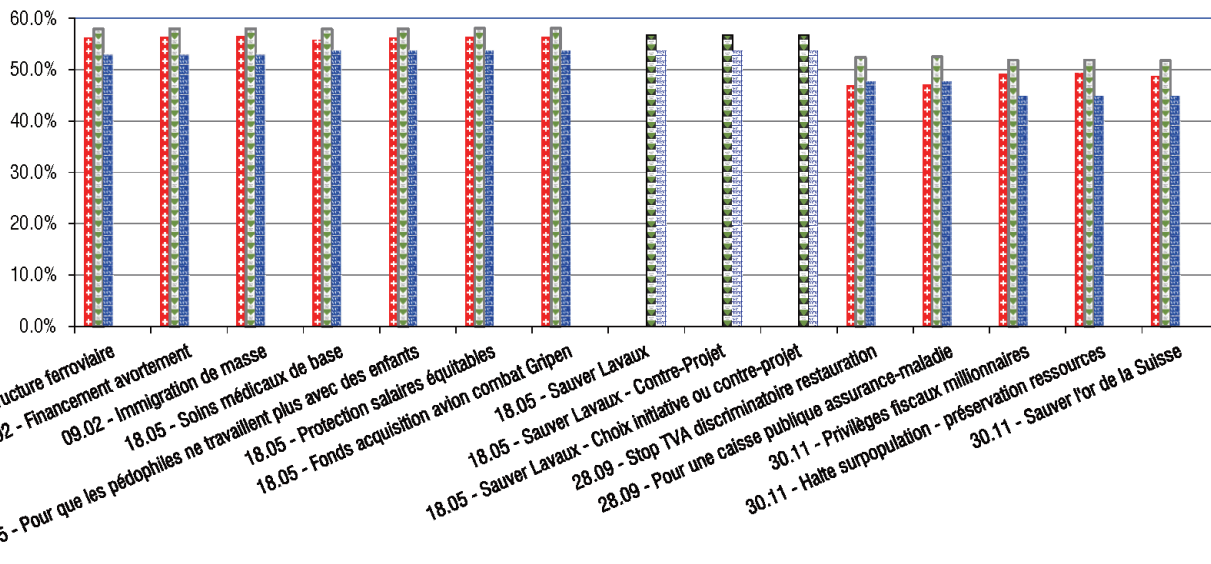
Cette 29<sup>e</sup> année du jumelage conclu entre Vevey et Carpentras peut être qualifiée de routinière en termes d'échanges.

Les activités mises sur pied durant l'année écoulée sont résumées ci-après.

- Du 13 au 15 mars : séjour à Vevey de jeunes apprentis mécaniciens et de commerce qui ont notamment visité le Centre mondial du cyclisme, à Aigle, les Mines de sel de Bex, avant de se rendre au Salon de l'automobile de Genève.
- Durant notre Fête nationale, et pour la quatrième fois, une délégation de carpentrassiens a tenu un stand de « magrets aux petits légumes » et divers produits régionaux devant l'Alimentarium, en accord avec la Société de développement de Vevey.
- Quelques nostalgiques ont décidé de renouer avec la tradition de gérer un stand lors de la Foire de la Saint-Martin, pour le plus grand bonheur de nombreux habitués veveysans qui regrettaient cet « abandon ». Il faut dire que l'édition 2014 de cette belle manifestation veveysanne a été particulièrement gâtée par la météo.
- Cela devient une coutume, les membres du comité de l'association de jumelage ont tenu la buvette de la Brocante sur les quais qui se déroule à fin août-début

### Evolution des taux de participation en 2014

Objets fédéraux - taux fédéral      Objets fédéraux - taux cantonal      Objets fédéraux - taux communal  
Objets cantonaux - taux cantonal      Objets cantonaux - taux communal      Objets communaux - taux communal



# Administration générale, Secrétariat municipal

## Jumelage Vevey-Carpentras et Vevey-Müllheim



septembre. Pour ce travail, l'association a reçu une participation de Fr. 2'000.-- qui a permis de couvrir le « déficit » de notre déplacement à la foire de la Saint-Siffrein.

- En 2014, ladite foire s'est déroulée du 27 au 30 novembre. Avec les journées de voyage et de montage/démontage du stand, le déplacement de la délégation veveysanne à Carpentras s'est étendu sur 6 jours. La marchandise vendue durant les festivités et une large part de l'hébergement prise en charge par notre ville jumelle ont limité la participation financière de l'association à Fr. 1'143.-- (montant entièrement couvert par le travail du comité lors de la Brocante).

Notre présence à la Saint-Siffrein 2014 a été rehaussée par la participation active de M. le Syndic Laurent Ballif et de M. Yves Christen, ancien Syndic, qui ont éprouvé un très grand plaisir à échanger avec les nombreux chalandes qui nous rendent visite d'année en année, à la recherche de produits suisses introuvables en France.

L'échange entre écoles de musique, initié en 2012 à Carpentras, n'a toujours pas pu être remis sur pied, faute de subventions européennes. Après deux tentatives infructueuses de la Ville de Seesen, c'est Camaïore qui va tenter le coup pour 2015.

L'Association du jumelage Vevey-Carpentras compte 56 membres individuels, qui paient une cotisation annuelle de Fr. 30.-- et 5 membres dits « sociétés », qui s'acquittent d'une cotisation de Fr. 100.--. Son assemblée générale statutaire s'est tenue le 14 juin 2014 en présence de 14 membres.

Le comité s'est réuni dès la fin de l'année pour élaborer un programme assez sobre pour marquer le 30ème anniversaire de la signature de la charte de jumelage. Les festivités se dérouleront en deux temps : à Vevey, lors de la foire de la Saint-Martin, puis à Carpentras, deux semaines plus tard, durant la Saint-Siffrein.

Le comité va également tenter de rajeunir ses forces de manière à créer une nouvelle dynamique d'échanges entre nos deux villes.

Pour conclure, le président soussigné remercie la Municipalité pour son précieux soutien.

*Alexandre Bays*

*Président de l'association du jumelage Vevey-Carpentras*

### Jumelage Vevey-Müllheim

#### Introduction

Laurent WEHRLI, Syndic de Montreux, affirmait récemment que « L'important n'est pas de collectionner les jumelages, mais de les faire vivre ».

Or, c'est bien de cela qu'il s'agit, dans le contexte des fructueux contacts de Vevey avec Müllheim (D).

Vieille de 16 ans, cette relation amicale a acquis sa vitesse de croisière avec, au minimum, trois rendez-vous annuels incontournables.

C'est ainsi que, durant l'année écoulée, les deux comités se sont rencontrés :

- du 27.-29.6, outre-Rhin (Stadtfest)
- du 26.-28.9, au chalet des sous-offs, dans le vallon d'Orgevaux (séance + week-end communs)
- le 11.11, à la Foire de la St-Martin (stand tenu conjointement avec une délégation de Carpentras (F)).

En outre, mentionnons la visite d'environ 50 seniors allemands sur les coteaux de Lavaux, le 14.5. (Bilan positif ; nos hôtes sont rentrés fort satisfaits à Müllheim).

#### Vitrine

Depuis un lustre, il importait à notre comité de savoir ce que nos quelque 90 membres pensaient de notre association.

C'est la raison pour laquelle nous avons mis sur pied un sondage d'opinion, à la fin de l'année 2013. Il appert de cette enquête que 22 personnes [ soit ¼ de nos adhérents ] souhaiteraient obtenir du Comité des informations par e-mail, au sujet de notre jumelage.

Parallèlement, nous avons sollicité la Municipalité de bien vouloir mettre à notre disposition une vitrine, à l'Hôtel de Ville, côté sud, afin de documenter régulièrement la population veveysanne sur nos projets et nos activités. Pour ce but, nous comptons sur la collaboration d'Elisabeth BOURDEAUX, employée à l'Office du tourisme et membre du comité müllheimois, et qui nous fournira de la documentation, pour garnir ladite vitrine [ prospectus, flyers, photos, entre autres ]. A ce propos, il serait souhaitable d'élargir le cadre informatif de Müllheim au Markgräflerland.

Autre projet qui nous tient à cœur : la mise sur pied d'une exposition vinicole, par ex. dans le cadre des marchés folkloriques veveysans.

#### Sports

Deux matchs sont prévus, l'an prochain :

- un tournoi de tennis de table, à Müllheim. Les épouses y accompagneraient les joueurs veveysans, en début d'été.
- une sympathique et amicale confrontation en volleyball, outre-Rhin.

#### Nettoyer les écuries d'Augias

Il sied de préciser qu'au sein du groupe de travail veveysan, il n'était hélas plus possible d'agir sereinement, à cause du Président. Indubitablement, ça ne pouvait plus continuer comme ça...

En outre, force est de constater que la collaboration entre les deux responsables des associations respectives Vevey-Müllheim était devenue impossible. Cette incompatibilité d'humeur a entraîné la démission de notre président.

# Administration générale, Secrétariat municipal

## Archives communales

Conséquemment, depuis le mois de février 14, notre dévouée collègue Fabienne Mueller-Hermann a repris les rênes de la société. Ainsi, désormais, dans les deux cités jumelles, deux dames président aux destinées de nos associations. Excellentes perspectives d'avenir et aucun nuage dans un ciel germano-helvétique bleu azur. Que peut-on souhaiter de plus ?

### Rapport de prospective

- En 2015, ce sera au tour des seniors veveysans de se rendre à Müllheim, à la fin de mai ou au début de juin.
- Présentement, notre comité poursuit trois buts principaux :  
recruter de nouveaux membres ;  
rajeunir le Comité ;  
créer notre propre site internet.
- Par ailleurs, notre Association est singulièrement desservie par le manque d'écho de nos activités dans la presse locale et régionale, contrairement au « Stadtkurier », hebdomadaire müllheimois, qui publie régulièrement des informations.
- Nous souhaitons réactiver les échanges de classes entre le Collège secondaire de Vevey et le Markgräfler Gymnasium de Müllheim.
- Les deux comités se rencontreront en septembre outre-Rhin.
- Le Syndic Laurent Ballif réunira en nos murs les chefs de service de nos deux cités jumelles, à l'instar de ce qui avait été réalisé à Zunzingen, le 29.11.2013.

### Conclusion

Nous ne saurions terminer ce rapport d'activité 2014 sans exprimer nos vifs remerciements à nos Autorités communales, qui nous soutiennent sur le plan pécuniaire [cf. leur subside annuel futur de Fr. 10 000.-] et moral [cf. la participation fort appréciée de M. Etienne Rivier, Municipal, accompagné de son épouse Catherine, à la soirée conviviale du 26.9, au chalet des sous-officiers veveysans, sur les hauts de Montreux.

Exhortation finale à un vaillant Comité vieillissant :

*Tourmons-nous vers ce qui continue, plutôt que vers ce qui stagne, voire se brise !*

Autrement dit, nous devrions allumer une lampe, plutôt que de nous plaindre de l'obscurité...

Ce sera notre conclusion.

*Au nom du Comité, le secrétaire: Henri Chambaz*

### Archives communales

#### Missions et personnel

Pour rappel, une redéfinition complète des missions de l'archiviste communal a eu lieu en 2013. Selon l'analyse des activités menées durant les sept premiers mois de 2014, les tâches se sont réparties de la manière suivante :

- conseil et soutien des producteurs d'archives dans l'administration communale (Conseil communal, Municipalité et services communaux) dans la gestion quotidienne des documents qu'ils produisent et reçoivent jusqu'à ce que leurs valeurs administrative et légale soient échues – environ 40% du temps
- collecte, conditionnement, conservation adéquate et mise en valeur des documents à valeurs patrimoniale et historique qui constituent la mémoire de la commune - environ 40% du temps

- mise à disposition du public et de l'administration communale des documents conservés conformément à la législation en vigueur – environ 20% du temps

Cette répartition des tâches correspond aux prévisions et permet de répondre aux différents besoins, tant administratifs que patrimoniaux.

Pour mener à bien ces activités, l'archiviste a été secondée par un apprenti agent en information documentaire ainsi qu'un auxiliaire mandaté par les services, selon leurs besoins en matière de tri et de reconditionnement de leurs archives. En outre, durant le congé maternité de l'archiviste, la conservatrice adjointe du Musée historique de Vevey, a été engagée à temps partiel (20%) du 1<sup>er</sup> août 2014 au 28 février 2015, pour répondre aux demandes de recherches émanant de l'administration communale et du public externe. Les autres tâches ont été mises en attente.

#### Archives courantes et intermédiaires

L'archiviste a suivi de près la mise en œuvre des plans de classement et des règles de tri dans les services suivants : Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, Office du Développement Durable, Direction de l'Architecture et des Infrastructures, Musée Suisse de l'Appareil Photographique. Ce travail a permis de gagner beaucoup de place et de donner plus de cohérence aux archives destinées à être conservées à long terme.

#### Traitement des dossiers et fonds d'archives

Le tri d'archives et le reconditionnement des dossiers encore non traités, de même que la mise à jour de la base de données d'inventaire des archives, s'effectuent progressivement en fonction des besoins de recherche. On peut notamment relever le recensement des conventions de 1920 à nos jours afin d'en faciliter la recherche.

L'archiviste a procédé au traitement, au conditionnement et à l'intégration du fonds de la Société industrielle et commerciale (SIC) remis par son directeur en 2013.

#### Projets

L'archiviste a été impliquée dans différents projets touchant à la gestion de l'information dans l'administration communale, dont notamment le suivi de l'application de gestion des séances Xpert.Meeting et la participation au Groupe de travail Informatique. Elle a également participé à la préparation du centenaire de la naissance du musicien Albert Urfer en collaboration avec l'association Vibiscum ainsi qu'au lancement du projet de mise à jour de l'inventaire des biens culturels d'importance locale mené par la Protection civile Riviera.

#### Archives historiques

##### Recherches

Souhaitant disposer de statistiques précises quant aux demandes de recherches, l'archiviste a mis en place un recensement des requêtes qui lui sont parvenues en 2014:

- Demandes internes : 36 demandes internes ont été traitées, totalisant 74 heures de recherche, soit une moyenne d'un peu plus de 2 heures par recherche.
- Demandes externes : les archives ont été sollicitées à 72 reprises (courrier, mails, téléphones), ce qui représente près de 99 heures de recherche et de traitement, soit environ 1,4 heures par demande.
- Consultation sur place : 66 personnes sont venues sur

place consulter les archives, passant chacune en moyenne 2,4 heures sur place, pour un total global de près de 159 heures.

### Versements et dépôts d'archives

La Direction de l'Architecture et des Infrastructures a transféré aux Archives communales deux meubles à plans, ces derniers ayant été scannés (1829-2009).

La Direction des Espaces Publics a transféré les classeurs de documentation thématique conservés par son ancien chef de service. Cette documentation, plus technique, complète celle déjà disponible aux Archives.

L'Abbayes des arquebusiers et des carabiniers de Vevey a remis un volume de procès-verbaux de ses Assemblées générales (1958-2008), ainsi qu'une lettre des Conseils de 1803. Les archives de cette Société avaient été déposées en 2004.

Les Archives communales ont également réceptionné un premier versement de cinq cartons d'archives du Parti socialiste veveysan. Leur conditionnement est en cours. Ces archives rejoignent celles d'autres partis politiques locaux déjà déposées.

De plus, le Musée historique de Lausanne a fait don d'un cartable de plans et de documents concernant l'activité d'ingénieur d'Edouard Burri (notamment actif aux ACMV). L'Université populaire Vevey-Montreux a transmis ses archives pour les années 2001 à 2012, soit onze cartons, qui viennent compléter un fonds déjà existant.

Les Archives communales ont reçu sept documents du 19<sup>e</sup> siècle concernant la famille Maillard de Vevey. Ils ont été donné en main propre par un descendant de la famille, domicilié à Dresde (DE).

Par l'intermédiaire du Musée historique de Vevey, les Archives communales ont reçu un ensemble d'actes notariés, de plans et de coupures de journaux datant du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, concernant la maison à l'angle de la rue du Centre et de la rue du Lac à Vevey, conservés jusqu'alors par un particulier.

Un ancien membre de l'Association suisse de sous-officiers a remis aux Archives, par l'intermédiaire du Musée historique de Vevey, divers documents du début du XX<sup>e</sup> siècle, concernant la dite association et, plus particulièrement, le chalet « Le Bivouac ».

### Dons et achats d'ouvrages pour la Bibliothèque des Archives

« Le Messager boiteux », Saüberlin & Pfeiffer, 2014.

Verdeil Auguste, « Histoire du Canton de Vaud », Lausanne, 1854 (2<sup>e</sup> édition).

Vasic Cedomir, « De Jongh Frères à Belgrade en 1888 », Kulturni Centar (Belgrade), 2014.

« Architecture du canton de Vaud : 1920-1975 », Marchand Bruno (dir.), Presses polytechniques et universitaires romandes, 2012.

Gigase Marc, Humair Cédric, Tissot Laurent, « Le tourisme comme facteur de transformations économiques, techniques et sociales (XI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.) », Alphil, 2014.

Humair Cédric, Gigase Marc, Lapointe Guigoz Julie, Sulmoni Stefano « Système touristique et culture technique dans l'Arc lémanique », Alphil, 2014.

« Abbayes, vie associative et tir à l'arc à Lausanne (XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle) », Rochat Antoine (dir.), Bibliothèque historique vaudois, n°140, 2014.

« Gustave Courbet : Les années suisses », Madeline Laurence (dir.), Artlys, 2014.

« Les Annales Veveysannes », Vibiscum - Rossier Cédric (dir.), vol. 15, 2014.

«Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles», Cercle vaudois de généalogie - Rochat Loïc (dir.), Alphil, 2013 (26<sup>e</sup> année).

Levade Louis, « Cartes et planches du dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud », Lausanne, 1824.

### Représentations

A titre de membre collectif, les Archives communales sont représentées au sein de l'Association des archivistes suisses (AAS), de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), du Cercle de généalogie et de Réseau patrimoines (association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud).

L'archiviste est membre du comité de l'Association vaudoise des archivistes (AVA).

### Participations de l'archiviste

- Assemblée générale de l'AVA à Lausanne le 20 juin.
- Présentation de la plateforme [www.archivescommunales-vd.ch](http://www.archivescommunales-vd.ch) organisée par l'AVA le 3 avril à Lausanne.

*Lorraine Filippozzi, Archiviste*

*Fanny Abbott, Archiviste suppléante*

### Communication

Pierre Smets (100%) occupe la fonction de chargé de communication et de Secrétaire municipal adjoint remplaçant. Il fait partie de l'équipe composant le Secrétariat municipal. Supérieur hiérarchique direct : M<sup>me</sup> Pascale Bacher, Secrétaire municipale adjointe. Une collaboratrice directe : M<sup>me</sup> Geneviève Perrenoud (60%) ; démissionnaire au 11 décembre 2014.

### Principales missions

En tant que Secrétaire municipal adjoint remplaçant :

- assiste les responsables du Secrétariat municipal dans les affaires courantes ;
- est au bénéfice d'une délégation de compétence et représente le Secrétariat municipal en cas d'absence des deux titulaires ;
- participe à la bonne tenue des séances de Municipalité (prise du pv, transmission des décisions municipales aux services) ;
- suivi des tâches et participation au travail quotidien du Secrétariat municipal ;
- collaboration à l'organisation des manifestations officielles.

### En tant que chargé de communication

Rappel : le chargé de communication est à la disposition des Services qui en font la demande et de la Municipalité. Ses principales tâches :

- Rédaction des communiqués de presse ;
- Organisation des conférences de presse ;
- Surveillance internet et réseaux sociaux (participation à la gestion de la page facebook Vevey) ;
- Relations avec les médias ;
- Lien avec le bureau de l'information ;
- Gestion du contenu gratuit sur les écrans géants (soutien aux événements veveysans) ;

# Administration générale, Secrétariat municipal Communication



Pierre Grandjean raconte Albert Urfer

- Relations avec APG SGA (conduite des négociations de la nouvelle convention signée courant 2014 et portant sur la période 2015-2024) ;
- Organisation et présentation de manifestations officielles ;
- Réalisation de concepts en lien avec l'image de la Ville

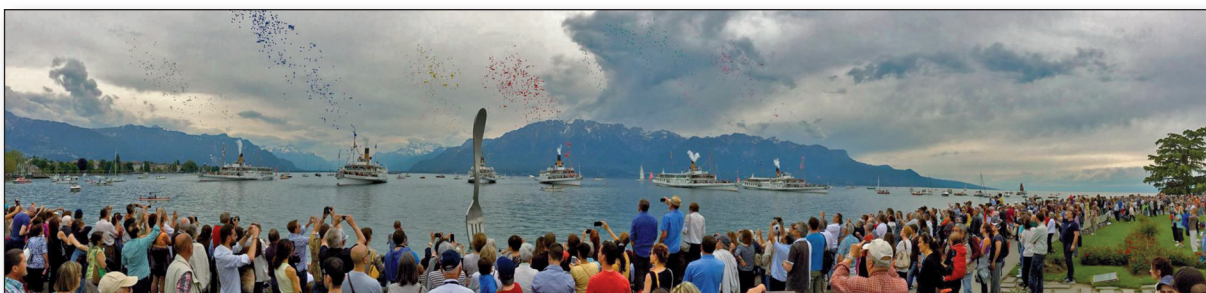
## Bilan de l'année 2014

Parmi les points positifs marquants, il est souligné la parfaite entente entre Grégoire Halter, Pascale Bacher et Pierre Smets et l'excellente relation avec les employés du Secrétariat municipal et du bureau de l'information. Ce point est d'autant plus important à relever qu'en 2014, la charge de travail s'est accrue avec des délais de rendu raccourcis. Événement marquant au sein du Secrétariat municipal, le départ annoncé par M<sup>me</sup> Geneviève Perrenoud, secrétaire du Syndic et collaboratrice directe du chargé de communication. Ce dernier souligne l'excellente qualité du travail fourni par M<sup>me</sup> Perrenoud, sa précision, son goût de la discrétion. Le chargé de communication constate une pression accrue, interne et



Travaux forêt Bosquets

externe, sur le personnel communal. Cette pression se ressent fortement sur toutes les décisions et les projets nécessitant une communication. L'espoir d'un retour à



Parade navale CGN



Franck Bouroullec et Thabo Sefolsha

des relations plus apaisées demeure.  
 Quelques exemples de réalisations en 2014

- Mise en place de la communication à propos des importants travaux d'entretien de la forêt des Bosquets (février 2014)
- Participation à l'organisation de la Parade Navale de la CGN, en collaboration notamment avec différents services de la Ville, la CGN et la SDV ;
- Participation à l'élaboration du concept Thabo Rivella Day 2014 ;
- Création et suivi du visuel officiel de la Ville de Vevey. Présentation du visuel 2014 (en février), exposition des portraits (en septembre, dans le cadre du festival Images). Prise de vue des personnalités 2015 (en novembre)



Jérôme Aké Bédà sur le visuel «Vevey 2014»

### Bureau d'information

Ouvert depuis bientôt 9 ans, le Bureau d'information (BI) s'est développé petit à petit pour faire sa place au sein de l'administration communale et du Secrétariat Municipal. La population réserve aux deux collaboratrices affectées à cet espace un très bon accueil et fait régulièrement part de sa satisfaction, tant pour la qualité du service que l'efficacité et la polyvalence.

### Les principales tâches du bureau d'information

- Renseigner sur les multiples démarches administratives :  
 La plupart des questions sont simples et consistent souvent à orienter la personne vers le bon service. Il y a également de nombreuses demandes de divers formulaires à disposition ou disponibles sur internet (ex. permis de voiture, pré-retraite AVS, chômage, etc.) Il y a aussi des requêtes plus complexes, qui nécessitent des recherches plus approfondies. Dans ces cas, les responsables du bureau informent selon leur degré de connaissance puis dirigent les clients vers les services compétents.
- Traiter les demandes d'actes de mœurs :
  - 12 en 2013
  - 12 en 2014
- Vendre les cartes journalières CFF et CGN
  - 8 cartes CFF/jour -> 31.03.2013 puis 7 cartes dès le 01.04.2013 (taux de vente : 96.5%)
  - 8 cartes CFF/jour en 2014 (taux de vente : 92%)\*
 86 cartes demi-tarif et 16 cartes plein tarif CGN ont été vendues en 2014.\*On note une diminution des ventes de cartes CFF. Cette diminution peut s'expliquer par des horaires d'ouverture plus restreints à partir de l'automne 2014, dus à une absence prolongée pour raison de santé de l'une des collaboratrice, qui sera de retour début mars 2015.
- Distribuer les cabas de bienvenue contenant diverses informations sur Vevey, les services proposés, les musées, etc. aux nouveaux habitants.
- Editer et mettre à jour différents annuaires et listes, que ce soit en version "print" ou en version "web", notamment :
  - « Quoi ? Qui ? Où ? Comment ? »
  - « Répertoire des salles, refuges et caveaux de la région »
  - « Informations Communales 2011 - 2016 »
  - « Répertoire des associations et sociétés locales »
- Gérer la mise à disposition des deux Wattmètres à la population ;

# **Administration générale, Secrétariat municipal**

## **Bureau d'information**

---

- Gérer tout l'affranchissement de l'administration communale ;
- Apporter aide et support aux services communaux, notamment :
  - Voiture Mobility
  - Vélos électriques
  - Réservations sur Gelore (système de réservation interne des ressources communales. par exemple véhicules, salles, rétroprojecteur, etc.)
  - Réservations de billets de train on-line + Mobilis
  - Actions ponctuelles, par exemple distribution de podomètres
  - Plan Mobilité pour les employés de la commune
  - Site web de la Ville de Vevey
  - Réseaux sociaux
  - Créations de flyers et affiches



# Administration générale, Secrétariat municipal

## Représentations municipales au 31 décembre 2014

### REPRESENTATIONS MUNICIPALES LEGISLATURE 2011-2016

(sans les commissions municipales)

Etat au 31 décembre 2014

	L. Ballif	M. Martin	A. Vuarnoz	E. Leimgruber	E. Rivier
<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>ASSOCIATION INTERCOMMUNALES</b></li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Association de Communes Sécurité Riviera</li> <li>Comité de direction</li> <li>Conseil intercommunal</li> </ul> </li> </ul>		X	X		
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Association intercommunale RAS Riviera</li> <li>(Région d'Action sociale)</li> <li>Comité de direction</li> <li>Conseil intercommunal</li> <li>Suppléant</li> </ul> </li> </ul>		X	X	X	
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>SIGE – Service intercommunal de gestion</li> <li>Comité de direction</li> <li>Délégation fixe au conseil intercommunal</li> <li>Suppléant</li> </ul> </li> </ul>	X	X		X	X
<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>ASSOCIATION GÉRÉE EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES AFFAIRES INTERCOMMUNALES</b></li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>ASANTE SANA</li> <li>Association pour l'aide, les soins à domicile</li> <li>et la prévention de l'Est vaudois</li> <li>Comité</li> </ul> </li> </ul>			X		
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Association des repas à domicile</li> <li>Comité (M. Ch. Gerber - DASF)</li> </ul> </li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Association groupement de défense</li> <li>contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier</li> <li>Comité de direction (Chardonne)</li> </ul> </li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>CICG Compagnie industrielle</li> <li>et commerciale du Gaz SA</li> <li>Conseil administration</li> <li>(contrôleur des comptes = tournus</li> <li>Vevey-Montreux) / 2011-2016 = Vevey</li> </ul> </li> </ul>	X				X
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>CIEHL – Communauté intercommunale</li> <li>d'équipements du Haut-Léman</li> <li>Délégué municipal</li> <li>Suppléant</li> </ul> </li> </ul>	X			X	
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Commission intercommunale Taxe de séjour</li> <li>Membre</li> </ul> </li> </ul>					X
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Commission «Prévention»</li> <li>(Délégué pour Vevey – La Tour-de-Peilz,</li> <li>M. Christophe Gerber en appui)</li> </ul> </li> </ul>			X		
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence des Syndics</li> </ul> </li> </ul>	X				
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil de Fondation de l'Hôpital Riviera</li> <li>Membre</li> <li>Suppléant</li> </ul> </li> </ul>			X		X
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conservatoire de Musique et Ecole de jazz</li> <li>Montreux-Vevey-Riviera</li> <li>Conseil de fondation</li> </ul> </li> </ul>					X
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>CORAT GT Equipements sportifs</li> <li>CORAT GT Transports</li> <li>CORAT plénière</li> <li>Suppléant</li> </ul> </li> </ul>	X			X	
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fondation Haefeli-Meylan</li> <li>Conseil</li> </ul> </li> </ul>			X		
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fondation pour l'équipement touristique</li> <li>de la Riviera</li> <li>Conseil de Fondation</li> </ul> </li> </ul>					X
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds culturel Riviera</li> <li>Conseil administratif et Bureau exécutif</li> </ul> </li> </ul>			X		

# Administration générale, Secrétariat municipal

## Représentations municipales au 31 décembre 2014

	L. Ballif	M. Martin	A. Vuarnoz	E. Leimgruber	E. Rivier
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage		X			
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes				X	
GEDERIVIERA (gestion déchets)		X			
Groupement forestier de la Veveyse		X			
MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera					
Conseil administration				X	
MVT – Montreux-Vevey Tourisme					
Comité de direction					X
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois					
Comité					X
Délégué assemblée générale				X	
SATOM - SA pour le traitement des ordures du haut-bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône					
Conseil administration		X			
Septembre musical Montreux-Vevey					
Conseil de Fondation					X
Société coopérative des Pléiades					
Conseil administration (comité de la coopérative)				X	
TMR Théâtre Montreux Riviera					
Conseil de fondation					X
UCV - Union des communes vaudoises					
Groupe des Villes	X				
Groupe des 50				X	
VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus)					
Conseil administration				X	

### ● REPRÉSENTATIONS MUNICIPALES DANS DIVERSES AUTRES ASSOCIATIONS

ACT Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et St-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)					
Approvisionnement économique du Pays (AEP) – Responsable communal			X		
ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite			X		
Association de la coordination des villes de Suisse romande					
Membre	X				
Association de la Ferme Menthée					
Conseil des délégués - M <sup>me</sup> G. Rossier et M. M. Pavarini					
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique					
Comité de direction	X				
Association des Jardins de Gilamont-Village					
Comité		X			
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande					
Membre				X	
CEPV – Centre d'enseignement professionnel					
Conseil		X			
Présidence				X	
Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale					
M <sup>me</sup> Nicole Rimella LTP					
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier)					
Délégué municipal	X				
Suppléant					X

# Administration générale, Secrétariat municipal

## Représentations municipales au 31 décembre 2014

	L. Ballif	M. Martin	A. Vuarnoz	E. Leimgruber	E. Rivier
<b>FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)</b>					
Conseil de Fondation	X		X	X	X
Comité de direction	X		X	X	X
<b>FLR - Film Location Riviera</b>					
Comité	X				
<b>Fondation Apollo</b>					
Conseil de fondation			X		
<b>Fondation Beau-Séjour</b>					
Conseil			X		
<b>Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen</b>					
Comité	X				
<b>Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique</b>					
Vice-président					X
Délégués municipaux					
<b>Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium»</b>					
Délégué municipal				X	
<b>Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs</b>					
Présidente			X		
<b>Fondation Vevey Ville d'Images</b>					
Comité	X				X
<b>«GESPER» – Gestion du personnel Ville de Vevey</b>					
Groupe de suivi					X
<b>Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations</b>					
			X		
<b>Holdigaz SA</b>					
Conseil d'administration					X
<b>Passeport Vacances</b>					
Délégué municipal				X	
<b>Romande Energie SA</b>					
Conseil administration (représentant des communes)	X				
<b>Romande Energie Holding SA</b>					
Conseil administration (représentant de l'Etat)	X				
<b>S.I. Logements Modernes SA</b>					
Conseil administration			X		
<b>Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B</b>					
Conseil administration			X		
<b>Société coopérative d'habitation Gilamont-Village</b>					
			X		
<b>Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille</b>					
Conseil administration					
<b>Société de développement de Vevey</b>					
Comité					X
<b>Société des Entrepôts Vevey SA</b>					
Conseil administration					X
<b>SwissMedia (Association suisse du Multimédia)</b>					
Membre du comité					X
<b>Université populaire Vevey-Montreux</b>					
Délégué municipal			X		

# Administration générale, Secrétariat municipal

## Commissions

Etat au 31 décembre 2014

### Commission de gestion exercice 2014

13 membres et 1 suppléant par parti

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Agnant	Michel	VL
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Jaton	Béatrice	PLR
Jerbia	Isabel	PS
Kern	Fabienne	VL
Maldonado	Jorge	PDC
Marques	Sandra	PS
Riesen	Norma	UDC
Schneider	Yvan	PS
Teuscher	Charly	PS
Tolusso	Clément	VER
Walter	Antoinette	PLR
Zaugg	Joëlle	PLR

#### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Yvette	UDC
Horisberger	Yves	VL
Lavanchy	Christiane	VER
Marques	Samuel	PS
Riesen	Werner	UDC
Rizzello	Vittorio	PDC
Studer	Eric	ALT
Zahnd	Jean-Pierre	PLR

Présidence 2014-2015: M. Clément Tolusso

### Commission du Fonds d'urbanisme

9 membres et 1 suppléant par parti

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Dalla Palma Zahar	Sabrina	VER
D'Angelo	Vladimir	PDC
Higy	Muriel	PS
Marchesi	Jean-Yves	PLR
Marinelli	Victor	PLR
Molliat	Stéphane	VL
Teuscher	Charly	PS

#### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Gonthier	Alain	ALT
Hodgson	Sarah	VER
Kaeser	Danièle	PLR
Mollet	Claire	VL
poeira Martins	Antonio	UDC
Roduit	Jean-Marc	PDC

### Commission de recours en matière d'impôts communaux

9 délégués et 1 suppléant par parti

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	PLR
De Regibus	Guliana	PS
Kaeser	Danièle	PLR
Melchior	Alexandra	VER
Mollet	Claire	VL
Pali	Musa	PS
Riesen	Werner	UDC
Rizzello	Martino	PDC
Vallotton	Alexandre	ALT

#### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
D'Angelo	Vladimir	PDC
Gandi	Daniel	PS
Gonthier	Alain	ALT
Roh	Christian	PLR
Schuseil	Peter	VL
Tolusso	Clément	VER

### Commission des finances

13 membres et 1 suppléant par parti

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Bertschy	Patrick	PLR
Butty	Pierre	PS
D'Angelo	Vladimir	PDC
De Stefanis	Sergio	PS
Gonthier	Alain	ALT
Marchesi	Jean-Yves	PLR
Marques	Samuel	PS
Pali	Musa	PS
Pieren	Roger	VL
Riesen	Werner	UDC
Roh	Christian	PLR
Stübi	Antoine	VER

#### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
Dutruy	Gilbert	PS
Mayor	Annette	PLR
Melchior	Alexandra	VER
Molliat	Pascal	VL
Roduit	Jean-Marc	PDC
Vallotton	Alexandre	ALT

Président 2014-2015: M. Christian Roh

Vice-président 2014-2015 : M. Pierre Butty

# Administration générale, Secrétariat municipal

## Commissions

### Etat au 31 décembre 2014

#### Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE) 8 délégués – 1 municipal - 8 suppléants Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	S
Despot	Fabienne	UDC
Doriot	Serge	PLR
Gonthier	Alain	ALT
Jerbia	Abdelkarim	S
Mollet	Claire	VL
Stübi	Antoine	VER
Rizzello	Martino	PDC

#### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Marchesi	Jean-Yves	PLR
Millasson	Claude	PS
Pali	Musa	PS
Pieren	Roger	VL
Schuseil	Peter	VL
Tolusso	Clément	VER

Délégué municipal: **M. Etienne Rivier**

#### Commission de l'énergie 9 délégués – 1 suppléant par parti Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	PS
Doriot	Serge	PLR
Lisboa	Manuel	PDC
Marinelli	Victor	PLR
Marques	Samuel	PS
Molliat	Pascal	VL
Poeira Martins	Antonio	UDC
Tolusso	Clément	VER
Vallotton	Alexandre	ALT

#### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Despot	Fabienne	UDC
Feuerstein	Vera	PS
Hunziker	Randolph	VL
Melchior	Alexandra	VER
Napi	Aurélie	ALT
Rizzello	Vittorio	PDC
Zaugg	Jacques	PLR

Président pour 2013-2014: **M. Serge Ansermet**

#### Comité de direction RAS Riviera (Région d'action sociale)

Rimella	Nicole	Conseillère municipale	La Tour-de-Peilz
Curchod	Fabienne	Syndique	Jongny
Chevalley	Christine	Syndique	Veytaux
Degex	Bernard	Syndic	Blonay
Mühlethaler	Marianne	Conseillère municipale	St-Saphorin
Vuarnoz	Annick	Conseillère municipale	Vevey
Walther	Caleb	Conseiller municipal	Montreux
Bornet Amstein	Monique	Directrice CSI	Montreux
Haas-Borer	Antoinette	Directrice CSI	Vevey
		Secrétaire CODIR	

#### Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey 5 délégués – 1 municipal Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Agnant	Michel	VL
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Higy	Muriel	PS
Iamartino	Anna	PLR
Rentsch	Dora	PDC

Déléguée municipale: **M<sup>me</sup> Elina Leimgruber**

#### Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera 2 délégués et 1 suppléant Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Iamartino	Anna	PLR
Hodgson	Sarah	VER

#### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Riesen	Norma	UDC

Déléguée municipale: **M<sup>me</sup> Annick Vuarnoz**

#### Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) 2 délégués et 1 suppléant Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Destraz	Marie-Catherine	PLR
Dutruy	Gilbert	PS

#### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Schuseil	Peter	VL

Délégué de la Municipalité : **M. Laurent Ballif**

# Administration générale, Secrétariat municipal

## Commissions

Etat au 31 décembre 2014

### « Sécurité Riviera »

11 délégués pour Vevey – 1 délégué fixe et 10 représentants à la délégation variable

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Branquino	Tiago	ALT
D'Inverno	Jérémy	VER
Ferland Fürst	Carole	VL
Jerbia	Abdelkarim	PS
Jerbia	Isabel	PS
Marques	Sandra	PS
Ming	Christophe	PLR
Rizzello	Vittorio	PDC
Riesen	Werner	UDC
Zaugg	Jacques	PLR

### Délégation fixe :

Nom	Prénom	Parti
Martin	Marcel	PS
Zaugg	Jacques	PLR

### Comité de direction :

Nom	Prénom	Parti
Vuarnoz	Annick	PS

## Commissions municipales

### Naturalisations

Nom	Prénom	Représentant
Municipal (tournus)		Municipalité
De Regibus	Giuliana	CC
Maillard	Jean-Marie	CC
Burgi	Jean-Jacques	CC
Zaugg	Jacques	CC
Ferland	Carole	CC
Melchior	Alexandra	CC
Riesen	Norma	CC
Perfetta	Gilles	CC
Roduit	Jean-Marc	CC

### Communication

Nom	Prénom	Représentant
Ballif	Laurent	Municipalité
Butty	Pierre	CC
Ming	Christophe	CC
Baud	Francis	CC
Tolusso	Clément	CC
Poeira Martins	Antonio	CC
Gonthier	Alain	CC
D'Angelo	Vladimir	CC
Degex	Bernard	Société civile
Ethenoz	Jean-Jacques	Société civile
Rickenbacher	Richard	Société civile
Halter	Grégoire	Admin. communale
Smets	Pierre	Admin. communale
Schneider	Robert	Admin. communale
Pittet	Olivier	Admin. communale

### Aménagement du territoire

Nom	Prénom	Représentant
Ballif	Laurent	Municipalité
Leimgruber	Elina	Municipalité
Jerbia	Abdelkarim	CC
Kaeser	Danièle	CC

Mollet	Claire	CC
Dalla Palma Zahar	Sabrina	CC
Schobinger	Bastien	CC
Tobler	Swen	CC (non élu)
D'Angelo	Vladimir	CC
Escolar Rinquet	Alicia	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Novello	Eligio	Société civile
Rapin	Vincent	Société civile
Veluzat	Philippe	Société civile
Marion	Jean-Paul	Société civile
Muller	Alexis	Société civile
Christen	Yves	Société civile
Willi	Daniel	Société civile
Sulliger	Denis	Société civile
Francey	Michel	Commandant Police
Lehrian	Claude	Chef de service
Davet	Eric	Admin. communale
Hitz	Renée-Laure	Admin. communale
Abbet	Boris	Admin. communale

### Sports

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Stifani	Mario	CC
Marinelli	Vittorio	CC
Letsch	Christophe	CC (non élu)
Stübi	Antoine	CC
Riesen	Werner	CC
Perfetta	Gilles	CC
Locciola	Thierry	CC (non élu)
Baumgartner	Pierre-André	Société civile
Gruaz	André	Société civile
Lilla Boulet	Axel	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Wiacek	Piotr	Admin. communale

### Sports – Sous-commission «Lac»

Nom	Prénom	Représentant
Martin	Marcel	Municipalité
Teuscher	Charly	CC
Dejardin	Philippe	CC
Pieren	Roger	CC
Hodgson	Sarah	CC
Bonjour	Pierre	CC
Freudiger	Reynald	CC (non élu)
Justo	José	CC
Forney	Christian	Société civile
Cochard	Elec	Société civile
Burnat	Daniel	Société civile
Fürst	Pierre-Alexandre	Société civile
Bieri	Roland	Société civile
Millasson	Claude	Société civile
Troillet	Pascal	Société civile
Davet	Eric	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale

### Activités interculturelles

Nom	Prénom	Représentant
Vuarnoz	Annick	Municipalité
Dutruy	Gilbert	CC
Luca	Maria.-A.	CC (non élue)
Hunziker	Randolph	CC
Frei	Maude	CC
Riesen	Norma	CC
Boillat	Jean-Pierre	CC
Maldonado	Jorge	CC
Bailly	Mirabelle	Société civile
Pomilio	Francesco	Société civile

# Administration générale, Secrétariat municipal

## Commissions

### Etat au 31 décembre 2014

Peerun Steiger	Bhama	Société civile
Stergiou	Grégory	Société civile
Gandi	Daniel	Société civile
Maliki	Mevljudin	Société civile
Elezaj	Bislim	Société civile
Dos Santos Domingo	Nuno	Société civile
Henriques	Bruno	Société civile
Gerber	Christophe	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Bloch	Michel	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale
Gisi	Alain	Admin. communale

#### Famille

Nom	Prénom	Représentant
Vuarnoz	Annick	Municipalité
De Stefanis	Maria	CC
Ciana	Marcia	CC (non élu)
Hofstetter	Philippe	CC
Pasche Gabioud	Rachel	CC (non élu)
Riesen	Norma	CC
Gitto	Sabrina	CC
Lonardo	Lino	CC (non élu)
Chevalley	Thierry	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Gerber	Christophe	Admin. communale

#### Logement

Nom	Prénom	Représentant
Vuarnoz	Annick	Municipalité
Licini	Sandro	CC
Zaugg	Joëlle	CC
Christen	Jérôme	CC
Frei	Maude	CC
Studer	Loren	CC (non élue)
Gandac Aubort	Carmen	CC (non élue)
Bavaud	Françoise	Société civile
Corderay	Serge	Société civile
Chirichiello	Claude	Société civile
Cornuz	Sébastien	Société civile
Hitz	Renée-Laure	Admin. communale
Gerber	Christophe	Admin. communale

#### Salubrité

Nom	Prénom	Représentant
Ballif	Laurent	Municipalité
De Stefanis	Sergio	CC
Ming	Christophe	CC
Pieren	Roger	CC
Bartolini	Luigi	CC
Bonjour	Yvette	CC
Tobler	Swen	CC (non élu)
Hofer	Tommasina	CC (non élue)
Collaud	Eric	Société civile
Gerber	Christophe	Admin. communale
Hitz	Renée-Laure	Admin. communale

#### CRESCENDO

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Rivier	Etienne	Municipalité
Butty	Pierre	CC
Marchesi	Jean-Yves	CC
Hunziker	Randolph	CC
Lavanchy	Christiane	CC
Riesen	Werner	CC
Lisboa	Manuel	CC
Da Cruz	Catarina	Société civile
Cornu Mroczek	Pierrine	Société civile

Dufour	Pierre	Société civile
Demierre	Philippe	Société civile
Ischer	Robert	Société civile
Crestani	Camille	Société civile
Candil	Gaspar	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale

#### Rocking Chair

Nom	Prénom	Représentant
Ballif	Laurent	Municipalité
Roshier	Darren	CC
Dejardin	Philippe	CC
Molliat	Pascal	CC
D'Inverno	Jérémy	CC
Riesen	Werner	CC
Vallotton	Frédéric	CC (non élu)
Rizzello	Martino	CC
Perfetta	Gilles	Admin. RKC
Paley	Maude	Société civile
Quattocchi	Milena	Société civile
Rossier	Joris	Société civile
Altermath	Gilles	Admin. communale
Stoll	Stefano	Admin. communale

#### Musées (fusion des 3 commissions)

Nom	Prénom	Représentant
Rivier	Etienne	Municipalité
Roshier	Darren	CC
Kaeser	Danièle	CC
Zaugg	Joëlle	CC
Agnant	Michel	CC
Tinsel	Guillaume	CC (non élu)
Riesen	Norma	CC
Freudiger	Reynald	CC (non élu)
D'Angelo	Vladimir	CC
Eynard	Hugues	Société civile
Martin	Jean-François	Société civile
Rusterholz	Danielle	Société civile
Chavannes	François	Société civile
Fellay	Santina	Société civile
Alamir	Marie	Société civile
Bourqui	Edmond	Société civile
Etienne	Michel	Société civile
Mottier	Jean-Pierre	Société civile
Enckel-Julliard	Julie	Admin. communale
Yersin	Jean-Marc	Admin. communale
Bonnard Yersin	Pascale	Admin. communale
Lambert	Françoise	Admin. communale

#### Bibliothèque Médiathèque municipale

Nom	Prénom	Représentant
Rivier	Etienne	Municipalité
Gandi	Daniel	CC
Kaeser	Danièle	CC
Schuseil	Peter	CC
Lavanchy	Christiane	CC
Riesen	Norma	CC
Studer	Eric	CC
Rentsch	Dora	CC
Comte	Catherine	Société civile
De Gautard-Rayroud	Antoinette	Société civile
Buchs	Yann	Admin. communale

#### Jeunesse

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Higy	Muriel	CC
Marinelli	Vittorio	CC
Molliat	Pascal	CC

# Administration générale, Secrétariat municipal

## Commissions

Etat au 31 décembre 2014

Hodgson	Sarah	CC
Pilet	Vitali	CC
Vacant		CC
Roduit	Jean-Marc	CC
Martin	Jean-François	Société civile
Favre	Nicole	Société civile
Tirelli-De Muralt	Anne-Pierre	Société civile
Pavarini	Marco	Admin. communale

### Développement durable (A 21)

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Higy-Schmidt	Muriel	CC
Roh	Christian	CC
Agnant	Michel	CC
Tolusso	Clément	CC
Despot	Fabienne	CC
Napi	Aurélié	CC
Lonardo	Lino	CC (non élu)
Ansermet	Serge	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Matthys	Vincent	Société civile
Bloch	Michel	Admin. communale

### Groupe de travail Animation du Quai Perdonnet/Développement de Vevey-Est

Nom	Prénom	Représentant
Rivier	Etienne	Municipalité
Teuscher	Charly	CC

Doriot	Serge	CC
Pieren	Roger	CC
Dalla Palma Zahar	Sabrina	CC
Schobinger	Bastien	CC
Vallotton	Alexandre	CC
Rizzello	Vittorio	CC (non élu)
Gauer	Jay	Société civile
Airivier	Jean-Louis	Société civile
Burnat	Daniel	Société civile
D'Angelo	Vladimir	Société civile
Dragone	Umberto	Société civile
Fattebert	Catherine	Société civile
Marchionno	Walter	Société civile
Micheloud	François	Société civile
Vacant		Société civile
Werffeli	Michel	Société civile
Altermath	Gilles	Admin. communale
Lehrian	Claude	Admin. communale

### Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Martin	Marcel	Municipalité
Bloch	Michel	Admin. communale
Würsten	Thomas	Admin. communale
Ansermet	Serge	CC
Despot	Fabienne	CC



# Administration générale, Secrétariat municipal

## Office de la population

### Statistique de la population veveysanne

Total des habitants enregistrés au 31.12.2014

Origine	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total	En % du total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles		
Bourgeois	790	966	238	222	2'216	11,37
Vaudois d'autres communes	1'456	1'970	275	262	3'963	20,34
Confédérés	1'805	2'138	375	325	4'643	23,83
	4051	5'074	888	809	10'822	55,54
Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile)	3'680	3'487	813	683	8'663	44,46
Population totale enregistrée à Vevey	7'731	8'561	1'701	1'492	19'485	100,00
Situation au 31.12.2013	7'571	8'382	1'686	1'529	19'168	

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des personnes en séjour à Vevey durant la semaine, qui conservent leur résidence principale dans une autre commune et qui sont au nombre de 419 au 31.12.2014 (446 au 31.12.2013)

#### Impôts

Rôle des contribuables

au 1<sup>er</sup> janvier

	2012	2013	2014
	9'978	10'194	10'437

Source (travailleurs étrangers avec permis B sauf hauts revenus - permis L, F et N – attestations de départ – attestations d'admission provisoire)

	2'058	2'180	2'309
--	-------	-------	-------

A titre de comparaison, la statistique officielle de la population de Vevey au 31.12.2014 fournie par Statistique Vaud se présente comme suit :

Population d'origine suisse	10'835
Population d'origine étrangère (sans demandeurs d'asile encore à l'examen)	8'003
<b>Total chiffre officiel de la population</b>	<b>18'838</b>

La différence de 647 habitants entre la statistique communale et les chiffres admis comme « officiels » provient du nombre des étrangers fourni par le Registre Central des Etrangers à Berne, qui ne tient compte que des autorisations déjà délivrées en excluant les requérants d'asile, entre autres, dont la demande est encore à l'examen.

#### Evolution des citoyens « bourgeois » 2010 - 2014

	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
2014	790	966	238	222	2'216
2013	745	942	242	226	2'155
2012	716	902	242	223	2'083
2011	666	845	232	218	1'961
2010	633	802	200	199	1'834

#### Evolution du nombre de naturalisations 10 - 14

##### Naturalisations

2014	116
2013	143
2012	176
2011	218
2010	181

#### Composition des familles avec enfants mineurs au 31.12.2014

	Nbre de familles	Suisse	Etrangère	Total enfants
1 enfant de -18 ans	1'219	672	547	1'219
2 enfants de -18 ans	829	885	773	1'658
3 enfants de -18 ans	182	284	262	546
4 enfants de -18 ans	35	84	56	140
5 enfants de -18 ans	5	15	10	25
6 enfants de -18 ans	0	0	0	0
7 enfants de -18 ans	1	7	0	7
<b>Totaux</b>	<b>2'271</b>	<b>1'947</b>	<b>1'648</b>	<b>3'595</b>
Au 31.12.2004	2'036	1'619	1'798	3'417
Au 31.12.2005	2'111	1'668	1'853	3'521
Au 31.12.2006	2'144	1'706	1'811	3'517
Au 31.12.2007	2'153	1'717	1'788	3'505
Au 31.12.2008	2'192	1'798	1'741	3'539
Au 31.12.2009	2'200	1'857	1'693	3'550
Au 31.12.2010	2'235	1'903	1'681	3'584
Au 31.12.2011	2'237	1'945	1'606	3'551
Au 31.12.2012	2'244	2'006	1'573	3'579
Au 31.12.2013	2'267	1'981	1'629	3'610

#### Statistique des migrations en 2014

	Arrivées de	Départs pour	Différence
4 communes limitrophes (Corseaux, Corsier, St- Légier, La Tour-de-Peilz)	254	444	-190
Autres communes du district de Vevey	143	189	-46
Autres communes du canton de Vaud	593	644	-51
Autres cantons suisses	329	310	+19
Pays étrangers	939	499	+440
Naissances – Décès	251	129	+122
<b>Total fluctuations</b>	<b>2'509</b>	<b>2'215</b>	<b>+294</b>

# Administration générale, Secrétariat municipal

## Office de la population

Population résidente du district (selon Statistique Vaud) comparée depuis 2011

Communes	2011	2012	2013	2014	2014-2013
Blonay	5'891	5'985	6'049	6'110	+ 61
Chardonne	2'741	2'755	2'818	2'835	+ 17
Château-d'Oex	3'243	3'285	3'320	3'440	+ 120
Corseaux	2'146	2'145	2'131	2'172	- 41
Corsier-sur-Vevey	3'294	3'305	3'300	3'393	+ 93
Jongny	1'461	1'466	1'452	1'475	+ 23
Montreux	25'141	25'187	25'440	26'072	+ 632
Rossinière	507	549	543	552	+ 9
Rougemont	915	913	915	882	- 33
St-Légier-La Chiésaz	4'979	5'039	5'100	5'084	- 16
La Tour-de-Peilz	10'768	10'815	10'974	11'207	+ 233
Vevey	18'315	18'555	18'854	18'838	- 16
Veytaux	817	832	843	845	+ 2
<b>Total</b>	<b>80'218</b>	<b>80'831</b>	<b>81'739</b>	<b>82'905</b>	<b>+ 1'166</b>

### Mutations enregistrées durant l'année (9'541)

	2007	2010	2013	2014
Arrivées ou retours:	2'093	2'118	2'385	2'482
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey):	240	294	230	242
Départs de la localité:	2'112	1'944	2'152	2'268
Décès:	151	152	153	140
Changements d'adresse en ville:	1'077	1'080	950	876
Mariages et partenariats:	135	152	100	118
Séparations:	83	68	76	51
Divorces et dissolutions de partenariat:	91	101	96	76
Passages à majorité civile:	165	195	192	207
Reconnaisances + changements de nom + désaveux:	200	215	246	196
Transfert de séjour en établi, veuvages, naturalisations, réintégrations, reprises de vie commune, adoptions, tutelles/curatelles et mutations diverses:	445	1'300	465	502
Permis pour étrangers reçus du canton:	3'168	2'124	2'923	2'383

### Etat de la population étrangère à Vevey

### Evolution 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
Permis B et B CE/AELE	2'916	3'008	2'879	2'861	2'937
Permis C et C CE/AELE	4'697	4'565	4'739	5'001	5'090
<b>Sous-total étrangers résidents</b>	<b>7'613</b>	<b>7'573</b>	<b>7'618</b>	<b>7'862</b>	<b>8'027</b>
Permis L et L CE/AELE (Courte durée)	204	206	231	250	249
Refus (Délai de départ)	1	10	11	15	8
Fonctionnaires internationaux	1	1	3	2	3
Permis F (Asile admis provisoirement)	158	144	136	144	156
Permis N (Requérant d'asile)	20	15	48	59	33
Attestation de départ (Asile)	2	1	1	0	0
Attestation d'admission provisoire	0	0	0	0	0
En cours, divers	111	79	125	122	186
<b>Total des étrangers établis</b>	<b>497</b>	<b>456</b>	<b>555</b>	<b>592</b>	<b>635</b>
<b>Total étrangers résidents et établis</b>	<b>8'110</b>	<b>8'029</b>	<b>8'173</b>	<b>8'454</b>	<b>8'662</b>
Etrangers (en résidence secondaire)	66	73	64	58	57
Etrangers (Sans Papiers Nationaux)	0	0	0	1	1
<b>Total étrangers en séjour</b>	<b>66</b>	<b>73</b>	<b>64</b>	<b>59</b>	<b>58</b>
<b>Total des étrangers habitant Vevey</b>	<b>8'176</b>	<b>8'102</b>	<b>8'237</b>	<b>8'513</b>	<b>8'720</b>
Frontaliers	292	312	363	405	461
<b>Total des étrangers</b>	<b>8'468</b>	<b>8'414</b>	<b>8'600</b>	<b>8'918</b>	<b>9'181</b>

# Administration générale, Secrétariat municipal

## Office de la population

Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

	2013	2014
<b>Citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans</b>	8'664	8'733
<b>Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans</b>	3'437	3'401
<b>Total des électeurs</b>	12'101	12'134

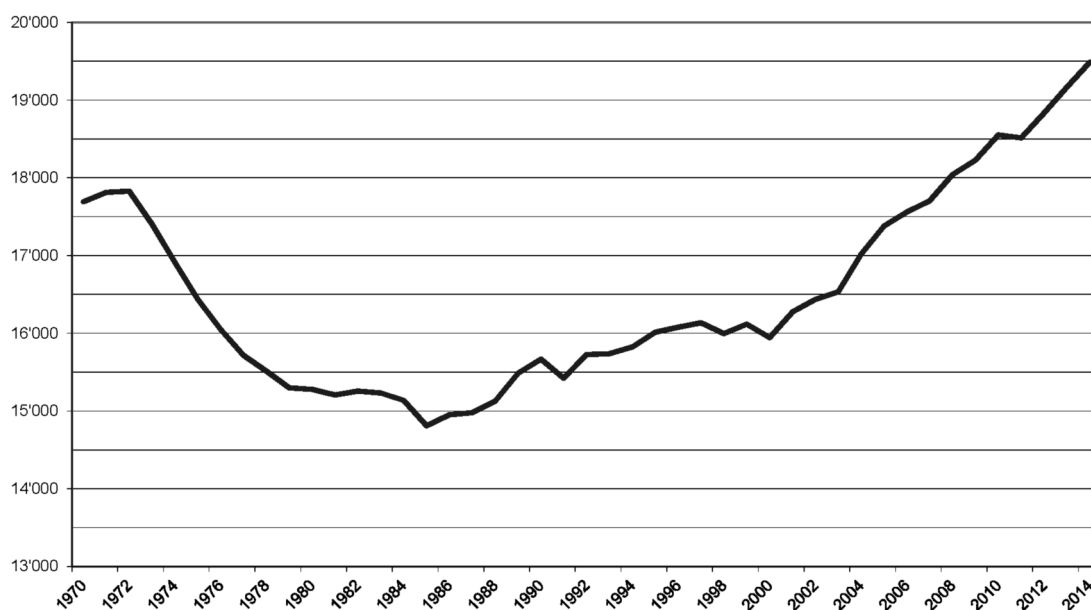
### Analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2014

Total de la population veveysanne : 19'485 habitants

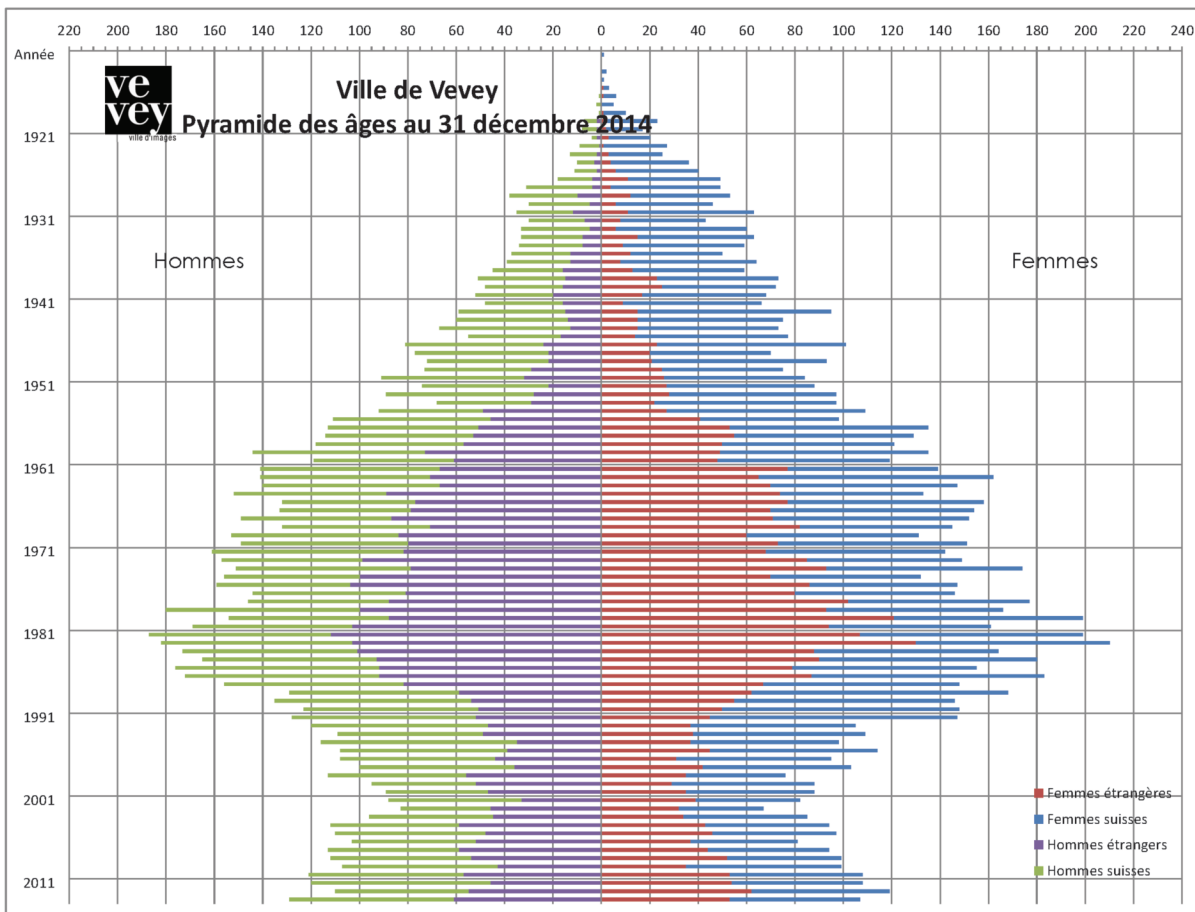
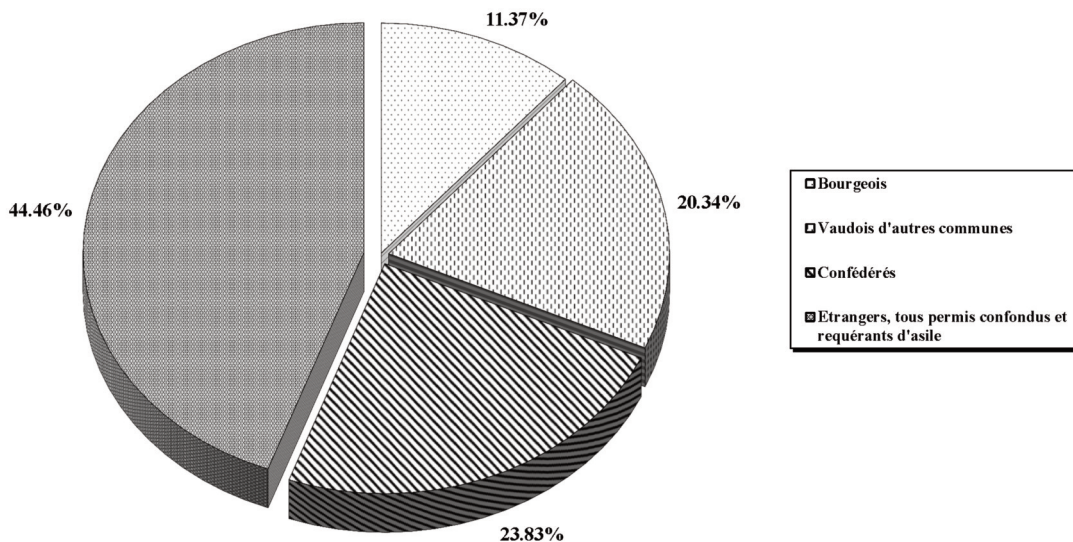
L'analyse de cette pyramide des âges permet de relever les faits suivants :

- La personne la plus âgée au 31 décembre 2014 est maintenant 1 femme suisse de 1912. Il y a également 2 femmes suisses de 1914 et 1 femme suisse de 1915.
- Les personnes nées en 1983 (31 ans) sont les plus nombreuses (103 hommes étrangers, 79 hommes suisses et 130 femmes étrangères, 80 femmes suisses). Ces habitants représentent le 2.01% de la population veveysanne.
- Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 2'876 (313 hommes étrangers, 826 hommes suisses et 335 femmes étrangères, 1'402 femmes suisses) et représentent le 14.76% de la population veveysanne.
- Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 3'821 (932 hommes étrangers, 1'085 hommes suisses et 801 femmes étrangères, 1'003 femmes suisses) et représentent le 19.61% de la population veveysanne.
- Les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 ans sont au nombre de 12'788 (3'248 hommes étrangers, 3'028 hommes suisses et 3'034 femmes étrangères, 3'478 femmes suisses) et représentent donc le 65.63% de la population veveysanne.

Evolution de la population veveysanne de 1970 à 2014



**Population veveysanne au 31.12.2014**



# Administration générale, Secrétariat municipal

## Office de la population

Portugal	2'056	24.27%	Pakistan	21	0.25%	Luxembourg	3	0.04%
Italie	1'168	13.79%	Philippines	19	0.22%	Moldova	3	0.04%
France	1'094	12.92%	Liban	18	0.21%	Norvège	3	0.04%
Espagne	477	5.63%	Autriche	17	0.20%	Panama	3	0.04%
Macédoine	393	4.64%	Finlande	17	0.20%	Arménie	2	0.02%
Kosovo	237	2.80%	Irlande	17	0.20%	Bahreïn	2	0.02%
Inde	187	2.21%	Slovaquie	17	0.20%	Bolivie	2	0.02%
Royaume-Uni	180	2.13%	Ethiopie	16	0.19%	Bénin	2	0.02%
Allemagne	154	1.82%	Indonésie	16	0.19%	Costa Rica	2	0.02%
Serbie	143	1.69%	Maurice	16	0.19%	Equateur	2	0.02%
Brésil	138	1.63%	Pérou	16	0.19%	Islande	2	0.02%
Turquie	137	1.62%	Iran	14	0.17%	Jamaïque	2	0.02%
Bosnie et Herz.	116	1.37%	Malaisie	14	0.17%	Liechtenstein	2	0.02%
Serbie et Mont.	107	1.26%	Mexique	13	0.15%	Ouzbékistan	2	0.02%
Congo (Kinshasa)	83	0.98%	Rép. Tchèque	13	0.15%	Soudan	2	0.02%
Belgique	74	0.87%	Togo	13	0.15%	Argentine	1	0.01%
Erythrée	67	0.79%	Côte d'Ivoire	12	0.14%	Barbade	1	0.01%
Pologne	64	0.76%	Cambodge	11	0.13%	Burundi	1	0.01%
Russie	60	0.71%	Monténégro	11	0.13%	Bélarus	1	0.01%
Croatie	56	0.66%	Népal	11	0.13%	Congo (Brazza.)	1	0.01%
Sri Lanka	54	0.64%	Afrique du Sud	10	0.12%	Ghana	1	0.01%
Roumanie	52	0.61%	Danemark	10	0.12%	Guatemala	1	0.01%
Maroc	50	0.59%	Egypte	10	0.12%	Israël	1	0.01%
Etats-Unis	48	0.57%	Guinée	10	0.12%	Kazakhstan	1	0.01%
Irak	47	0.55%	Suède	9	0.11%	Madagascar	1	0.01%
Somalie	46	0.54%	Apatrides	8	0.09%	Mauritanie	1	0.01%
Cameroun	43	0.51%	Nigéria	8	0.09%	Nicaragua	1	0.01%
Canada	42	0.50%	Rép. Dominicaine	7	0.08%	Niger	1	0.01%
Syrie	41	0.48%	Burkina Faso	7	0.08%	Nouvelle-Zélande	1	0.01%
Thaïlande	41	0.48%	Slovénie	7	0.08%	Paraguay	1	0.01%
Chine	38	0.45%	Sénégal	7	0.08%	Tchad	1	0.01%
Pays-Bas	38	0.45%	Gambie	6	0.07%			
Tunisie	38	0.45%	Rwanda	6	0.07%			
Hongrie	37	0.44%	Uruguay	6	0.07%			
Angola	33	0.39%	Venezuela	6	0.07%			
Bulgarie	32	0.38%	Yémen	6	0.07%			
Chili	32	0.38%	Albanie	5	0.06%			
Vietnam	30	0.35%	Haïti	5	0.06%			
Algérie	29	0.34%	Kenya	5	0.06%			
Cap-Vert	26	0.31%	Libye	5	0.06%			
Ukraine	25	0.30%	Lituanie	5	0.06%			
Bangladesh	24	0.28%	Mongolie	5	0.06%			
Australie	23	0.27%	Singapour	5	0.06%			
Japon	23	0.27%	Corée (Sud)	3	0.04%			
Colombie	22	0.26%	Cuba	3	0.04%			
Grèce	22	0.26%	Jordanie	3	0.04%			
Afghanistan	21	0.25%	Lettonie	3	0.04%			
							8'470	

Il est intéressant de constater que le total des "ex-yougoslaves" représente 1'063 habitants (12,55%), soit après la France. La différence de 193 (8'663 - 8'470) par rapport aux autres statistiques s'explique par le fait que les nationalités dont les permis sont «en cours» ne sont pas comptabilisés dans cette statistique. D'autre part, il n'est pas possible d'établir une statistique avec la répartition par secteur d'activité, les professions et employeurs n'étant plus gérés pour les habitants Suisses et les permis C.



**Former les hommes, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu**

«Aristophane»

**La poursuite de la réorganisation des services**

**Mutations et remplacements du personnel**

Le nombre de mutations du personnel (somme des entrées et sorties) s'est élevé à 126 au 31 décembre 2014. (86 en 2013). Il se situait entre 45-65 de 1987 à 1991, entre 25-30 de 1992 à 1994, entre 37-45 de 1995 à 1999, puis entre 66-110 de 2000 à 2012. De plus, les changements de taux d'activité ont occasionné la modification de 45 contrats de travail (28 en 2013).

Cette année, sur 86 départs, 11 sont dus à des retraites et 38 au transfert du personnel du Centre social intercommunal à l'Association Riviera d'action sociale (ARAS Riviera).

59% des procédures d'engagement ont respecté le délai de vacance de trois mois. Pour 19%, le délai n'a été que partiellement ou pas appliqué afin d'assurer des prestations indispensables. Les 22% restants n'étaient pas concernés, les salaires dépendant d'un financement cantonal.

316 offres spontanées et 536 dossiers de candidature liés à des offres d'emploi ont été traités.

Le 13 novembre 2014, la Municipalité a invité les nouveaux collaborateurs pour une séance d'accueil et d'information.

**Fin d'activité**

- au 31 janvier M. Serge Marrel, après 36 ans d'activité, mécanicien
- au 28 février M<sup>me</sup> Bernadette Jobin, après 30 ans et 1 mois d'activité, première secrétaire
- au 30 juin M<sup>me</sup> Emilia Fichera, après 11 ans et 9 mois d'activité, concierge B
- au 31 juillet M<sup>me</sup> Maryline Binggeli, après 9 ans et 11 mois d'activité, éducatrice de la petite enfance III
- au 31 août M. Denis Borle, après 4 ans et 3 mois d'activité, huissier-gardien de musée  
M<sup>me</sup> Maria Carolina Ferreira, après 19 ans d'activité, aide de cuisine et de maison
- au 30 septembre M. Daniel Cornioley, après 21 ans et 9 mois d'activité, intendant  
M<sup>me</sup> Mariette Lisé, après 18 ans et 11 mois d'activité, concierge  
M. Michel Lisé, après 21 ans et 4 mois d'activité, concierge A
- au 31 décembre M. François Mai, après 7 ans et 4 mois d'activité, ouvrier de voirie  
M<sup>me</sup> Sonja Reymond, après 25 ans et 6 mois d'activité, concierge A

**Jubilaires**

La Municipalité a invité les 39 jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 40 ans de service à une sortie récréative. Celle-ci s'est déroulée le 26 septembre 2014 au Musée de l'habitat rural de Ballenberg à Hofstetten (Berne).

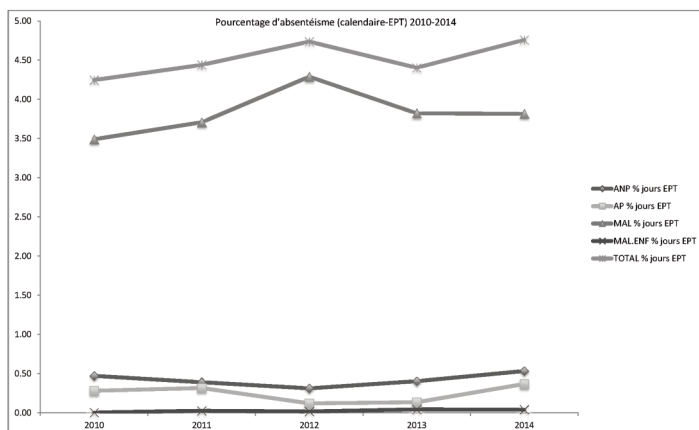


Les participants au Musée de l'habitat rural de Ballenberg

**Assurances – sécurité au travail**

Le service des ressources humaines a traité et suivi 22 (25 en 2013) cas d'accident professionnel, dont 14 (13 en 2013) avec arrêt de travail, ainsi que 67 (60 en 2013) cas d'accident non-professionnel, dont 44 (24 en 2013) avec arrêt de travail.

621 (857 en 2013) annonces d'absences pour cause de maladie et 57 (65 en 2013) absences pour maladie de l'enfant ont été enregistrées et suivies administrativement. Les absences calendaires en emploi plein temps ont été comparées et montrent une stabilité de l'absentéisme durant les cinq dernières années.



En 2014, M. François Revaz, chargé de sécurité intercommunal, a collaboré avec l'inspecteur intercommunal des chantiers afin de pouvoir assurer le remplacement de ce dernier durant ses vacances. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre d'une adaptation des activités du chargé de sécurité intercommunal entre les communes partenaires.

# Administration générale

## Service des ressources humaines

### Formation

En considérant qu'un collaborateur suivant un cours représente une unité, la formation continue peut être estimée comme suit :

	2014	2013	2012
de 1 à 5 jours	125	131	115
plus de 5 jours	20	14	12

### Stages professionnels

En plus des stagiaires issus des hautes écoles, l'administration communale a accueilli une vingtaine de stagiaires et 1 apprenti en collaboration avec les organismes et institutions suivants :

CGPI	centre vaudois de gestion des programmes d'insertion
EVAM	établissement vaudois d'accueil des migrants

IPT	fondation intégration pour tous
OAI	office d'assurance invalidité
OSEO	œuvre suisse d'entraide ouvrière
ZIVI	service civil

### Grabeau de fin d'année

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé plus de 350 collaborateurs, pensionnés et invités, a eu lieu le vendredi 12 décembre 2014 à la salle Del Castillo. L'organisation et le bon déroulement de cette manifestation ont été assurés par une équipe du personnel de différents services avec l'appui des apprentis.

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2013: néant.*

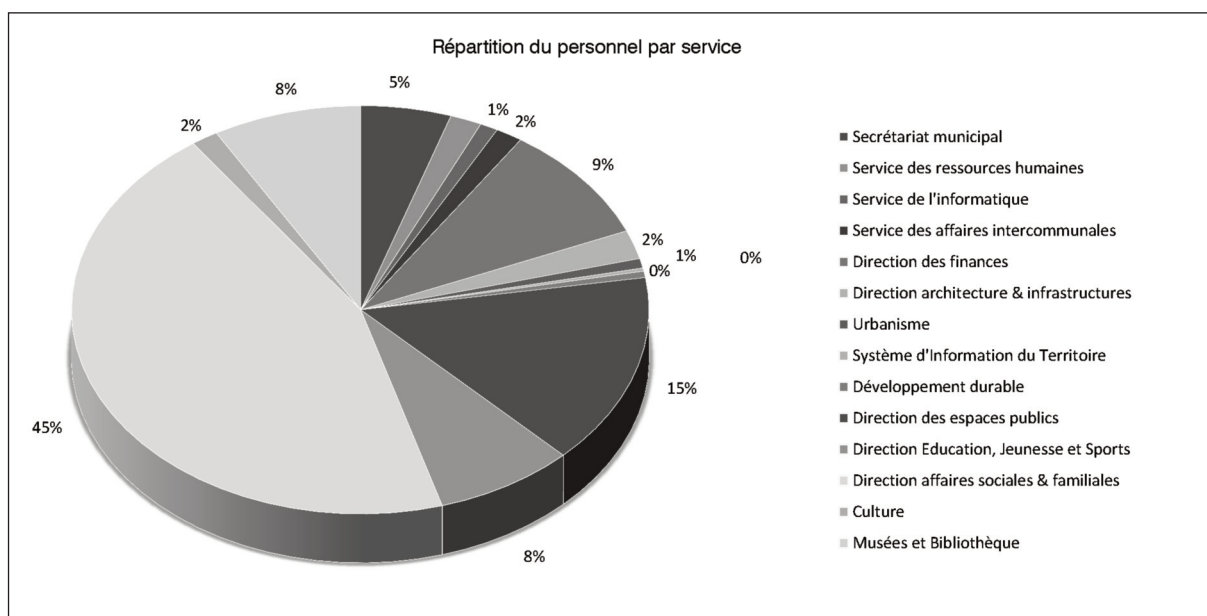
### Tableaux des effectifs

Les effectifs du personnel figurent dans les tableaux ci-après selon différents critères de classement.

#### 1/ Personnel «stable»

Les différents graphiques ci-après donnent une image globale de la composition du personnel communal. De plus, le tableau mentionne les différences entre le budget et la situation au 31 décembre 2014.

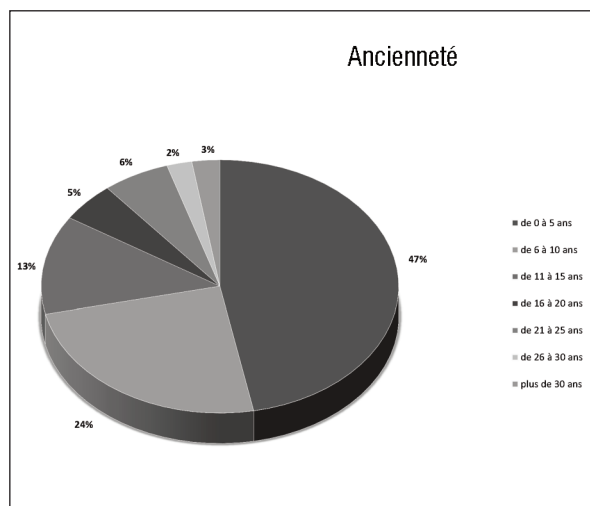
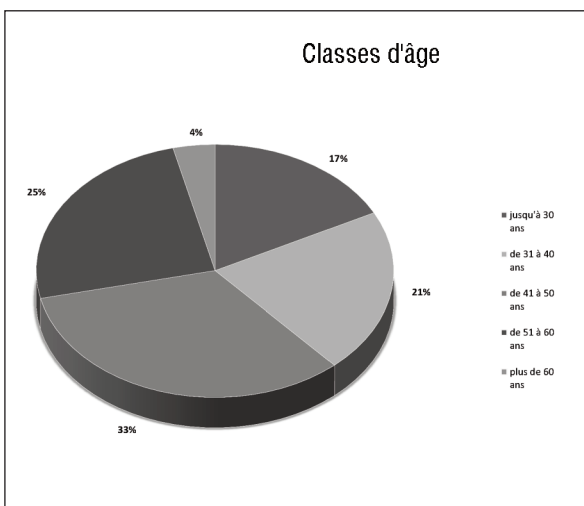
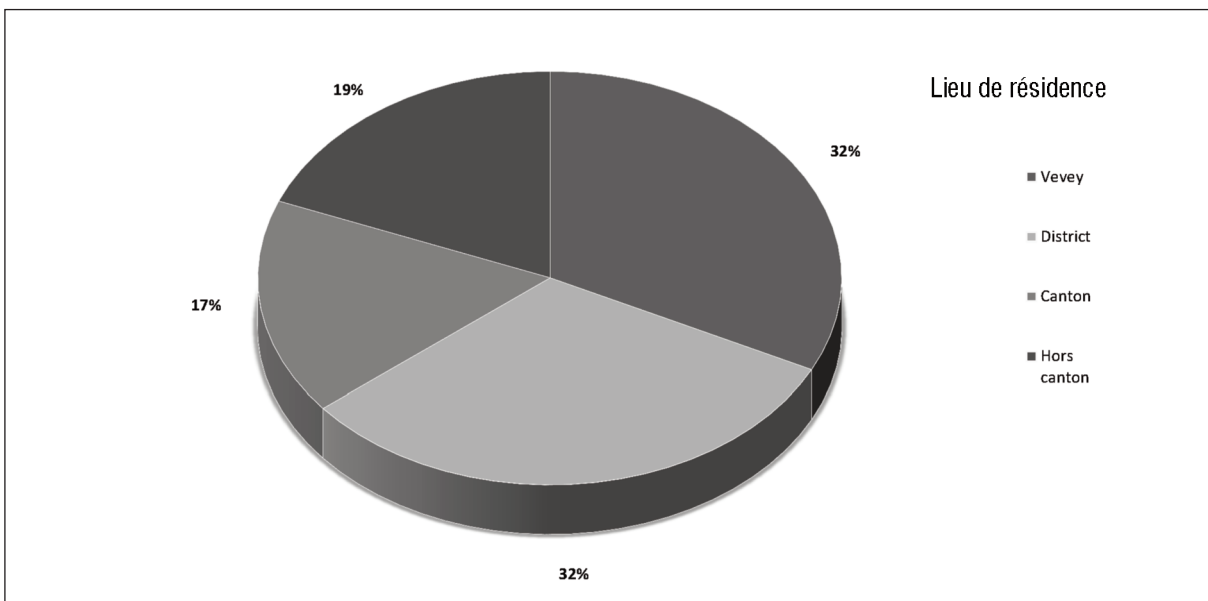
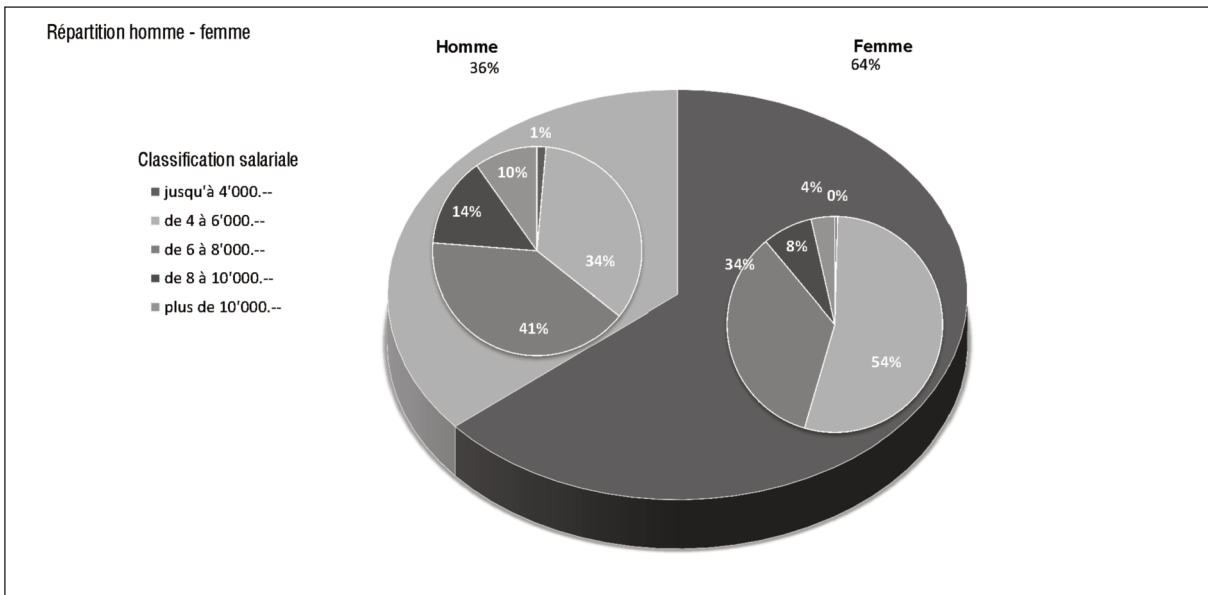
SERVICES	Au 31.12.13		Au 31.12.14		BUDGET 2014	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
SECRETARIAT MUNICIPAL – OFF. POPULATION	21.00	18.50	20.00	17.50	21.00	18.50
PERSONNEL – SECURITE AU TRAVAIL	7.00	6.90	7.00	6.90	7.00	6.90
INFORMATIQUE	4.00	3.50	4.00	3.50	4.00	3.50
AFFAIRES INTERCOMMUNALES	5.00	3.65	5.50	4.50	7.00	4.95
FINANCES - GÉRANCES	42.25	37.56	34.75	31.42	41.25	35.30
ARCHITECTURE ET INFRASTRUCTURES	11.50	11.40	8.50	8.70	11.50	11.40
OFFICE DE L'URBANISME	4.00	4.00	3.00	2.80	4.00	4.00
SYSTEME D'INFORMATION DU TERRITOIRE	1.00	0.90	1.00	0.90	1.00	0.90
DÉVELOPPEMENT DURABLE	2.50	2.00	2.50	2.00	2.50	2.00
ESPACES PUBLICS	58.00	55.82	60.00	57.87	66.00	63.62
EDUCATION – JEUNESSE -SPORTS	28.50	20.25	31.50	24.26	36.50	26.56
SÉCURITÉ	2.25	1.57	0.25	0.07	0.25	0.07
AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES	177.00	137.51	177.00	139.35	206.00	159.41
CULTURE ET CULTES	7.00	4.21	6.00	3.51	7.00	4.21
MUSEES ET BIBLIOTHEQUE	34.00	22.00	35.00	22.45	40.00	24.80
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>405.00</b>	<b>329.77</b>	<b>396.00</b>	<b>325.73</b>	<b>455.00</b>	<b>366.12</b>





# Administration générale

## Service des ressources humaines

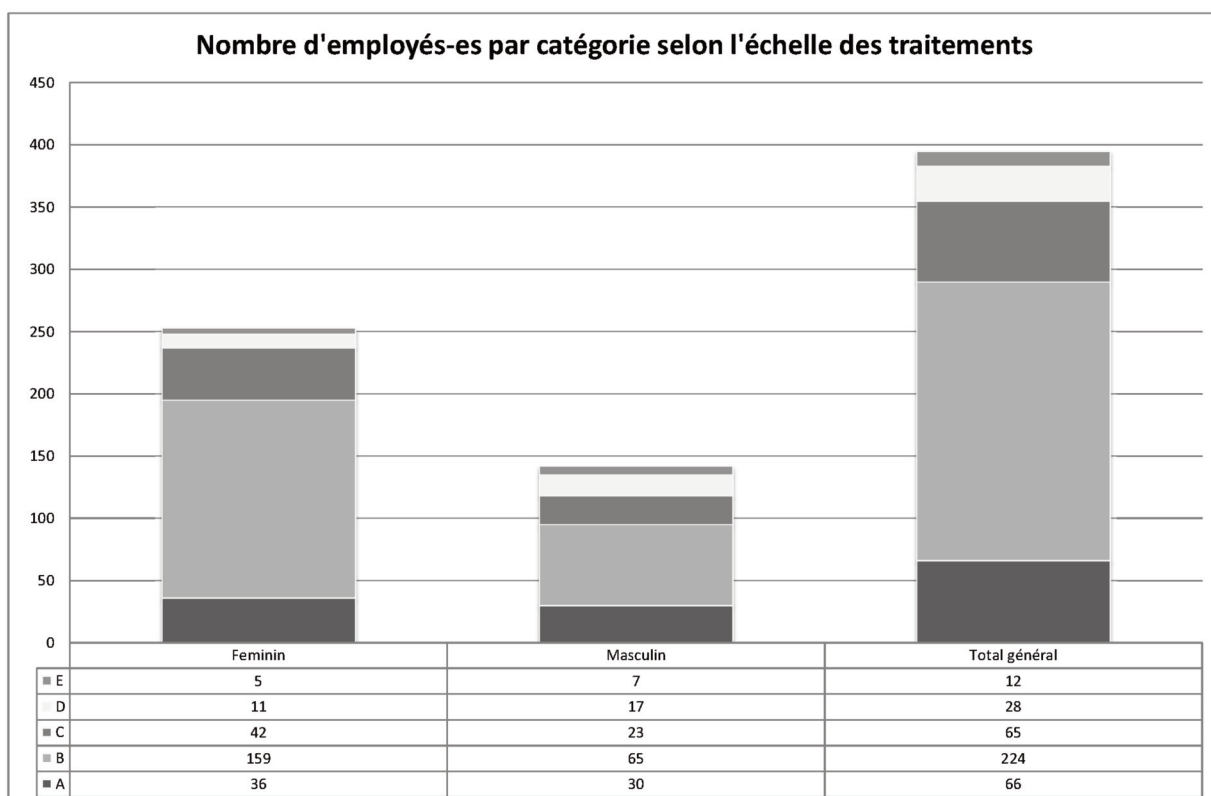
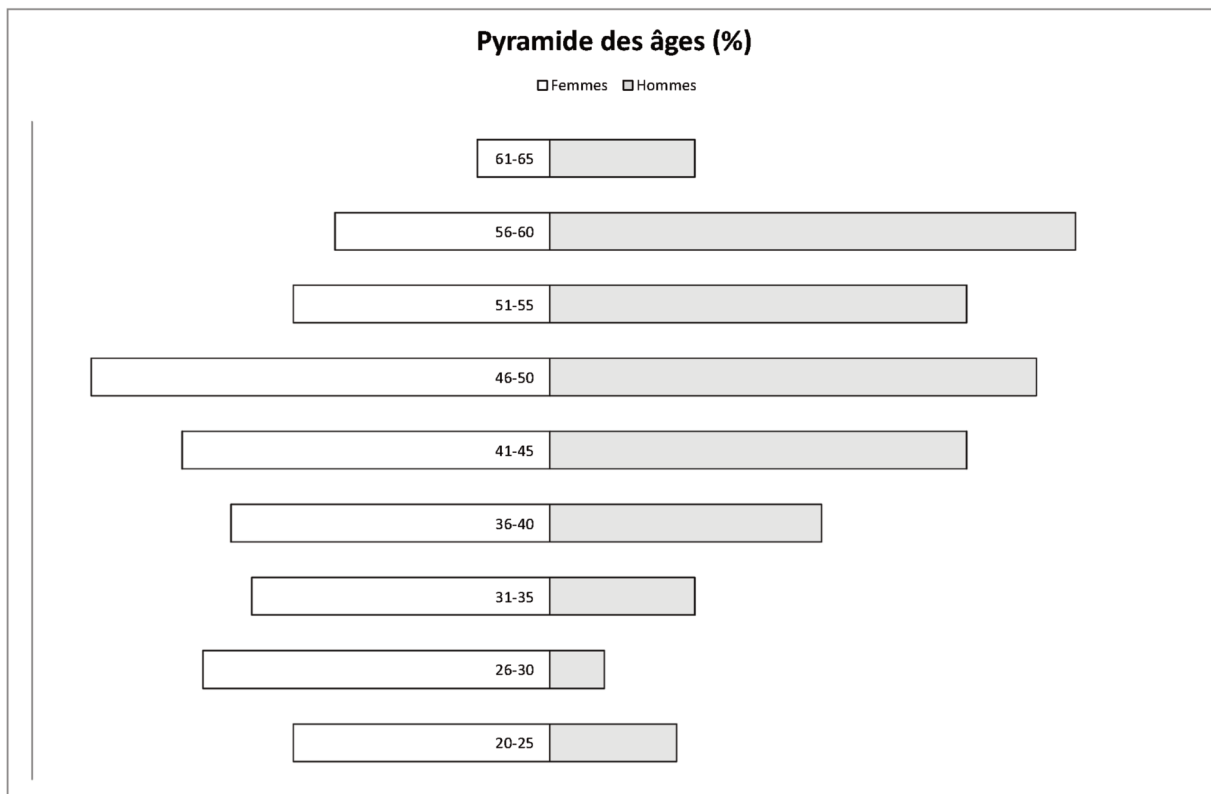


# Administration générale

## Service des ressources humaines

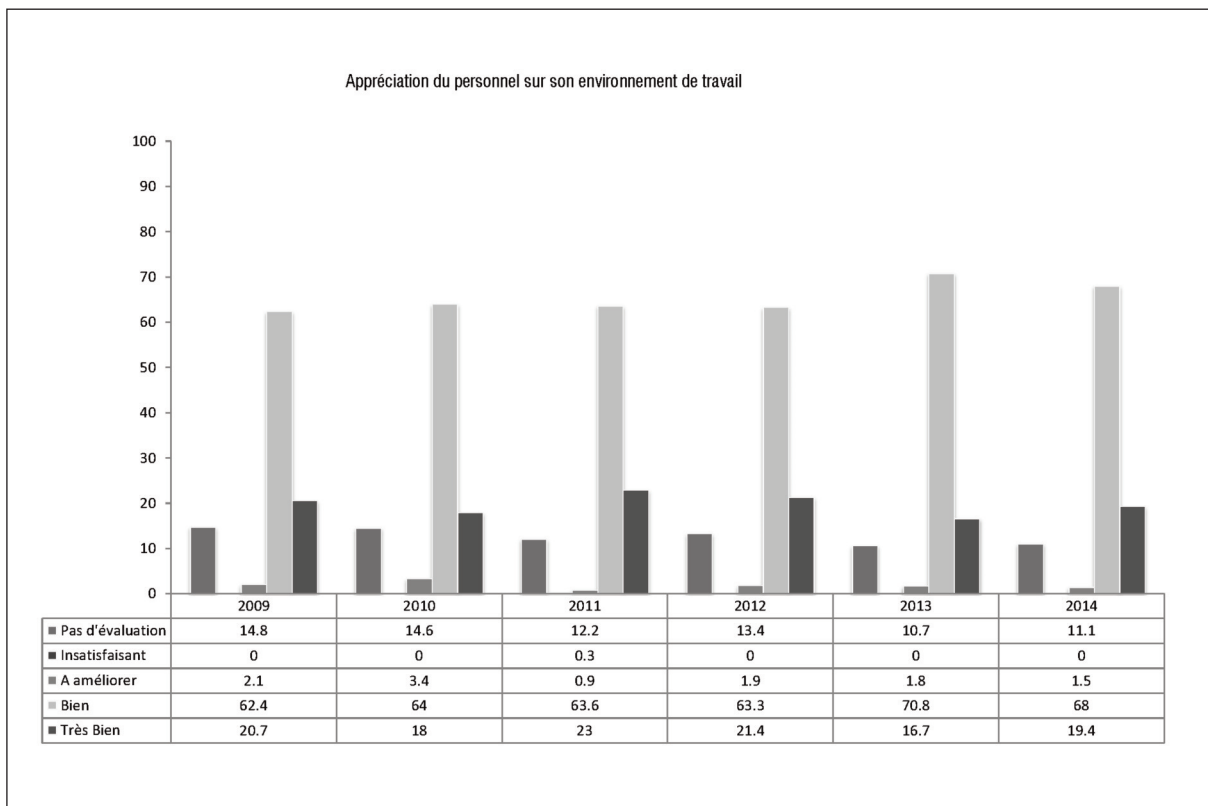
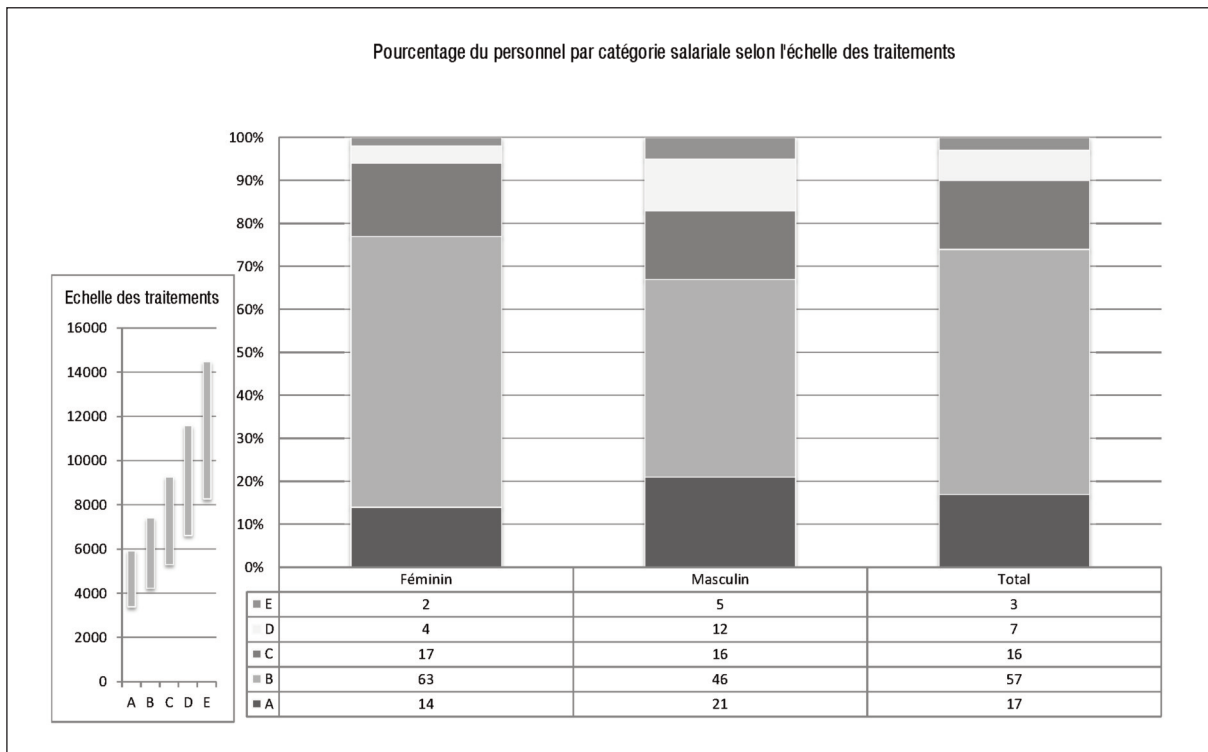
Trois nouveaux graphiques sont ajoutés au rapport de gestion. Il s'agit de la pyramide des âges, du nombre et du pourcentage des employés dans les cinq catégories de l'échelle des traitements. Mis en relation avec le graphique de répartition homme-femme, les différences de pourcentage dans la répartition salariale financière s'expliquent de la manière suivante. L'accueil de la petite enfance occupe

du personnel féminin essentiellement classifié en catégorie B, voire A, représentant 45% de l'effectif féminin communal et influence directement les ratios. A cela s'ajoute une pyramide des âges imageant une population féminine plus jeune que la masculine. La progression salariale dépendant de l'expérience, ce facteur agit lui aussi sur la proportion et la comparaison salariale entre les deux sexes.



# Administration générale

## Service des ressources humaines

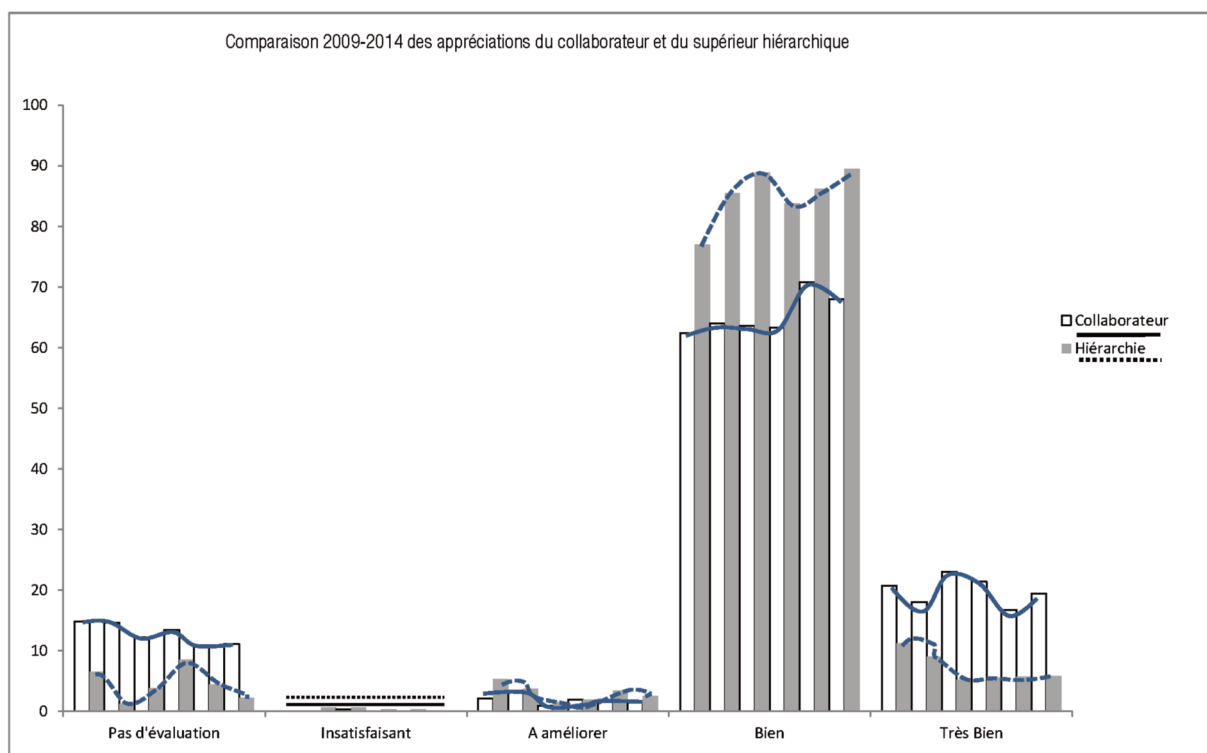
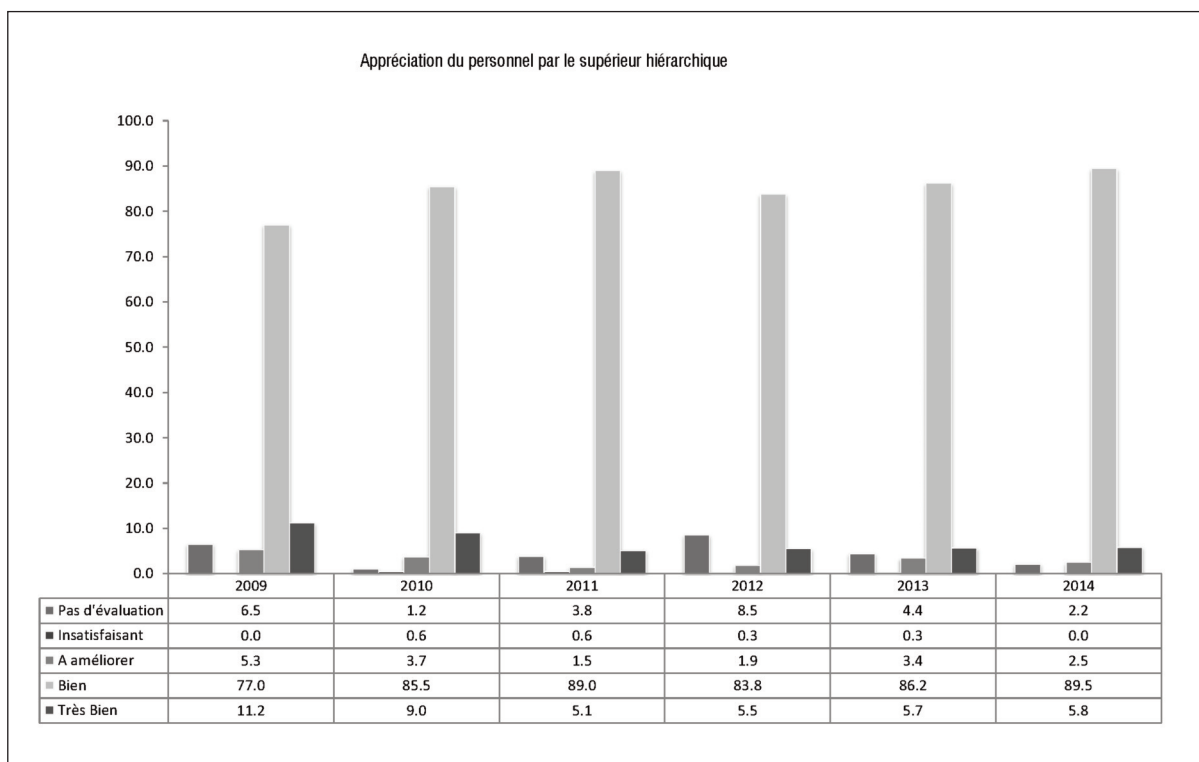


- Au travers du formulaire d'appréciation annuel, 19.4% des collaborateurs ont qualifié leur environnement de travail de très bien, 68% de bien, 1.5% à améliorer, 0% d'insatisfaisant et 11.1% n'ont pas qualifié globalement leur satisfaction (appréciation partielle, présence inférieure à 6 mois, absences de longue durée).

# Administration générale

## Service des ressources humaines

- 5.8% des collaborateurs ont obtenu une qualification très bien, 89.5% bien, 2.5% à améliorer, 0 % insatisfaisante. 2.2% n'ont pas été évalués (présence inférieure à 6 mois, absences de longue durée)



# Administration générale

## Service des ressources humaines

### 2/ Personnel auxiliaire mensualisé au 31.12.2014

Dans ce tableau figure le personnel engagé par la commune qui n'est que partiellement soumis au statut du personnel.

Ce groupe comprend principalement du personnel à temps partiel, ou en contrat de durée déterminée. Seul le nombre de personnes est indiqué ci-dessous.

Services	Nombre	Affaires sociales et familiales	35
Secrétariat municipal	1	Culture et cultes	3
Finances	7	Musées et bibliothèque	4
Développement durable	1		
Espaces publics	2	<b>Total</b>	<b>53</b>

### 3/ Apprenti(e)s au 31.12.2014

Ce tableau indique le nombre d'apprenti(e)s en cours de formation à la commune au 31.12.2014 avec comparaison au 31.12.2013.

Ils sont regroupés par profession et année d'apprentissage effectuée à ces dates.

Profession	Année d'apprentissage	Au 31.12.2013	Au 31.12.2014
agent-e d'exploitation	1 <sup>re</sup> année	1	0
agent-e d'exploitation	2 <sup>e</sup> année	1	1
agent-e d'exploitation	3 <sup>e</sup> année	0	0
agent-e en information documentaire	1 <sup>re</sup> année	1	0
agent-e en information documentaire	2 <sup>e</sup> année	0	1
assistant-e socio-éducative	1 <sup>re</sup> année	4	1
assistant-e socio-éducative	2 <sup>e</sup> année	2	3
assistant-e socio-éducative	3 <sup>e</sup> année	2	2
assistant-e socio-éducative	stagiaire maturité	0	2
employé-e de commerce	1 <sup>re</sup> année	2	2
employé-e de commerce	2 <sup>e</sup> année	1	2
employé-e de commerce	3 <sup>e</sup> année	2	1
cuisinier-ère	1 <sup>re</sup> année	2	0
cuisinier-ère	2 <sup>e</sup> année	2	2
cuisinier-ère	3 <sup>e</sup> année	0	2
horticulteur-trice	1 <sup>re</sup> année	2	3
horticulteur-trice	2 <sup>e</sup> année	2	1
horticulteur-trice	3 <sup>e</sup> année	2	2
mécanicien-ne sur automobiles légères	1 <sup>re</sup> année	0	1
<b>Total</b>		<b>28</b>	<b>26</b>

En tenant compte du personnel fixe, des auxiliaires mensualisés ou horaires, des stagiaires et des apprentis, 555 personnes ont perçu un salaire au mois de décembre 2014. 13 nationalités étaient représentées; la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, le Cameroun, la Colombie, l'Espagne, la France, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Roumanie, la Serbie et la Somalie, pour 4 permis B (3 apprentis et 1 collaboratrice scientifique) et 77 permis C. Durant l'année, 10 collaborateurs auxiliaires supplémentaires ont été soumis à l'impôt à la source (permis B).

### Statistiques

Nous pouvons compléter ces tableaux et graphiques par quelques éléments statistiques :

- Sur les 396 personnes en activité au 31.12.2014, il y a 253 femmes et 143 hommes
- Le salaire moyen des hommes est de Fr. 6'986.10, celui des femmes de Fr. 6'104.20
- Le salaire médian des hommes est de Fr. 6'507.—, celui des femmes de Fr. 5'863.—
- L'âge moyen du personnel est de 43.3 ans (40.9 pour les femmes et 47.5 pour les hommes)
- L'ancienneté moyenne est de 8.5 ans (7 pour les femmes et 11.1 pour les hommes)
- Le taux d'activité moyen est de 80% (80% pour les femmes et 90% pour les hommes)
- 69 personnes ont moins de 30 ans pour une ancienneté moyenne de 2.5 ans
- 113 personnes ont plus de 50 ans pour une ancienneté moyenne de 15 ans

# Administration générale

## Service des ressources humaines

---

Si nous comparons ces chiffres à ceux de 2010 à 2013, nous pouvons constater les principaux écarts suivants :

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
● Total des EPT	307.76	325.07	336.76	329.77	325.73
● Personnes en activité au 31.12	371	395	410	405	396
● dont : Femmes	223	240	250	256	253
Hommes	148	155	160	149	143
● Age moyen	43.5	43.5	43.4	42.8	43.3
● Ancienneté moyenne	8.9	9	8.9	8.1	8.5
● Moins de 30 ans	58	71	71	77	69
● Plus de 50 ans	117	125	132	117	113

---

*Laurent Ballif, Syndic*  
*Serge Volet, Chef de service*

# Des interventions sur des sites multiples

## Mise en route de l'informatique dans des bâtiments rénovés

### Personnel du service

L'effectif du service n'a pas varié en 2014 et reste fixé à 3.5 EPT.

### Activités 2014

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2014 d'un peu plus de 320 PC.

Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, le service informatique a mené plusieurs opérations spéciales en 2014, qui constituent la matière de ce rapport.

### Remplacement du serveur de proxy

Le serveur de Proxy de la ville, un serveur dédié Bluecoat, arrivait en fin de vie et a dû être remplacé, d'autant plus que la solution de filtrage des pages Web utilisée n'était plus supportée. Cette machine, maintenue en exploitation plus de 5 ans, a ainsi été remplacée au printemps 2014. Le service informatique a racheté une version récente du même système, soit un boîtier comportant un serveur physique et la partie logicielle du proxy Bluecoat. En effet, les versions logicielles de Bluecoat et des produits concurrents tournant sur un serveur virtuel étaient paradoxalement vendus bien plus cher.

### Equipements centraux et serveurs

L'environnement virtualisé mis en place en 2010 fonctionne toujours à satisfaction et permet de répondre avec souplesse aux besoins des services (création de nouveaux serveurs virtuels).

Il faut cependant relever que les serveurs comme les baies de stockage sont en fin de vie (5ème année d'exploitation en 2014). Les coûts de la maintenance des baies deviennent prohibitifs, de même que les extensions de celles-ci, comme l'achat de disques supplémentaires. Le service informatique de Vevey a différé le remplacement de ces équipements en 2014 pour ne pas interférer avec le projet de fusion informatique avec Montreux, mais des remplacements d'équipements et des extensions seront nécessaires en 2015.

### Réseau

#### Liaison de la salle Del Castillo

Une fibre optique privée a été tirée durant l'été 2014 entre le bâtiment des galeries du Rivage et la salle Del Castillo. Cette fibre optique, utilisant les tubes en attente installés dans la rue Louis Meyer lors des travaux de mise en séparatif, permet d'amener le Wi-Fi de la Ville dans la salle Del Castillo, ainsi que le réseau communal, pour répondre à des besoins spécifiques des services ou de la Municipalité.

#### Liaison du Théâtre de l'Oriental

Une fibre optique, louée à Romande Energie, a été installée par cette société entre le bâtiment de l'ex-EPA, où ar-

rive le réseau communal, et le théâtre de l'Oriental. Cette fibre optique permet d'amener au théâtre le Wi-Fi de la Ville et de fournir à cette entité l'accès à internet et la téléphonie (dont les coûts sont refacturés à l'Association garante).

### Mise en route de l'informatique dans le bâtiment de l'ex-EPA et déménagement du CSR

Le CSR de Vevey a déménagé au début du mois d'octobre 2014 dans ses nouveaux locaux au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment de l'ex-EPA.

Le service informatique a tout d'abord préparé cette opération en faisant tirer des fibres optiques de liaison entre les armoires de brassage des étages et la fibre optique communale arrivant déjà en sous-sol du bâtiment (et reliant celui-ci au réseau communal). Il a fallu également commander pour le CSR des commutateurs et des téléphones IP supplémentaires et configurer ces équipements.

Après le déménagement, la remise en route des PC, imprimantes et téléphones du CSR, branchés sur le réseau communal depuis le bâtiment de l'ex-EPA, s'est bien passée et en 3 jours tous les équipements (une cinquantaine de PC et autant de téléphones) étaient opérationnels.

A noter qu'une dernière opération pour le CSR a eu lieu à la fin de l'année 2014, la migration des messageries de



Branchement et remise en route des équipements informatiques du CSI avec les câbles à raccorder sous le plancher suspendu.

# Administration générale

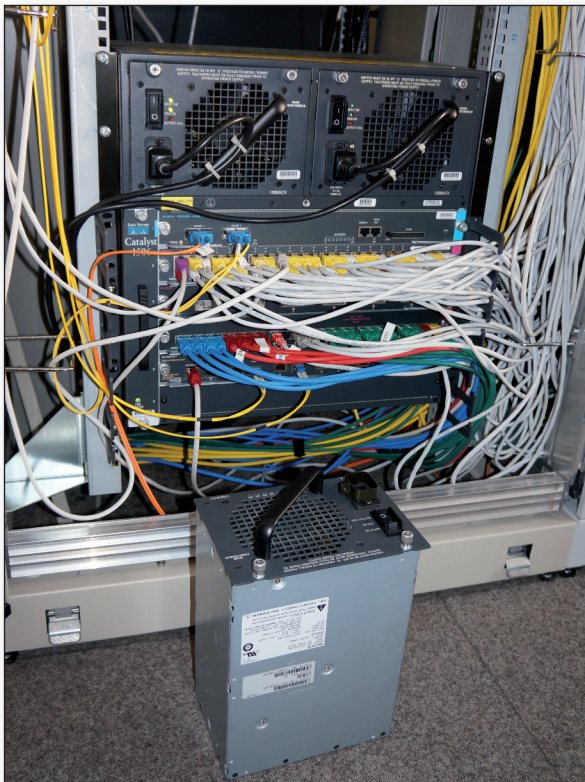
## Service informatique

tous les collaborateurs depuis le serveur Lotus de Vevey vers un serveur Lotus du Canton. Ainsi l'ARAS pourra disposer à terme d'adresses de messagerie @aras.vd.ch communes pour tous leurs collaborateurs et notamment ceux des CSR de Vevey et de Montreux.

### Disponibilité des systèmes / pannes

Peu de pannes conséquentes ont affecté les systèmes informatiques en 2014.

On peut quand même relever un problème avec l'alimentation d'un gros switch (commutateur) de type châssis qui a rendu l'âme et, faisant court-circuit, a fait tomber une des phases électriques sur l'onduleur. Quelques utilisateurs de l'Hôtel de Ville ont ainsi perdu l'accès au réseau une quinzaine de minutes, le temps que le service informatique localise la panne et débranche l'alimentation défectueuse. S'agissant d'un commutateur important, celle-ci était heureusement redondante, ce qui a permis de remettre en route l'équipement. L'alimentation en panne a ensuite été remplacée dans le cadre du contrat de maintenance sur les équipements Cisco.



Changement alimentation onduleur

La librairie de bandes utilisée pour les copies de sécurité a également rencontré des problèmes qui rendaient inutilisables une partie des sauvegardes sur bandes. Le service informatique a finalement dû faire remplacer les deux lecteurs de bandes de l'appareil, ce qui a résolu le problème. Dans les autres petits problèmes, on peut relever que chaque année ce sont en moyenne entre 2 et 4 disques qui tombent en panne sur chacune des deux baies de stockage. Heureusement du fait de la redondance des disques (systèmes RAID), ces pannes n'apparaissent pas aux utilisateurs et n'ont jamais d'impact sur la disponibilité de la baie de stockage et des systèmes. Ces disques dé-

faillants sont bien entendu remplacés gratuitement par EMC dans le cadre du contrat de maintenance que la Ville souscrit auprès de cette société.

Trois petits onduleurs, protégeant les équipements réseau de divers bâtiments, dont les batteries étaient mortes ont également dû être remplacés en 2014.

### Wi-Fi

#### Amélioration supplémentaire du Wi-Fi au camping de la Pichette

Le camping de la Pichette occupe une surface étendue. Ainsi, en plein été avec les feuilles des arbres et de nombreux camping-cars ou caravanes faisant obstruction à la propagation des ondes, la couverture de la partie sud n'était pas satisfaisante, ce dont se plaignaient les campeurs. Prenant en compte leurs doléances, le service informatique a donc rajouté une antenne supplémentaire pour desservir la zone mal couverte. Il faut cependant relever que, du fait de l'extension du camping et du nombre de personnes qui y résident en plein été, ni la couverture, ni la bande passante, partagée entre tous les utilisateurs, ne sont comparables à ce qu'un internaute peut avoir chez lui ou dans un hôtel.

#### Jardin Doret

Le service informatique a également amélioré en 2014 le Wi-Fi au jardin Doret. Les antennes ont été remplacées par des modèles actuels plus performants et le signal alimentant celles-ci est désormais amené par une fibre optique depuis le bâtiment de la garderie la Barcarolle, tout proche.

#### Théâtre de l'Oriental

Quatre antennes Wi-Fi ont été installées dans ce bâtiment, afin de fournir l'accès internet à l'équipe du théâtre, ainsi qu'aux artistes.

#### Salle Del Castillo

Comme étudié avec les architectes et les divers responsables, six antennes Wi-Fi fournissant l'accès gratuit à internet (réseau freespots) ont été installées dans le bâtiment. Le but est principalement de fournir des accès dans les parties techniques du bâtiment (loges des artistes, scène et salles de conférence), plus que dans la salle pour le public. On peut noter que cet accès internet a déjà été très utile, notamment pour le Festival Images.

#### Bâtiment de l'ex-EPA

Suite au déménagement du CSR dans ce bâtiment, le service informatique a installé 6 antennes Wi-Fi desservant les deux étages occupés par cette entité.

#### Remplacement de Windows XP / migration des PC vers Windows 7

Le système d'exploitation Windows XP étant en toute fin de vie en 2014, il convenait de le remplacer sur les PC de la Ville qui en étaient encore équipés. Le service informatique a donc effectué en 2014 le remplacement des PC trop peu performants pour tourner sous Windows 7 et a accéléré la migration des autres machines vers Windows 7. Les dernières machines sous Windows XP subsistant dans les bureaux seront remplacées courant 2015, mais il restera quelques machines anciennes sous Windows XP pour des usages moins intensifs (anciens PC installés à la



# Administration générale

## Service informatique

### PC

#### Postes de travail supplémentaires

Les achats de PC en 2014 sont dans leur grande majorité des renouvellements de postes. Les quelques ajouts de PC supplémentaires ont été les suivants :

- service des ressources humaines: 1 PC
- CSR: 6 PC
- Sports: 1 PC

#### Renouvellement du parc informatique

Le renouvellement des PC les plus anciens (principalement des HP dc 5750 et 5850 achetés entre 2007 et 2008) a continué en 2014 et une trentaine de postes ont été remplacés. Parallèlement, le service informatique a également remplacé 5 ordinateurs portables trop anciens par des appareils neufs.

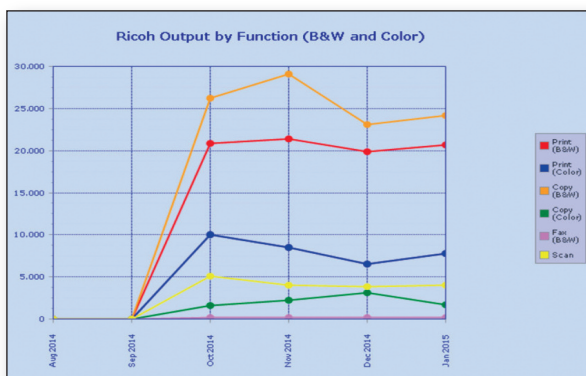
bibliothèque comme postes de consultation pour les lecteurs, machines pour les jeunes de Ginkgo, etc.).

### Migration de l'intranet communal

L'intranet communal sous le programme Sharepoint a été migré vers un nouveau serveur et une version plus récente de l'application. Le service informatique a également développé un petit module permettant d'effectuer des recherches directement dans l'annuaire téléphonique depuis l'intranet.

### Gestion des copieurs

Suite aux multiples soucis de facturation rencontrés avec Ricoh en 2013, les contrats avec cette entreprise ont été mis à jour et les versions actualisées ont été signées en mars 2014. Les échéances des contrats et les tarifs n'ont pas été modifiés, mais en revanche tous les copieurs sont passés sous un système de facturation basé sur le nombre des copies réellement réalisées (selon les compteurs). Les engagements en volume, où le service payait pour un volume déclaré qu'il soit utilisé totalement ou non, sont ainsi supprimés, ce qui représente une économie pour la Ville. Parallèlement, un boîtier permettant le relevé automatique des compteurs des copieurs a été installé au mois de septembre 2014. Cette solution décharge ainsi les services d'avoir à communiquer régulièrement les relevés des compteurs à Ricoh et permettra à cette société de facturer précisément les pages imprimées.



Exemple du tableau de bord de l'outil de relevé des compteurs Ricoh. On peut accéder aux détails des pages copiées et imprimées de chaque appareil, relevées chaque jour.

### Etude sur rapprochement/fusion des services informatiques de Vevey et Montreux

Après une première étude, réalisée en 2014, qui a démontré la faisabilité technique d'une fusion des infrastructures des services informatiques de Vevey et Montreux et l'intérêt de l'opération du fait d'économies d'échelle, les Municipalités de Vevey et de Montreux ont décidé d'aller plus loin. Elles ont ainsi confié à la société Centrics l'étude de tous les points importants à considérer dans le cadre d'un projet de rapprochement/fusion des services informatiques des deux villes (état des lieux actuels, ressources humaines, organisation de l'entité en cas de fusion, gouvernance, etc.). Cette société travaille avec les services informatiques de Vevey et Montreux sur cette étude qui aboutira à un préavis en 2015.

### Téléphones

#### Gestion des téléphones

Le service informatique assure la gestion des téléphones et du central téléphonique. Ces tâches comprennent le transfert des lignes et le suivi des collaborateurs lors de déménagements, l'installation des nouveaux appareils, les modifications des noms apparaissant sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires, les refacturations des communications privées et professionnelles dans les différents services, etc. Le service informatique s'occupe aussi de la gestion des téléphones mobiles et des abonnements de ceux-ci.

Le système de gestion permet de gérer les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires et de traiter en toute confidentialité les communications privées du personnel communal. L'installation comprend aujourd'hui environ 400 postes internes répartis sur une quarantaine de sites. La proportion de téléphones IP continue d'augmenter avec 194 appareils, auxquels on peut également rajouter 54 téléphones sans fil DECT/IP qui sont également reliés au central via le réseau informatique. Le reste de l'installation comprend 103 téléphones numériques, une trentaine de téléphones analogiques et une vingtaine de lignes de fax.

Le système a recensé cette année 100'873 communications professionnelles sortantes, représentant 3'911 heures de conversation. Ce chiffre est en nette diminution par rapport à 2013, notamment du fait du retrait de notre central des téléphones de Sécurité Riviera.

### Migration des téléphones de la Police à Vevey

Souhaitant disposer d'une téléphonie unifiée sur ses différents sites, l'Association Sécurité Riviera a remplacé, en mars 2014, dans le bâtiment de la rue du Simplon 38, les téléphones sur le central téléphonique de Vevey par des téléphones IP reliés, par la liaison fibre optique déjà en service, sur le central de Montreux. Ainsi, tous les téléphones du bâtiment de Police à Vevey sont désormais sur le central de Montreux. Le service informatique de Vevey a récupéré les numéros libérés, qui pourront être réattribués, ainsi que les anciens téléphones (conservés pour d'éventuels dépannages).

### Annuaire téléphonique

Pas mal de changements ayant eu lieu dans l'administration communale en 2013, une nouvelle version mise à jour de l'annuaire des téléphones a été réalisée en mars 2014

# Administration générale

## Service informatique

par le service informatique et distribuée dans les services. Cet annuaire a été réalisé, comme précédemment, sous la forme d'une petite brochure imprimée par le centre d'impression de la Ville. On peut également noter qu'il existe une version informatique de l'annuaire téléphonique à disposition des utilisateurs sur le réseau communal maintenu constamment à jour. Un petit développement permet aussi l'interrogation directe de ce fichier depuis l'intranet communal.

### Déménagement des téléphones du CSR

Grâce aux téléphones IP déployés les années précédentes, la remise en route, après le déménagement dans les locaux de l'ex-EPA, des téléphones du CSR, n'a pas posé de problème particulier. Rebranchés au réseau informatique par les collaborateurs du service informatique, les téléphones ont pu être rapidement remis en fonction.

### Logiciel SAMWIN au CSR

Avec l'aide du service informatique, le CSR a équipé sa réception de la solution de téléphonie SAMWIN, installée en complément de la téléphonie Nortel/Avaya de la Ville. Cette solution logicielle, qui fonctionne sur un serveur, permet de gérer les appels pour l'ensemble du CSR, de les mettre en attente et de les traiter.

### Casques

Quelques casques ont été installés notamment à la réception du CSR et un à la direction des espaces publics pour les collaborateurs répondant aux appels téléphoniques.

### Téléphones mobiles et smartphones

La gestion du parc des téléphones mobiles et des smartphones comporte les appareils à usage uniquement professionnel, achetés par la Ville et mis à disposition de collaborateurs par celle-ci, et les appareils privés, utilisés aussi pour des conversations professionnelles, mis sous contrat de la Ville pour bénéficier de conditions plus avantageuses (abonnements à Fr. 4.- par mois et gratuité des appels de et vers les autres téléphones de la Ville). Cette gestion demande toujours beaucoup de travail. Il y a en effet les tâches techniques, notamment les petits problèmes de synchronisation à régler (heureusement la solution utilisée - Lotus Traveler - pour synchroniser messageries et agendas fonctionne très bien dans l'ensemble) et les tâches administratives, comme les commandes pour remplacer des appareils en panne ou renouveler des téléphones en fin de vie, ainsi que la gestion des contrats d'abonnements (par exemple les reprises d'abonnements lors d'arrivées ou de départs de cadres de l'administration communale).

### Autres tâches

#### Procédures Votelec

M. Schneider, chef de service de l'informatique, assume la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'or-

ganisation des processus électoraux avec le greffe, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec le président du Conseil communal, le dépouillement avec le système de lecture optique des bulletins et l'envoi des résultats avec le logiciel Votelec.

Avec le départ à la retraite de l'intendant du Greffe à l'été 2014, le service informatique a repris la responsabilité de réaliser les adaptations du fichier Excel utilisé par le président du bureau électoral pour saisir et décompter les bulletins de votes présentant des problèmes (stylo rouge, double réponse à une question, etc.) traités par le bureau. Ce fichier est également utilisé pour consolider ces données avec les résultats fournis par le lecteur optique de bulletins avant la saisie sur le programme Votelec du Canton.

Le service informatique a fait réviser en 2014 la machine de lecture des bulletins. Celle-ci lit en effet depuis plusieurs années dans les 20'000 bulletins annuellement et avait besoin d'une petite révision, certaines pièces plastiques au niveau de la prise du papier s'usant et perdant leur élasticité.

Les dépouillements des votations de l'année 2014 se sont déroulés sans problème particulier.

### Evolutions prévues en 2015

Conformément aux études menées en 2013 et aux rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2014:

- Mise à niveau de certains équipements informatiques centraux : baie de stockage, serveurs et switches.
- Etude Centrics sur le rapprochement/fusion des services informatiques de Vevey et de Montreux et suite à lui donner.
- Etude pour le remplacement à terme des programmes de gestion communale Gefi/G2i : l'application Gefi/G2i (l'application centrale de la Ville avec la facturation, la comptabilité, le programme des salaires et le contrôle des habitants) ne sera plus supportée au-delà de l'année 2018. Son remplacement doit donc être étudié et planifié en concertation avec les autres communes de la Riviera.
- Etude pour la mise en place de la GED (en suspens, car ne pourra se faire qu'une fois la nouvelle gestion communale choisie).

*Laurent Ballif, Syndic  
Robert Schneider, Chef de service*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2013: néant.*

# Administration générale

## Service informatique

---

### Petit lexique des termes informatiques

**Adresse IP (ou TCP/IP)** : Adresse unique sur Internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau.

**Appliance** : serveur propriétaire dédié à faire fonctionner une application unique, avec laquelle il est vendu.

**Armoire de brassage** : Armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées.

**Bit** : 0 ou 1 en binaire. Élément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits.

**Commutateur ou switch** : Equipement de communication "intelligent" utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique.

**DECT** : Digital Enhanced Cordless Telephone : Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base.

**FO** : Fibre optique : fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre.

**Gigabits/s ou Gbits/s** : Débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde.

**Octet (=byte en anglais)** : 1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 mégaoctet, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets. 1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets)

**Onduleur** : L'onduleur permet de basculer sur une alimentation par batteries en cas de micro-coupure ou de coupure franche du réseau électrique, de pics de tension ou de sous-tension. Cet équipement protège donc les systèmes informatiques contre les petites coupures électriques ou permet d'arrêter proprement les serveurs dans le cas où la coupure se prolongerait.

**Pare-feu (ou Firewall en anglais)** : Un pare-feu (Firewall en anglais) est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau. Il filtre sur la base de règles définies en fonction des besoins de l'entreprise quel protocole peut entrer ou sortir du réseau et cela de quelle adresse vers quelle adresse.

**RAID** : (Redondant Arrays of Inexpensive Disks) technique permettant de répartir des données sur plusieurs disques durs afin d'éviter la perte de celles-ci en cas de défaillance d'un des disques.

**RJ45** : Prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé.

**Serveur de proxy** : Un serveur proxy est une machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local et internet. Il relaie les demandes des PC et va chercher de manière centralisée les informations consultées sur internet, ce qui permet d'augmenter la sécurité (filtrage antivirus des pages et blocage des sites non autorisé) et d'améliorer la vitesse d'affichage des pages (les pages déjà consultées étant gardées en cache et pouvant être affichées sans devoir aller chercher à nouveau l'information sur internet).

**Smartphone** : Un smartphone est un téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données.

**SMTP** : Simple Mail Transfer Protocol : SMTP est un protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie.

**TCP/IP** : Protocole réseau (=comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur Internet, qui s'est généralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers.

**Téléphone IP** : Téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique.

**Virtualisation** : Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multicoeurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple 2 serveurs Windows 2003, 1 serveur Windows 2008 et 1 serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare.

**VoIP (Voice over IP)** : Le "nouveau" concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (=Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié.

**Wi-Fi** : Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi.





# **Service des Affaires intercommunales**

Le rapport de gestion du Service des Affaires intercommunales du district Riviera n'est pas englobé dans le présent document. Il fait l'objet d'un tiré-à-part qui vous est remis en même temps que ce rapport de gestion 2014.

Toutes les informations relatives au SAI, à ses missions et à son organisation figurent sous [www.sai-riviera.ch](http://www.sai-riviera.ch)





# **Office de l'Urbanisme/SIT**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 4





# Un développement qui se poursuit

## Année charnière en vue d'une restructuration

L'année 2014 a été une année charnière qui a posé les bases d'une restructuration importante à venir pour l'Office de l'Urbanisme. L'annonce du départ programmé pour 2015 de M<sup>me</sup> Renée-Laure Hitz à la retraite a déclenché le processus d'engagement de son successeur, qui a été désigné par la Municipalité en novembre en la personne de M. Julien Cainne.

L'Office a également pâti durant cette année du départ du dessinateur, dont le poste n'a pu être repourvu qu'au début de 2015, et de l'adjoint affecté à la police des constructions. Malgré ces problèmes d'effectif, le service à la collectivité, comme cela a été relevé par plusieurs partenaires privés, a pu être maintenu à un haut niveau.

Dans ces conditions, il faut saluer le travail effectué par l'Office alors que les projets lourds s'accumulaient sur les bureaux et que les consultations publiques devaient demeurer accessibles malgré la pénurie de personnel.

Les dossiers les plus importants ont eu trait à des PPA:

l'un a été soumis au Conseil communal (Bergère-Savoie), un autre est en cours de finalisation (Cour aux marchandises) et deux ont été lancés par une entreprise (Nestlé à Plan-Dessus). Ceux-ci ont été présentés à la CAT, qui a eu ainsi une possibilité de contribuer directement à la réflexion sur l'évolution du quartier de Plan-Dessus.

Si l'on ajoute à cela le suivi de projets très complexes, comme le réaménagement des Bosquets ou l'imbrication de la nouvelle Migros dans le quartier des Moulins, sans oublier les démarches administratives et judiciaires imposées par des objets soumis à forte contestation (Collège de Copet, travaux du Port, parcelle du pêcheur, etc.), la masse de travail assumé par M<sup>me</sup> Hitz et ses collaborateurs est impressionnante.

La mise en œuvre du PMU est l'autre grand volet des activités de l'Office, et ce n'est pas le moindre en matière de sensibilité du public. La fin de l'aménagement de la rue Louis-Meyer et la première phase du réaménagement

<b>Police des constructions</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Dossiers</b>		
<b>Enquêtes publiques</b>		
- constructions	57	55
- plans d'extension	1	
- cadastrations / décadastrations	0	3
- modifications / servitudes	1	0
<b>Dispenses d'enquête</b>		
- constructions	26	10
<b>Permis de construire</b>	<b>82</b>	<b>57</b>
Estimation totale des travaux selon CFC2	173 mios	142 mios
Nb. de logements neufs projetés (immeubles neufs)	96	63
Nb. de logements neufs projetés (immeubles transformés)	20	15
Nb. de logements transformés projetés	172	73
<b>Permis d'habiter</b>	<b>62</b>	<b>46</b>
Nb de nouveaux logements (immeubles neufs)	301	80
Nb de nouveaux logements (immeubles transformés)	2	5
Nb de logements transformés	193	18
<b>Taxes perçues (recettes pour la commune)</b>		
Permis de construire	CHF 127'842.30	CHF 70'747.60
Anticipations et à bien-plaire	CHF 37'001.85	CHF 36'446.55
Contributions compensatoires (pl. de parc)	CHF --	CHF --
Montant du fonds pour la création de places de stationnement	CHF 2'329'227.40	CHF 2'329'227.40
Emoluments enseignants	CHF 19'047.90	CHF 29'985.60
<b>Statistiques</b>		
Enquêtes et statistiques sur l'activité du bâtiment	1 annuelle	
1 trimestrielle	1 annuelle	
1 trimestrielle		
<b>Places de stationnement</b>		
Réalisées sur parcelles privées durant l'année	607	43
Total des places réalisées sur domaine privé	11'129	11'172

ment de la Place du Marché ont concrétisé les démarches entreprises il y a deux ans avec le changement de sens de la boucle du centre ville. En 2015, les travaux entamés pour la réduction des vitesses sur et autour de la place ainsi qu'en Vieille Ville devraient permettre d'avoir une vision totalement cohérente de ces transformations lourdes. Les constatations faites en matière de flux de circulation confirment que les objectifs de pacification du trafic ont été atteints, sans qu'une solution miracle ne soit malheureusement encore apparue pour la zone de la gare.

En entrant en fonction, M. Cainne disposera en tout état de cause d'une structure renforcée, un nouveau Service comportant des forces de travail regroupées. Les outils de planification à disposition sont modernes et pertinents, en particulier le PMU et le projet d'agglomération Rivelac et son suivi par la région et le canton. Le défi sera de poursuivre la mise en œuvre des lignes directrices posées il y a quatre ans et mettre sous toit dans les meilleures conditions possibles un Plan général d'affectation coiffant l'ensemble des planifications partielles déjà définies.

### Personnel

L'Office de l'urbanisme compte 4 EPT, à raison de :

1 chef d'office	1 EPT
1 adjoint et responsable du PMU	1 EPT
1 secrétaire	1 EPT
1 dessinateur	1 EPT

### Commissions

#### Commission d'aménagement du territoire (CAT)

La Commission d'aménagement du territoire s'est réunie à trois reprises.

Elle a été consultée et informée sur les projets suivants :

- Les Bosquets : évolution des projets
- RC 780, 744
- Avenue de Savoie
- Cours aux Marchandises
- Départ de Nestlé du quartier de plan dessus
- Romande Énergie SA – Parcelle 355
- Nouvelle Migros - Parcelle 210
- Rue des Marronniers/rue de Fribourg – Parcelle 287
- Halle Inox
- PPA Plan dessus
- Nouveau bâtiment SUVA - Rue du Jura
- Les Bosquets
- Derrière la Gare
- Rue des Communaux
- Villa Gerhard – Avenue de Blonay
- Quai Perdonnet – parcelle du pêcheur
- Hôtel Les 3 Couronnes
- Théâtre de l'Oriental
- Château des Ruerettes
- Les Toveyres
- Collège de Gilamont
- Avenue Reller
- Entre-deux-Villes
- Deux PPA à l'étude dans le quartier de Plan Dessus.

#### Commission de salubrité

La sous-commission « salubrité des constructions » a procédé à 46 visites en vue de la délivrance des permis d'ocuper ou d'habiter.

La sous-commission « plaintes » a été sollicitée à plusieurs reprises :

- Problèmes d'humidité
- Punaises de lit
- Manque d'entretien (propriétaire ou locataire).

### Aménagement du territoire

#### Etudes en cours

#### Plan de mobilité et d'urbanisme intégré

Les premiers projets prévus par le Plan de mobilité et d'urbanisme intégré ont été réalisés dès 2013, avec notamment les aménagements routiers de la 1re étape de la modification du schéma des circulations du PMU – étape 1.

Durant l'année 2014, les projets PMU ont poursuivi leurs développements, avec entre autres la réalisation de l'aménagement de surface de la rue Louis-Meyer Est, le réaménagement léger de la place du Marché et l'élaboration d'une stratégie pour la mise en œuvre du PMU.

Sur le plan organisationnel, l'importance des projets liés au PMU a nécessité la mise en place de nouvelles coordinations entre les acteurs concernés. Les sujets liés à la mobilité, les avant-projets et les projets réalisés durant l'année écoulée ont fait l'objet de concertations entre les différents services communaux, intercommunaux et cantonaux.

La problématique du PMU a également été intégrée dans le Projet urbain (PU) de la ville de Vevey. Par le fait qu'il synthétise les possibilités d'aménagements pour penser la ville de demain, le PMU s'intègre parfaitement dans la dynamique du PU. L'Office de l'urbanisme a ainsi été représenté lors des séances liées au Projet urbain organisées par la Direction des affaires sociales et familiales. Les problématiques du développement, de l'amélioration de la vie des quartiers et de la requalification des espaces extérieurs ont ainsi été abordées lors des échanges.

#### Stratégie pour la mise en œuvre du PMU

La stratégie pour la mise en œuvre du PMU est en cours d'élaboration. Elle a pour but de planifier, jusqu'à l'horizon 2025, les projets urbanistiques inventoriés par le PMU. Cette stratégie se base également sur le plan des investissements, les opportunités liées aux développements de la ville, les impératifs liés à l'entretien du patrimoine routier et les possibilités d'obtenir des subventions cantonales et fédérales.

#### Réaménagement léger de la place du Marché et mesures de circulation

Le réaménagement de la place du Marché fait partie des objectifs stratégiques recommandés par le PMU. L'application de la mesure B2-1 (Réaménagement léger de la place du Marché) a permis de répondre à un besoin immédiat.

Présenté par l'intermédiaire de la communication au Conseil communal C11/2014 « Réaménagement léger de la place du Marché et mesures de circulation » le 15 mai 2014, le projet validé par la Municipalité a permis de compenser la disparition des places de stationnement pour les véhicules de tourisme qui se situaient dans le secteur Louis Meyer et a induit une modération de la vitesse du trafic automobile.

En complément à la suppression des expressions rappelant une identification routière, le nouveau dessin de la place a requalifié sa partie sud et a donné la possibilité de dégager l'espace devant les bâtiments de Grande Place 5,

# Office de l'Urbanisme/SIT

## Office de l'Urbanisme

de la salle del Castillo et l'accès à la rue Louis-Meyer. Les mesures liées à la modification du régime des vitesses sur la place du Marché interviendront durant l'année 2015. La mesure dite de réaménagement lourd de la place (B2-2), dont le projet fera l'objet d'un concours, est programmée à l'horizon 2019.

### Aménagement de surface de la rue Louis-Meyer Est

La requalification des abords de la salle del Castillo s'est avérée indispensable pour accompagner la réouverture de ce bâtiment emblématique après les importants travaux engagés par la ville.

Les travaux de réaménagements du tronçon Est de la rue Louis-Meyer se sont terminés pour la réouverture de la salle en octobre 2014. L'aménagement réalisé à la rue Louis-Meyer requalifie le nouvel espace-rue dans l'esprit du PMU. Il a permis la création d'un espace public en relation avec la salle del Castillo tout en gardant une liaison naturelle avec le préau et le Jardin du rivage.

A noter que la démolition du restaurant du Rivage, non prévue au moment de l'élaboration du projet, a laissé la place à un nouvel espace qui demandera une requalification. Cette problématique fera l'objet d'une consultation avec tous les acteurs concernés par cette zone au début de l'année 2015.

### Secteur Madeleine Nord, rue Jean-Jacques Rousseau et rue du Torrent

Ce secteur est à l'étude (mesure B2-2 du PMU, réaménagement des rues du secteur central). Le projet prévoit de

modérer le trafic sur ces tronçons. Le projet avec ses mesures d'accompagnements fera l'objet d'un préavis et sera mis en œuvre durant l'année 2015.

### Secteur Rue du Centre et place de l'Ancien-Port

Le projet dans ce secteur est en cours de conception. Il prévoit plusieurs aménagements qui permettront une modération du trafic sur la rue du Centre et favorisera le déplacement des piétons sur la Place de l'ancien port. Il est prévu que le projet soit présenté et mis en œuvre en 2015.

### Secteur Sainte-Claire

Conformément au PMU (mesure E3-2), le secteur Ste-Claire - qui englobe les rues Collège, Collet, Pêcheurs, Valsainte et Chablais - a vu son régime des vitesses modifiées en zone 30km/h.

De plus et en marge de la fin des travaux liés au bâtiment de l'Ex-EPA, la réalisation de la nouvelle zone de stationnement sur la place Sainte-Claire et à la rue du Collège a été réalisée. La configuration a permis de proposer de nouvelles places de stationnements pour véhicules individuels et une zone de parage pour les deux-roues.

### Secteur Rue des Moulins - Passage St-Antoine

La fin des travaux de construction du nouveau Centre des deux-gares - situé sur la parcelle 210 - est prévue pour septembre 2016. La réalisation de l'aménagement du secteur sud de la rue des Moulins est prévue pour cette même période. Actuellement à l'étude, le projet sera va-



Septembre 2014 : les travaux de la rue Louis-Meyer Est sont en phase terminale

lité au printemps 2015. Le projet intégrera la fontaine Andritz Hydro qui se situera au croisement de la rue des Moulins et du Passage des ateliers.

**Projets développés dans le cadre du PMU**

**Construction du Nestlé Centre aux Bosquets**

Le projet a été soumis à l'enquête publique du 13 février au 14 mars 2013.

Le permis a été délivré et les travaux sont en cours.

**Construction d'un parking au nord de la gare**

La demande d'implantation préalable a été soumise à l'enquête publique du 22 novembre au 22 décembre 2013.

Elle a suscité une opposition et deux interventions.

Le permis d'implantation a été délivré le 6 mars 2014.

Le projet de construction d'un bâtiment administratif, d'un parking et d'un P&R souterrains de 224 places avec prolongation du passage sous-voies CFF a été soumis à l'enquête publique du 19 décembre 2014 au 30 janvier 2015.

**Transformation d'une ancienne halle industrielle en théâtre au sous-sol et en atelier de typographie au rez**

Le projet a été soumis à l'enquête publique du 18 décembre 2013 au 16 janvier 2014.

Trait d'union entre le projet immobilier «Les Jardins Cœur de Ville » et le futur centre Nestlé, l'ancienne ferblanterie des Bosquets pourrait accueillir un atelier de typographie et un théâtre. La moitié du financement est trouvée, une recherche de fonds a été lancée.

Le permis de construire a été délivré le 13 février 2014.

**Projet d'agglomération – Chantier URB7 « La Veyre – Fenil »**

L'un des volets de l'étude permet de répondre au souhait des Municipalités de Corsier-sur-Vevey et de Corseaux, à savoir que l'accessibilité à Vevey soit améliorée dans le cadre de la valorisation du secteur de la « Cour aux Marchandises ». Une étude complémentaire a été co-finan-

cée par le canton et la CIEHL afin de mieux comprendre les problèmes d'accessibilité de l'ouest du district, qui conditionnent le développement futur de La Veyre-Fenil, qui est considérée comme un pôle de développement cantonal prioritaire.

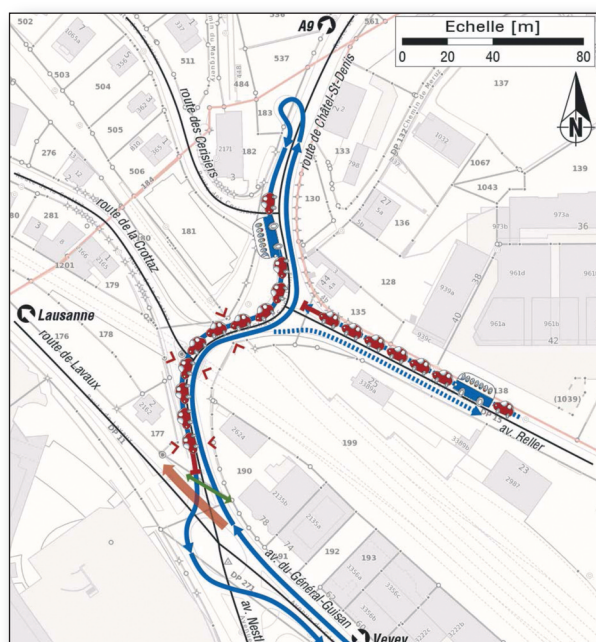
Le secteur du carrefour giratoire de Bergère et du funiculaire (tronçon sud de la route) est saturé durant les heures de pointe. Une longue file d'attente se forme quotidiennement au bas de la route de Châtel-Saint-Denis, en raison du mouvement prioritaire fort de sortie de ville (depuis les avenues du Général-Guisan et Nestlé) et des flux de piétons sur les différents passages pour piétons. De plus, en raison des contraintes géométriques liées aux piles des ponts des voies ferrées et des murs de soutènement, la route décrit de nombreuses courbes. Ainsi, la circulation des bus n'est pas aisée dans ce secteur et leurs courbes de balayage sont importantes.

La complexité extrême de toute la zone située au nord des voies de chemin de fer, avec une multitude de projets portés par un grand nombre d'acteurs, a nécessité de très nombreuses séances de coordination entre les services communaux et les CFF, Nestlé, MVR, Pierre Etoile et le canton. L'imbrication de tous ces projets, et surtout les calendriers souvent imposés par des instances extérieures, font qu'il est parfois extrêmement lourd de réussir à faire avancer l'ensemble de ces développements de concert.

**Plans partiels d'affectation, plans de quartier « Cour aux Marchandises »**

Le PPA soumis à l'enquête publique du 6 juillet au 6 août 2012 a suscité 11 oppositions dont l'une relève du droit privé.

Une séance a été organisée à l'attention des opposants. Il ressort de la séance que, pour l'ensemble des propriétaires, l'immeuble de tête compte deux niveaux de trop. Selon le PPA soumis à l'enquête publique, la hauteur maximale du bâtiment de tête est limitée à 35 m. Les Municipalités de Corsier-sur-Vevey et de Corseaux ont souhaité que l'accessibilité à Vevey soit améliorée dans le cadre de la valorisation du secteur.



- Les mouvements prioritaires empêchent certains flux de véhicules de circuler et de longues files d'attente se créent sur la route de Châtel-St-Denis et sur l'avenue Reller.
- En raison des contraintes géométriques liées aux piles des ponts des voies ferrées et des murs de soutènement, la route décrit de nombreuses courbes. Ainsi, la circulation des bus n'est pas aisée dans ce secteur et leurs courbes de balayage sont importantes.
- La traversée piétonne pénalise également les flux de véhicules en provenance de la route de Châtel-St-Denis.

# Office de l'Urbanisme/SIT

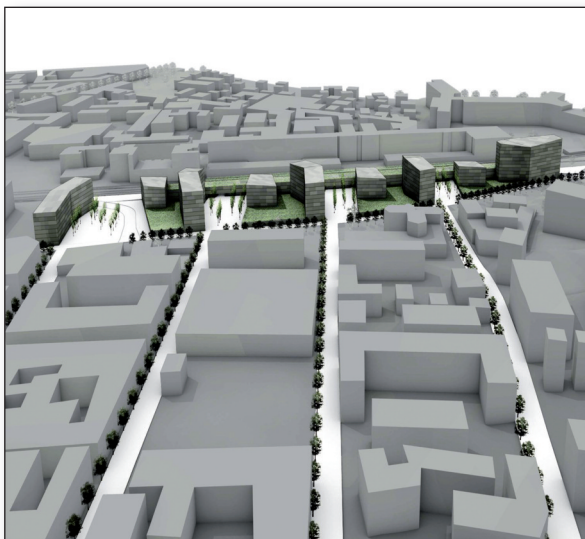
## Office de l'Urbanisme

Une étude d'accessibilité a été réalisée dans le cadre du projet d'agglomération, chantier URB7 – Secteur La Veyre – Fenil.

Un suivi très étroit est assuré par l'Office de l'Urbanisme avec les responsables Immobilier des CFF afin de régler les problèmes soulevés par les opposants.

Un préavis sera prochainement déposé au Conseil communal.

Ci-après une représentation du futur quartier.



### Plan de quartier « Avenue de Savoie » - parcelles 186 à 189

Le 2 mai 2013, la Municipalité a approuvé le Plan de quartier « Avenue de Savoie ».

Il a été soumis à l'enquête publique du 14 mai au 13 juin 2013.

Une seule opposition a été déposée, celle de l'ATE Vaud qui souhaite voir figurer la référence explicite à la norme VSS 640 281.

Le 2 octobre 2014, le préavis a été déposé au Conseil communal qui l'a adopté le 6 novembre 2014.

Transmis au Service du développement territorial, il devrait être prochainement approuvé par le Département du territoire et de l'environnement, sous réserve du droit des tiers.



### Tâches spéciales

#### Cadastre

Mise à jour du registre des à bien-plaire.

#### Harmonisation des registres cantonaux (recensement fédéral 2010)

*Rappel : selon la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), les communes doivent assurer la reprise des identifiants fédéraux des bâtiments (EGID) et des logements (EWID) dans le registre du Contrôle des habitants. La première étape, réalisée en 2008, consistait à mettre à jour le Registre cantonal des bâtiments (RCB).*

La mise à jour du Registre cantonal des bâtiments et logements se poursuit dans le cadre des permis d'habiter délivrés.

#### Archives – Mise à jour et mise à disposition de dossiers d'enquête, plans cadastraux et photos

Les mises à l'enquête sur le territoire veveysan sont répertoriées et classées depuis les années 1890. Ces documents, principalement les plans de construction, sont une aide précieuse aux architectes et mandataires pour planifier les travaux de transformation et de rénovation.

Une cinquantaine de demandes de consultation de plans sont déposées chaque année, débouchant pour la plupart sur des reproductions de documents de grand format. Courant 2013, nous avons fait l'acquisition dans le cadre du SIT d'un scanner nous permettant de numériser directement ces documents.

Nous mettons aussi à disposition différents plans cadastraux de la ville, des maquettes mais également des archives photographiques du début du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Ces documents sont régulièrement consultés par des architectes ou des propriétaires mais aussi par des étudiants dans le cadre de leurs travaux pratiques ou de leur mémoire.

#### Enseignes et procédés de réclame

Suite à la décision municipale du 23 novembre 2006, le transfert des tâches relatives à la loi sur les procédés de réclame de la Direction de la sécurité à la Direction de l'urbanisme et des constructions a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Il incombe donc actuellement à l'Office de l'urbanisme de traiter les demandes d'autorisation, que ce soit pour les commerces ou les manifestations d'intérêt public. Une quarantaine de demandes sont traitées par année.

#### Système d'information du territoire (SIT)

Afin de faciliter l'accès à l'information, le plan des zones ainsi que les limites des constructions ont été numérisés et mis à disposition sur le guichet cartographique « Cartoriviera.ch ».

Nous avons également mis en ligne tous les plans de quartier, les plans partiels d'affectation et les plans de ville historiques, du Moyen Age jusqu' à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

*Laurent Ballif, Syndic, Municipal de l'urbanisme  
Renée-Laure Hitz, architecte-urbaniste*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2013: Néant.*



## Le SIT, un service régional très apprécié

# Toujours plus de projets

Depuis sa création fin 2010, le SIT, qui est un service transversal à la commune mais également à la région, fonctionne avec 0.9 EPT.

### Gestion des données SIT

Le SIT a continué à investir des ressources en 2014 pour le développement du logiciel libre QGIS. Il s'agit d'un logiciel SIT professionnel, dans lequel la quasi-totalité des données du SIT de Vevey sont gérées. Un environnement mobile a également été mis en place pour permettre de saisir dans le terrain un inventaire des bancs et poubelles publics.

En plus de QGIS, le SIT a également assuré la maintenance évolutive du logiciel Topobase, dans lequel les données du réseau d'assainissement sont gérées.

### Création de plans

Le SIT est l'organe de référence lorsqu'il s'agit de générer des plans spécifiques pour les services de l'administration. Divers plans ont été produits en 2014 pour les services de la ville : plans de ville, déneigement, déchets, bancs publics, décorations de Noël, parkings, etc.

### Vente de scans et données LIDAR

Le SIT a mis à disposition du secteur privé les données tridimensionnelles LIDAR ainsi que le scanner grand format. Le montant total 2014 des ventes LIDAR et de la location du scanner s'élève à 5'905 Fr. Le scanner a également été utilisé à l'interne de la ville pour la numérisation de près de 3'000 plans d'infrastructures.

### Projets du SIT

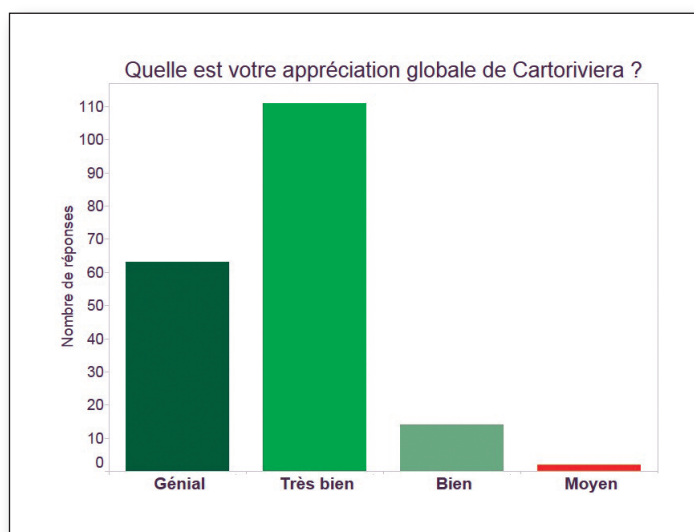
#### Le géoportail régional Cartoriviera

La gestion du géoportail régional Cartoriviera est la principale activité du SIT. Il couvre l'entier de l'ancien district de Vevey ainsi que les communes du Haut-Lac. Les volets administratif, financier et technique, assumés presque en totalité par le SIT, sont résumés ci-dessous.

#### Volet administratif

En 2014, les communes de Rennaz, Roche et Noville ont signé la convention et intégré le groupe de pilotage. Avec ces nouvelles communes, Cartoriviera couvre tout le périmètre vaudois du projet d'agglomération Rivelac. Le SIT participe également activement à la coordination du groupe de travail GeoMapFish réunissant plusieurs villes (Lausanne, Morges, Nyon, Yverdon, etc.) et cantons suisses (Neuchâtel, Jura, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Vaud, etc.). GeoMapFish est le nom du logiciel utilisé par Cartoriviera. Les nombreux partenaires externes ainsi que le caractère libre et ouvert de GeoMapFish permettent de réunir chaque année les fonds nécessaires aux nombreux développements du système. Chaque développement financé par un partenaire est automatiquement et gratuitement disponible

pour les autres. Aujourd'hui, Cartoriviera est une référence en matière de géoportail et à la pointe de la technologie. Une enquête de satisfaction, menée fin 2014 et dont le questionnaire a été rempli par près de 200 utilisateurs, a permis de montrer à quel point le système est utile et apprécié. Résultats de l'enquête : <http://www.cartoriviera.ch/website/nouveautes.html>



Cartoriviera – enquête de satisfaction

#### Volet financier

Chaque membre de Cartoriviera paie une maintenance annuelle. Le montant à disposition est ensuite utilisé pour payer le support, le serveur ainsi que les heures effectuées par le SIT. Chaque membre disposait en 2014 de 10 heures incluses dans la maintenance pour des développements spécifiques (hors intérêt général). Les heures dépassant ce forfait ont été facturées directement par le SIT à l'entité concernée.

#### Charges :

- Maintenance annuelle : Fr. 5'000.–

#### Revenus (développements effectués par le SIT + redistribution adhésion nouveaux membres) :

- Cartoriviera (intérêt général) : Fr. 42'449.20
- Spécifique ASR : Fr. 2'007.50
- Spécifique Montreux : Fr. 660.–
- Spécifique SIGE : Fr. 1'182.50
- Intégration Villeneuve : Fr. 1'231.10
- Total : Fr. 47'530.30

#### Volet technique

Mis en ligne en avril 2011, Cartoriviera subit chaque année d'importantes améliorations. En 2014, les fonctionnalités suivantes ont été ajoutées :

# Office de l'Urbanisme/SIT

## Système d'Information du Territoire

- module pour la gestion et la planification des chantiers (utilisé par les communes et les services industriels pour annoncer et gérer les chantiers) ;
- nouveau graphisme, plus sobre et moderne ;
- réintégration du module Google StreetView ;
- amélioration du permalien permettant de partager des cartes ;
- plusieurs améliorations de la version mobile (interrogation simplifiée, mesure de distance).

De nouvelles données ont été introduites :

- données des communes de Rennaz, Roche et No-ville ;
- nombre de places disponibles en temps réel des parkings Panorama, Manor et Simplon-Centre ;
- photos aériennes haute résolution 2014 (CITIMAGE – 10 cm) ;
- antennes de téléphonie mobile ;
- plans de ville historiques ;
- photographies aériennes historiques (dès 1930) ;
- sirènes mobiles de la protection civile (accès restreint) ;
- chantiers planifiés (accès en partie restreint) ;
- inventaire cantonal des captages ;
- surfaces d'assolement ;
- axes des routes cantonales.

### Déneigement - cartographie embarquée

Le SIT a développé une application cartographique permettant une assistance au déneigement. Le système, installé sur une tablette sous le pare-brise, géolocalise le véhicule sur une carte, affiche l'itinéraire à suivre et dessine le trajet effectué. Ce système permet notamment d'identifier rapidement des secteurs qui n'auraient pas été déneigés. Le système a également été conçu pour envoyer en temps réel la position des véhicules de déneigement à la centrale de la voirie. L'objectif est d'optimiser le temps de réaction en cas d'intervention ponctuelle urgente.

### Stationnement

Avec pour objectif principal d'indiquer à l'utilisateur en temps réel la disponibilité des parkings en ville, le SIT a travaillé sur plusieurs projets liés au stationnement :

### Pose de capteurs sur la Place du Marché

Le SIT a déposé en mai un préavis pour l'installation de capteurs sur la Place du Marché. L'objectif était de connaître précisément et en temps réel l'état d'occupation de chaque place et d'avoir une statistique d'utilisation détaillée. Le préavis n'a pas été accepté par le Conseil Communal.

### Renouvellement des horodateurs de la Place du Marché

Le SIT a géré le projet de renouvellement des horodateurs de la Place, réalisé en décembre. Plusieurs objectifs ont pu être atteints pour faciliter le paiement et répondre à la demande des commerçants :

- gestion de codes rabais, pouvant être offerts par les commerçants à leurs clients (demande des commerçants) ;
- possibilité de paiement avec cartes (crédit, débit et sans contact) ;

- installation des appareils en périphérie de la place et numérotation des places (plus nécessaire de déposer le ticket sous le pare-brise) ;
- accès en temps réel aux places payées (dans le but d'estimer le nombre de places libres) ;
- gain de temps pour les assistants de police lors des contrôles (visualisation des places payées sur une tablette).

### Places libres en temps réel

Le SIT a mis en place l'infrastructure informatique permettant de connaître en temps réel le nombre de places restantes dans les parkings Panorama, St-Antoine et Simplon-Centre.



### Places libres en temps réel

Ces informations sont diffusées sur les panneaux publicitaires de Frappecom à Bergère et Entre-Deux-Villes. Une solution d'analyse statistique des données d'occupation a également été développée.

### Gestion des stands (marché et St-Martin)

Le SIT a développé pour la police du commerce une base de données géographiques permettant de gérer les stands du Marché de Vevey ainsi que les stands de la Saint-Martin. Le système dispose d'une validation automatique de la présence des marchands par scan- nage d'un code-barres avec une tablette, ce qui permet un gain de temps significatif pour les assistants de police.

### Statistiques des interventions

Le SIT a mis en place une solution permettant une analyse statistique des données sur les interventions de Police-Riviera (env. 17'000 par an). Cet outil, disponible uniquement pour l'Etat-Major, répond à une motion déposée par le Conseil Communal de Montreux et offre une vision fine et détaillée de l'évolution des interventions.

### Transports scolaires de Blonay / St-Légier

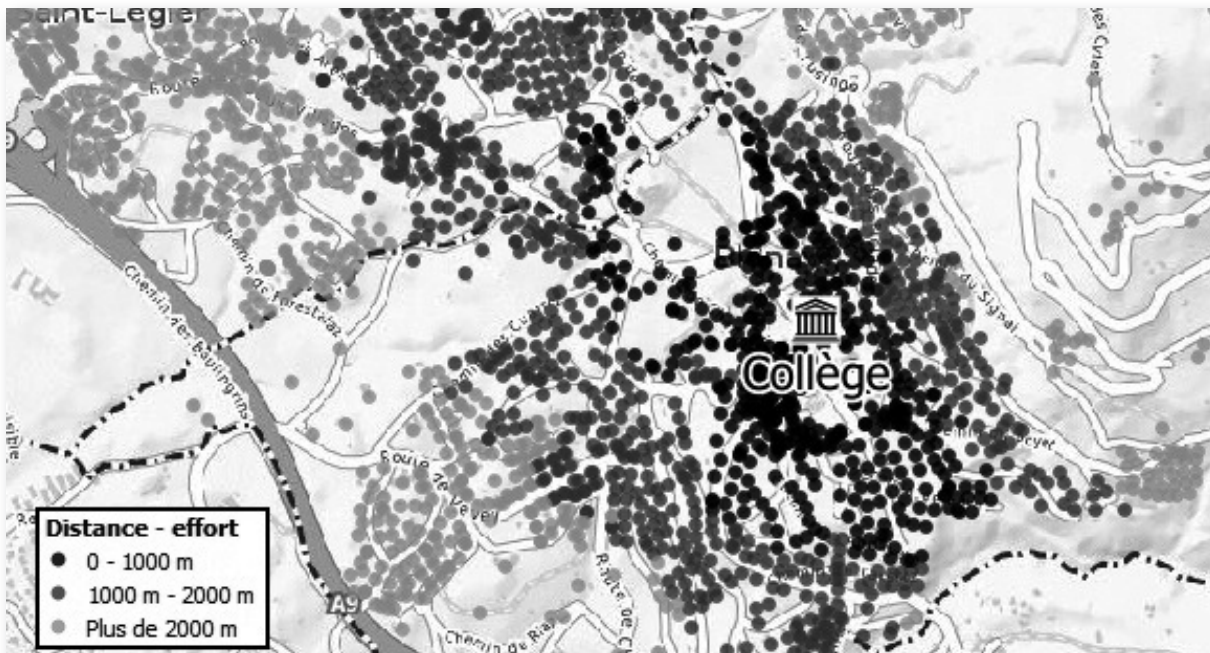
Le SIT a été mandaté par les communes de Blonay et Saint-Légier pour établir automatiquement une carte d'isochrones des temps de trajets à pied entre les habitations et les collèges. La carte générée, qui a été utilisée pour redéfinir la desserte des bus scolaires, tient compte de l'itinéraire exact ainsi que du dénivelé entre chaque adresse et les collèges.

Laurent Ballif, Syndic  
Daniel Gnerre, Responsable du SIT



# Office de l'Urbanisme/SIT

## Système d'Information du Territoire



Distance-effort entre habitations et collège de Blonay

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion - Exercice 2013: néant*

### Lexique

ASR :	Association Sécurité Riviera
EPT :	Equivalent Plein Temps
LIDAR :	Llgh Detection And Ranging (technique de mesure de l'altimétrie)
QGIS :	Quantum GIS (logiciel SIT professionnel)
Permalien :	Lien permettant d'enregistrer le contexte de la carte (couches activées, localisation)

SIGE :	Service Intercommunal de GEstion
SIT :	Système d'Information du Territoire
BTI :	Bureau Technique Intercommunal de Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny
DEP :	Direction des Espaces Publics
LIDAR :	Llgh Detection And Ranging (technique de mesure de l'altimétrie)
PC :	Protection Civile
QGIS :	Quantum GIS (logiciel SIT professionnel)
SIT :	Système d'Information du Territoire





# **Direction des Espaces publics**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 4



### Services au public, propreté, entretien et embellissement

# Une grande sollicitation du public

## Préambule

L'année 2014 a vu l'entrée en fonction au 1<sup>er</sup> février de notre nouveau chef de service, Monsieur Eric Davet. Monsieur Davet a su d'entrée apporter son professionnalisme et ses compétences à la direction d'un service, un savoir apprécié par les collaborateurs et collaboratrices; nous lui adressons nos plus vifs remerciements. L'année 2014 c'est la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier de la taxe au sac. Si les années précédentes la gestion des déchets basée sur un tri résultant d'un acte volontaire était satisfaisante d'un point de vue hygiène et incivilités, il est indiscutable qu'aujourd'hui, l'imposition d'une taxe a passablement modifié le comportement d'une partie des usagers. Des matières qui devraient trouver place dans un sac taxé sont régulièrement abandonnées dans l'espace public; pour une ville d'images, c'est navrant.

La direction des Espaces Publics a cherché tout au long de l'année des solutions pour remédier à la problématique, renforcement du nettoyage, location d'une balayeuse de haute capacité, correction des coûts etc., Indispensable, une déchetterie fixe apporterait un élément de réponse.

Un nouveau concept étudié depuis plusieurs mois, basé sur des expériences de nombreuses communes, accepté par la Municipalité devait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Sous pression politique, la Municipalité a retiré ce projet au début décembre.

L'année 2014 c'est malheureusement l'accident tragique, dû à la chute de l'arbre de la place de la Gare, le 20 juin.

L'année 2014 c'est aussi, la plage au bas de la place du Marché, les cultures de légumes sur les quais, le projet Candela dont le crédit cadre se termine, la poursuite du projet Ludo, l'entretien des espaces verts et publics, le nettoyage, l'entretien des véhicules, le renouvellement des arbres, la charge administrative, le soutien logistique aux nombreuses manifestations, etc.,

Ma reconnaissance va à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du service qui tout au long de l'année, ont contribué à assumer les missions confiées par l'autorité, en fonction des contraintes financières et matérielles.

*Marcel Martin, Municipal*

### Préavis, rapports-préavis, communications

C 18/2014 – En réponse à l'interpellation du 15 mai 2014 de MM. Alain Gonthier, Vladimir D'Angelo, Patrick Bertschy, Vincent Matthys, Bastien Schobinger, Clément Tolusso et Jérôme Christen, « Questions complémentaires à propos d'une situation insatisfaisante »

C 54/2014 – Réponse au postulat « Une gestion des déchets concertés » déposé lors du Conseil communal de Vevey le 2 octobre 2014

### La direction et ses collaborateurs

Au mois de février 2014, un nouveau chef de service a pris ses fonctions, suite au départ en fin d'année 2013 de son prédécesseur.

La première secrétaire qui était en charge de toutes les relations avec les Autorités et le secrétariat municipal est partie à la retraite en fin d'année 2013. Les deux secrétaires, à temps partiel, ont dû découvrir toutes ces fonctions effectuées depuis de nombreuses années. Elles ont permis à la Direction des espaces publics de fournir au mieux les demandes des Autorités. Ces secrétaires ont également en charge tous les travaux administratifs liés aux cimetières et aux inhumations.

Le chef de bureau a quitté à la fin du printemps 2014 dé-

finitivement ses fonctions. Son remplacement est prévu pour 2015.

Un renfort a été apporté par la venue d'une secrétaire à 100 %, plus spécialisée dans la comptabilité. Un assistant de bureau à 55 % a pris également ses fonctions afin de compléter la prise de téléphone concernant l'info-déchets.

Le secteur de la Voirie s'est retrouvé dans une situation difficile quant à la propreté du domaine public, et n'a pu que constater l'augmentation des déchets au sol, qui étaient de 30 tonnes au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 et qui représentaient 160 tonnes à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2014. Le secteur Voirie a dû rapidement se réorganiser pour gérer l'inquiétante augmentation des déchets jetés dans l'espace public. La taxe au sac n'est qu'une des causes qui a amené les membres du Conseil communal à comparer la Ville de Vevey à Naples.

Le premier challenge de la direction a été d'innover en matière de collecte et de ramassage des déchets au sol, tout en corrigeant une inflation de plus de 60 % entre le budget prévu et la projection des comptes à fin mars 2014. Ce challenge a été réussi et a permis de présenter des comptes approchant du budget.

Le chef de bureau ayant quitté ses fonctions, le chef de service a dû prendre également ses activités en charge. Le garage a vu la nomination d'un nouveau chef de secteur; celui-ci assurait déjà cette fonction ad intérim.

# Direction des Espaces publics

## La direction et ses collaborateurs Le bureau technique

Rubriques	Secteurs d'activité	Nbre de personnes	Nbre de postes	Apprenti(e)s Nbre	
400	direction, secrétariat	6 (5,42)	3.77	1	
410	voirie	23 (22,50)	22.00		1 pers. partagée 410/440
430	parcs et jardins	21 (20.3)	19.80	6	1 pers. partagées 430/431
431	cimetière	8 (6,4)	5.90		1 pers. partagées 431/430
435	garage	2 (1,66)	1.66	1	
440	gestion des déchets	6 (3,5)	3.50		1 pers. partagée 440/410
	<b>Total postes</b>		<b>56.63</b>		
	Maladie 4.49%	Accidents prof./non prof. 0.82%	Autres (militaire, p.c. etc.) 0.35%	Vacances prises 10.79%	<b>16.45% du temps de travail</b>

Le secteur Parc & Jardins n'a pas vécu de changement structurel majeur.

### Les ports

Cette année 2014, quatre nouveaux locataires se sont installés au port de Plaisance et trois locataires ont envoyé leur congé pour la fin de l'année, une nouvelle consultation a abouti, un locataire va déménager du Port Creux de Plan au Port de Plaisance et ces places sont attribuées au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Au 31 décembre 2014, après une remise à jour de la liste d'attente, 90 candidats sont inscrits. Les locataires en provenance de Vevey, bénéficiant d'un tarif préférentiel, génèrent un revenu qui a été revu à la baisse entre 2013 et 2014. La Municipalité a pris également la décision d'expulser un détenteur d'une place de port pour cause de non-respect du règlement. Le tarif entré en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mars 2012 a été appliqué pour la facturation des amarrages.

Les recettes pour les trois ports sont conformes au montant budgétisé, soit Fr. 205'000.—.

Il faut noter qu'après le recours interjeté (tarifs d'ancrage dans le Port de Plaisance) auprès de la Commission de recours en matière d'impôts de la Ville de Vevey, la décision de cette dernière du 21 juin 2013 a fait l'objet de 2 recours déposés à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, respectivement les 11 et 12 juillet 2013. A ce jour, la cause n'est pas jugée.

Aucune intervention d'importance à signaler, si ce n'est la réfection des quelques chaînes d'amarrage au port de Plaisance.

La sous-commission Lac ne s'est par réunie en 2014, étant donné qu'aucun travaux d'importances n'ont été effectués.

### Le bureau technique

#### Généralités

L'activité du bureau technique qui s'exerce en collaboration avec les autres secteurs d'activité de la direction et en soutien au chef de service est assumée par un dessinateur-technicien à 100 %. Elle consiste principalement à :

- l'élaboration de projets de génie civil et d'éclairage public;
- l'établissement de plans d'exécution et de soumissions pour les travaux courants;
- la collaboration et la coordination avec les organisa-

teurs d'événements pour définir les besoins en matériel et en prestations internes;

- l'établissement des permis de fouilles et d'occupation du domaine public, à leur suivi sur le terrain, aux décomptes et à la facturation. Sur 175 permis délivrés, 52 étaient gratuits et 123 facturés pour un montant de Fr. 85'000.—.

#### L'éclairage public

Avec le budget annuel de Fr. 100'000.— et le crédit d'investissement de Fr. 1'750'000.— sur 5 ans pour le renouvellement de l'éclairage public, avec le projet «CANDELA», nous avons poursuivi le remplacement de notre parc d'éclairage. En 2014 diverses interventions coordonnées avec les travaux des autres services communaux ont pu être engagées.

#### Les améliorations, réalisations techniques et interventions ponctuelles

Les dernières technologies en matière d'éclairage ainsi que les appareillages complémentaires de gestion économique de l'énergie – abaissement et/ou régulation de tension centralisé ou individualisé – ont été proposés lors de l'évaluation des projets et, cas échéant, introduits dans les installations d'éclairage public. Selon les situations, les objectifs d'éclairage recherchés et les exigences à satisfaire en termes de circulation, ces moyens permettent d'optimiser les puissances installées avec des diminutions de consommation pouvant parfois atteindre les 40 %. A terme le plan table sur une réduction globale moyenne de la consommation d'environ 25 %. Au-delà de ces questions purement techniques, un soin tout particulier a été apporté au choix du matériel, à son esthétique, à sa fonctionnalité, à son adéquation avec l'environnement urbain direct (pollution lumineuse notamment) ou encore à sa bonne intégration le long des cheminements piétonniers, dans les zones 30 et sur les tronçons de circulation à 50 km/h.

Une quinzaine d'interventions ponctuelles sur le parc d'éclairage ont été nécessaires pour remplacer des mâts ou des luminaires endommagés ou mis hors service par le temps.

Le renouvellement des armoires de distribution et de commande des installations fait également partie du projet «CANDELA». Deux unités ont dû être changées en cours d'année,

4 armoires de comptage ont également dû être mises en conformité car elles présentaient d'importants défauts.

### Les autres coûts de l'éclairage public

L'exploitation est détaillée comme suit :

- maintenance par Romande Energie (nettoyage, contrôle et changements périodiques et ponctuels des sources lumineuses) Fr. 307'000.—;
- énergie (puissance installée 288 KW), coût prévu au budget Fr. 298'000.—.

### Actes de vandalisme

Des actes de vandalisme sont toujours constatés. Néanmoins il faut relever une nette diminution des dégâts. Les accidents ont été plus rares cette année, la majorité des responsables ayant pu être identifiée et de ce fait quatre accidents ont demandé la participation de la Commune à hauteur de Fr. 7'000.—.



Vandalisme candélabre

### Eclairage des passages piétons

L'équipement des passages piétons, sur le réseau routier à 50 km/h, se poursuit avec des luminaires spécifiques de sécurité. Deux passages piétons ont été équipés cette année, le premier à l'avenue de Pra et le second au croisement du boulevard Plumhof et de la route de Saint-Léger. Coût total Dépenses Fr. 7'000.—.

### Eclairage attractif et illumination de fin d'année

L'éclairage dit « attractif » ne concerne aujourd'hui plus que quelques monuments, ouvrages, arbres et autres sites mis en valeur par de la lumière. Il n'occupe par conséquent qu'une place marginale dans l'illumination de la ville comme dans les charges d'entretien et d'énergie. Tout le matériel d'illumination de fin d'année est équipé d'ampoules LED.

La puissance installée a diminué de 35'000 Kwh en 2007 à environ 5'000 Kwh en 2014.

Coût de l'opération Fr. 65'000.— pour la pose et la dépose de l'ensemble du matériel. L'énergie revient à Fr. 1'500.—.

Des sapins illuminés par un système d'ampoules LED complètent l'illumination suspendue, à la place Ronjat, à l'entrée est du quai Perdonnet, à la place Robin et au carrefour de Subriez notamment.

Les candélabres de la place et de la rue de l'Hôtel de Ville ainsi que ceux de la rue du Léman sont également décorés et illuminés grâce au service des Parcs et Jardins.

Un employé de la Voirie a collaboré avec la Romande Energie à la mise en place de cette illumination.

### Situation financière

Le crédit d'ouvrage accordé par le Conseil communal le

3 septembre 2009, pour le projet "CANDELA", d'un montant de Fr. 1'750'000.— sur cinq ans (compte 9141.470.01), est utilisé au 31 décembre 2014 à hauteur de Fr. 93'500.— pour les mandats engagés et Fr. 1'655'500.— pour les factures payées.

Un préavis sera déposé en 2015 auprès du Conseil communal pour la deuxième étape du projet «CANDELA».

### Fontaine et statue du Guerrier

Le bassin a été nettoyé par hydro gommage. Lors de cette opération il a été constaté que les dégâts étaient beaucoup plus importants que prévus. Les fissures sur les parois du bassin étaient plus larges. De plus les joints étaient remplis avec du Sagex. La Marbrerie Lachat à Crissier a procédé à la réparation des dégâts et a posé des joints de dilatation adéquats afin que la pierre puisse travailler et ainsi éviter de nouvelles fissures. Une peinture étanche sera posée dès que les conditions atmosphérique le permettront (+ 5° C minimum de nuit comme de jour).

Les goulots ont été démontés et transportés à l'atelier Manella à Vevey pour rénovation. Ceux-ci présentaient des manquements, des défauts et des cassures. Les travaux de rénovation sont en cours et devraient être terminés prochainement.

Le 5 février 2014 la statue était démontée et transportée au dépôt de la Voirie. Une première séance de coordination a eu lieu le 4 mars 2014 avec tous les intervenants ainsi que M<sup>me</sup> Michelle Antipas, représentant les monuments historiques, afin d'effectuer un premier examen de la statue. Malgré plusieurs séances, aucune décision n'a été prise, plusieurs différentes analyses ayant été demandées par les instances cantonales. La complexité des travaux à effectuer et le mauvais état de la statue a finalement abouti au choix de faire fabriquer une copie à l'état naturel de celle-ci et non peinte, ceci en accord avec les monuments historiques. La Municipalité, après consultation avec le Musée historique, s'est ralliée aux vœux des instances cantonales. La décision de faire une copie aura une incidence sur les coûts et un préavis devra être déposé prochainement au Conseil communal afin d'obtenir un crédit complémentaire.

### Les permis de fouilles et d'occupation du domaine public

Tous travaux exécutés sur le domaine public par des entreprises ou des services industriels pour procéder au remplacement de canalisations ou de conduites font l'objet d'un permis délivré par la commune. Ce document permet un suivi de chantier et une facturation des taxes y afférentes. Il en est de même pour les occupations du domaine public comme pour les installations de chantier et les échafaudages.

En 2014, 175 permis de fouille et permis d'occupation ont été établis. Les taxes prélevées se sont montées à Fr. 85'000.— sans compter l'espace utilisé par le chantier du Château de l'Aile (facturé à la fin des travaux).

Le principe veut que la remise en état, après les travaux, soit effectuée par les titulaires et bien entendu à leurs frais, aux conditions fixées par la commune.

### Atelier mécanique - Garage Son organisation

Prestataire de service indispensable au sein de la direction comme de l'administration en général pour assurer

une disponibilité optimale du parc des véhicules et des machines, le Garage s'appuie sur son responsable (1.0 EPT) et un mécanicien (1.0 EPT). Un apprenti vient compléter l'équipe pour se former aux multiples tâches confiées à cette entité.

Les conditions liées à la restructuration définitive du Garage sont aujourd'hui remplies (entretien des véhicules et machines communaux exclusivement).

### L'atelier

Le responsable de l'atelier collabore étroitement à la mise en œuvre du processus d'achat de véhicules par les services de la Ville et veille à l'application des principes de la Directive sur les achats responsables.

Près de 700 réparations mécaniques et dépannages, 14 préparations de véhicules pour les contrôles périodiques et les diverses démarches d'immatriculation constituent l'activité du secteur.

La formation spécifique de l'apprenti, des chauffeurs et des machinistes vient compléter les engagements des professionnels.

Le parc se compose de 50 véhicules et 50 machines (non immatriculées) dont :

- 28 s'alimentent au diesel;
- 4 fonctionnent au gaz naturel;
- 10 utilisent de l'essence;
- 8 se branchent sur le réseau électrique.

L'ensemble des prestations du Garage est traité sur une application informatique facilitant la facturation sur les rubriques budgétaires correspondantes.

Le camion Mercedes de la Voirie usé par le temps, a été remplacé par un camion multifonctions, d'une dimension inférieure, de marque Reform équipé d'un moteur diesel avec filtre à particules, avec un système de multi-lift et différentes berces (Benne 5 m<sup>3</sup>, grue 5 tm, saleuse et lame à neige). Coût Fr. 283'292.80.



Camion Multifonctions Reform

### Les déchets urbains

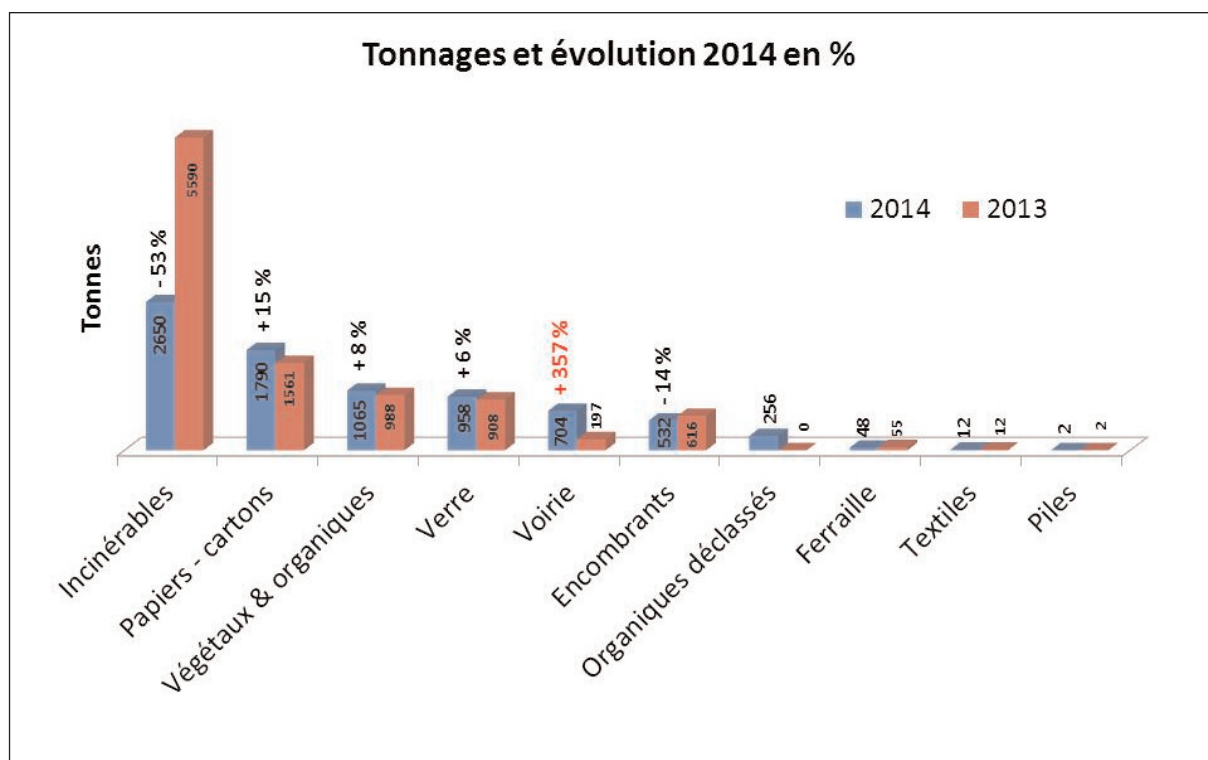
**La collecte des déchets des résidents veveysans représente 1'700 camions par année !**

#### Rappel des lois fédérales et cantonales

La Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement (LPE) prévoit que les coûts de l'élimination des déchets urbains soient mis, par l'intermédiaire d'émoluments ou de taxes, à charge de ceux qui sont à l'origine de ces déchets (art.32). Le montant des taxes est fixé en particulier en fonction du type et de la quantité de déchets.

La Loi cantonale sur la Gestion des Déchets (LGD) fixe que les communes adoptent un règlement sur la gestion des déchets (art. 11) et que le coût de l'élimination des déchets est supporté par leur détenteur (art. 30).

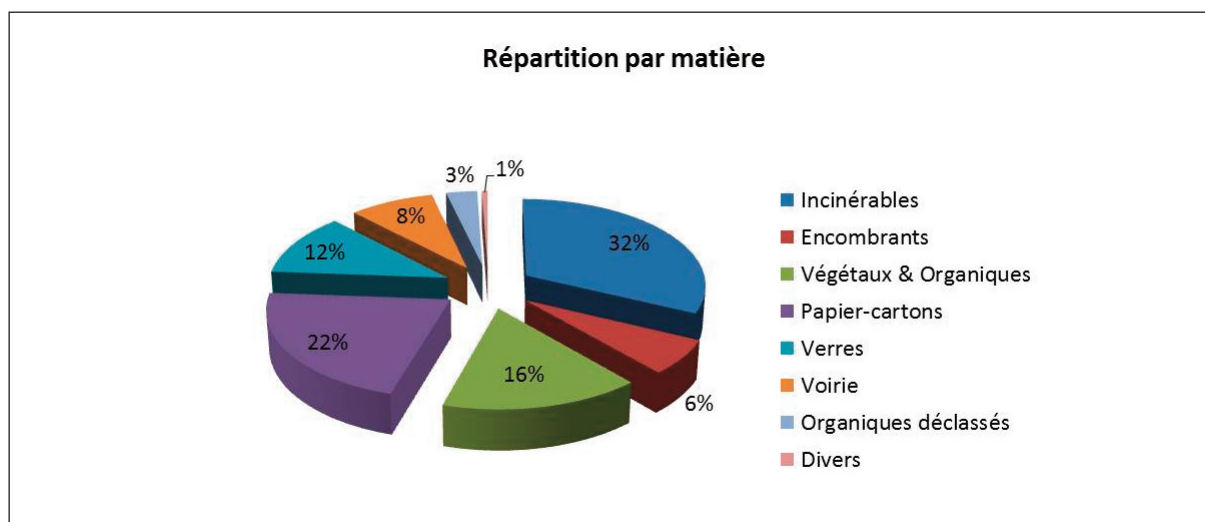
Cette loi a été modifiée (modification LGD) par le Grand Conseil en date du 3 juillet 2012. La mise en application a été décrétée par le Conseil d'Etat pour le 1<sup>er</sup> janvier 2013.





# Direction des Espaces publics

## Les déchets urbains



8'265 tonnes de déchets ramassés en 2014 contre 10'025 tonnes en 2013. Ce qui donne une baisse de 1'760 tonnes sur l'exercice en cours par rapport à 2013. Cette différence s'explique principalement par la disparition dans nos statistiques d'une partie des entreprises, administrations, déchets privés non conformes et manifestations (en contrat directement avec SRS).

La baisse et la hausse des tonnages par type de déchets suite à l'introduction de la taxe au sac correspondent à l'évolution constatée depuis plusieurs années dans d'autres communes. Par contre, la Voirie vit une augmentation importante de son activité, devant évacuer plus de déchets au sol qui demandent davantage de manipulation.

### Les déchets de voirie

**81 kg de déchets illégaux déposés chaque heure à Vevey !**

Les déchets de voirie ont augmenté de 376 % soit 704 tonnes en 2014 contre 197 tonnes en 2013. Ils représentent le 8,5% du volume total des déchets et sont essentiellement composés de déchets illégaux déposés au sol sur le domaine publics et sur les Ecopoints.

La proportion des déchets sauvages a été à la hausse tout au long de l'année et les premières projections pour 2015 donnent un chiffre avoisinant les 1'200 tonnes, soit une hausse d'environ 650 %.

### Les Ecopoints

Jusqu'à la fin 2013, l'Ecopoint était un lieu de collecte fréquenté par des citoyens volontaires au tri des déchets.



Ecopoint

Depuis l'introduction de la taxe au sac, les Ecopoints ouverts 24 heures/24 et 7 jours/7, se sont transformés en déchetteries non contrôlées favorisant le tourisme des déchets et le fourre-tout pour les personnes peu scrupuleuses et motivées à se débarrasser de tous déchets sans utiliser le sac taxé.

La mauvaise qualité de ces déchets valorisables font qu'ils sont impropres à la revente et doivent être envoyés à l'usine d'incinération. Par conséquent, ces matières coûtent à la collectivité, au lieu, pour certaines, d'apporter un revenu.

### Les changements dans le dispositif 2014

#### 1<sup>er</sup> janvier : passage à la taxe au sac

Mis à part quelques bâtiments et quartiers récalcitrants, la population joue assez bien le jeu dans l'utilisation du sac blanc. Cependant, la qualité des déchets s'est très nettement détériorée et est restée médiocre tout le long de l'année, malgré une information importante auprès des habitants, propriétaires et régies immobilières.

#### 1<sup>er</sup> avril : suppression des déchets organiques dans les Ecopoints en faveur d'une collecte porte à porte

La mauvaise qualité de ces déchets valorisables les ont rendus inutilisables, tant pour la méthanisation que pour le compostage. Ils ont été renvoyés à l'usine d'incinération depuis le centre de méthanisation, ce qui a eu comme conséquence une forte augmentation des coûts supplémentaires de main d'œuvre, de transport et de traitement. La collecte porte à porte nous a permis de vérifier la qualité de ces déchets organiques, de refuser les déchets non conformes et de redresser l'évolution des charges vers les chiffres prévus par le budget 2014.

#### 13 août : mise en place d'une mini déchetterie mobile

Coincée entre des panneaux publicitaires, la déchetterie mobile n'a pas pu répondre aux besoins des usagers. En effet, la surface étriquée n'a permis de collecter que six matières et le site était trop éloigné des quartiers d'habitation.

Nous souhaitons mettre en place une déchetterie mobile qui collecte toutes les matières. Le résident veveysan devait pouvoir venir avec n'importe quel type de déchets et nous devons pouvoir l'accueillir, moyennant paiement ou non.

# Direction des Espaces publics

## Les déchets urbains



### Déchetterie mobile

Elle devait être comparable à celle qui a été proposée le 24 mai dans le cadre de la manifestation Net'Léman.

### Le projet Gestion des déchets 2015 validé, puis retiré en 2014

La stratégie de la direction des Espaces Publics s'articule autour des points suivants :

- stockage de grande capacité => diminution des transports => baisse drastique des coûts;
- qualité des matières valorisables et augmentation de l'offre de tri => revente des matières au meilleur prix;
- communication de proximité.

Nous avons proposé les mesures suivantes à la Municipalité :

- déchetteries mobiles : mise en service d'un réseau de déchetteries mobiles deux fois par semaine sur six emplacements répartis dans la ville;
- centre de transfert / stockage : lieu qui permettait le stockage de certaines matières en vue d'une revente et de diminuer les coûts de transport;
- suppression de 35 Ecopoints : les Ecopoints coûtent très cher (4 EPT pour le nettoyage autour de ces points) et la qualité des déchets est très médiocre et majoritairement incinérée;
- réorganisation des collectes : 1 jour = 1 collecte;
- réorganisation de la collecte des encombrants : gros volumes facturés :
  - à domicile sur rendez-vous et en présence de l'utilisateur ;
  - sur les déchetteries mobiles ;
  - sur le lieu de stockage.
- étude et réalisation d'une déchetterie fixe ;
- mesures pour les entreprises, commerces et restaurants :
  - refacturation de la prestation Gastrovert ;
  - taxer les commerces de nourriture à l'emporter sauf celles qui présentent un projet de récipient recyclable, compressible, etc. ;
  - reprise des déchets des entreprises sous conditions.
- collecte à domicile pour les personnes à mobilité réduite, facturation symbolique ;
- communication & calendrier : une communication plus proche du citoyen sur les déchetteries et un nouveau calendrier plus simple et plus compréhensible avaient été réalisés.

La Municipalité avait décidé d'accepter ce plan au mois d'octobre, ce qui nous a permis de travailler sur cette mise en place. Nous avons changé l'organisation avec nos

sous-traitants, travaillé sur un nouveau graphisme et une nouvelle forme de communication, prévu les éditions du calendrier et documents d'information sur les changements.

Au mois de décembre, la Municipalité, sous pression de plusieurs acteurs de la vie politique, est revenue sur sa décision et nous a demandé de revenir à la situation 2014, dans l'attente de propositions des membres d'une commission municipale consultative sur la gestion des déchets.

### L'info-déchets

Environ 12'000 demandes nous ont été adressées par courrier, email et téléphone sur l'info déchets. Les besoins touchent de nombreux domaines comme par exemple :

- la gestion des plaintes, des réclamations et des problèmes des usagers;
- l'information sur le fonctionnement des déchets en ville de Vevey, le recyclage et la valorisation des déchets;
- les inscriptions à la collecte des encombrants;
- l'accompagnement des architectes sur la gestion des déchets dans les projets de construction;
- la gestion des problèmes sur le domaine privé avec les propriétaires, gérances et concierges;
- séances d'information avec les associations, femmes migrantes, etc.

### Sensibilisation

La campagne IGSU s'est déroulée du 16 au 21 juin. L'objectif de la campagne a été de sensibiliser la population afin qu'elle ne se débarrasse plus de ses déchets sans réfléchir. Les ambassadeurs y ont renseigné les passants sur la problématique des déchets sauvages (littering) qui sont le résultat de la mauvaise habitude toujours plus répandue de laisser traîner ou de jeter négligemment les déchets sur l'espace public.

Quelques chiffres :

- 5 ambassadeurs avec 3 chariots (support de travail et d'information) ont sillonné les espaces publics;
- 5 à 10 minutes maximum ont été consacrées pour une personne ou un groupe de personnes;
- 15 personnes ou groupes d'individus ont été sensibilisés dans une heure;
- environ 4'000 personnes ou groupe ont été sensibilisés durant cette campagne;



IGSU

# Direction des Espaces publics

## Les déchets urbains

- l'âge du public cible est réparti de la manière suivante: 50 % des interventions consacrées pour les individus entre 5 et 29 ans. L'autre moitié étant consacrée aux 30 ans et plus. L'alternance entre ces deux groupes est pratiquée après chaque intervention.

### Les incivilités

#### 704 tonnes de déchets sauvages ou illégaux ramassés en 2014 sur le domaine public !

Les déchets illégaux ou sauvages ne sont pas prévus par le plan de collecte. Ils sont traités en fonction des disponibilités du personnel à disposition et des véhicules spéciaux.

Comme nous n'avons pas de véhicule lourd pour le ramassage des tas sauvages gros volume, nous devons faire appel à des sous-traitants dont les camions sont engagés dans d'autres communes. Par conséquent, nous devons attendre quelques jours pour trouver un créneau de disponibilité avec nos mandataires.

Ces ramassages spéciaux demandent du personnel sur le plan organisationnel et engendrent des coûts très élevés de transport car les camions ne sont pas chargés à 100 %. Nous observons depuis le début de l'année 2014 une forte augmentation de déchets sauvages déposés par des entreprises du domaine de la construction, des commerces et des restaurants. Dans ces tas de déchets illégaux nous trouvons des déchets dangereux et toxiques qui peuvent mettre en danger notre personnel.



Déchets sauvages



Déchets sauvages

Bien que le rôle du secteur Voirie ne soit pas de verbaliser ou de dénoncer, une partie du personnel a été assermenté pour pouvoir effectuer la fouille des sacs sauvages. Nous avons effectué plus de 1'500 avertissements et 80 dénonciations. 88 % des amendes ont été annulées en procédures de recours.

Le personnel n'a pas la compétence pour dénoncer sur identification d'une plaque de véhicule, de demander une pièce d'identité à un individu qui pose un déchet illégal au sol ou de distribuer une amende d'ordre.

Traitement et suppression de plus de 500 graffitis sur le domaine public ainsi que dans les WC publics : 220 heures.



Graffiti

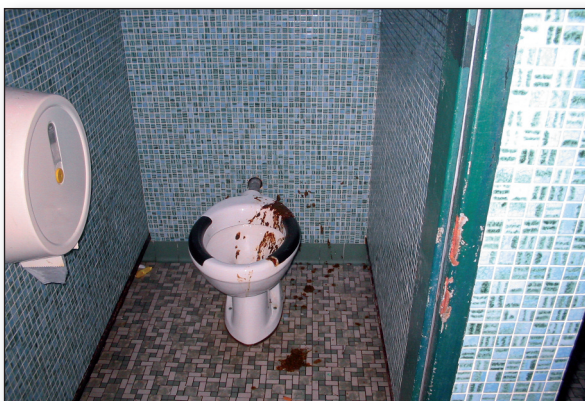
En plus du nettoyage qui est à la limite du supportable la plupart du temps, et des graffitis à nettoyer, les WC publics sont un lieu de défoulement pour certains usagers. Cuvettes explosées et fendues, robinetteries arrachées et pliées, lavabos fendus et ébréchés, etc.



WC

# Direction des Espaces publics

## Secteur Voirie



WC

Quelques photos pour illustrer le vandalisme à Vevey.



Vandalisme

### Secteur Voirie

**Le personnel de Voirie est sollicité pour environ 240 manifestations veveysannes**

#### Le nettoyage

Etant donné la forte augmentation de déchets illégaux au sol (+ 376 %) nous avons dû changer la stratégie de nettoyage. Celle-ci s'oriente vers toujours plus de mécanisation.

#### Ecopoints, corbeilles publiques et déchets sauvages

L'afflux de matière non désirée vers les 48 Ecopoints, dans les poubelles publiques et sur la voirie a provoqué un besoin accru en nettoyage, ce qui a occasionné une forte mobilisation du personnel (4 EPT pour les Ecopoints)



Déchets sauvages



Déchets sauvages

de la Voirie dont les moyens n'étaient pas adaptés à ces nouveaux volumes. En effet, en quelques mois, le volume d'ordures ramassé sur la voirie a été multiplié par 4, passant de 197 tonnes en 2013 à 704 tonnes en 2014. Ce volume est en constante augmentation, mois après mois en 2014. Volume qui après avoir été ramassé, doit être concentré et évacué par camion avant élimination, ceci à nouveau à la charge de la commune. Le recours à des moyens mécanisés de grande capacité s'est avéré efficace et devra être poursuivi, voire renforcé par du matériel adapté et récent.

#### Balayage

Durant l'année, le nettoyage dans la ville est effectué par des balayeurs à pied dans les quartiers, un aspirateur électrique Glutton et 3 balayeuses de type Bucher (2 x City-Cat 2020, 1 x City-Cat 1000).

Une balayeuse de grande puissance de type Ravo 5000 a été louée durant 6 mois pendant la période estivale. Elle a été engagée pour nettoyer la chaussée des grands axes, les zones de manifestations, les quais, inclus les parcs publics Arabie et Rivage. La méthode de travail a changé. Un balayeur a accompagné le machiniste pour exploiter au mieux la balayeuse. Total des heures : 1'098 heures.

Depuis le mois de février, chaque machiniste travaille, en principe, avec un assistant équipé d'une souffleuse et/ou d'un balai pour un total de 2'129 heures.

Les trois balayeuses Bucher sont réparties dans la ville en trois zones :

Est = 1'952 heures, Ouest = 1'773 heures, front de lac et trottoirs étroits = 593 heures.



Ravo

# Direction des Espaces publics

## Secteur Voirie

La ville est partagée en six zones qui sont desservies, selon les moyens, par des balayeurs de quartiers.

Totaux :

Sud-Est = 1'842 heures      Sud-centre = 1'490 heures

Sud-Ouest = 1'731 heures      Nord-Est = 812 heures

Nord-centre = 697 heures      Nord-Ouest = 1'525 heures

Les grilles d'écoulement constituent la partie visible du réseau de collecte des eaux de surface dans la ville. Elles sont de tous types, formes et dimensions et représentent une longueur d'environ 2'000 mètres. Leurs nettoyages et entretiens ont nécessité 500 heures.

Au printemps, les bassins et fontaines qui ont été arrêtés pour la période hivernale sont remis en service. L'intérieur de la plupart d'entre eux fait l'objet d'un rafraîchissement de peinture. Durant l'année, tous les bassins et fontaines sont entretenus et nettoyés régulièrement.

En fin d'année, les bassins et fontaines sont à nouveau arrêtés. Cependant, pour des raisons techniques et/ou historiques, certaines fontaines fonctionnent toute l'année et leur flux est protégé du froid pendant l'hiver.

L'ensemble de ce travail d'entretien représente 863 heures. Plusieurs passages couverts et arcades agrémentent la ville. Les passages comportant un sol lisse tel que l'Astor, le Palmier et les Arcades de la rue du Simplon ont nécessité 201 heures d'intervention avec une auto laveuse Kärcher.

D'autres passages, souterrains ou sous voies, et de nombreux escaliers, permettent les liaisons entre les quartiers. Le lavage régulier de ces différents sites a représenté 854 heures avec le véhicule Holder équipé d'une citerne.

373 poubelles et Robidogs sont répartis sur le territoire communal. Leur vidage quotidien du lundi au vendredi représente 3'522 heures et 12'800 km effectués avec des véhicules électriques. L'énergie consommée pour les charges de ces véhicules est de 3'142 kWh. Coût d'énergie par véhicule: 0.2454 kWh/km.

Selon le prix de l'électricité à Fr. 0.25/kWh, le coût au km se monte à Fr. 0.062.

### Traitement thermique

Les mauvaises herbes qui apparaissent sur le domaine public (place de l'Hôtel-de-Ville, zones de pavés) ont été traitées de manière thermique et sans apport chimique. Ce travail a été effectué avec une machine spéciale durant 48 heures.

Le traitement manuel des mauvaises herbes a été abandonné.

La collecte de bois du lac dans les enrochements et sur les plages a nécessité 62 heures.

Le nettoyage des enrochements atteint 40 heures. Lors du service de Pâques ou de l'opération Net'Léman, des bénévoles ont participé au nettoyage des enrochements et des rives du lac accompagné d'un collaborateur de la Voirie.

### Service du week-end

Chaque week-end, une équipe assure un nettoyage des zones sensibles (Poste, Gare, centres commerciaux, place du marché, quais) ainsi qu'un vidage des poubelles en zone Sud de la ville. En été, ces prestations sont étendues aux zones dévolues aux manifestations.

La tournée des 21 WC de la ville est également effectuée. L'ensemble de ce travail d'équipe représente 1'918 heures. Les 21 WC de la ville sont contrôlés et nettoyés tous les

jours de l'année, du lundi au vendredi. Ce travail est effectué par un collaborateur avec le petit véhicule Vespa-car, total annuel 2'005 heures. Le service du week-end n'est pas compris.

Plusieurs collaborateurs ont été formés à la conduite de véhicules (balayeuses, laveuses) ainsi qu'à de nouvelles tâches. Cette activité a duré 74 heures.

### La viabilité hivernale

Le service de déneigement se réorganise. Un service de piquet a été mis en place 24heures/24 et 7 jours/7. Le responsable du piquet prend son service le vendredi midi pour une semaine. Il est responsable de l'observation météo, de l'évaluation sur le terrain et du lancement de l'intervention de déneigement.

Les lois et les normes sont le point d'appui pour la réorganisation de la viabilité hivernale dont la principale est l'ordonnance fédérale sur les routes. Dans une première phase, nous avons défini des niveaux de priorité pour le déneigement :

- Niveau d'urgence 1 :
  - rues principales et collecteurs;
  - rues pour la circulation de transports en commun;
  - rues conduisant à des gares, des hôpitaux, les bâtiments des pompiers et des installations industrielles, à fort trafic;
  - importantes liaisons piétonnes.
- Niveau d'urgence 2 :
  - rues de quartiers;
  - liaisons piétonnes vers des bâtiments scolaires et autres bâtiments publics;
  - installations industrielles et commerciales;
  - parkings publics.
- Niveau d'urgence 3 :
  - toutes les autres rues et voies devant être entretenues en hiver.

### Les activités de menuiserie : 1'065 heures

- entretien et rénovation des bancs Hussons;
- entretien et rénovation des corbeilles à papier en bois;
- réparation et entretien des portes WC;
- fabrication et agencement de bureau pour l'administration;
- pose des décorations de fin d'année avec Romande Energie.

### Les activités de serrurerie : 1'055 heures

- fabrication du portail de secours pour le bâtiment de l'Aviron;
- fabrication des châssis de maintien de conteneurs pour le collège Kratzer;
- réparation de diverses barrières en ville;
- nombreuses réparations des équipements sanitaires, WC et serrurerie;
- entretien, contrôle et mesures de la pataugeoire;
- pose de la décoration de sapins en collaboration avec Parcs & Jardins.

### Les activités de peinture : 910 heures

- entretien de 407 bancs sur le domaine public;
- entretien des bassins, fontaines et du cimetière;
- traitements des graffitis situés sur le domaine public, des passages et WC publics;

# Direction des Espaces publics

## Secteur Voirie

- rafraîchissement des WC publics;
- marquage au sol.

### Les activités de génie civil : 1'570 heures

- entretien et réparation des grilles;
- obturation des affaissements et nids de poules sur la chaussée et les trottoirs;
- réparation des dalles de granit sur l'Esplanade Saint-Antoine et de la Poste;
- secteurs pavés à rénover;
- bancs à redresser;
- poteaux de barrières à remplacer.

### Les manifestations

La Voirie apporte un soutien logistique en véhicules, matériel et en hommes à plus de 246 manifestations. Le nombre de manifestations organisées à Vevey est largement supérieur à la moyenne en Suisse romande. Une étude comparative est en cours.

Les manifestations nécessitant le plus de ressources sont: Les marchés folkloriques, la Plage, le Festival Images, le Mondial, la foire de la Saint-Martin, le Meeting du Lac, les Artistes de Rue, le festival Local et le 1<sup>er</sup> Août.

Les manifestations veveysannes nécessitent 6 EPT tout au long de l'année pour les travaux administratifs, organisationnels, logistiques et de nettoyage.

L'engagement de véhicules à pont, grue et nacelle est nécessaire pour la mise en place du matériel. Des balayeuses et des laveuses sont engagées pour le nettoyage.

Selon la loi vaudoise sur les déchets, les organisateurs doivent gérer eux-mêmes les déchets générés par la manifestation et les déchets importés par les participants à l'événement. Ils sont également responsables du nettoie-

ment du site. Même si ces points de la loi pour certains sont rentrés dans les mœurs, pour une grande partie, la Voirie doit assurer l'évacuation des déchets et le nettoyage des sites.

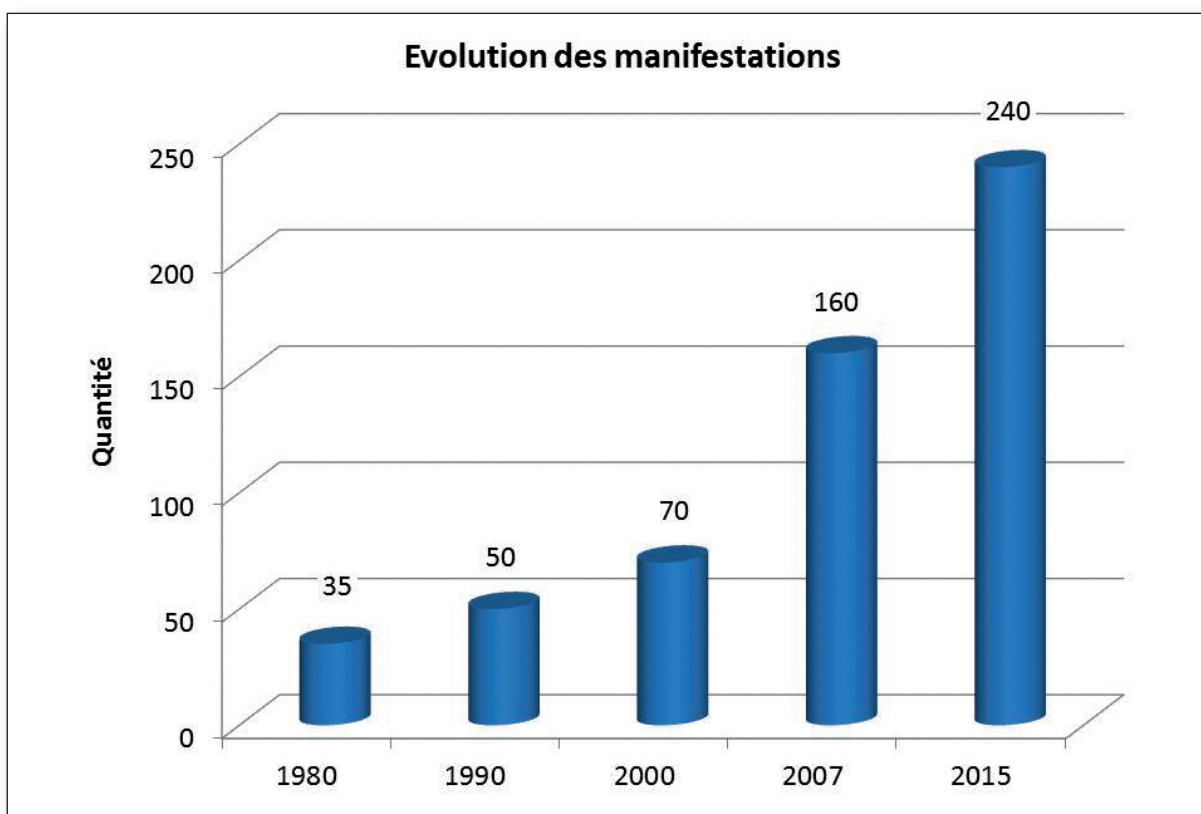
Quelques exemples :

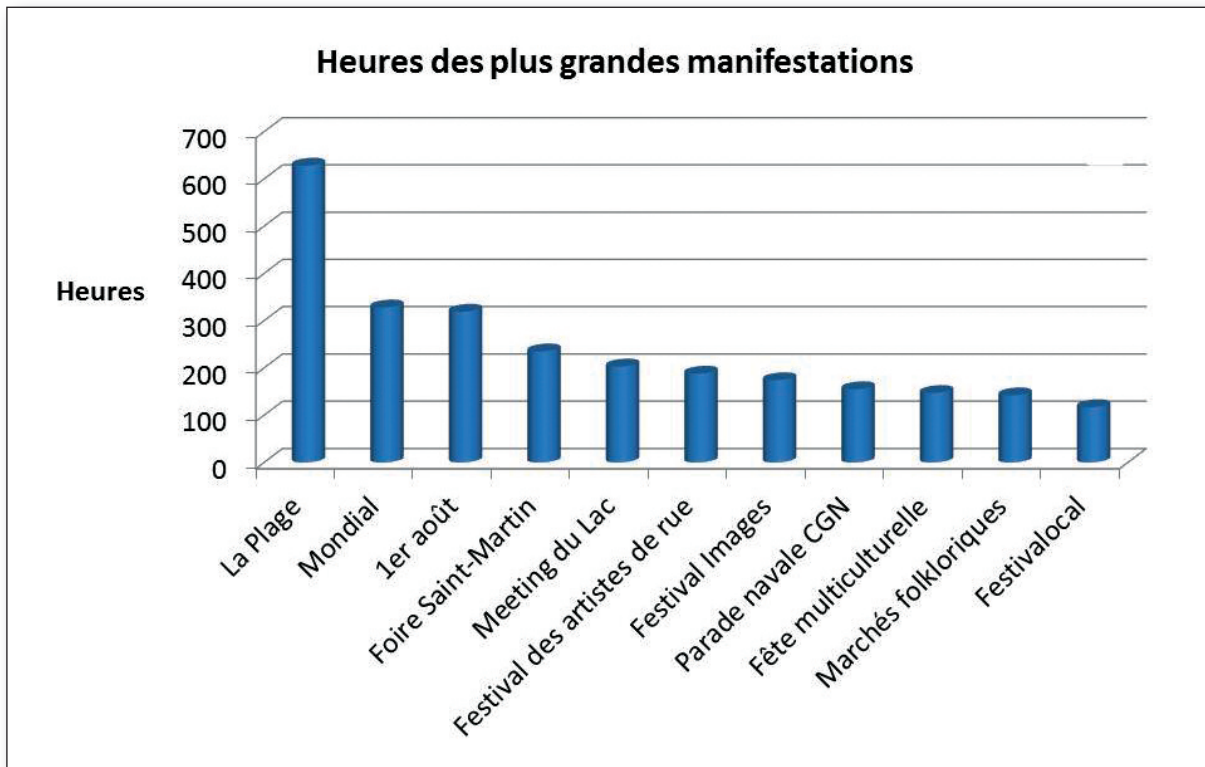
- les marchés folkloriques génèrent plus de 2'500 kg de verre et 300 kg de papier;
- la foire de La Saint-Martin génère 2'500 kg de déchets incinérables, les papiers et le verre ne sont pas mesurables, finissant dans les Ecopoints;
- le Mondial 2014 a nécessité l'intervention d'environ 328 heures pour le personnel de Voirie. Le 93 % du temps a été consacré au nettoyage.

41'053 heures ont été effectuées par le personnel de Voirie pour l'ensemble des activités, ce qui nous donne 190



Déchets du mondial





heures par mois et par employé. Dans ces heures ne sont pas comptabilisés le droit aux vacances, les absences maladie, accidents, obligations, etc. Un mois équivaut à 160 heures.

En conclusion, on remarque un sérieux manque de main-d'œuvre dans les activités du personnel de Voirie. Par conséquent, soit les prestations doivent être diminuées, soit la direction des Espaces Publics doit soustraire certaines activités. Le personnel auxiliaire peut être une solution dans certaines situations mais celui-ci nécessite un encadrement de la part du personnel Voirie.

**Le secteur Parcs et Jardins**  
**Établissement horticole**

La culture des plantes produites sur les sites du centre horticole et du cimetière est calculée selon la surface des massifs et le nombre de points de fleurissements, caisses



Été 2014

à fleurs, bacs et suspensions. La collaboration entre communes débutée en 2013 se poursuit, avec la fourniture, contre rémunération, de plantes pour le service des jardins de la commune de Blonay. La coopération est active avec les responsables de production de Montreux et de La Tour de Peilz. Ces échanges portent sur les méthodes de lutte phytosanitaires, les techniques de culture, le choix des terreaux et des variétés utilisées.

Notre centre de production a cultivé au total 106'400 plantes, dont 53'300 plantes de printemps, 43'500 plantes d'été, 9'600 plantes en pots, plantes vivaces et chrysanthèmes pour façades, ainsi que 5'000 fleurs coupées.

**Gestion de l'énergie, de l'eau et des intrants**

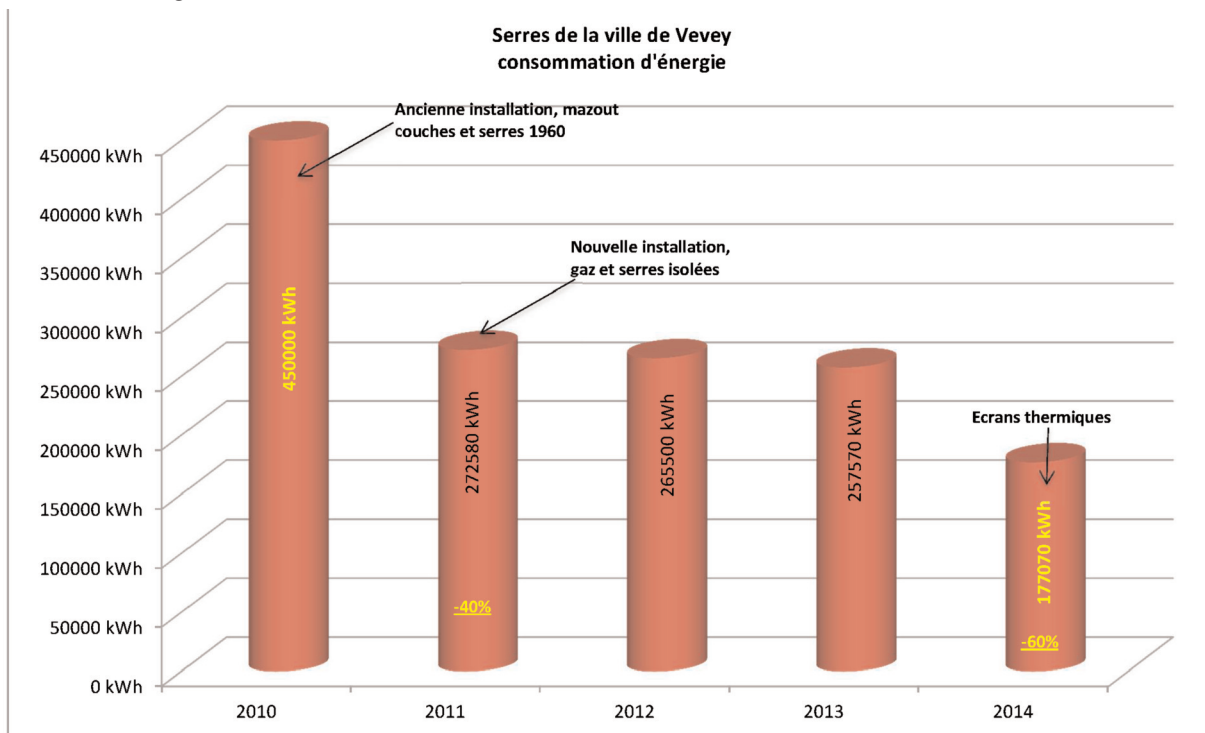
Un des objectifs, clairement exprimé au moment de la construction des nouvelles serres en 2010 était d'optimiser, maîtriser et réduire le plus possible la consommation d'énergie, d'eau, des intrants et de produits chimiques. En 2014, l'installation de tables de culture a permis une nette amélioration de l'ergonomie et réduit la pénibilité du travail.

La consommation de gaz à l'avenue du Major-Davel s'est élevée à 17'700 m<sup>3</sup> en 2014 (contre 25'750 m<sup>3</sup> en 2013), soit 177'000 kW/h. Ce chiffre montre ainsi une baisse de 30 % de la consommation en une année, soit l'équivalent de Fr. 7'000.—. Pour mémoire, l'ancienne installation au mazout et les serres des années 60 consommaient 450'000 kW/h par an. L'économie annuelle depuis ce point de référence est de 60 %, ce qui correspond à une charge financière annuelle allégée d'environ Fr. 30'000.—. L'installation d'un écran thermique en 2013, pour un investissement de Fr. 35'000.—, dans les deux serres principales a permis cette nette progression des économies d'énergie.

# Direction des Espaces publics

## Secteur Parcs et jardins

Gestion de l'énergie, consommation 2014

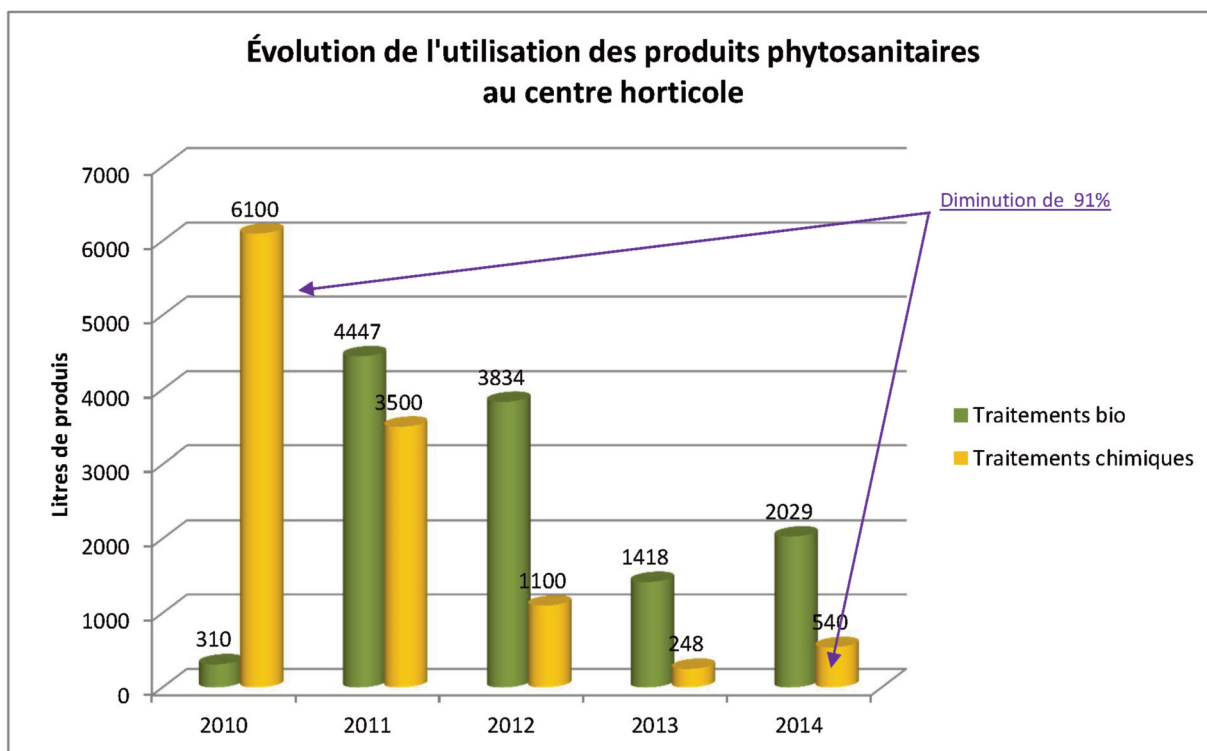


### Produits phytosanitaires

Grâce aux nouvelles installations, une méthode de suivi phytosanitaire biologique a pu être mise en place. Le plan d'introduction d'insectes auxiliaires et de traitement est élaboré en étroite collaboration avec l'entreprise Andermatt Biocontrol, spécialisée dans la lutte biologique. Cette troisième année d'exploitation confirme la tendance constatée depuis 2010 :

- le volume global des traitements appliqués est de 2'569 litres, contre 6'400 litres en 2010, en diminution de 60 %;
- la proportion de pesticides de synthèse, 540 litres contre 6'095 litres en 2010, est en diminution de 92%;
- la proportion de produits à base naturelle compatible avec la lutte biologique reste prédominante, avec 2'029 litres cette année.

Traitement phytosanitaires





# Direction des Espaces publics

## Secteur Parcs et jardins

### Substrats et supports de culture

Les terreaux de culture sont en très grande majorité exempts de tourbe et produits en Suisse à partir de matières renouvelables : compost d'écorces, terre de betteraves recyclées, fibres de bois et de coco, engrais organiques, etc. Cette démarche fait l'objet d'une coordination étroite avec la ville de Montreux depuis plus de dix ans.

Les pots en matière végétale, réutilisables et recyclables sont désormais largement utilisés. Les supports de cultures, notamment les plaques alvéolées en plastique, sont lavées, désinfectées et réutilisées de nombreuses années.

Notre établissement horticole est l'un des premiers centres de production publics en Suisse romande à adopter une démarche volontaire approchant les critères de « Bio Suisse ». Le but final serait d'obtenir le label Bio-Suisse déjà courant en production maraîchère ou fruitière.

Les résultats confortent notre approche et permettent d'affirmer que le choix de moderniser les installations horticoles de l'avenue du Major-Davel était totalement pertinent et rentable. La capacité des installations, allié au savoir-faire et à l'implication de l'équipe des cultures permet d'obtenir ces résultats.

### Décorations, manifestations officielles

L'équipe du centre horticole assure la décoration des manifestations publiques. Elles ont nécessité 186 heures de travail, pour des prestations équivalant à Fr. 25'237.75. La décoration courante des locaux publics et des points d'accueil de l'administration nécessite la confection, la mise en place et l'entretien d'environ 1'200 arrangements ou plantes fleuries par année. Le temps de travail consacré est de 500 heures.

### Formation professionnelle et rôle didactique

Trois apprentis suivent une formation en horticulture, option floriculture.

Dix jeunes ont bénéficié de stages d'orientation professionnelle en floriculture ou en paysagisme. Un de nos apprentis doit répéter sa première année et il n'y a pas eu de fin d'apprentissage en floriculture cette année.

### Formation continue

Une horticultrice s'est présentée à l'examen de brevet fédéral en horticulture. En échec pour quelques points, elle renouvellera sa tentative au printemps 2015. Nous lui sommes en grande partie redevables de l'évolution de la production horticole vers les normes bio. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans cette difficile formation.

### Aspect didactique

Ouvert au public, le site a accueilli diverses activités, dont un atelier de confection de nichoirs pour oiseaux et hôtels pour insectes en janvier.

Le passeport vacances, activité d'une demi-journée au cours de laquelle les enfants peuvent découvrir la culture des fleurs et réaliser eux-mêmes une création florale, a eu lieu en juillet et en août.

Depuis le début de cette année, une installation de compost de jardin et un lombri-composteur sont en place, prêts à accueillir le public et les jardiniers amateurs dési-



Passeport vacances

reux de se former à ces méthodes de recyclage des déchets organiques.

### Arbres du domaine public

Après les calamités naturelles, sécheresse en 2003, grêle en 2005, tempête en 2011, gel en 2012 et les actes incendiaires de 2013, la chute soudaine d'un arbre à la place de la gare nous a profondément bouleversés. Si l'aspect technique nous interpelle, les conséquences dramatiques de cet accident nous laissent démunis face à la douleur des victimes.

Notre réponse à cet événement, indépendamment des conclusions de l'enquête officielle, a consisté, à réexaminer notre méthode de suivi des arbres dans la ville, avec l'appui d'un expert externe. Les différentes décisions et améliorations mises en place se résument comme suit :

- visite et examen approfondi des arbres déjà notés à renouveler entre un et trois ans;
- décision d'abattre vingt arbres en avance sur le programme ordinaire et de procéder immédiatement à leur remplacement;
- ajout d'un nouveau critère d'examen spécifique à la base des arbres;
- une position nettement plus contraignante face aux demandes d'installation de chantier, de creuse à proximité des racines et de manipulations en hauteur, comme par exemple la patinoire temporaire au parc du Rivage. Les arbres en ville doivent être mieux protégés des diverses agressions dont ils font l'objet.
- formation de base pour les collaborateurs pour participer à la collecte des données, en particulier lors de la saison de taille des branches.

Le renouvellement courant des plantations s'est poursuivi. Au total, 54 arbres isolés ou d'alignement ont été abattus et 33 ont été replantés, dont, notamment, quatre au collège de Plan, deux au collège des Crossets, quatre au boulevard Charmontey, cinq au Quai Perdonnet, trois au jardin du Rivage, deux à la rue de l'Union, trois au cimetière de St-Martin et divers sujets isolés.

La différence entre le nombre d'arbres abattus et replantés s'explique par des renouvellements différés, dont huit au quai Perdonnet.

Il est à noter que tout abattage d'arbre du domaine communal fait l'objet, comme les arbres privés, d'une requête d'autorisation d'abattage ou doit être inclus dans un permis de construire.

# Direction des Espaces publics

## Secteur Parcs et jardins

### Arbres du domaine privé

Les demandes d'abattages privées sont adressées à la direction des Espaces Publics. Les autorisations d'abatage ont été accordées comme suit :

Dossiers traités par la DEP	11
Arbres autorisés :	13
Affichage au pilier public : 8 procédures pour 10 arbres	
Oppositions :	1
Élagages autorisés :	0
Plantations compensatoires :	6
Sans plantations compensatoires :	7
Demandes en suspens au 31.10.2014 :	4

La différence entre le nombre d'arbres abattus et replantés s'explique par la décision de ne pas exiger systématiquement de plantation compensatoire lorsque la parcelle est suffisamment arborisée.

### Soins aux arbres, aménagement et revêtement des espaces sous les arbres

L'équipe des Parcs et Jardins a poursuivi la mise en état et l'entretien des surfaces aménagées sous les arbres d'alignement, parfois laissées sans aménagement, déformées par les racines ou tassées. Cette action a principalement consisté à poser des rangées de pavé de bordure et de revêtir la surface par un gravier stabilisé ou de l'ensemencer avec un mélange fleuri extensif pour une trentaine d'arbres.

### Entretien courant, taille, soins et expertises

Les arbres vivent, se développent et comme tout être vivant, meurent. Notre mission est d'accompagner leur vie le plus longtemps possible afin que les 2'500 principaux arbres de la ville assurent leurs fonctions écologique, paysagère et sociale, dans un état assurant la meilleure sécurité possible. D'autres outils de diagnostic sont mis en œuvre si nécessaire avec des spécialistes externes, comme, par exemple les tomographies, dont l'interprétation est un domaine très spécialisé.

Ces expertises sont extrêmement utiles comme aide à la décision des besoins de renouvellement des arbres, de l'utilité de soins, de l'amélioration des conditions de sol et du haubanage des branches, etc. Il est primordial de bien estimer - et d'obtenir - les ressources budgétaires annuelles nécessaires pour les mener à bien et de disposer des ressources humaines à mobiliser.

Les agressions subies par les arbres ne sont pas toujours d'origine naturelle, l'action de l'homme, par les interventions mécaniques, la pollution atmosphérique et du sol fait l'objet d'études poussées. L'USSP, association suisses des responsables de parcs et jardins a publié une étude sur la problématique du sel de déneigement et de sa toxicité sur les plantations en ville.

### Evolution de la couche S.I.T. « gestion des arbres »

La collaboration avec le responsable SIT, Daniel Gnerre, se poursuit. La méthode des relevés altimétriques LIDAR permet un véritable gain de temps pour définir la hauteur réelle des arbres. Notre gestion informatisée du patrimoine des arbres connectée avec la cartographie du territoire a fait l'objet d'une présentation lors de l'assemblée des villes romandes le 16 mai à Vevey. La couche spécifique est consultable pour les professionnels et le public sur le portail Cartoriviera.

Les requêtes d'abattages privées sont également gérées à travers ce système, permettant le suivi des plantations compensatoires.

Nous souhaitons développer ce projet en vue de répertorier l'ensemble des surfaces vertes et leur plan de gestion. Cet important travail de terrain ne peut pas se faire avec la seule dotation en personnel de notre secteur. Un renfort par l'engagement d'un stagiaire est nécessaire et a été porté au budget 2015.

### Entretien paysager

L'entretien des espaces verts demeure la principale attribution de notre secteur, dont les équipes assurent tout au long de l'année l'entretien de 2'500 arbres, de près de cinq kilomètres de haies, ainsi que l'ensemble des gazons des parcs publics, du cimetière, des terrains de sport, de la piscine et des jardins des garderies.

### Méthodes d'entretien sans pesticides et fumure naturelle

La poursuite de cette pratique, dans la ligne du centre horticole, permet une application complète dans le domaine de la lutte biologique en espaces extérieurs contre les parasites, les maladies des plantes ainsi que la végétation indésirable en ville.

La fumure des gazons est en partie réalisée avec un engrais d'origine organique, qui a démontré une réelle efficacité, une manipulation aisée et un coût au m<sup>2</sup> raisonnable.

L'entretien différencié des espaces de verdure est généralisé, faisant cohabiter prairies fleuries et gazons intensifs, taille architecturée et haies naturelles en bonne harmonie et à la satisfaction du public.

### Terrain de football de Copet 1

L'entretien du gazon mixte du stade de Copet a posé de nouveaux défis techniques. L'utilisation de cette surface, qui ne correspondait pas en tous points à celle annoncée, a nécessité de nombreuses séances techniques et tests. Un expert externe a été mandaté en collaboration avec la DAI, afin d'évaluer la situation et d'apporter un soutien à notre direction dans la gestion délicate de ce système.

Pour rappel, le gazon renforcé mis en place est constitué d'un gazon synthétique sur lequel est semé un mélange naturel et mis en culture sur 6 cm de substrat artificiel. Il s'agit donc d'une culture hors-sol. Les fertilisants et l'arrosage nécessaires à l'entretien de cette surface très spécifique, représentent une charge 2.5 fois supérieure aux doses usuelles pour un terrain en gazon naturel. Cette situation va à l'encontre des objectifs d'économie et environnementaux énoncés précédemment. Elle est cependant nécessaire afin d'offrir aux utilisateurs et aux clubs sportifs une surface de jeu qui corresponde à leurs attentes.

Le rapport de l'expert a conclu à la nécessité de plusieurs actions complémentaires :

- une coordination efficace entre services, pour ce faire, la relation entre les clubs sportifs et les Parcs et Jardins est remise au service des sports, seul interlocuteur des clubs;
- un travail en profondeur de la surface de jeu, deux fois par année, suivi d'un regarnissage de gazon ;

# Direction des Espaces publics

## Secteur Parcs et jardins



Copet 1



Copet 1

- acquisition d'une nouvelle machine pour nettoyer et brosser le gazon;
- un possible travail de perforation du tapis de sous-couche permettrait un meilleur enracinement. Un test sera réalisé en 2015;
- enfin et ce n'est pas le moindre, un strict respect des conditions d'utilisation par les sportifs, dont le suivi sera effectif avec la mise en place de la première mesure.

### Taille des arbres

Durant l'hiver, l'équipe de paysagistes a effectué la taille de 540 arbres de parcs, d'alignement ou isolés. Ce nombre impressionnant vient de la saison particulièrement clémente qui a régné, favorable à ces travaux. Trente autres grands arbres ont été soignés par une entreprise spécialisée.



Taille des arbres

### Places de jeux et espaces de loisirs

Plusieurs espaces de jeux pour enfants ont été rénovés par les paysagistes :

#### Jeux des parcs du Rivage

Le chantier a débuté en mars, trois chevaux à bascule ont été remplacés. Ce travail a été réalisé avec la collabora-

tion du maçon de la Voirie. Dans le courant de l'année, deux autres jeux, un engin oscillant et un camion ont été renouvelés.

#### Jeux du parc du Panorama

Une remise à niveau s'est avérée nécessaire dans ce parc, dont l'espace de jeux est très utilisé. Dans l'attente d'un projet LUDO, afin de garantir la qualité des équipements et une sécurité optimale, nous avons entrepris le remplacement de l'ancien toboggan après 25 ans d'utilisation et un nouveau jeu oscillant a pris place au centre de l'espace. L'entretien courant a été renforcé grâce à la formation spécifique qui a été suivie et réussie par un de nos collaborateurs.

#### Service hivernal, déneigement

Le déneigement hivernal est également au nombre des tâches assumées par les jardiniers et coordonnées avec le responsable de la Voirie. Notre rôle consiste à déneiger l'ensemble des trottoirs, escaliers, parcs et squares des secteurs Charmontey et de la Vieille ville. L'année 2014 a été caractérisée par un seul épisode neigeux, entre le 27 et le 30 décembre, traité en commun avec la Voirie.

#### Forêts

Le secteur des Parcs et Jardins répond pour la ville de la gestion des forêts communales, qui se répartissent comme suit :

Sur territoire Veveysan

Les Bosquets	parcelle N° 363	26'908 m <sup>2</sup>
Les Ruerettes	parcelle N° 1102	221 m <sup>2</sup>
Gilamont - Les Toveyres	parcelle N° 1561	35'845 m <sup>2</sup>
Les Toveyres-Stand	parcelle N° 1569	18'295 m <sup>2</sup>
<b>Total 1</b>		<b>81'269 m<sup>2</sup></b>

Hors territoire Veveysan

La Veyre-d'en-Haut	parcelle N° 1894	1'066 m <sup>2</sup>
La Veyre-d'en-Haut-Fenil	parcelle N° 1800	68'936 m <sup>2</sup>
La Veyre-d'en-Haut-Fenil	parcelle N° 2242	14'776 m <sup>2</sup>
Les Monts-de-Corsier	parcelle N° 0526	3'150 m <sup>2</sup>
<b>Total 2</b>		<b>87'928 m<sup>2</sup></b>

Total des forêts de la Commune de Vevey 169'197 m<sup>2</sup>  
(17 hectares)

Ces entités forestières sont incluses dans le groupement forestier de la Veveyse, dont le responsable des Parcs et Jardins assure le secrétariat, selon la décision de la Municipalité N° 02/2007 du 18 janvier 2007. Cette activité est rétribuée à la ville par le groupement forestier.

La ville et ses habitants ont assisté en février à de grands travaux lors de la coupe de sécurité pour la voie de chemin de fer Vevey – Les Pléiades, dans le secteur urbain des Bosquets. Cette coupe, qui concerne près de 300 arbres, s'est déroulée dans des conditions optimales, avec la mise en œuvre de gros moyens techniques – hélicoptère, engins de débardage, camions et déchiqueteuses - du 24 au 28 février. Le très fort impact vis-à-vis du public a nécessité une attention particulière et la couverture par les médias a été très satisfaisante. Remercions ici le service de communication de la ville.

Ce chantier a coûté finalement Fr. 219'407.—, la vente du bois a rapporté Fr. 11'250.— le subside cantonal et fédéral pour l'entretien des forêts protectrices se monte à Fr. 126'224.—.

Le solde de Fr. 64'830.65 a été réparti par convention à

# Direction des Espaces publics

## Secteur Parcs et jardins



Les Bosquets



Les Bosquets



Les Bosquets

parts égales entre l'entreprise MVR transports et la commune de Vevey. Il est resté à la charge de la ville le montant de Fr. 32'415.35, prévu au budget ordinaire.

### Autres activités

Notre ville connaît depuis plusieurs années un nombre considérable de manifestations publiques et d'installations temporaires : par exemple, l'installation de l'écran géant pour la coupe du Monde de football, concerts dans les parcs publics, Festivalocal et Animai, installation de la patinoire saisonnière.

La succession rapide de ces événements ne permet pas toujours de remettre en état les espaces verts dans leur état initial. Le parc du Rivage, par exemple, a dû être ré-engazonné à trois reprises en 2014, pour un montant de plus de Fr. 20'000.—.

L'installation, l'entretien et le démontage de la plage au bas de la Grande-Place occasionne également un engagement important à charge des Parcs et Jardins et de la Voirie.

### Passeport-vacances

Hormis les activités déjà décrites aux serres de la ville, notre secteur a offert deux autres animations répétées en juillet et en août :

- la découverte de la nature en ville par un jeu de piste interactif qui interpelle les enfants sur leur environnement, à la nature en ville, au tri des déchets, etc.;
- l'escalade des arbres : les enfants découvrent les arbres dans leur intimité en évoluant au cœur de la ramure, assurés en toute sécurité par nos spécialistes.

Le beau temps a permis le déroulement de toutes ces animations.

### Printemps sur Général-Guisan

Nous avons à nouveau assuré cette manifestation en collaboration avec la maison de quartier "Villa Métisse" pour la plantation des décorations printanières sur l'avenue du Général-Guisan avec les enfants et les habitants du quartier.



Printemps Général-Guisan

### Tomates urbaines

Notre ville a participé cette année à l'action « tomates urbaines » lancée sur le plan national par la fondation Pro Specie Rara. L'idée est de sensibiliser le public par le média de la tomate, à la perte de diversité végétale et inciter les habitants à cultiver chez eux des tomates de variétés anciennes. Nos jardiniers ont pleinement adhéré à



Tomates urbaines

ce projet et ont planté plus de douze variétés différentes sur le quai Perdonnet. Ces tomates étaient associées à une palette de légumes de variétés anciennes, salades, herbes aromatiques, choux, etc. Tous les plants ont été fournis par notre établissement horticole.

### Formation professionnelle paysagiste et continue

Trois apprentis suivent une formation CFC en horticulture, option en paysagisme et un en formation pratique de paysagiste. Nos deux candidats paysagistes ont réussi leur diplôme, le premier en CFC a connu une brillante réussite, le second en AFP. Bravo à ces deux jeunes et bonne route dans leur vie professionnelle.

Dans le secteur paysager et de la maintenance, la participation à divers cours et séminaires ont permis de former des personnes dans les domaines de l'évaluation des risques dans les arbres, de la taille et la sécurité et de l'entretien des aires de jeux d'enfants selon les normes SN-EN 1176.

### Projets urbains, groupes de travail et coordination interservices

Notre secteur est appelé à participer à divers groupes de pilotage et de projets au sein de l'administration, notamment :

- jury du concours de projets d'aménagements extérieurs pour le futur collège à Copet;
- Noël à Vevey;
- santé et sécurité au travail.

Autres groupes de travail hors commune de Vevey :

- groupe de travail suisse USSP – bpa; sécurité des places de jeux;
- groupement forestier de la Veveysse.

### Cimetière – inhumations

Travaux exécutés au cimetière dans le courant de l'année:

- engazonnement du secteur 64 à la suite de la désaffectation des monuments;
- réparation de chemins et murets;
- fauchage des surfaces libres sous contrat avec un agriculteur.

### Actes de vandalisme

Entre août et octobre, nous avons eu à déplorer à quatre reprises des actes graves de vandalisme sur les sépultures. Au total, ce sont treize tombes dont les monuments ont été plus ou moins gravement endommagés.



Tombe vandalisée

À deux reprises, les alentours du centre funéraire ont été tagués et une remise en état a été effectuée par notre personnel. Les frais de réparation des monuments et de nettoyage, à charge de la collectivité, se sont élevés à Fr. 12'500.—.

### Rénovation des installations du centre funéraire, chambres mortuaires

Au mois de juin, plusieurs situations ont démontré un dysfonctionnement de l'installation de refroidissement des cellules des chambres mortuaires du centre funéraire. Depuis deux ans, les pannes successives et l'incapacité du prestataire de la maintenance à proposer une solution durable et fiable posaient problème. Après analyse de la situation avec le délégué à l'énergie, décision a été prise de rénover l'installation datant de 2001. Une analyse a été confiée à l'entreprise Ultrafroid, qui avait déjà réalisé la même rénovation au centre funéraire de Montoie à Lausanne. La solution a consisté à mettre en place un ensemble de compresseurs indépendants, activés à la demande pour chacune des chambres. Ce système est maintenant découplé de la pompe à chaleur, réservée pour le chauffage des locaux et le refroidissement des compresseurs. Une récupération de chaleur permettra d'optimiser le système. En parallèle, la réfrigération du local de mise en bière et de la chambre froide à basse température a été modifiée. Les travaux ont débuté à la fin du mois de novembre et la mise en service a pu se réaliser le 24 décembre, après six mois de fermeture. Les chapelles mortuaires sont à nouveau à disposition des familles et des entreprises de Pompes Funèbres.

Une seconde étape de travaux est nécessaire au début 2015 afin d'achever la mise en service et l'isolation de la chambre froide à basse température, ainsi que la mise en œuvre de la récupération de chaleur.

### Gestion des secteurs

Les statistiques ci-après, comparées sur le long terme, nous permettent de connaître avec l'évolution du mode de sépulture et ainsi d'adapter l'occupation des secteurs aux besoins des familles.

### Inhumations de corps

Tombes à la ligne de corps	26
Tombes d'enfants	1
Concessions de corps	10
Total des inhumations de corps	37

# Direction des Espaces publics

## Cimetière - inhumations

---

### Inhumations de cendres

Tombes à la ligne cinéraires	10
Concessions cinéraires nouvelles	3
Inhumations de cendres sur tombes existantes	29
Total des inhumations de cendres en tombes	42
Inhumation de cendres au Jardin du Souvenir	66
<i>Total des inhumations de cendres</i>	<i>108</i>

102 personnes ont choisi l'incinération sur un total de 139 décès de Veveysans, soit une proportion de 73 %.

### Entretien des tombes

Le cimetière de Saint-Martin compte environ 2'500 tombes et monuments. Le service d'entretien floral des tombes peut être assuré par les jardiniers de la ville. Le système d'abonnement annuel, ou de contrats à long terme permet d'en assurer la continuité.

*Marcel Martin, Municipal*  
*Eric Davet, Chef de service*

Suivi du vœu de la commission de gestion, exercice  
2013 : *Néant*

### Lexique

EPT :	Employé plein temps
DAI :	Direction de l'architecture et des infrastructures
USSP :	Union suisse des responsables des parcs et jardins
MSST :	Mesures de sécurité et de santé au travail
LEP :	Loi fédérale sur la protection de l'environnement
LGD :	Loi cantonale sur la gestion des déchets
IGSU :	Communauté d'intérêts pour un monde propre

# **Direction des affaires sociales et familiales**





# Préparer le monde de demain S'engager pour la cohésion sociale

### Avant-propos

Fixer des priorités et donner des impulsions pour traduire en mesures concrètes des valeurs politiques : c'est le rôle d'une municipalité. Sans l'appui, les compétences, l'expérience et la volonté de collaborer du chef de service et des employés, le travail politique ne peut se faire. Je salue l'excellent partenariat établi avec Christophe Gerber, chef de service et l'équipe des collaboratrices et collaborateurs en place, dont j'apprécie chaque jour l'engagement sans faille pour remplir les missions du service. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Quelles ont été, en 2014, les priorités dans notre service ? Tout d'abord, la réforme de l'accueil extrascolaire, regroupé à la DASF depuis 2013. Formation continue des employés de l'accueil périscolaire, encadrement pédagogique de ceux-ci, titularisation progressive de ces employés auxiliaires, équipes fixes rattachées à un lieu, extension des horaires d'accueil et communication aux parents : des mesures nouvelles et bénéfiques développées pour le personnel, les parents et les enfants.

Ensuite, le logement avec la poursuite des travaux du groupe de travail intercommunal sur le logement, initié par Vevey en 2012. En 2014, la Confédération et le canton ont accepté de co-financer une étude "Objectif logement - pour une charte intercommunale pour le logement sur la Riviera". L'objectif de cette étude est de faire un état des lieux du logement dans notre région, de déterminer les lieux de développement potentiels pour pouvoir répondre aux besoins présents et futurs de notre population.

D'autres initiatives ont pu également être concrétisées dans notre service en 2014 comme : nouvelles mesures en matière d'intégration des migrants suite à l'élaboration de notre programme d'intégration communal ; renouvellement de la reconnaissance de notre réseau d'accueil de l'enfance REVE, pour 5 ans, par la Fondation d'accueil de jour des enfants. Mais aussi : mise en place d'une soirée d'accueil des nouveaux retraités à la salle del Castillo ; d'un dispositif d'accueil "Grand Froid" pour les personnes sans domicile en collaboration avec le Hublot ; construction et aménagement d'une nouvelle structure d'accueil de l'enfance de 44 places "Les Écureuils" aux Monts-de-Corsier (ouverture à Pâques 2015).

Le déménagement du Centre social intercommunal dans les locaux rénovés de l'ex-Epa, en septembre, est un aboutissement attendu. Il permet d'offrir des espaces supplémentaires, davantage de confidentialité et de sécurité pour les employés et les bénéficiaires. Fin 2014, les 40 employés communaux du Centre social sont transférés à l'Association régionale d'action sociale (ARAS). Je leur souhaite le meilleur dans la poursuite de leurs activités et les remercie de s'être engagés pour Vevey ces dernières années.

*Annick Vuarnoz, Municipale*

### L'accueil de l'enfance

#### Réseau Enfance Vevey et Environs (REVE)

A fin 2014, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a reconduit la reconnaissance du réseau REVE pour une nouvelle période de cinq ans, soit pour 2015 – 2019.

L'ouverture de la garderie et de l'UAPE du Parc à la Tour-de-Peilz, en 2013, a permis d'augmenter les capacités de prise en charge des enfants, comme il en ressort du total des heures consommées en 2014 (entre parenthèses : total 2013) :

- accueil préscolaire : 1'068'922h, (1'019'157h)
- accueil parascolaire : 414'484h (376'750h)
- accueil familial de jour : 257'946h (246'709h)

Le rapport annuel du réseau sera publié sur le site de ce dernier : [www.reseautreve.ch](http://www.reseautreve.ch)

#### Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)

Le réseau REVE est intervenu auprès de la FAJE, suivi par plusieurs autres réseaux du canton, pour signaler les difficultés d'application du RDU au sein des réseaux d'accueil. Un groupe de travail a été chargé pour proposer à

la Faîtière des réseaux d'accueil vaudois (FRAV) un modèle simplifié de calcul du revenu déterminant avec, comme corollaire, la sortie de l'accueil de l'enfance de la Loi sur l'harmonisation des prestations sociales (LHPS). L'objectif est d'assurer une équité dans la prise en compte du revenu des parents pour la facturation des prestations dans tout le canton, sans augmenter les coûts de gestion, le personnel et la complexité du travail dans les réseaux. Le rapport de ce GT sera déposé au printemps 2015, puis l'introduction de ce nouveau « RD LAJE » est désormais prévue pour 2016.

#### Structures veveysannes

Poursuite de différents travaux d'entretien dans les structures et mise en route de projets plus importants avec le remplacement des vestiaires à la garderie des Marionnettes et mise en place de fenêtres ouvrant aux Ateliers.

#### Garderie Les Ecureuils, Les Monts-de-Corsier

En mai 2011, le conseil communal a accepté le projet de garderie communale aux Monts-de-Corsier. Afin de ne pas multiplier les structures administratives gérant les lieux d'accueil au sein du réseau, Vevey pilote le projet de



Une nouvelle garderie sort de terre...

construction et exploitera cette garderie. Les coûts des aménagements seront remboursés par les partenaires. Prévues initialement en 2013, cette garderie ouvrira ses portes en avril 2015. La préparation du budget d'exploitation en fonction de la date d'ouverture, la mise au concours du poste de responsable et son engagement, le suivi du chantier en collaboration avec la direction de l'architecture et des infrastructures (DAI) et l'élaboration des plans d'aménagements des différents lieux de vie ont rythmé l'avancement de ce projet.

### Accueil périscolaire

Plusieurs mesures ont été mises en place durant l'année 2014 pour optimiser l'accueil offert aux enfants en dehors de plages scolaires :

- Création d'une brochure d'information sur l'accueil extrascolaire offert par la ville de Vevey.
- Cette brochure a été distribuée à tous les élèves des degrés 3P – 8P à la rentrée ;
- Assurer des équipes fixes pour les accueils sur chaque site ;
  - Elargissement des horaires d'accueil jusqu'à 18h30 et différenciation entre les groupes des devoirs surveillés et ceux de l'accueil ;
  - Adaptation du logiciel KIBE, déjà utilisé dans le cadre des garderies et UAPE du réseau REVE, dans le but de simplifier le travail administratif et unifier les pratiques ;
  - À la Veveyse, adjonction de l'ancienne salle des travaux manuels pour offrir un espace de jeux et de détente.

Durant l'année 2014, les personnes travaillant dans ce secteur ont pu bénéficier d'un module de formation conti-



Les accueillantes se forment dans la bonne humeur !

nue durant le printemps, portant sur la gestion des conflits entre enfants, puis d'une formation sur « la gestion de l'urgence pédiatrique », soit les bases des premiers secours. Ces deux formations ont été très appréciées par les participants et leur offrent des outils applicables dans leur quotidien professionnel.

Les différents temps d'accueil offerts par l'accueil périscolaire répondent à un réel besoin :

Au total, 12'903 repas ont été servis dans les salles à manger !



A la salle à manger du collège de Plan : A table !

### Colonie de jour

Chaque été, les 4 premières semaines des vacances scolaires, l'UAPE de Crédeilles accueille la colonie de jour. Les parents des enfants placés en accueil parascolaire et qui n'ont pas de vacances à cette période, peuvent inscrire leur(s) enfant(s) pour une ou plusieurs semaines et ainsi avoir la possibilité d'une prise en charge de ces derniers du lundi au vendredi entre 7h et 17h30.

Chaque semaine, différentes activités manuelles et de plein air (jeux, atelier de bricolage, randonnées pédestres, jeux en forêt, etc.), adaptées aux conditions météorologiques sont organisées par des équipes de moniteurs, sous la responsabilité d'éducateurs de l'enfance confirmés. La direction de toute l'organisation de cette colonie est assurée par la responsable de l'UAPE Crédeilles, M<sup>me</sup> Fanny Baier.

En 2014, 81 enfants ont pu bénéficier, durant une ou plusieurs semaines, de ces activités.

### Divers

Notre commune, en collaboration avec Pro Juventute, offre à chaque nouveau parent un coffret contenant des conseils pour l'arrivée d'un nouveau-né. Ce geste est fort apprécié des nouvelles familles. En 2014, 119 courriers ont été adressés et 38 coffrets offerts aux parents qui en ont fait la demande.

### Le logement

#### Logements subventionnés

- Au 31 décembre 2014, 441 logements subventionnés ou sous contrôle sont sur le marché des subventionnés à Vevey.
- Durant l'année écoulée, 3 immeubles subventionnés ont été contrôlés, sis à l'avenue de Gilamont 62-64-66, à la rue du Torrent 4-6 et à la rue du Panorama 17/Clos 9.

Ces contrôles consistent à vérifier le revenu déterminant du ménage et le taux d'occupation du logement en application des directives cantonales (barème du revenu déterminant en fonction du loyer).

# Direction des affaires sociales et familiales

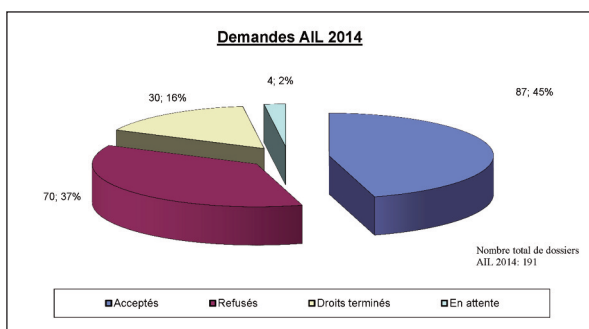
## Le logement

- L'office du logement de Vevey a été sollicité par la Division logement du Canton de Vaud pour tester, durant le 2<sup>e</sup> semestre 2014, l'application HESTIA, une application de gestion de la loi sur le logement du 9 septembre 1975. La phase test a permis d'ajouter et modifier les données des locataires des immeubles veveysans subventionnés et de tester l'efficacité de cette nouvelle application. Cette dernière sera, dans un futur proche (courant 2015), mise à disposition de toutes les communes avec délégation de compétence en matière de logements subventionnés, ainsi qu'aux partenaires intervenant dans ce domaine (propriétaires, gérances, etc.).

### Aide Individuelle au Logement (AIL)

En 2014, 87 ménages veveysans ont pu bénéficier de l'aide individuelle au logement. Il en aura coûté globalement Fr. 172'000.- dont la moitié nous est remboursée par le Canton. Sur un nombre de 191 dossiers, 23% sont venus par le biais du Bureau de recouvrement des pensions alimentaires et 5% par celui des prestations complémentaires pour familles.

Depuis son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le nouveau système de calcul du revenu déterminant unifié (RDU), tenant compte, entre autres, des subsides de l'assurance maladie, a entraîné une baisse de 38% du nombre des bénéficiaires au 31 décembre 2014.



### Etude « Habitat et vieillesse »

Dans le cadre de son master en travail social et en collaboration avec la DASF, M<sup>me</sup> Sabrina Gitto a mené une enquête sur le thème « L'habitat et la vieillesse, des logements à l'épreuve du temps ». Cette recherche était également soutenue par la Plateforme Santé Haut-Léman. Pour ce faire, un questionnaire a été adressé à 1'748 personnes de +60 ans, dont 797 nous ont été retournés et 743 ont été utilisables.

Points forts de l'enquête :

- Taux de participation exceptionnel de 46% (20% de la population totale concernée)
- Un attachement très important des habitants de + 60 ans à la ville de Vevey.
- Une évaluation positive quant à la possibilité de «bien» vieillir à Vevey et une volonté fortement affirmée de ne pas déménager, mais d'y rester et de vieillir chez soi.

### Problématiques identifiées

- Marché du logement comme obstacle
- Complexité de l'identification des besoins/bénéficiaires

- Logements et moyens de transports insuffisamment adaptés
- Risques: isolement/assignation à résidence; entrée en EMS

### Marché du logement

Pour les personnes seules de + 60 ans, l'effort que représente le loyer peut être extrêmement important (fourchette entre 16 % et 71%). Ce qui prouve une grande disparité de revenus existants dans cette catégorie de population.

La possibilité pour elles de migrer dans un logement plus petit n'est pas aisée, compte tenu de la faible vacance et des prix du marché du logement.

Description des logements et conditions de vie :

Si la volonté de la majorité des aînés est de rester dans leur appartement, ceux-ci ne sont pas nécessairement perçus comme adaptés à la perte possible d'autonomie des personnes vieillissantes (exemple : seules 15 à 20% estiment que leur logement est accessible en chaise roulante).

Mais, il ne suffit pas d'agir seulement sur le logement, il faut également envisager l'adaptation de l'ensemble de l'habitat, soit l'aménagement urbain et l'environnement direct.

*Pouvoir sortir de chez soi, c'est probablement LA condition pour pouvoir continuer d'y habiter et c'est bien celle qui, à travers le manque d'agencements tant au niveau des logements que des infrastructures urbaines ou des transports doit interpeller le plus les acteurs concernés.*

S. Gitto

### « Bien vieillir » à Vevey

« Bien vieillir » à Vevey est un projet confirmé et désiré par 94% des + 60 ans qui, à travers leur optimisme, ont témoigné leur confiance quant à la réussite de ce projet. Il gagnerait à être mieux partagé.

Quant à l'écart entre la situation actuelle et les besoins identifiés, une marge de manœuvre existe et des mesures pourraient être prises afin de prévenir les risques sociaux tels que l'isolement, l'assignation à résidence et la désinsertion sociale.

Des ponts interservices, l'interdisciplinarité et une approche en partenariat entre les différents acteurs et experts – habitants, propriétaires immobiliers, responsables de l'urbanisme, responsables de l'action médico-sociale, associations et fondations spécialisées – permettraient de trouver des pistes d'interventions et joueraient en faveur du maintien à domicile des aînés.

### Pénurie de logements

La commune de Vevey continue de présenter une pénurie élevée de logements vacants, soit 0.26% des logements en location.

### LAAL - LDTR

- En 2014, la Municipalité a préavisé 5 demandes relatives à la LDTR (loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation).
- En 2014, la Municipalité a préavisé 16 demandes relatives à la LAAL (loi concernant l'aliénation d'appartements loués).

Vente d'appartements aux étrangers :

- Tout comme en 2014, le Conseil d'Etat vaudois a ratifié un arrêté proposé par la Municipalité. Cet arrêté reconduit en 2015 l'interdiction de toute vente de logements à des personnes habitant à l'étranger et ne souhaitant pas s'établir à l'année à Vevey. C'est un moyen de lutter contre la pénurie de logements et de dire non aux « lits froids » sur notre commune, tout en contribuant à prévenir la spéculation sur les biens immobiliers.

### Le Hublot

- Après une diminution des nuitées en 2013 par rapport aux années précédentes (4'571 nuitées en 2013 contre une moyenne de 4'965 nuitées auparavant), l'année 2014 a vu une nette progression avec 5'564 nuitées.
- Néanmoins, le nombre de personnes accueillies reste très stable avec 305 personnes (308 en 2013).
- Les femmes recourant à cet accueil restent très minoritaires avec seulement 735 nuits, bien que le Hublot offre une chambre qui leur est réservée.
- La tranche d'âge la plus importante dans les bénéficiaires de la structure reste celle des plus de 40 ans avec 52.7%, ce qui semble différencier les structures d'accueil gérées par Caritas des autres lieux d'accueil du canton, ces dernières accueillant une population plus jeune.
- Par la reprise des appartements situés au-dessus du centre d'accueil, le Hublot peut désormais mettre à disposition des petits logements de transition permettant la stabilisation de certaines situations avant que ces personnes reprennent un appartement à l'extérieur.

### Dispositif Accueil grand froid

Sous l'instigation du responsable du Hublot, les différentes structures travaillant sur le terrain, avec les personnes très précarisées ou sans domicile fixe, se sont mises ensemble pour préparer un dispositif d'accueil qui vient compléter l'offre du Hublot en cas de conditions météorologiques difficiles. A cet effet, les locaux vides dans le bâtiment du SIGE, quai Maria Belgia, utilisés auparavant par l'école privée du Haut-Lac, et prévus pour être utilisés ultérieurement par la direction de l'éducation, jeunesse et sport (DEJS), ont été équipés de mobilier simple garni de matelas et couvertures fournis par la PCi. Sous la responsabilité du Hublot, et avec la présence d'un veilleur professionnel du Hublot en cas d'ouverture, cet accueil a été mis en place en fonction « veille » depuis le 22 décembre et jusqu'à fin février 2015. Une collaboration a pu être instaurée avec les autres acteurs comme AACTS, l'Etape ou encore les communautés de la région qui se sont engagées à amener une collation pour les soirs d'ouverture et les petits déjeuners. En raison des conditions météo clémentes de la fin de l'année, il n'a pas été nécessaire d'activer cet accueil en 2014.

### Fondation Apollo

En 2014, l'équipe d'Apollo a rencontré 113 personnes ou familles veveysannes en recherche de logement. Les Comptoirs du logement, qui sont des ateliers de recherches de logement, ont lieu deux fois par semaine et en moyenne 15 personnes y participent par séance.

11 nouveaux baux ont été contractés au nom de la Fondation, dont 10 nouveaux logements et 1 situation de maintien dans le logement pour éviter l'expulsion. Cela porte le nombre de logements au nom d'Apollo pour les habitants de Vevey à 63 unités.

Des changements significatifs sont intervenus dans la situation socio-économique des bénéficiaires des mesures Apollo.

### Les glissements de baux

A ce jour, treize familles ou personnes ont pu obtenir un bail à leur nom. Tous les passages de baux au nom du locataire ont abouti sans modification des conditions de location. Sept demandes de glissement sont en cours de négociations mais les démarches avec les gérances sont longues.

Afin de préserver les bonnes relations avec les gérances et la légitimité du travail de la Fondation, cette dernière propose des glissements de baux uniquement lorsque elle peut apporter les arguments d'une amélioration de la situation des bénéficiaires. Les contacts fréquents qu'elle a eus avec les gérances la confortent dans ce choix.

Les raisons qui nous conduisent à privilégier une reconduction du contrat de suivi individualisé avec les bénéficiaires sont les suivantes :

- dettes trop importantes
- renouvellement de permis ou demande de naturalisation en cours
- nouvelle situation financière ou individuelle
- départ prévu à l'étranger prochainement.

Une difficulté majeure apparaît dans le processus de glissement de bail : la constitution d'une garantie de loyer, voire l'acquisition d'une part sociale par le locataire. En effet, la Fondation Apollo n'avance pas les garanties de loyer pour les appartements dont le bail est à son nom. L'expérience démontre qu'il n'est plus envisageable d'obtenir une garantie de loyer pour un logement par une société de cautionnement, si le demandeur fait l'objet de poursuites. Cet état de fait retarde les démarches car des solutions alternatives doivent être trouvées.

### Bureau de l'Intégration

Dans le cadre du démarrage du programme d'intégration communal mis en place pour les années 2014-2017, le bureau de l'intégration a déjà mis en 2014 plusieurs projets sur pied dans les différents domaines d'action du dit programme.

Une réflexion a été initiée sur l'accueil des nouveaux arrivants et les informations nécessaires en vue d'une orientation rapide en fonction de leurs besoins spécifiques. En collaboration avec le greffe municipal, une brochure «Bienvenue» est en cours d'élaboration et verra le jour en 2016 et sera ensuite traduite dans différentes langues.

Une permanence de la déléguée à l'intégration a été mise en place dès la rentrée scolaire 2014. Sa mission est d'être un lieu d'accueil et d'orientation pour les habitants de la commune qui ont des demandes liées à la migration (permis, vie locale, orientation vers des organismes spécialisés, etc.). Elle se tient dans deux endroits distincts afin d'être accessible pour la population: une fois par semaine au bureau de l'information (Hôtel de Ville), d'autres moments sont proposés directement au bureau de l'intégration.

# Direction des affaires sociales et familiales

## Bureau de l'Intégration



Différents modules et programmes ont été mis en place avec les partenaires de la ville de Vevey :

- une permanence thématique « info-conseil » a débuté en août 2014 en partenariat avec Caritas (informer les participants sur le fonctionnement suisse, vaudois ou communal et répondre aux demandes portant sur des thèmes tels que l'assurance-maladie, les poursuites, les impôts, les offres d'intégration, les permis de séjour), 6 séances ont eu lieu à fin 2014 ;
- en partenariat avec l'OSEO, le projet IDEO a été mis en place en automne 2014 et démarrera début 2015. Il a pour ambition d'informer les migrants sur les démarches professionnelles à faire (CV, lettre de motivation, présentation), sur le monde du travail afin que les personnes migrantes avec un faible niveau de français puissent rapidement faire appel aux structures ordinaires et aient une meilleure compréhension du monde du travail ;
- le projet « Gagner en assurances » de l'EPER est également soutenu par le bureau de l'intégration. Deux sessions ont eu lieu à Vevey en 2014 (cours de base en droit du travail et assurances sociales, spécialement conçu pour des personnes travaillant dans les ménages privés) ;
- le projet « 1001 histoires » a été mis en place dès mai 2014 par le bureau de l'intégration en partenariat avec la bibliothèque de Vevey. Ce projet d'intégration et de socialisation a pour but principal de sensibiliser les personnes migrantes et leurs jeunes enfants (0 à 4 ans) au français par le partage d'histoires, de comptines et de chansons dans la langue d'origine et en français et par l'écoute de contes bilingues. 7 séances ont eu lieu en 2014 ;
- En collaboration avec l'infirmière scolaire, le bureau de l'intégration a mis en place dès septembre 2014 le projet « Pause-café parents », destiné aux parents migrants qui peuvent avoir des difficultés à accompagner leurs enfants dans le parcours scolaire de ces derniers.

Il est à noter également que le bureau de l'intégration a mis sur pied d'autres projets en partenariat avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers (BCI) qui répondent aux domaines « Langue et formation » et « Prévention contre les discriminations ». Le BCI poursuit d'ailleurs avec satisfaction sa présence dans nos locaux pour assurer une présence régionale.

Mentionnons encore rapidement différents autres projets: le « Café-rencontre », mis en place déjà en 2013, qui se veut un lieu d'accueil et de conversation en français pour les femmes migrantes : une trentaine de femmes se rencontrent de manière hebdomadaire dans un esprit convivial et

ouvert. Différents acteurs du réseau viennent également présenter leurs activités, par ex. l'Espace Prévention, Profa, l'infirmière scolaire, le Bureau Information Femmes (BIF), l'office de la population de la Ville de Vevey, etc.

Enfin, deux autres projets ont démarré en automne 2014: « Apprendre l'école » (cours de français « langue étrangère » présentant l'institution et le système scolaire vaudois et adapté à un public souvent peu scolarisé et non francophone). Pour les élèves du collège de la Veveysse, une sensibilisation aux discriminations et au racisme a également démarré en automne 2014. Dans le cadre de ce projet, la déléguée à l'intégration interviendra dans 33 classes pour l'année scolaire 2014-2015 et touchera plus de 600 élèves. Cette action est bien sûr en lien étroit avec la traditionnelle action de la Semaine contre le Racisme, qui a lieu en mars de chaque année, également mise en place par le bureau de l'intégration.

### Action de lutte contre le racisme

La semaine 2014 de lutte contre le racisme avait pour objectifs principaux de porter à la conscience de la population veveysanne la diversité et l'altérité comme une force du vivre ensemble de notre cité. Elle a visé à créer des opportunités de réflexion sur l'altérité, la diversité et sur la manière dont nous construisons nos jugements sur l'autre.

Différents moyens ont été utilisés tout au long de cette action : campagne d'affichage « L'autre, c'est moi ! », roulotte de l'altérité, une rencontre lecture en collaboration avec la bibliothèque municipale de Vevey, collaboration avec Ginkgo (structure d'accueil pour les jeunes en difficultés de la ville) pour aller à la rencontre des habitants du quartier Plan-Dessous (stand de nourriture et

**L'autre, c'est moi!**

**Semaine d'actions contre le racisme**  
**Du 17 au 22 mars 2014**

Esplanade et centre commercial  
St-Antoine - Vevey  
+41 (0)21 925 51 85  
[www.vevey.ch/integration](http://www.vevey.ch/integration)  
f L'autre c'est moi - Vevey

Logos: Centre Saint-Antoine Vevey, MANOR, Itera, vaud, vevey

Affiche de la Semaine de lutte contre le racisme 2014

atelier de photographie), ateliers d'animations sur la problématique du racisme pour les enfants de 5 à 13 ans réalisés dans quatre structures d'accueil : Villa Métisse, la Jouerie, Tremplin et le secteur animation de la ville, avec un goûter commun sur la place Robin. Mentionnons encore des contes pour les enfants, la projection du film documentaire « Le monde est comme ça » de M. Fernand Melgar, suivi d'un débat avec le réalisateur, la cabine Dissemblance (photomaton invitant les passants à se prendre en photo – laquelle était modifiée en différentes typologies ethniques), un spectacle d'improvisation théâtrale de la troupe Avracavabrac, un atelier percussion de rue ayant pour objectif de sensibiliser les passants à la diversité culturelle en leur offrant la possibilité de pratiquer un instrument en groupe et avec des personnes inconnues. Cette semaine était encore une fois organisée en partenariat et avec le soutien du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI) et avec celui de différents sponsors.

### La Fête des Voisins

Comme en 2013, ce rendez-vous incontournable s'est pour la seconde fois déroulé le dernier vendredi du mois de mai en lieu et place du mardi. La mise sur pied de cet événement a été coordonnée par le bureau de l'intégration et Agenda 21. Pour sa huitième édition, 98 fêtes ont été enregistrées dans les communes de Blonay, Corsaux, Corsier-sur-vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Saint-Légier-la Chésiaz, Vevey et Veytaux. Le nombre d'inscriptions par commune reste stable entre 2013 et 2014.

La participation selon les fêtes a été très variée (par ex. entre 50 à 70 participants pour une fête et 5 à 10 participants pour une autre, une majorité de fêtes comptant entre 13 à 20 participants). Une grande mixité des participants est relevée, la majorité de ceux-ci étant constituée d'habités de l'événement. Mais il est aussi relevé une bonne participation de nouveaux habitants et d'enfants. Les organisateurs montrent une forte satisfaction concernant l'ambiance générale de la fête, notamment avec une ambiance conviviale, positive et amicale (mal-



La Fête des Voisins 2014 une fois de plus très appréciée

gré le temps maussade et parfois l'interruption de certaines fêtes en raison de la pluie). Le soutien matériel accordé par la ville de Vevey est également relevé comme très positif.

### Projet urbain Vevey Plan

Adopté par le Conseil fédéral en 2007, le programme « Projets Urbains-Intégration sociale des zones d'habitations » veut contribuer à améliorer durablement la qualité de vie et favoriser l'intégration dans des quartiers d'habitation pour contribuer à mieux vivre ensemble. Il se poursuivra sous sa forme actuelle jusqu'à fin 2015 puis sera réévalué en vue de sa continuité.

En 2014, une évaluation a été faite de l'action menée dans le quartier Plan-Dessous fin 2013 et des jalons importants ont été posés en vue de mener une action à Plan-Dessus (2015). Pour ce faire, la collaboration entre les différents services de l'administration communale a permis une réflexion renforcée notamment avec l'office de l'urbanisme sur le plan de l'aménagement du territoire et autour de la notion de quartier. D'autres actions ont également été menées dans différentes zones de la ville de Vevey.

### Maisons de quartier

Les deux maisons de quartiers créées à Plan Dessous et Plan Dessus fonctionnent à la grande satisfaction des habitants et bénéficiaires.

### Villa Métisse

En 2014, la Villa Métisse a bien trouvé son rythme de croisière, animée par un travailleur social HES à 60%, secondé par un responsable de l'espace informatique à 30% proposé par l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) et par une étudiante en formation pratique HES (actuellement 5 mois dans l'année).

Les partenaires principaux et régulièrement actifs sont le bureau de l'Intégration et le secteur animation de la ville de Vevey, mais aussi Français en Jeu et des personnes individuelles proposent une permanence juridique 2x/mois et un atelier tricot.

La Villa Métisse se veut avant tout être un lieu de rencontres, ouverte sur le quartier, qui permet d'accompagner les changements et l'évolution de ce dernier. Elle doit aussi être un lieu où les habitants de la communauté peuvent devenir acteurs de la vie sociale de leur quartier et où ils peuvent questionner son identité et renforcer la citoyenneté de chacun/e au sein de celui-ci.

Pour ce faire, une action éducative vise le développement personnel des usagers, mais parallèlement aussi une action associative et socio-culturelle renforce le sentiment d'appartenance des individus à la communauté et au quartier. Une charte explique les valeurs nécessaires à cette approche et au bon déroulement des activités : res-



La Villa Métisse, un lieu de rencontre

pect de chacun/e pour pouvoir vivre ensemble, accueillir autrui avec hospitalité, considérer une population multiculturelle comme source de richesses, développement de la citoyenneté par une démarche participative, approche intergénérationnelle.

Différents types d'accueils ont donc lieu pendant la semaine : la permanence du mercredi après-midi (entre 25 et 35 personnes tout âge confondus), l'accueil du jeudi, avec plusieurs activités proposées notamment aux résidents de l'EVAM (cafés rencontre, échanges, appuis scolaires, informatique, etc., fréquentés par 10 à 15 personnes).

### Espace Bel Air (Quartier Plan-Dessus)

Une convention a été finalisée entre la Municipalité et l'Association APERO, dans le but de clarifier le cadre du mandat de gestion de la Maison de Quartier. Celle-ci reste un outil très apprécié et utilisé de manière très importante par les habitants et différentes associations pour le déroulement de leurs activités (anniversaires, repas, réunions de comités, animations régulières et ponctuelles, assemblées générales). L'association Tremplin y poursuit par ailleurs ses activités régulières en faveur des enfants du quartier.

Différents ateliers de quartier ont réuni à chaque fois une bonne vingtaine de participants représentant des anciens et nouveaux habitants ainsi que des associations, pour discuter des solutions à mettre en place pour répondre à l'engagement encore une fois très important des personnes responsables - notamment pour la gestion des locaux, laquelle pourra être reprise par une petite équipe sous la responsabilité de l'APERO.

La Maison de Quartier a également accueilli deux rencontres organisées par la Fondation AACTS (addictions, action communautaire, travail social) pour préparer le déménagement de cette dernière dans le quartier de la place Robin et répondre aux interrogations des habitants.



Une adresse accueillante pour le quartier

### Les seniors

#### Actions en faveur des aînés

- En 2014, 262 (2013 : 275) bénéficiaires ont reçu une aide complémentaire veveysanne pour un montant de Fr. 346'639.- (2013 : Fr. 359'493.-). Cette aide est versée aux bénéficiaires des prestations complémentaires (PC) AI et AVS.
- Le 4 décembre 2014, 689 paquets de Noël ont été préparés par la DASF et distribués par l'association « 4 roues de secours ».
- En 2014, 112 (138 en 2013) subventions de Fr. 7.- ont été octroyées aux bénéficiaires des prestations complémentaires de AVS/AI pour l'achat de cartes de bus VMCV.
- Le 21 mai 2014, s'est déroulée la traditionnelle croisière CGN proposée aux aînés veveysans. 186 personnes y ont participé. Comme chaque année, cette action a pu bénéficier d'une contribution importante de la Fondation Haefeli-Meylan à Corseaux.
- La commune a pris en charge pour un montant de Fr. 6'600.- le loyer des associations 4 roues de secours et du passeport-vacances qui partagent les mêmes locaux.
- La commune a continué de soutenir le groupement de gymnastique « les Vaillants » en prenant en charge les frais de location de la salle paroissiale Ste-Claire pour un montant de Fr. 1'840.-.

#### Accueil des nouveaux retraités

A l'instar de plusieurs villes en Suisse romande, la DASF a souhaité inviter les personnes qui ont atteint l'âge de la retraite en 2014. Une petite manifestation a eu lieu le 5 novembre à la salle Del Castillo. L'occasion de marquer l'évènement et de leur faire connaître les associations et organismes qui offrent des prestations et services, mais aussi celles qui sont à la recherche de personnes qui viennent étoffer leurs équipes de bénévoles. Finalement, ce sont 50 personnes qui ont participé à cette fête, animée par le chœur « Couleur vocale » et avec la présence de 20 associations.



Prise de contact avec les associations

#### Plan Canicule

Depuis 2010, le canton demande à toutes les communes de s'assurer avant l'été que les personnes de plus de 75 ans aient une personne de contact dans leur environnement pouvant prendre soin d'elles et vérifier une bonne hydratation et alimentation en cas de canicule. En 2014, un

# Direction des affaires sociales et familiales

## Les séniors

# Agence d'Assurances Sociales (AAS)

courrier a été envoyé à 978 personnes, dont 778 nous ont répondu. De ces personnes, 55 n'avaient pas de personne de contact autour d'elles, ce qui nécessiterait, en cas de plan canicule déclenché par le médecin cantonal, une visite auprès d'elles pour s'enquérir de leur bien-être

### Centre de jour du Panorama

- 31 activités extra-muros (dont 4 annulées) ont été proposées et suivies par 256 personnes.
- 71 activités intra-muros ont eu lieu avec la participation de 1'501 personnes.
- Diverses activités sont proposées hebdomadairement, comme le ping-pong, le chant, la gymnastique, des ateliers de peinture, du taïchi, ou des séances de pédicure.

### Nombre d'affiliés, bénéficiaires et ayants droit au 31 décembre 2014 à Vevey

Nombre d'affiliés, bénéficiaires et ayants droit au 31 décembre 2011		
Habitants de Vevey	2014	2013
Personnes de condition indépendante (PCI)	545	650
Personnes sans activité lucrative (PSA)	1'591	1'487
Employeurs de personnel	593	608
Ayants droit aux allocations familiales (AF)	719	513
Ayants droit aux rentes AVS/AI	2'491	1'990
Ayants droit aux prestations complémentaires AVS/AI	1'232	1'137
Ayants droit aux prestations complémentaires famille	80	76
Ayants droits aux rentes ponts	24	14
<b>Total des dossiers d'affiliés et d'ayants droit</b>	<b>7'275</b>	<b>6'475</b>
Bénéficiaires de subside à l'assurance maladie	6'832	6'832
<b>Nombre total d'affiliés, ayants droit et bénéficiaires</b>	<b>14'107</b>	<b>13'307</b>

### Agence d'Assurances Sociales (AAS) Le Centre social intercommunal (CSI) de Vevey et le marché de l'emploi

#### Collaborateurs

- Au 31.12.2014, 48 collaborateurs (45.10 EPT) travaillent pour le CSI.

#### Dossiers :

- En 2014, le CSI a traité 1'811 dossiers du revenu d'insertion (RI), dont 1'065 concernaient notre commune. C'est une augmentation globale de 2,6 % par rapport à 2013.

En matière de charges financières, les dépenses brutes liées à ces dossiers RI s'élèvent pour 2014 à Fr. 30'673'057 (augmentation de Fr. 1,57 millions par rapport à 2013). A noter que de ce montant est déduit la somme de Fr. 3'474'337 représentant les recettes (remboursements des avances consenties : rétroactifs AI, rétroactifs autres assurances, PC familles, Rentes-Pont, indemnités chômage, avances de pensions alimentaires, etc.).

### CSI VEVEY, nombre de dossiers RI en 2014

âge	Nombre	Proportion		
<b>de 18 à 21 ans 11 mois*</b>	<b>163</b>	<b>9.00%</b>		
<b>de 22 à 25 ans 11 mois</b>	<b>204</b>	<b>11.26%</b>	<b>367</b>	<b>20.27%</b>
de 26 à 30 ans 11 mois	227	12.53%		
de 31 à 35 ans 11 mois	209	11.54%		
de 36 à 40 ans 11 mois	177	9.77%		
de 41 à 45 ans 11 mois	215	11.87%		
de 46 à 50 ans 11 mois	210	11.60%		
de 51 à 55 ans 11 mois	172	9.50%		
de 56 à 60 ans 11 mois	158	8.72%		
de 61 à 65 ans 11 mois	65	3.59%		
66 ans et plus	11	0.61%		
	1811			

\*y. c. 8 dossiers dont le requérant principal est âgé de moins de 18 ans

### CSI VEVEY, nationalités

nationalité		
Suisse	974	53.78%
Europe UE (15)	415	22.92%
Europe UE (+13)	21	1.16%
Autre Europe	152	8.39%
Autre nationalité	249	13.75%

### Enquêtes

- 22 nouvelles enquêtes demandées.
- 17 rapports rendus (5 enquêtes sont encore en cours) dont 10 ont conclu à des fraudes pouvant amener un remboursement de prestations touchées indûment, à des décisions de sanctions et à des dénonciations préfectorales ou pénales.

### Formation des Jeunes Adultes en Difficulté (FORJAD)

- 34 nouveaux jeunes ont démarré une formation (CFC ou AFP) en 2014. Ils sont suivis dans le cadre du programme FORJAD par TEM ACCENT. Ils bénéficient d'une bourse d'étude de l'OCBE. Ils ont donc rejoint 54 autres jeunes issus de volées précédentes.
- En été 2014, 15 FORJAD ont terminé une formation.

### Projet Pilote : protocole d'action JAD

En 2014, le CSI a poursuivi l'élaboration du projet pilote JAD et a finalisé son concept. Des assistants sociaux se sont spécialisés dans la prise en charge des jeunes adultes (18-25 ans). L'objectif fondamental de ce projet est de changer de paradigme : avant toute remise d'une prestation financière, le jeune adulte doit entamer un processus d'insertion via une formation ou une prise d'emploi. Le réseau familial, en particulier les parents, est systématiquement sollicité. Le démarrage proprement dit de cette nouvelle prise en charge démarre le 1er janvier 2015.

### Locaux

Début septembre, le CSI a déménagé à la rue du Collège 17, dans les locaux entièrement rénovés de l'ex-Epa, nouvellement baptisé Espace Burnat-Provins, en hommage à l'artiste qui avait son atelier à cet endroit. L'ensemble des



# Direction des affaires sociales et familiales

## Agence d'Assurances Sociales (AAS)

collaborateurs est ainsi réuni sur un seul site. Après des années d'attente, le plaisir est grand de pouvoir travailler dans des conditions aussi favorables pour l'accueil des bénéficiaires.

L'inauguration des locaux a eu lieu le mardi 2 décembre 2014 en présence de très nombreux partenaires et personnalités politiques.

### Régionalisation de l'action sociale sur la Riviera

Le présent rapport est le dernier qui parlera des activités du CSI.

En effet, le site de Vevey de même que celui de Montreux font désormais partie de la même entité – Centre social régional - CSR Riviera - au sein de l'association régionale d'action sociale Riviera laquelle regroupe également les agences d'assurances sociales de Blonay, La Tour-de-

Peilz et de Montreux. La totalité des collaborateurs précédemment engagés par les communes précitées ont reçu un contrat de travail de leur nouvel employeur, l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Riviera, au 1er janvier 2015.

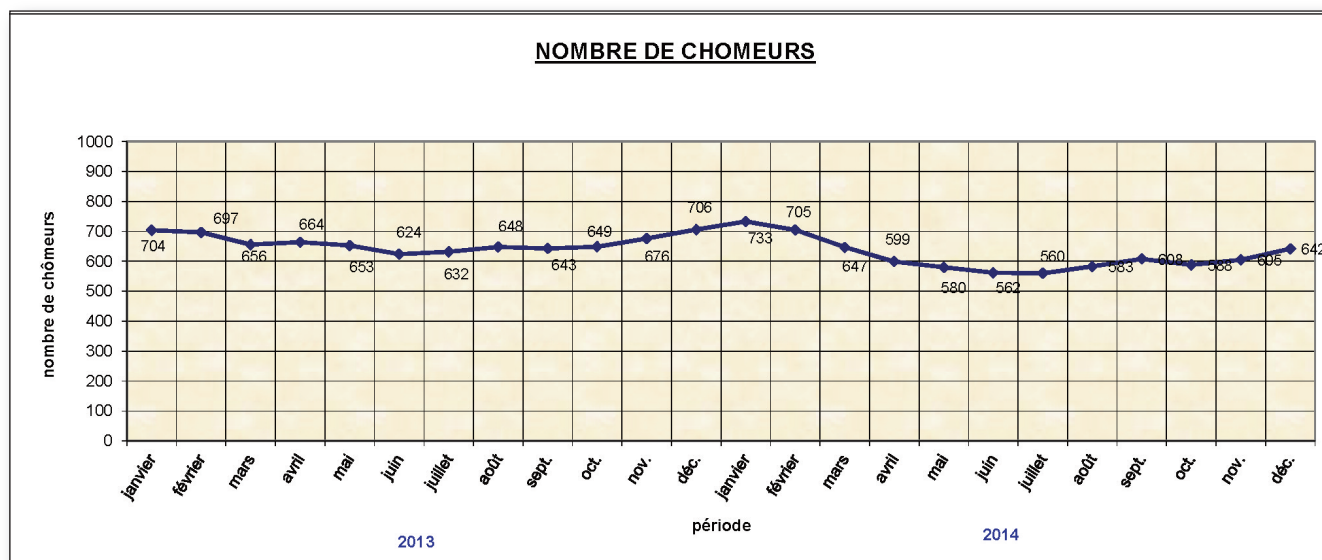
### Le marché de l'emploi à Vevey

- Le taux de chômage à Vevey est passé de 7.4% au 31.12.2013 à 6.8% à fin 2014.
- En y ajoutant les demandeurs d'emploi à fin 2014, le taux a atteint les 9.3% (10.1% à fin 2013).

*Annick Vuarnoz, Municipale  
Christophe Gerber, Chef de service*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion - Exercice 2013: néant

Décembre	Demandeurs d'emploi			Chômeurs			Demandeurs d'emploi non chômeurs		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Classes d'âge</b>									
Moins de 20 ans	17	8	25	6	4	10	11	4	15
20 à 24 ans	36	28	64	29	18	47	7	10	17
25 à 29 ans	74	55	129	59	38	97	15	17	32
30 à 34 ans	77	65	142	58	48	106	19	17	36
35 à 39 ans	66	57	123	53	39	92	13	18	31
40 à 44 ans	63	45	108	46	37	83	17	8	25
45 à 49 ans	68	41	109	54	34	88	14	7	21
50 à 54 ans	39	49	88	32	24	56	7	25	32
55 à 59 ans	37	25	62	29	13	42	8	12	20
60 ans et plus	18	12	30	13	8	21	5	4	9
<b>Total</b>	<b>495</b>	<b>385</b>	<b>880</b>	<b>379</b>	<b>263</b>	<b>642</b>	<b>116</b>	<b>122</b>	<b>238</b>



# Direction des affaires sociales et familiales

## Lexique

---

AACTS	Fondation Addictions, action communautaire, travail social	FRAV	Faîtière des réseaux d'accueil vaudois
AAS	Agence d'assurances sociales	GT	Groupe de travail
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle	HES	Haute école spécialisée
AI	Assurance invalidité	IDEO	Informier, définir (les besoins), évaluer et orienter les migrants
AIL	Aide individuelle au logement	JAD	Jeunes adultes en difficulté
APEROS	Association pour les environs de la place Robin	LAAL	Loi concernant l'aliénation d'appartements loués ; loi du 1er décembre 1989
ARAS	Association régionale d'action sociale	LDTR	Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation ; loi du 1er avril 2004
AVS	Assurance vieillesse et survivant	LHPS	Loi sur l'harmonisation des prestations sociales
BCI	Bureau cantonal de l'intégration	OCBE	Office Cantonal des bourses d'études
BIF	Bureau information femmes	OSEO	Oeuvre suisse d'entraide ouvrière
CFC	Certificat fédéral de capacité	PC	Prestations complémentaires
CGN	Compagnie générale de navigation	PCi	Protection civile
CSI	Centre social intercommunal	RD-LAJE	Revenu déterminant - Loi sur l'accueil de jour des enfants
DASF	Direction des affaires sociales et familiales	REVE	Réseau enfance Vevey et environs
DAI	Direction de l'architecture et des infrastructures	RDU	Revenu déterminant unifié
DEJS	Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports	RI	Revenu d'insertion
EPT	Equivalent plein temps	SIGE	Service intercommunal de gestion des eaux
EPER	Entraide protestante suisse	TEMACCENT	Transition école métier
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants	UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
EX-Epa	Ancien magasin de l'Epa (Unip)	VMCV	Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants		
FORJAD	Formation des jeunes adultes en difficulté		

# **Direction de la culture**

**Service culturel**

**Bibliothèque-Médiathèque**

**Musée historique**

**Musée Jenisch**

**Musée suisse de l'appareil  
photographique**



# De nouveaux outils pour la culture veveysanne

## Les structures se consolident, le service culturel se restructure

### Généralités

De manière générale, le service culturel de la ville de Vevey poursuit sa ligne directrice : accorder la politique culturelle de Vevey aux dispositions cantonales et fédérales en vigueur, développer des relations entre les milieux culturels, économiques et touristiques de la région, tout en faisant du label Vevey, ville d'images une réalité dynamique, reconnue et génératrice de retombées concrètes.

L'année culturelle 2014 a été marquée par la fin de deux chantiers très importants pour la ville de Vevey et qui concernent de près la direction de la culture : la Salle del Castillo et le Théâtre de l'Oriental. L'implication du service culturel aura été très forte dès le début de ces deux projets, que ce soit pour la mise en route de ces chantiers dès 2009 / 2010, au moment de la préparation des outils décisionnels pour la Municipalité et pour le Conseil communal, ou encore tout au long des chantiers dans le cadre des différentes commissions de construction. De plus, le service culturel a piloté la commission d'exploitation de la Salle del Castillo.

Le départ de l'adjointe du service culturel en janvier 2014 est un autre fait marquant de cette année. En effet, la Municipalité a souhaité poursuivre la réflexion sur la réorganisation de la direction de la culture, entamée en septembre 2013 par la séparation de la partie « service culturel et temples » confiée au Syndic Laurent Ballif, Municipal du Service culturel et de la partie « musées et bibliothèques » confiée au Municipal M. Etienne Rivier. Désirant redessiner les contours du service culturel, la Municipalité n'a pas souhaité renouveler le poste d'adjointe, tout en veillant à ne pas surcharger le délégué à la culture en une année déjà chargée pour cause de Festival Images. Le délégué à la culture a donc fonctionné uniquement avec un secrétariat à 60% et des cheffes de projet engagées par les comptes « Personnel auxiliaire » prévus au budget, en particulier pour la Fête de la danse et PictoBello.

Alors que les « Lignes directrices pour une politique culturelle à Vevey » en vigueur aujourd'hui et adoptées par la Municipalité datent de 2004, il est temps de repenser les objectifs et missions du service culturel. Ceci à la fois à la lumière de l'évolution du paysage culturel veveysan, des politiques culturelles régionales, cantonales et fédérales et des besoins administratifs de la commune. En ce sens, diverses réflexions sont en cours pour restructurer ce service en tenant compte de ces dimensions.

### Missions générales

Le service culturel est organisé pour répondre aux besoins internes de l'administration communale tout en étant un

service ouvert sur l'extérieur, avec de nombreux interlocuteurs à gérer en dehors de l'administration. Les missions générales du service culturel restent à ce jour inchangées :

- Application des Lignes directrices en matière de culture et gestion de la politique culturelle générale de la ville de Vevey ;
- Travail administratif (rédaction de préavis, propositions municipales, suivi des décisions municipales, etc.) ;
- Tâches de représentation et de participation à divers conseils et commissions ;
- Gestion de la distribution des subventions ponctuelles et accompagnement des acteurs culturels bénéficiant d'une ligne au budget ;
- Relations avec les autorités communales, cantonales et fédérales en matière de politique culturelle ainsi qu'avec les organismes faïtiers ;
- Pilotage des projets culturels fédérant les différents secteurs d'activité et émanant directement du service (Fête de la Danse, PictoBello, Assises des musiques actuelles, Dansomètre, Film Location Riviera, etc.) ;
- Coordination de l'offre culturelle de la ville et coordination avec les autres services (greffe, police, espace publics, etc.) ;
- Gestion des activités liées aux temples, aux orgues et relations avec les paroisses ;
- Mise en place de mesures pour préserver le patrimoine communal (sculptures en plein air, orgues, fontaines, etc.) ;
- Accompagnement, préavis et expertises au sein des divers comités dans lesquels la ville est représentée, mais aussi au sein des commissions de construction et des commissions d'exploitation concernant les chantiers de la Salle del Castillo, de l'Oriental ou du futur collège à Gilamont ;
- Recherches de fonds pour divers projets de la commune ou d'acteurs culturels soutenus par la commune.

Un document détaillé des tâches effectuées par le service culturel est à disposition.

### Administration

#### Personnel - Collaborateurs

- délégué à la culture et directeur du Festival Images (100%)
- adjointe au délégué (80 %) jusqu'à fin février 2014
- secrétaire (50%)-60% à partir de mai 2014
- organiste (60%)
- préposé aux temples (70%)
- préposée aux temples (30%)
- marguillier (30%)

A ces postes fixes s'ajoutent des collaborateurs au mandat qui répondent également directement au délégué à la culture.

# Direction de la culture

## Service culturel

### Mandats

Le service fait appel à des collaborateurs ponctuels pour mener à bien les tâches opérationnelles liées aux événements et aux missions données par les autorités. Ainsi, des mandats ont été donnés à des tiers notamment pour le soutien à la programmation, la communication et la coordination de PictoBello, de la Fête de la Danse, de Vevey ville de tournage et de Film Location Riviera. L'ensemble de ces mandats a été couvert par la ligne budgétaire prévue à cet effet, moyennant des rétributions particulièrement basses.

### Conventions

Dans le cadre des commissions d'exploitation de la Castillo par la Fondation des Arts et Spectacles (FAS) et de l'Oriental, il est notamment apparu qu'il faut mettre à jour les conventions liant la ville à ces deux institutions (FAS et Association de l'Oriental) au terme des périodes test de l'exploitation des nouveaux locaux (2015 pour l'Oriental, 2016 pour la FAS).

Il serait également nécessaire d'établir une convention clarifiant les relations entre la ville de Vevey et la Fondation Vevey, ville d'images.

De manière générale, dans le cadre de la restructuration du service culturel à moyen terme, il serait souhaitable de revoir toute la politique de convention liant la commune de Vevey aux structures et institutions subventionnées.

### Communication

#### Agenda Riviera

Distribué 6 fois par année à l'intégralité des ménages du district, avec un tirage de 45'000 exemplaires, l'Agenda Riviera a trouvé son rythme de croisière. Il s'agit d'un véritable projet intercommunal géré par le service culturel de Vevey.

#### Affichage culturel

La ville dispose de six réseaux d'affichage (120 surfaces) culturel F4-SGA comprenant chacun 20 à 25 emplacements. Ces réseaux sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culture et loisirs de la ville. Le service culturel en gère les attributions ; un réseau est en permanence dévolu aux besoins en communication du greffe. Au nom des collaborations intercommunales, le service essaie de satisfaire aussi les demandes émanant de Montreux et des communes voisines (échanges). Une nouvelle convention liant la ville de Vevey à la SGA a été finalisée en 2014. En outre, l'alternative (affichettes A2) mise en place en 2007 avec la société « Affichage vert » a fait ses preuves et les acteurs culturels en profitent gratuitement tout au long de l'année.

### Sites Internet

La rubrique culture du site internet [vevey.ch](http://vevey.ch) comporte tous les liens vers les institutions et associations qui composent le tissu culturel veveysan. La structure et le contenu des pages « culture » ont été entièrement mis à jour et revus entre 2013 et 2014. D'autres sites ont été créés par le service culturel afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement : [www.quai1.ch](http://www.quai1.ch) / [www.pictobello.ch](http://www.pictobello.ch) / [www.images.ch](http://www.images.ch) / [www.dansometre.ch](http://www.dansometre.ch).

### Retombées médiatiques

Le service culturel a mis en place un système de scan et

archivage des principaux articles de presse qui paraissent quotidiennement au sujet de l'offre culturelle de la ville de Vevey. L'importante masse de ces parutions montre combien l'activité culturelle de la ville bénéficie à celle-ci en termes de communication et d'image en Suisse romande. Ces archives sont disponibles à la consultation.

### Projets spéciaux pilotés par le service culturel

#### Conférence des villes suisses en matière de culture / Ateliers de Buenos Aires, de Gène et du Caire

En 2011, la ville de Vevey a intégré la conférence des villes en matière culturelle (CVC), assurant ainsi à Vevey une place autour de la table des discussions traitant des questions de la coordination des efforts administratifs, politiques et financiers dans ce domaine au niveau communal, cantonal et national. En 2014, le service culturel de la ville de Vevey a pu pour la première fois mettre au concours deux séjours pour ses artistes. Après l'appel par voie de concours, un jury d'experts s'est réuni pour étudier les dossiers. En 2014, l'atelier de Buenos Aires est revenu pour 6 mois à l'artiste Adrien Chevalley, alors que l'atelier de Gènes a été attribué pour 3 mois à l'artiste Simon Deppierraz. Un prochain concours attribuera l'atelier du Caire pour 6 mois en 2016.



Vue de l'atelier réalisé par Adrien Chevalley à Buenos Aires, organisé par la Conférence des villes en matière culturelle  
Photo © Gian Paolo Minelli

### Musique

#### Association ATAC - Rocking Chair

Le bilan de la saison 2013-2014 du RKC est positif tant au niveau du contenu artistique que du résultat financier. Le Conseil communal a voté au budget 2014 sur proposition d'amendement une augmentation de la subvention de Fr. 20'000, pour un total de Fr. 150'000 annuels. Cette adaptation a fait suite à un argumentaire solide présenté dans le cadre de la commission de gestion, dont il ressortait que la masse salariale de l'équipe était trop faible en regard des besoins opérationnels d'une telle structure. Et ce malgré la très bonne gestion des charges, ainsi que l'augmentation du nombre de locations, qui a permis de dégager un bénéfice et de financer plusieurs éléments nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Les « Assises des musiques actuelles » organisées par le service culturel en 2013 ont également porté leurs fruits vu que le canton a adapté à la hausse sa subvention pour le Rocking Chair. La commission municipale s'est réunie une fois fin 2014 et a discuté de la question d'éviter la

## Direction de la culture

### Service culturel

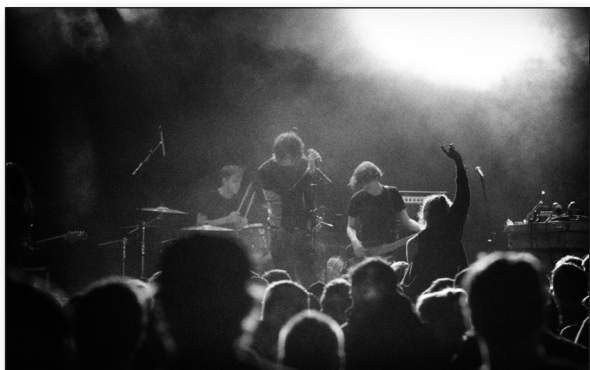
concurrence entre le RKC et la nouvelle Salle Del Castillo en matière de musiques actuelles ainsi que de la nécessité de prévoir des réaménagements architecturaux dans le RKC.

#### Nox Orae et Festival Local – festivals de musiques actuelles

La cinquième édition du festival Nox Orae s'est déroulée au Jardin Roussy en septembre. Malheureusement, les organisateurs ont à nouveau dû faire face à une météo défavorable. Malgré cela, l'événement a confirmé sa place dans l'offre culturelle et les communes de La Tour-de-Peilz et de Vevey se sont réunies en 2014 pour chercher à augmenter leur soutien conjoint. L'autre festival de musiques actuelles – le Festival Local – continue à se développer en plein air du côté des Jardins du Doret avec un succès de fréquentation très réjouissant.

#### Association Live in Vevey et Espace Guinguette

L'association Live in Vevey pilote un concept unique en Suisse depuis plus de 10 ans en offrant aux musiciens professionnels la possibilité de participer à des « résidences de jazz » de trois semaines dans un contexte privilégié pour développer leur musique au fil des workshops et des concerts en confrontation directe avec le public. Son travail est reconnu notamment par la presse, les milieux professionnels et l'Etat de Vaud. Le bâtiment de l'Espace Guinguette qui accueillait ces résidences a été démoli en novembre 2013. Dès la réouverture de l'Oriental en septembre 2014, Live in Vevey a repris ses activités, comme à ses débuts, dans le foyer du théâtre.



L'édition 2014 du Festival Nox Orae a réuni plus de 1500 spectateurs Photo © MiBphotographie

#### Chœurs et chorales

Le service culturel est régulièrement en contact avec les nombreux chœurs et chorales locales (Chœur symphonique de Vevey, Chanson veveysanne, Chœurs d'enfants de Vevey, etc) pour des conseils, de l'aide à la promotion de concert, des remboursements de salle et des soutiens financiers. Il faut signaler en 2014 la dissolution par son comité de la Chanson veveysanne, en mal de relève.

#### Arts Visuels / Photographie / Cinéma Festival Images et Fondation Vevey, ville d'images

Depuis plus de 17 ans, la Fondation Vevey, ville d'images contribue à la promotion et au développement culturel de la région dans le domaine des arts visuels en concrétisant

la volonté politique des années 90 de positionner Vevey comme ville d'images. Elle assure au label de marketing urbain « Vevey, ville d'images », une réalité événementielle tangible pour les médias, les citoyens et le grand public. En ce sens, elle est notamment financée en partie par des fonds publics touchant au développement économique et touristique de la région. La commune accompagne ce projet prioritaire par diverses mesures, en redistribuant également ses engagements au travers de ses différents services.

La Fondation concentre ses activités sur trois projets complémentaires : un espace d'exposition à l'année (Espace Quai1, cinq expositions annuelles), diverses bourses internationalement reconnues d'aide à la création, et finalement le premier festival de photographie monumentale en plein air en Europe. Toutes ses activités sont gratuites. L'objectif du Festival est de devenir à terme pour Vevey dans le domaine des arts visuels ce que le Montreux Jazz est devenu en musique pour la ville de Montreux, tout en confortant le positionnement de la ville de Vevey dans ce domaine de l'image.

Par ses activités, la fondation et son projet phare, en étroite collaboration avec les autorités et le service culturel, démontre que la culture est porteuse de croissance économique et touristique. Le rapport détaillé de la Fondation Vevey, ville d'images est à disposition.

En 2014, la Fondation Vevey, ville d'images a prioritairement organisé une nouvelle édition du Festival Images. Le principal défi de cette édition aura été de faire oublier les formidables locaux de l'Ex-EPA en investissant en avant-première la toute nouvelle Salle Del Castillo, qui sera dorénavant le centre d'accueil et épicerie de la manifestation. En seulement trois semaines, plus de 50'000 personnes sont passées par le miroir géant de l'argentin Leandro Ehrlich, plus de 100'000 visites cumulées dans les principaux lieux intérieurs du festival ont été comptabilisées et quelques 200 classes de tout le canton ont suivi le programme de médiation proposé par le festival. La manifestation a été très bien couverte par les médias romands et suisses, et a également eu les honneurs de la presse internationale (International New York Times, Le Monde, Le Figaro, Télérama, Le Point, France 3, etc.).



Le projet Big Duck de l'artiste Olivier Cablat, exposé lors du Festival Images dans les Jardins du Rivage Photo © Céline Michel

## Direction de la culture Service culturel



L'œuvre monumentale « Bâtiment » de l'artiste Leandro Erlich, exposée à la Salle del Castillo pendant le Festival Images Photo © Céline Michel

### PictoBello

Conçue et mise sur pied par le délégué en 2004, PictoBello est la seule manifestation en Suisse à permettre au grand public de voir gratuitement des dessinateurs professionnels créer en direct sur de grands formats disposés en ville. A l'instar du Festival Images, l'objectif est de transformer la ville en galerie en plein air et donner ainsi corps au label Vevey, ville d'images. Chaque année, vingt artistes professionnels suisses et internationaux dessinent



Le dessinateur Daniel Ceni à l'œuvre sur le site de l'Hôtel de ville lors de l'édition 2014 de PictoBello

Photo © Samuel Rouge

durant une journée sur des panneaux F12 (2,70 x 1,30 m.) habituellement dévolus à la publicité. En 2014, les dessins étaient visibles du 21 juin au 12 juillet, avec la dessinatrice Albertine en tête d'affiche. La coordination et la programmation ont été assurées par Valentine Paley.

### Collectif RATS et Association Einzweidrei

Créé en 2009, le Collectif RATS regroupe une dizaine de jeunes artistes veveysans actifs dans plusieurs disciplines, comme les arts visuels, la performance, l'édition et la musique. En 2014, le service culturel a en particulier accompagné financièrement les RATS pour poursuivre leur projet de centre d'art contemporain éphémère dans les locaux vides de l'ancien Café des Mouettes. Créée en 2006, l'Association Einzweidrei regroupe également plusieurs artistes veveysans actifs dans l'art contemporain. Elle organise des expositions collectives, édite des publications et soutient la production de vidéos d'artistes. En 2014, Einzweidrei a notamment participé à la biennale d'art contemporain de Fukushima. Ces deux associations sont régulièrement soutenues par le service culturel.



Le projet *Do it (to) yourself* de Zooscope dans l'ancien Café Les Mouettes, transformé en Centre d'art contemporain par le Collectif RATS depuis 2013 Photo © Julien Gremaud

### Film Location Riviera

Film Location Riviera (FLR) est une association soutenue par les communes de Vevey et de Montreux. Dans le sillage du label Vevey, ville d'images, le but de cette commission est de mener une politique d'accueil de tournages de films dans la ville et la région, en dotant petit à petit un fonds d'incitation. Film Location Riviera réunit des enjeux économiques, touristiques et culturels. Elle vise à mettre l'industrie du cinéma au service d'une destination : la Riviera. La structure n'est dotée d'aucune ressource humaine, le service culturel assure le secrétariat (opérationnel) en plus de la présidence (stratégique). En 2014, l'Office du tourisme vaudois a poursuivi son analyse en vue de l'éventuelle création d'une structure cantonale inspirée de FLR, alors qu'en décembre les cinémas Rex1 et Astor accueilleraient le réalisateur Xavier Beauvois et l'acteur Benoit Poelvoorde pour l'avant-première du film « La Rançon de la gloire » tourné dans la région. Les chiffres de cette opération sont éloquentes : plus de 3 mois de tournage dans la région, engendrant près de 2'000 nuitées et près de 2,5 millions dépensés dans la région en biens, services et emplois temporaires.

### Cinéma et aide aux tournages

Dans la logique de Vevey, ville d'images, le service culturel cherche à soutenir la réalisation de courts métrages ou de



# Direction de la culture

## Service culturel



Benoît Poelvoorde au cinéma le Rex 1 lors de l'avant-première du film « La Rançon de la gloire »

Photo © Christian Blanc - tillate.com

films documentaires par des équipes locales. Lorsque le service soutient un film, il demande qu'une copie du résultat final soit déposée à la médiathèque communale (comme il le fait pour toute publication soutenue par des deniers publics). Vevey défend la solidité de sa politique d'intervention en la matière au niveau local (service culturel), régional (Film Location Riviera) et cantonal (cotisation à la Fondation romande pour le cinéma). Divers tournages ainsi que le coffret des films de Jean-François Amiguet ont pu voir le jour en 2014 grâce à cette politique de soutien.

### Danse

#### Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine

Le Dansomètre est un studio de danse dans le bâtiment du Verger 10 créé par la commune en 2010 pour encourager la relève en matière de danse contemporaine. Il s'agit d'un lieu destiné essentiellement à la création chorégraphique professionnelle. La gestion de cet espace est confiée à la Cie Prototype Status, qui utilise périodiquement les locaux en vue de préparer ses créations et qui les met également à disposition d'autres compagnies (locales, nationales ou internationales). En 2014, la nécessité est apparue de trouver un nouvel espace pour loger le Dansomètre, le local actuel comprenant des colonnes centrales très gênantes. Divers lieux sont à l'étude.

#### Les compagnies de danse

La ville de Vevey se félicite de la présence de plusieurs compagnies de danse contemporaine. En 2013, la Cie Prototype Status a tourné les pièces de son répertoire ainsi que sa nouvelle création en Suisse, mais également à l'étranger, et à Munich en particulier. Prototype Status est également responsable de la gestion et de la programmation du Dansomètre. La Cie ADN Dialect bénéficie quant à elle d'un grand local (Le Clabo) mis à disposition par la ville dans les sous-sols de SwissMedia Center utilisés pour les répétitions de la compagnie et des cours. ADN Dialect continue son travail de workshops à Vevey mais également à l'étranger et travaille à de nouvelles créations et à des projets de médiation. Chacune de ces compagnies est soutenue par des moyens équivalents par le service culturel au vu de la complémentarité de leurs approches et de leurs publics.

#### Fête de la Danse

Lancée en 2006 sous l'impulsion de l'Office fédéral de la culture et de Pro Helvetia, la Fête de la Danse se déroule



La soirée Choréoké organisée au Rocking Chair dans le cadre de la Fête de la Danse 2014

Photo © Céline Michel

simultanément dans plus de 25 villes suisses dans l'objectif de créer de meilleures conditions pour la danse dans toutes les régions du pays. La quatrième édition veveysanne de la Fête de la Danse s'est déroulée du 2 au 4 mai et a réuni plus de 2'600 curieux et amateurs de danse. Ce projet est piloté par le service culturel en partenariat avec les professionnels veveysans de la danse et les institutions culturelles. En complément aux Fr. 20'000 de la commune, le service culturel trouve environ Fr. 25'000 supplémentaires pour boucler le budget. Inscrite au cœur de la ville, la Fête de la Danse investit les rues et les places de Vevey avec des performances in situ, des démonstrations des écoles de danse de la région, une vingtaine de cours de danse de styles variés, des bals et soirées dansantes. Le service culturel veille à ce que, chaque année, la Fête de la Danse change de quartier : en 2014, la manifestation s'est déroulée dans le quartier Plan-Dessus.

#### Ecoles de danse

Il existe de nombreuses écoles de danse actives en ville de Vevey. Le service culturel n'intervient pas dans le soutien aux activités des écoles et programmes de formation (danse, théâtre, d'art, etc.) autrement que par des remboursements de salles et par leur intégration une fois par an dans la dynamique de la Fête de la Danse.

### Théâtres / Arts de la Scène

#### Théâtre de Vevey – Fondation des Arts et Spectacles (FAS)

Le rapport détaillé de la Fondation des Arts et Spectacles est à disposition. La saison 2013-2014 est la première saison programmée par la nouvelle directrice M<sup>me</sup> Brigitte Romanens-Deville. L'année 2014 aura aussi été marquée par la prise en charge de l'exploitation de la nouvelle Salle Del Castillo et par le week-end d'inauguration en novembre. Le service culturel a piloté en 2013 et 2014 la commission d'exploitation ad hoc.

#### Théâtre Oriental-Vevey

L'Oriental est unanimement reconnu comme le lieu de création théâtrale de la ville par les différentes instances de soutien à la culture (le Théâtre de Vevey étant plutôt un théâtre d'accueil). Vitrine régionale de la création scénique contemporaine depuis août 2001, l'association est au bénéfice d'une convention avec la ville et d'une subvention annuelle de Fr. 215'000.- Depuis janvier 2009, la pro-

grammation s'est faite « hors les murs » et depuis 2010 les spectacles se sont déroulés au temple Sainte-Claire. Le service culturel a participé à la commission de construction du nouveau Théâtre de l'Oriental, qui a rouvert le 5 septembre 2014 et accueilli un important projet d'arts visuels dans le cadre du Festival Images. En 2013 et 2014, le service culturel a aussi piloté une commission chargée d'étudier le concept d'exploitation du nouveau lieu. Ce rapport a été présenté à la Municipalité en 2014. Il est prévu de remettre à jour la convention liant la ville à l'association après la première année d'exploitation dans les nouveaux locaux, soit en juillet 2015.

### **Théâtre de Poche de la Grenette et Théâtre des Trois-Quarts**

Le Théâtre de Poche de la Grenette est une scène spécialisée dans l'humour et les « one man show ». Il développe également une programmation « jeune public » avec quatre à cinq spectacles par saison. Il est géré par une association et une fondation. Son rapport annuel est à disposition sur demande. La situation financière est délicate et le conseil communal a accepté lors du vote du budget 2015 une augmentation de Fr. 8'000 de la subvention, alors que le canton a baissé la sienne de Fr 5'000. Quant au Théâtre des Trois-Quarts, il poursuit son développement entre école de théâtre et création de comédies. Dans le cadre des chantiers derrière la gare, il est prévu de créer une fondation « Les nouveaux Bosquets » pour abriter cette structure conjointement avec Le Cadra-tin en réaffectant une halle de ce quartier.

### **Midi, théâtre !**

*Midi, théâtre !* est une association romande constituée de théâtres et de compagnies théâtrales diverses, ayant comme volonté d'ouvrir les théâtres en journée en proposant un concept original : pour le prix d'un menu du jour, le public assiste à une représentation tout en partageant un repas en commun. Au bénéfice d'un soutien du service culturel, et dans le cadre de sa deuxième saison consécutive pour la période 2014-2015, l'association se produit dans 6 théâtres partenaires en Suisse Romande, dont le Théâtre de Vevey. Ce dernier a choisi la Compagnie Pied de Biche pour les différentes représentations en ses lieux.

### **Salle del Castillo**

Le bureau Architecum a travaillé en collaboration avec une commission de construction qui s'est réunie une fois par mois et dans laquelle le service culturel était représenté. En 2013, le service culturel a piloté une commission d'exploitation composée de représentants de la ville (DAI, Culture) et de la Fondation des Arts et Spectacles de Vevey (FAS). La commission était chargée de définir les grands axes d'utilisation des futures salles del Castillo, le mode de gestion, les stratégies de location et les tarifs. La commission s'est réunie huit fois et un document de synthèse a été présenté à la Municipalité en janvier 2014.

### **Montreux Comedy Festival**

Bien que la manifestation soit montreu-sienne, le Montreux Comedy Festival développe depuis 2006 un volet veveysan dans sa programmation humour. A ce titre, il bénéficie d'une subvention annuelle de la ville de Vevey.

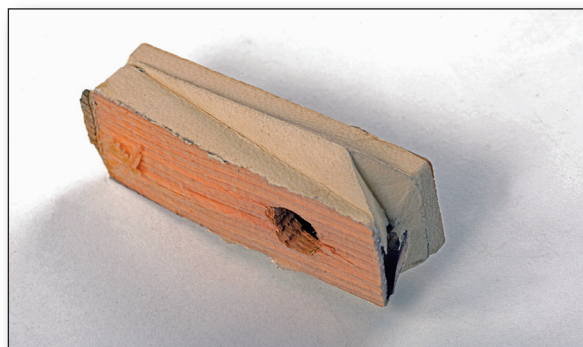
### **Temples**

#### **Activités liées aux temples**

La formule révisée en 2011, à la demande de la Municipalité, avec une nouvelle répartition des tâches des préposés aux temples et un nouveau mode de fonctionnement est toujours en vigueur. Un marguillier assume à 30% les tâches plus spécifiquement liées aux cultes, déchargeant ainsi le préposé aux temples d'un 30%. Ce remaniement d'EPT tenait compte des rapports entre la commune et les paroisses. Le rapport de l'organiste est à disposition au service culturel. Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey : l'église évangélique réformée qui utilise principalement le temple de Saint-Martin, mais également sporadiquement le temple de Sainte-Claire ; l'église évangélique du réveil et l'église évangélique de pentecôte (paroisse africaine) se réunissent au temple de Gilamont.

### **Orgue de Sainte Claire**

En 2009, le service culturel a procédé à la vérification de l'état de l'orgue de Sainte-Claire. Au vu de l'état de détérioration et de la valeur patrimoniale de cet objet, il a averti les Autorités qu'une restauration était à prévoir dans les meilleurs délais. Pour des raisons financières, cette restauration n'a pas pu se faire. En 2014, l'AROSC (Association pour la Rénovation des Orgues de Sainte Claire) a été créée dans le but de récolter les fonds nécessaires à cette importante rénovation. La ville de Vevey devra également prendre en charge une partie des frais de réparation, notamment par le biais d'une ligne au bilan intitulée «Fonds des orgues», fonds déjà doté à cette fin.



Le détail d'une pièce de l'orgue de l'Eglise Sainte-Claire dans un état avancé de détérioration Photo © Edouard Curchod

### **Société de concerts de Saint-Martin**

La SCSM publie chaque année un programme de demi-saison regroupant les concerts d'orgue donnés dans les temples et le public est en constante augmentation depuis ce remaniement accompagné par le service culturel.

### **Musées, bibliothèque municipale et collections publiques**

Pour les musées et la bibliothèque municipale, prière de consulter les rapports ad-hoc. Suite à la réorganisation des dicastères survenue courant 2013, ces derniers dépendent directement de M. Etienne Rivier, Municipal.

### **Café littéraire – Association Ekphrasis**

Le service culturel a accompagné la mise en place du nouveau Café littéraire en engageant un soutien à l'asso-

# Direction de la culture

## Service culturel

---

ciation Ekphrasis qui gèrera la partie culturelle de l'offre du café. Le conseil communal a validé en 2014 pour 2015 une subvention de Fr.4'500 pour soutenir ce volet.

### Collection d'histoire naturelle

La surveillance de la collection de la ville est confiée par mandat au Musée cantonal de zoologie, les objets étant stockés dans le collège des Crosets. La personne mandatée pour la conservation et l'entretien de la collection a effectué six contrôles en 2014. L'état des pièces est stable et satisfaisant. En mai, une réparation d'urgence a été effectuée par l'entreprise Kruger sur l'un des déshumidificateurs dont le moteur a dû être remplacé. Une étudiante du CEPV a fait des emprunts pour son travail de diplôme en photographie ; le photographe Claude Baechtold a fait des emprunts pour une série de courts métrages ; le Festival Salamandre a emprunté des échantillons d'essences de bois. Tout au long de l'année, des classes de Vevey empruntent divers animaux. Un rapport succinct est à disposition.

### Sculptures et fresques en ville de Vevey

En collaboration avec la DEP (interventions techniques, coordination des travaux), le service culturel (planification, expertise artistique et mise à jour de l'inventaire) veille à la bonne conservation du patrimoine communal en matière de sculptures et fresques en plein air. En 2013, l'atelier Mannella – basé à Vevey – a procédé à l'entretien de la sculpture Henryk Sienkiewicz située dans le jardin du Grand Hôtel du Lac où l'ambassadeur de Pologne vient chaque année pour une cérémonie commémorative. La sculpture de Raboud intitulée « Dialogue (Terre-Ciel) », prêt de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey et déposée sur le Quai Ernest-Ansermet, a été brisée suite à des actes de vandalisme. Plainte a été déposée par les autorités.

### Représentations et relations publiques

Afin de maintenir un dialogue permanent avec le tissu professionnel de la culture et d'assurer une bonne coordination des ressources (politiques, autorités, administrations communales, cantonales et fédérales), un important travail de représentation est effectué tout au long de l'année par le Municipal de la culture et le délégué à la culture.

#### Représentation du Municipal de la culture:

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey, ville d'images
- Fonds Culturel Riviera (toujours par M<sup>me</sup> Vuarnoz)
- Film Location Riviera
- Fondation Théâtre Montreux Riviera
- Conservatoire Montreux Riviera (par M. Rivier)
- Amis du Musée suisse de l'appareil photographique
- Fondation du Musée de l'appareil photographique (par M. Rivier)
- Commissions des musées (par M. Rivier)
- Commission du RKC
- Ambassades et commémorations annuelles

#### Représentation du délégué à la culture:

- Fondation Vaudoise pour la Culture
- Film Location Riviera
- Fondation des Arts et Spectacles

- Fondation Vevey, ville d'images
- Conférence des villes en matière culturelle
- Forum Culture et Economie (structure nationale)
- Réunions régulières avec les délégués culturels vaudois, les responsables administratifs et politiques du canton et de la Confédération
- Ambassades et commémorations annuelles

### Subventions et soutiens

Le service est notamment en charge du soutien aux multiples projets culturels (permanents et ponctuels) qui sont développés dans notre ville par des professionnels ou semi-professionnels, à l'exclusion des structures de formation. Ce soutien passe par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière : le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les réseaux de diffusion ou de promotion par exemple. L'attribution des montants est discutée avec le Municipal en charge. Au vu des montants et du grand nombre de demandes, les soutiens communaux ne sont jamais décisifs pour la réalisation d'un projet. Toutefois, ils sont essentiels pour donner de la crédibilité et de la légitimité à certains projets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions (effet de levier). Bien qu'il n'y ait pas de commission d'attribution, le service s'applique à suivre des critères clairs et veille à ce que la procédure de gestion des demandes soit conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage correct) et soit ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales.

### Critères de subventionnement

Le document des critères d'attribution des subventions culturelles a été finalisé à l'attention du greffe et de la Municipalité, de manière à ce que la base d'attribution de ces montants soit connue. Ce document n'est pas destiné à être rendu public. De manière générale, le service s'attache à soutenir la création et la diffusion des professionnels et semi-professionnels des milieux de la culture ainsi que les institutions et associations actives à Vevey dans ce domaine. Il veille en particulier à encourager la création et à jouer de l'effet de levier permettant aux bénéficiaires de déclencher d'autres sources de financement. La constitution de la Société de développement de Vevey (SDV) en 2007 permet d'assurer la diversité de l'offre puisque la SDV prend en charge les activités relevant de l'animation de la ville et du folklore. Le service culturel ne traite pas les demandes concernant les écoles (danse, théâtre, etc), celles-ci ne relevant ni de ses compétences, ni de ses budgets.

### Aides et subventions

Le service culturel a reçu une centaine de demandes de soutien ponctuel en 2014 totalisant plus de Fr. 430'000.-, auquel il a fallu répondre avec les Fr. 180'000.- prévus à cet effet et répartis en diverses lignes du budget (cf. tableau annexe). Conformément aux critères et objectifs du service culturel, les aides et subventions vont prioritairement à des projets réalisés par des professionnels (ou semi-professionnels), avec la priorité aux projets émanant d'acteurs ou institutions locales (cf. tableau récapitulatif).

# Direction de la culture

## Service culturel

---

### Edition littéraire et musicale

En 2014, le service culturel a soutenu onze publications, dont notamment des publications de photographie d'artistes veveysans, des publications de bandes-dessinées et des romans ; il a également soutenu cinq albums de musique et trois tournées internationales de groupes. Depuis 2007, le service culturel remet systématiquement un exemplaire des disques et livres soutenus à la bibliothèque médiathèque municipale.

### Remboursement de salles

Le service culturel gère les remboursements des locations des salles veveysannes aux sociétés et associations locales ; ce budget constitue également un véritable soutien au bon déroulement de la vie culture/loisirs locale. Pour cause de chantier à la Salle del Castillo, le service culturel avait négocié des conditions de faveur dans les salles des communes voisines. Depuis septembre 2014, le cours normal a repris, les sociétés locales pouvant à nouveau disposer de leur salle communale polyvalente et restaurée.

### Conclusion

Le service culturel a connu une année particulière, entre restructurations en cours, finalisation des deux gros chantiers de la Castillo et de l'Oriental et organisation du Festival Images dans un nouveau lieu d'accueil.

Au vu du développement du paysage culturel veveysan et de l'évolution des politiques culturelles dans les différentes administrations (communales, cantonales, fédérales), il apparaît qu'il serait bientôt temps de convoquer des Assises de la culture veveysanne et de redéfinir, avant la prochaine législature, de nouvelles lignes directrices pour la politique culturelle de Vevey. Celles-ci devraient intégrer une réflexion sur la forme que doit prendre le service culturel pour répondre au mieux aux objectifs des Autorités exécutives et législatives.

Le service culturel a joué ces 10 dernières années un rôle pionnier dans de nombreux secteurs. Il a mis en place les procédures administratives permettant à Vevey de soutenir la création locale efficacement tout en prenant part au dialogue cantonal et national de ce secteur. Ceci par exemple en intégrant la CVC (Conférence nationale des villes en matière culturelle) ou en prenant l'initiative d'organiser les « Assises vaudoises pour les musiques ac-

tuelles », qui ont permis de repenser les processus de soutien cantonaux dans ce secteur.

En complément à ce volet administratif, le service culturel a développé un volet opérationnel en concevant ou en pilotant des projets uniques et novateurs, taillés sur mesure pour la ville de Vevey et son tissu culturel. On pense notamment à PictoBello, à Vevey ville de tournages, au Festival Images mais aussi à la participation à des projets nationaux comme la Fête de la danse.

La culture est de plus en plus reconnue comme étant un facteur de retombées économiques en matière fiscale et en matière de développement économique et touristique. Selon les chiffres 2014 de l'Office fédéral de la statistique, « les industries culturelles et créatives génèrent une valeur ajoutée brute d'environ 20 milliards de francs et un chiffre d'affaires de 70 milliards de francs, soit 3,5% de la valeur ajoutée brute de la Suisse. (...) Ce secteur concentre 5,1% des emplois de l'économie suisse, un chiffre comparable à celui du secteur financier (5,9 %) ou de l'industrie touristique (5,0%) et nettement supérieur à des domaines comme les sciences de la vie ou l'information et la communication. (...) Les entreprises des industries culturelles et créatives représentent 10,5% du total des entreprises de l'économie suisse. ». (Source : Statistique de poche de la culture en Suisse, Office fédéral de la culture, 2014)

Aujourd'hui, Vevey peut se targuer de bénéficier d'une part de cette valeur ajoutée. La ville peut compter sur un tissu culturel et créatif qui est cohérent, complet, solide et surtout particulièrement dynamique. Ce tissu contribue pour beaucoup à assurer à la ville de Vevey une image positive et accueillante, et à lui donner un attrait touristique et économique. Fort de ce constat, il appartient aujourd'hui à la commune de prévoir une mise à jour, de reformuler les conditions cadres et de fixer les objectifs futurs à atteindre dans ce domaine particulièrement stimulant et enrichissant.

*Le service culturel  
Laurent Ballif, Syndic  
Stefano Stoll, Délégué à la culture*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2013 : néant.*

# Direction de la culture

## Service culturel

Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles accordées par le Service culturel en 2014	Budget 2014	Comptes 2014
<b>Ligne "Aides et subventions" n° 814.3653</b>	90'000.00	90'000.00
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Attribué</b>
Chœur Symphonique de Vevey/ Concert 2014	Musique	3000
Les Trois-Quarts ( Projet repris par Les EXILES)/Saison 2013-2014 et "Cyrano de Bergerac"	Théâtre	3000
Two Gentlemen/ 2 <sup>e</sup> album Solange La Frange	Musique	3500
Compagnie La Saburre/ The Island	Théâtre	2500
Théâtre du Monde/ Dernière nouvelle de juillet d'Yves Robert	Théâtre	2000
Forks / Joël Bovy/ 1 <sup>er</sup> album	Musique	3000
Autour de la Harpe Celtique/ 6 <sup>e</sup> édition du Festival	Musique	1000
Martin Ureta/ Objectif sauvage	Cinéma	3000
Association Gérard Demierre/ Manru - Paderewski	Musique	1500
Reminox's Company Dance Concept/ Café du Théâtre	Danse	2500
Ensemble Vocal d'Erguël/ Création musicale pour le tricentenaire de l'Abbatiale de Bellelay	Musique	1500
CH.AU/ The Musical	Musique	4000
Ensemble couleur Vocale/ Sechs Lieder de Félix Mendelssohn-Bartholdy	Musique	500
Cinéma CityClub de Pully	Cinéma / Musique	1000
Luca Stoll Quartet/ Enregistrement d'un CD suite Résidences Live in Vevey 13	Musique	4000
Les Proliféric's Associés/ "Expansion" et "Man'Yô-Shû"	Musique	3000
Fondation Montreux Jazz 2/ Activités 2014, concours de piano solo, guitare, voix, créations...	Musique	5000
Nolosé/ Cuba disco 2014	Musique	1500
Chœur Symphonique de Vevey	Musique	3000
Compagnie des Trois Petits Points/ Orange Sanguine	Cinéma /Théâtre	2500
Le Bureau culturel/ Demande de soutien 2014	Soutien à la création	1000
Théâtre K/ Le Procès de Malaparte co production Oriental	Théâtre	2500
Compagnie Le Grain de Moutarde/ Sketchs humoristiques autour de récits bibliques	Théâtre	500
Collectif Fin de Moi/ Mourrier à Vevey	Théâtre	2500
AVDC Association Vaudoise pour la danse contemporaine/ Activités 2015	Danse	1500
Association Le Divin Avent/ Divin Avent 2014	Musique	1500
Association Einzweidrei/ Ki circulate	Exposition	2500
Baptiste Lambert pour le collectif musical "Elisabeth"/ Tournée en Asie du Sud Est	Musique	1000
The View Electrical/ Roseland - 1 <sup>er</sup> CD	Musique	2500
Association Quai'Son/ Dita Pumpkins -exposition parallèle du Festival Images	Exposition	2500
Association Quai'Son	Exposition	1000
Vertiges Prod/ Montagnes de rêve	Cinéma	1500
Major Association/ Graziella Antonini " Alcina -naturalité"	Exposition	1000
Association RATS/ Exposition Marie Taillefer- Images 14	Exposition	2000
Prototypes Status / Tournée 2014-2015 en Allemagne, France et Suisse	Danse	3000
Association RATS/ Tournée 2014-2015 en Allemagne, France et Suisse	Exposition	1500
Olivier Meylan/ 60x60 Feet Under	Exposition	2000
Claude Baechtold/ Roman photo	Exposition	2500
Stadio/	Exposition	3000
BD Production Association/ Changement - 3 <sup>e</sup> album	Musique	1500
L'Association Rue du Nord/ Metropolis / Ensemble Silence	Musique	2000
<b>Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" n° 814.3653.19</b>	30'000.00	30'100.00
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Attribué</b>
Prototype Status, Jasmine Morand	Danse	12400
Fête de la Danse 2014	Danse	3200
RDP- Reconversion des Danseurs professionnels/ Soutien à la reconversion et la valorisation du métier de danseur-interprète	Danse	500
Association Fréquence Moteur/ Ca sent le sapin	Danse	5000
ADN Dialect/ MDR	Danse	6500
Florence Faure Atelier Le Loft/ Filière Danse-Etude	Danse	2500

# Culture

## Service culturel

<b>Ligne "Médiation culturelle" n° 814.3653.52</b>		15'000	15'500
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Attribué</b>	
AlterEgo/ Babel after the war	Théâtre/Musique	4000	
Le Théâtre de Midi/ Saison 14-15	Théâtre	2000	
Zagora Films SA/ Coffret DVD dont "Au 10 Août" et " Alexandre"	Cinéma	4000	
Atelier le Loft/ Stage international de danse classique	Danse	1000	
Théâtre de l'Oriental - Cinq étudiants de la Haute Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques / Livre , histoire architecturale et socioculturelle	Photographies	3000	
Mathias Howald	Photographies	1500	

<b>Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" n° 814.3653.44</b>		20'000.00	21'500.00
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Attribué</b>	
Groupe Herod / Fabien Vodoz/ Enregistrement d'un CD	Musique	3000	
Association Nox Orae/ 5 <sup>e</sup> édition	Musique	16000	
Compagnie CH.AU/ Brunch Musicaux	Musique	2500	

### De nouveaux projets

# Vers un troisième lieu

Grâce en partie à leur situation exceptionnelle au bord du lac sur le quai Perdonnet, la Bibliothèque municipale et le Café littéraire se muent en lieu branché pour les échanges entre personnes de tout âge, que ce soit au travers de conférences, d'ateliers, d'initiations à d'autres pays voire à d'autres langues. La terrasse mérite d'être repensée dans sa relation avec le quai et le lac, nous y travaillons. Pour l'heure saluons cette nouvelle synergie, bravo aux deux équipes !  
*Etienne Rivier, municipal*

2014 se révèle une année riche en projets pour la Bibliothèque. Le prêt de documents, un de nos indicateurs de performance, est toujours en augmentation (+2%). Pour la deuxième année consécutive, le nombre de prêts (160'931) constitue le record depuis la création de la Bibliothèque.

La Bibliothèque municipale s'est dotée d'une nouvelle organisation afin de mieux répondre aux demandes et aux exigences.

L'année 2014 est un message clair et charnière que la Bibliothèque municipale de Vevey n'est pas uniquement un lieu dans lequel on prête des documents (même si cela reste important). Non, la Bibliothèque veut proposer un troisième lieu, c'est-à-dire un espace complémentaire qui s'organise autour de la vie sociale, des rencontres et des échanges entre individus. La démocratisation du savoir est l'une de ses priorités. Elle s'efforce de rompre définitivement avec l'image de « temple du savoir » des Bibliothèques.

La fin de l'année est à marquer d'une pierre blanche, le Café littéraire (CL) a ouvert ses portes. Ce dernier propose une cuisine du terroir, de saison et une palette de rencontres conformément au nouveau cahier des charges. Le CL élargit cette idée de troisième lieu.

#### Fréquentation

En 2014, la Bibliothèque a comptabilisé 887 nouvelles inscriptions dont 468 adultes et 419 jeunes, soit une augmentation de 12% par rapport à 2013.

La fréquentation de la salle de lecture et des différentes places de travail est toujours importante et ces dernières sont assidûment recherchées par les étudiants en période d'examen.

Les services, tels que le Wi-Fi, consultation des Emails, prêt de l'ordinateur portable, demandes d'impression de documents, réservations de documents sont constamment sollicités.

#### Fondation Brentano<sup>1</sup>

Grâce au soutien financier de la Fondation Brentano, le programme d'animations s'est poursuivi en 2014 :

- L'Heure du conte connaît toujours un grand succès. De nouveaux conteurs et conteuses sont venus

#### Prêts

La Bibliothèque a effectué 160'931 prêts en 2014, soit une hausse de 2 % par rapport à l'année précédente (158'165 prêts). Une diminution des prêts adultes de 5% est compensée par l'augmentation de 7% des prêts jeunesse. Comme indiqué ci-dessus, le nombre de prêts en 2014 constitue le record de la Bibliothèque municipale.

#### Acquisitions

5'122 documents de tous types ont été intégrés dans les collections de la Bibliothèque. Un peu plus de 6'400 documents ont été désherbés en raison de manque de place ou de leur obsolescence.

La location de 350 ouvrages destinés au public allophone<sup>2</sup> auprès des Bibliothèques interculturelles de *Globlivres*, d'A tous livres et de la fondation *Bibliomedia* a permis de compléter l'offre en langues étrangères.

s'ajouter au programme. Ayant l'envie de proposer des formes nouvelles de récits, la Bibliothèque a demandé à des comédiens de venir improviser sur des contes. La diversité est très appréciée par le public. 854 personnes ont assisté à l'Heure du conte.

- Bébé lit : depuis 2010 les animations pour les tout-petits ont lieu tous les premiers samedis du mois, de 10h à 11h. Elles s'inscrivent dans le cadre de la campagne nationale Né pour lire visant à sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à la lecture. En janvier 2014, la Bibliothèque a engagé une nouvelle animatrice, M<sup>me</sup> Claudia Nussbaum-Bürki, conteuse, lectrice et formatrice pour adultes à l'art de conter. La fréquentation de cette animation s'avère encore meilleure que l'année passée : on a compté de 25 à 30 personnes à chaque séance (contre 10 à 15 personnes en 2013).
- Ateliers de philosophie pour enfants : organisés depuis 2009 sous la conduite des animateurs de l'association Pro-philo, ces ateliers destinés aux 6-15 ans ont connu une grosse baisse de fréquentation (-22%). La radio s'est fait toutefois l'écho de ces ateliers à plusieurs reprises. D'une part, la journaliste Francine Del

<sup>1</sup> La Fondation Brentano a pour but de développer la vie artistique et culturelle dans la région de la Riviera vaudoise : en soutenant notamment de jeunes talents prometteurs au travers de bourses ou de subsides ou en soutenant des centres de rencontre qui se prêtent aussi à l'organisation d'expositions, de conférences ou de concerts.

<sup>2</sup> Se dit de quelqu'un qui a une autre langue maternelle que le français.7

## Direction de la culture

### Bibliothèque médiathèque municipale

Coso est venue enregistrer une matinée d'ateliers pour l'émission « Vacarme » de la RTS. D'autre part, Sophie Barathieu, animatrice des ateliers, a été invitée pour une interview sur Espace 2, ainsi que sur Radio Cité.

Ateliers de philosophie pour jeunes adultes (16-25 ans) : suite à la proposition de plusieurs adolescents de 15 ans qui souhaitaient pouvoir continuer les ateliers, la Bibliothèque les a mis sur pied dans le programme Ginkgo<sup>3</sup>. L'année 2014 est une année test pour ces ateliers. L'objectif de 2015 est de les proposer aux jeunes adultes tous horizons confondus. Les ateliers 2015 seront organisés à Ginkgo et à la Bibliothèque municipale de Vevey.

- Mon œil ! ateliers pour enfants d'analyse d'image et de création artistique. Les ateliers « Mon œil ! » ont eu lieu les samedis 17 et 24 mai 2014. Ils s'adressaient à un public âgé de 8 à 12 ans et étaient animés par Raffaele Elia. Le thème de cette année était de découvrir la magie du film d'animation avec comme objectif d'utiliser la technique de la pâte à modeler pour en créer un court métrage en stop motion (image par image). Plusieurs vidéos sont disponibles sous ce lien: <https://www.youtube.com/channel/UCfyIXxayb9Tc0M1K1hQ9D-w>

- Les ateliers « Jeunes conteurs » : ces ateliers, animés par Claire-Anne Magnollay, ont eu lieu durant la première semaine des vacances d'été et proposaient aux enfants de 8 à 11 ans de se découvrir passeurs d'histoires. Une représentation a clos l'atelier et a attiré une cinquantaine de personnes. La vidéo est disponible sous ce lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=E4XTgKJaVxA>

L'aide de la Fondation Brentano a permis également d'acquérir 35 nouvelles chaises, des documents multimédias pour la médiathèque jeunesse et quelques ouvrages de références.

#### Animations et activités

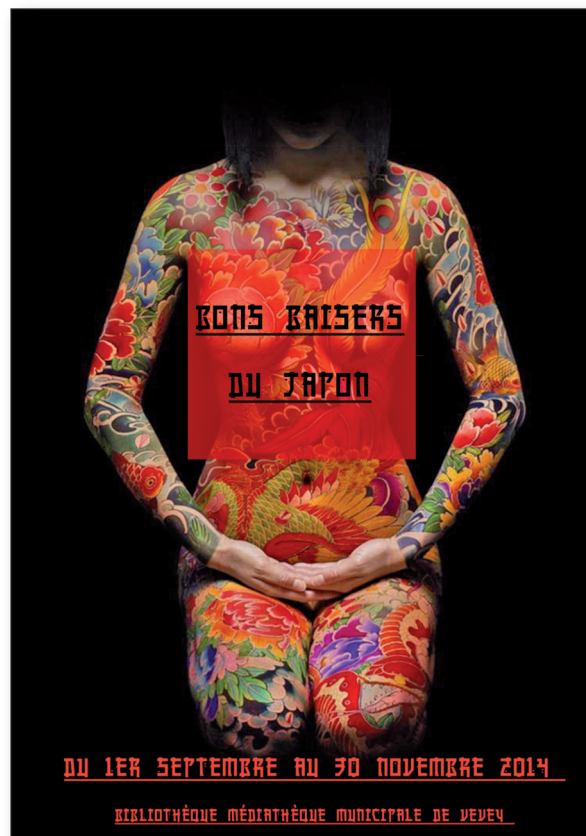
Outre les animations soutenues par la Fondation Brentano, la Bibliothèque a organisé dans ses murs une trentaine d'événements divers: ateliers, lectures, concerts, conférences, expositions et soirées de contes.

En 2014, 1'313 personnes ont participé aux 30 animations (18 pour le public adulte et 12 pour la jeunesse) proposées par la Bibliothèque. Conférences, ateliers, lectures, spectacles, il y en a eu pour tous les goûts !

#### Livres électroniques

Après réflexion, la Bibliothèque municipale va créer un partenariat avec les Bibliothèques de Blonay, de Montreux, de la Tour-de-Peilz pour le prêt de livres électroniques. Ce partenariat permettra de diminuer un tant soit peu les coûts. Le projet sera mis en place courant juin 2015.

<sup>3</sup> Ce programme est destiné aux jeunes en difficulté âgés de 14 à 25 ans et domiciliés à Vevey. Il s'agit d'un lieu où le jeune peut être écouté et encouragé en fonction de ses projets et de manière gratuite. Il offre un soutien sous forme de permanence sociale, d'atelier emploi, d'appuis scolaires et d'activités socio-éducatives.



L'année a particulièrement été marquée par les trois mois consacrés au cycle « Bons baisers du Japon ». Le public y a découvert la culture nipponne à l'occasion du 150ème anniversaire des relations diplomatiques entre la Suisse et le Japon. Cet événement a bénéficié d'un chaleureux écho en Suisse Romande.

La Bibliothèque a également participé à la troisième édition du Samedi des Bibliothèques vaudoises dont le thème était « l'art du voyage ». Lors de cette journée, la Bibliothèque médiathèque de Vevey a proposé tout au long de la journée diverses animations, dégustations et explorations sur le thème de "L'art du voyage". 150 personnes ont participé aux diverses animations.

La Bibliothèque continue les projets autour du concept « hors murs » c'est-à-dire une Bibliothèque mobile qui se déplace vers le citoyen.

1001 histoires : en collaboration avec le Service des af-





faïences sociales et familiales, et sur un modèle existant à Lausanne depuis quelques années, la Bibliothèque a mis sur pied un projet destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge (de 0 à 5 ans). Ce projet a pour objectifs, entre autres, de favoriser l'éveil à la langue première et stimuler l'imaginaire, de faire le lien avec la langue du pays d'accueil, de renforcer le lien parents-enfants, de soutenir les parents dans leur rôle, de permettre d'initier des solidarités interfamiliales et aussi de faciliter la fréquentation de la Bibliothèque municipale à un public qui n'ose souvent pas « faire le pas ».

1001 histoires a proposé, durant l'année écoulée, 6 animations gratuites - en langue d'origine et en français - autour des récits, des comptines et des histoires. Ainsi, plus d'une vingtaine de petits enfants, accompagnés par leurs mamans ou par une parente, soit en tout une quarantaine de personnes, ont pu participer à ces animations qui se sont déroulées le premier mardi du mois à la Maison de quartier « Villa Métisse », de 14 h à 15h30. Deux animatrices, une francophone, l'autre allophone ont raconté des histoires et chanté des comptines dans les langues suivantes, en plus du français : albanais, arabe, portugais, tamoul, tigrigna et turc.

En 2015 le projet continue, sous une forme légèrement différente, puisque seulement dans la langue maternelle, suivant en cela l'expérience et les conseils de l'Institut suisse Jeunesse et Média, qui gère ce projet à Lausanne. Le secteur jeunesse a participé à la 32<sup>e</sup> édition du festival Animai en proposant des piscines à livres au Jardin du Rivage et un spectacle de contes dans les murs de la Bibliothèque. Mylène Badoux et Mélanie Esseiva ont rempli de livres deux piscines gonflables. Des transats, des couvertures, l'espace coloré était propice à la lecture. Environ 200 enfants et leurs parents ont nagé dans les livres en un après-midi. La vidéo est disponible sous ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=ULfGNgTyPwY>

### Réorganisation des romans en jeunesse

En juin 2014, la section jeunesse a pu concrétiser et mettre en pratique le travail de Bachelor HES de M<sup>me</sup> Mélody Rossel, terminé en 2013.

Ce travail a été effectué suite à une constatation de la baisse d'emprunts de romans en jeunesse. Le but était à terme, de revitaliser ce secteur. M<sup>me</sup> Mélody Rossel a donc été mandatée pour faire ce travail qui a consisté d'abord à analyser les méthodes de recherche et de sélection des enfants en Bibliothèque municipale. L'aboutissement pratique de cette analyse théorique, menée par M<sup>me</sup> Mélanie Esseiva, responsable de la section jeunesse, a été le reclassement des romans.

Ceux-ci, auparavant classés par ordre alphabétique d'auteur, ont été triés et rangés par genre (policier, fantastique, etc.).

Au total, 9 catégories ont été créées pour permettre aux jeunes lecteurs de mieux s'y retrouver dans leur choix de romans.

Après 6 mois, nous pouvons constater que les lecteurs, ainsi que les bibliothécaires sont très satisfaits de ce nouveau classement qui facilite grandement la recherche. De nombreux romans, auparavant quelque peu tombés dans l'oubli, ont été empruntés grâce à cette réorganisation. Ainsi le prêt des romans en section jeunesse a augmenté de 12 % par rapport à l'année précédente.

### Animations scolaires

69 classes différentes représentant 1'182 élèves ont été accueillies plusieurs fois dans l'année en section jeunesse. Cela représente, au total, le passage de 3'328 élèves lors des animations (+3% par rapport à l'année précédente).

Plusieurs classes, représentant 1'942 élèves, sont venues emprunter des livres à la Bibliothèque sans participer aux animations (+ 16% par rapport à 2013). De plus, 52 classes (953 élèves) se sont inscrites pour recevoir une valise de livres « coups de cœur ».

Mélanie Esseiva et Mylène Badoux se sont déplacées dans 17 classes de 5P et 6 P (207 élèves) de Vevey pour une animation autour de la lecture de romans. L'idée était de rendre les élèves attentifs à différents critères lorsqu'ils choisissent un roman. Nous avons remarqué que cette animation a encouragé un grand nombre d'enfants à s'inscrire à la Bibliothèque.

Au total, 6'223 élèves ont participé à notre programme durant l'année 2014 (+13%).

### Promotion de la Bibliothèque

Un nouveau programme d'animations a été créé à l'interne pour la promotion de « Bons baisers du Japon ». En raison de son large succès, la Bibliothèque va réitérer la création d'un programme semestriel (papier et en ligne). Le nouveau site internet a été mis en ligne début juillet. Il se veut plus convivial, plus simple.

Un blog a été créé à l'intention des jeunes lecteurs, de leurs parents et des enseignants. Actif depuis août 2012, Le « pire bien blog » de la Bibliothèque jeunesse de Vevey, <http://lebibliblog.wordpress.com>, a publié 205 articles et a totalisé 6'800 visites en 2014, soit 567 visites mensuelles (-4% par rapport à 2013).

La Bibliothèque a créé une page Facebook en juin 2011. 1065 « amis » la suivent en 2014 (+125% par rapport à l'année précédente).

### Café littéraire (CL)

Le CL a été exploité par Spectra Entreprise Sàrl jusqu'au 31 octobre 2014.

En vue du remplacement de l'exploitant, la direction de la Bibliothèque municipale de Vevey a revu le cahier des charges avec la collaboration du service Culturel et de la Direction des Finances. Le cahier des charges a été soumis et accepté par la Municipalité le 16 janvier 2014.

Suite à l'annonce parue le 29 janvier 2014, la Bibliothèque a reçu 22 offres. Il a été fait une présélection de quatre dossiers en adéquation avec le cahier des charges comprenant l'aspect culturel et l'aspect financier.

Les quatre candidats ont été entendus, le 30 avril 2014, par la commission composée de M<sup>me</sup> Renée-Laure Hitz, cheffe de l'Office de l'Urbanisme, de M<sup>me</sup> Mylène Badoux, responsable des animations à la Bibliothèque municipale, de M. Claude Lehrian, chef de service à la Direction de l'Architecture et des Infrastructures, de M. Etienne Rivier, Municipal, et de M. Yan Buchs, conservateur à la Bibliothèque municipale. Il a été convenu que la procédure de sélection sera construite sur l'attribution de points : le candidat sélectionné étant celui qui aurait le plus de points.

Le candidat retenu se nomme l'association Ekphrasis composée de M. Philippe Verdan, de M<sup>me</sup> Camille Weiss,

de M. Selim Krichane, de M<sup>me</sup> Diane Meylan et de M<sup>me</sup> Linda Rüst.

Après un peu plus d'un mois de rénovation, le CL a ouvert ses portes le 16 décembre. Une collaboration étroite a été mise en place pour développer les synergies entre le Café littéraire et la Bibliothèque.

### Personnel

Un nouvel organigramme a été mis en place à la Bibliothèque municipale de Vevey afin d'améliorer le fonctionnement général de l'institution. M<sup>me</sup> Mélanie Esseiva a été promue responsable de la section jeunesse et remplaçante du directeur de la Bibliothèque. M<sup>me</sup> Mylène Badoux a été promue responsable des animations de la Bibliothèque.

Après 6 ans d'activité, M<sup>me</sup> Alice Ebbutt (ETP 40%) a démissionné pour le 30 novembre. Elle sera remplacée dès mars 2015.

En raison d'un effectif limité pour répondre aux offres proposées (heures d'ouverture étendues, nombreuses animations) par la Bibliothèque à leurs usagers, une diminution des heures d'ouverture (-6h30 par semaine) a

été introduite en mars 2014 et une augmentation de deux semaines de fermeture par année.

### Projets 2015

Outre les livres électroniques, la Bibliothèque doit remplacer son SIGB (Système Intégré de Gestion Bibliothèque). Ce dernier est obsolète et ne peut plus supporter de nouvelles mises à jour. Un appel d'offres sera lancé au premier trimestre 2015.

Nous cherchons à mettre en commun un agenda dans lequel seront réunies les institutions suivantes : Musée suisse de l'appareil photographique, Musée historique et Confrérie des Vignerons, Musée Jenisch et la Bibliothèque.

*Etienne Rivier, Municipal  
Yan Buchs, Conservateur*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2013: Néant.*

## Fréquentation record dopée par le succès d'Images 2014

# Le Musée historique, ses visiteurs et les festivaliers

### **Le mot du Municipal**

*Le Musée historique est certainement le plus veveysan des musées de Vevey et grâce à la présence du Musée de la Confrérie des Vignerons au premier étage, le « Château » devient un pôle d'excellence en matière d'histoire veveysanne. Je salue la précieuse collaboration qui s'est nouée entre M<sup>me</sup> S. Carruzzo, secrétaire de la Confrérie des Vignerons et M<sup>mes</sup> F. Lambert, conservatrice et F. Abbott, conservatrice adjointe. Il faut les féliciter, les encourager et surtout les remercier.*

E. Rivier

Avec 8'560 visiteurs, le musée a connu une année sans précédent en termes de fréquentation. Le Château s'impose comme un lieu culturel incontournable de la ville de Vevey, c'est plus que réjouissant ! Il faut toutefois mettre en évidence, sans les opposer, deux publics distincts : les amateurs de collections historiques d'une part, les festivaliers de l'autre. Durant les trois semaines du Festival Images, le musée a accueilli plus de 5'000 personnes, bénéficiant de l'incroyable succès de cette dernière édition. Il n'en reste pas moins un lieu de culture patrimoniale reconnu, qui a vu, en 2014, sa légitimité confirmée auprès de l'Université et des institutions du Canton, ce qui est fort réjouissant également !

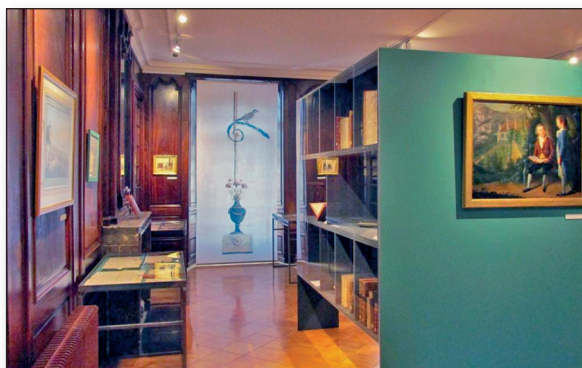
### **Expositions temporaires**

L'année a été consacrée à une personnalité veveysanne hors du commun, un homme qui a joué un rôle essentiel dans l'histoire culturelle vaudoise, mais qui reste méconnu de ses concitoyens : Louis Levade.

Seule une avenue évoquait son souvenir, et comme il était en outre l'un des fondateurs de la Caisse d'Épargne Riviera (première caisse d'épargne du canton de Vaud) qui fêtait en 2014 ses deux cents ans d'existence, il était temps de le mettre à l'honneur.

Le musée, en collaboration avec la Confrérie des Vignerons, a donc proposé au public du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre l'exposition : « LOUIS LEVADE (1748-1839) - Médecin, pharmacien, naturaliste, philanthrope, encyclopédiste, collectionneur, bibliophile, historien, abbé-président, bourgeois de Vevey ». Cet homme savant, issu du siècle des Lumières, auteur du premier Dictionnaire vaudois en 1824, y était présenté sous ses multiples facettes. Multiples collaborations également pour la réalisation de cette exposition, exigeant de nombreux emprunts auprès de prêteurs privés et d'institutions telles que :

- les Archives communales de Vevey, la Bibliothèque Médiathèque municipale de Vevey, la Caisse d'Épargne Riviera, l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique de Lausanne, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, le Musée cantonal de géologie, le Musée historique de Lau-



L'exposition temporaire «Louis Levade (1748-1839)», dans la salle Tavel

sanne, le Musée monétaire cantonal, le Site et Musée romains d'Avenches.

L'exposition a trouvé place dans la salle Tavel de la Confrérie des Vignerons, transformée en cabinet de curiosités pour l'occasion. Un soin particulier a été accordé au décor : vitrines contemporaines et mobilier design accueillent les livres et objets anciens dans un cadre historique respecté. Bilan : 120 personnes au vernissage, env. 2'700 visiteurs pour Louis Levade sur l'année, des visites guidées très « pointues » pour des publics tels que les membres de l'Institut universitaire de l'histoire de la Médecine, du groupe Lumières Lausanne (Faculté des Lettres de l'UNIL) ou encore du Cercle vaudois de généalogie. Cette exposition a eu le mérite de présenter le musée à un milieu universitaire qui le connaissait peu et d'accueillir de nouveaux « jeunes » visiteurs issus du monde académique. En revanche, elle a rencontré plus de difficultés à toucher un public local ou régional.

Du 13 septembre au 5 octobre 2014, lors du Festival Images, les combles du Château ont exposé le dispositif d'Anouk Kruithof, « Untitled (I've taken too many photos / I've never taken a photo) ». Le travail de la photographe s'observait avec un miroir, ce qui détournait les modes habituels d'exposition, puisque les photographies étaient accrochées à une structure métallique suspendue au plafond, permettant par ailleurs d'admirer la magnifique charpente de la maison. Une adéquation réussie entre l'installation et le lieu, qui a attiré une foule considérable de festivaliers. Etape aujourd'hui bien identifiée du « parcours Images », le succès a été fulgurant, puisque certains dimanches ont vu le musée « envahi » par plus de 1'000 personnes ! Au total on estime à plus de 5'000 entrées la fréquentation de cette exposition d'Images 2014, par un public venu exclusivement pour elle et se rendant directement dans les combles pour une visite de 10-15 minutes. Riche de cette expérience, il s'agira pour l'équipe du musée de se préparer avec soin à l'édition 2016 d'Images, notamment en ce qui concerne l'accueil et la sécurité.

# Direction de la culture

## Musée historique de Vevey

### Dons

Grâce à de généreux donateurs, les collections du musée se sont enrichies des objets suivants :

- un bel ensemble d'argenterie des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles provenant de la famille de Joffrey, anciennement propriétaire de la Cour-au-Chantre. Toutes les pièces portent les poinçons d'orfèvres vaudois ou genevois reconnus, et certaines, armoriées, sont d'un intérêt remarquable



Lot d'argenterie provenant de la famille de Joffrey (don d'un descendant)

- l'enseigne de la boulangerie Bussy-Durieu, anciennement située à la rue d'Italie 59, début du 20<sup>e</sup> siècle
- un lot d'archives concernant le club de football Vevey-Sports, constitué essentiellement de photographies et de diplômes, de 1907 à 1954
- l'ouvrage « Itinéraire des rives du Lac Léman » de Jacques-Louis Manger, 1825
- un coffret de bois marqueté du 19<sup>e</sup> siècle, avec une représentation du Lion de Lucerne – monument érigé en souvenir du massacre des mercenaires suisses de Louis XVI le 10 août 1792
- un rond de serviette en métal avec une image du Casino du Rivage dans un cadre de style Art nouveau, sans doute un objet commémoratif de l'ouverture du lieu en 1908
- un petit drapeau de la société veveysanne des Gais Lurons (?), daté de 1871, portant la devise « Il faut que jeunesse se passe »
- diverses photographies de vues anciennes de la ville, dont des images des années 1970 – 1980
- quelques coupes et objets commémoratifs des Cadets de Vevey



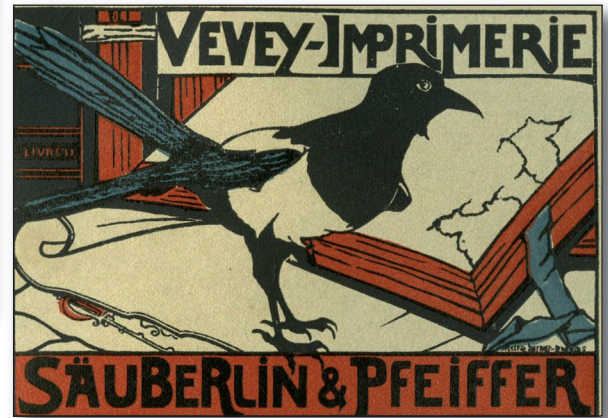
«Vevey sous la neige, 17 février 1985» photo Philippe Jobet, archives photographiques

A noter qu'à la suite de l'exposition consacrée à Louis Levade, un nouveau lot d'archives concernant la famille Levade a été donné par des descendants - lot qui vient compléter le premier fonds reçu par le musée en 1907.

### Achats

Cette année, deux ouvrages particulièrement rares et précieux ont été acquis. Il s'agit :

- des « Petits tableaux valaisans », de Marguerite Burnat-Provins comprenant 10 planches et de nombreuses vignettes colorées (gravures sur bois), imprimé chez Säuberlin & Pfeiffer à Vevey en 1903



«Petit tableaux valaisans», Marguerite Burnat-Provins, 1903, vignette pour Säuberlin & Pfeiffer

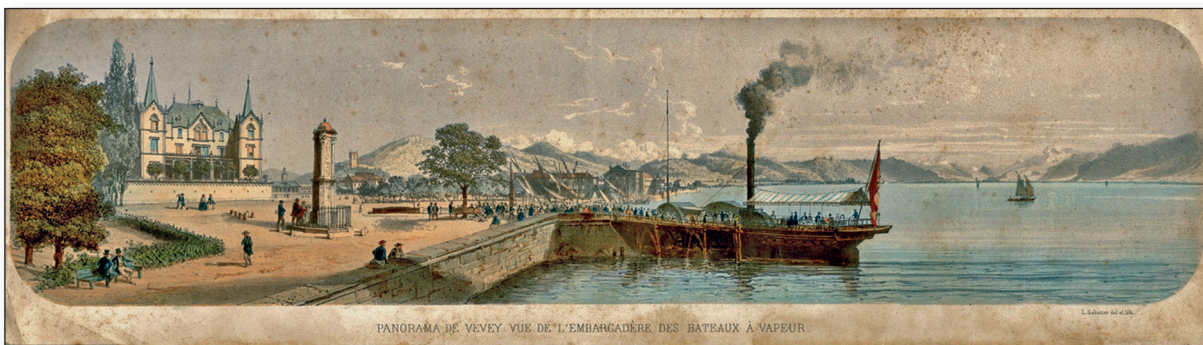
- de la « Collection de 150 gravures... des voyages et aventures surprenantes de Robinson Crusoe » de F.A. L. Dumoulin, seconde édition chez Blanchoud, libraire à Vevey, imprimerie de Loertscher et Fils à Vevey, 1818. Cette seconde édition, mentionnée dans des dictionnaires, est réputée introuvable.

Par ailleurs, le musée a acheté à des maisons de vente ou à des vendeurs privés :

- deux pièces d'argenterie armoriées d'Etienne-Marc Giscard, de Vevey, vers 1740 : une fourchette à poisson, une cuillère à ragout (armoiries de la famille Perret, bourgeoise de Vevey)
- une boîte à hosties en argent (rare), également de l'orfèvre Etienne-Marc Giscard, vers 1740
- un tableau brodé et peint représentant une scène champêtre au bord du lac, début du 19<sup>e</sup> siècle
- une vue du bas de la place du Marché avec passagers embarquant sur un bateau à vapeur, vers 1860, lithographie de l'artiste parisien L. Sabatier
- une étiquette publicitaire illustrée pour le vendeur de pastels François Michod « A Vevey Proche de Lausanne », gravure, 18<sup>e</sup> siècle
- un ensemble de 8 gravures aquarellées de « costumes de la région de Vevey » et « costumes vaudois », 19<sup>e</sup> siècle
- 3 gravures à l'eau-forte de F. A. L. Dumoulin, scènes de genre dans la région de Vevey, 1808, dites « Le bain des pieds », « Le chasseur », « Le moulin de Grandchamp »
- un exemplaire de l'almanach « Etrennes Helvétiques » de 1808, contenant une petite gravure de F. A. L. Dumoulin « Le lac de Lauwerz »
- deux affiches de la Foire aux vins de Vevey (1938 et 1946) et une affiche du Festival du film de comédie (1982)

# Direction de la culture

## Musée historique de Vevey



« Panorama de Vevey - Vue de l'embarcadere des bateaux à vapeur », L. Sabatier, vers 1860

### Animations et activités de médiation

Dans le cadre des événements organisés par l'Association des musées de la Riviera vaudoise, le musée a proposé, en 2014, trois animations en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons :

- « Vevey, hier comme aujourd'hui ? » : à l'aide d'un plan de 1889 et de photographies anciennes, des urbanistes en herbe se sont baladés à travers la ville pour découvrir ce qu'il reste du Vevey d'autrefois. Cette activité a eu lieu le 22 avril dans le cadre de PÂKOMUZÉ.
- Le 17 mai, pour la Nuit des musées, le Château a fait la part belle à la poésie contemporaine en proposant trois concerts de slam. Un soupçon d'humour, une dose d'urbanité et un petit quelque chose de décalé qui ont séduit près de 300 personnes ce soir-là.
- Lors d'« En famille aux musées », les 1er et 2 novembre, 29 familles ont pris part aux 8 ateliers intitulés « Ma famille dans un arbre », qui proposaient de créer un arbre généalogique décoré selon l'envie et la fantaisie du moment. Lors de ce week-end, le musée a accueilli 180 personnes.

De plus, pendant l'été, l'équipe du musée a organisé à deux reprises, le 11 juillet et le 15 août, l'activité « Les mystères des blasons » pour le Passeport Vacances. Cette animation a permis à des enfants de créer leurs propres armoiries selon les règles de l'héraldique, après avoir visité différents bâtiments de la ville où l'on peut observer des blasons de familles veveysannes.

L'intéressante collaboration avec le Service Jeunesse, mise en place en 2013, a pu être reconduite le 8 octobre de cette année sous la forme d'un Atelier Jeunesse intitulé « Chasse au trésor ». Un parcours à travers la ville, parsemé de jeux, d'énigmes et de devinettes, a permis à 11 enfants d'observer leur environnement urbain et de découvrir le Musée historique de manière ludique.



Chasse au trésor, atelier organisé en partenariat avec le service jeunesse

### Conservation et inventaires - restauration

L'inventaire numérique - une entreprise de longue haleine - a occupé plusieurs membres du personnel du musée, ainsi qu'une auxiliaire, engagée spécialement pour la collection archéologique de David Doret. La mise à jour de l'inventaire des photographies a été faite comme chaque année par une personne habilitée à ce travail. En 2014, on a dénombré :

- 80 entrées dans les catégories « objets » et « beaux-arts », majoritairement des nouvelles acquisitions
- 110 entrées dans la catégorie « livres anciens »
- 135 entrées dans la catégorie « photographies » (nouvelles acquisitions)
- 315 entrées dans la catégorie « archéologie ».

M<sup>me</sup> Michelette Rossier, bénévole, a poursuivi quant à elle la mise à jour de la bibliothèque : tous les nouveaux ouvrages ont été inventoriés, cotés et rangés.

En 2013, l'enseigne « Au Maure », objet appartenant au musée mais replacé en ville, avait dû être décrochée pour des raisons de sécurité. La restauration du médaillon, très



L'enseigne «Au Maure», après restauration

dégradé par des repeints, a été entreprise dès la fin 2013 et s'est poursuivie en 2014. Cette pièce historique, remontant aux années 1880, au vu de sa grande fragilité, a réintégré les collections du musée et est depuis exposée dans le hall, dans des conditions de conservation adéquates.

Au printemps 2014, le premier volume de l'Antiphonaire du Chapitre collégial de Saint-Vincent de Berne a été entièrement numérisé à la Fondation Bodmer, à Cologny / Genève. Puis, en juin, il est rentré au musée après plus de 3 ans de restauration et a trouvé place au centre de la salle consacrée au Moyen Age dans une magnifique vitrine high-tech. Le deuxième volume a, lui, pris la route de Lumino, au Tessin, pour rejoindre l'atelier du restaurateur Andrea Giovannini.



L'Antiphonaire du 15<sup>e</sup> siècle dans sa nouvelle vitrine

### Prêts d'objets et collaborations extérieures

Du 21 juin 2014 au 25 janvier 2015, une peinture d'Edmond de Palézieux représentant l'embouchure de la Veveyse vers 1870 a été prêtée au Musée du Léman à Nyon, afin de figurer dans une rétrospective de l'artiste intitulée « Edmond de Palézieux (1850-1924), peintre navigateur ». Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne a emprunté deux drapeaux au Musée historique : celui du « Grütli, 1857 » et celui de la « Fanfare l'Amicale, Vevey, 1928 ». Ceux-ci ont pris place dans l'exposition temporaire « Sous le drapeau syndical » présentée à l'Espace Arlaud du 10 octobre 2014 au 25 janvier 2015.

Un bracelet et trois fibules en bronze, une fibule en fer et deux fragments d'os humains, provenant des fouilles de la nécropole celtique du boulevard St-Martin, ont été prêtés au Vindonissa-Museum de Brugg afin d'être présentés dans l'exposition temporaire « Röstigräben – Was du

Schweiz zusammenhält » du 30 octobre 2014 au 25 septembre 2015.

De nombreux documents iconographiques (gravures, photographies) concernant Vevey, ses bâtiments et ses personnalités ont été mis à disposition de chercheurs, de journalistes ou d'auteurs. Pour 2014, le musée a collaboré, entre autres, aux ouvrages et articles suivants :

- « Les annales veveysannes », volume 15, Association Vibiscum
- « L'Abbaye de l'Arc de Vevey », François Margot, Bibliothèque historique vaudoise, N° 140
- « Châteaux et musées, une relation contre nature ? », Helen Bieri Thomson et Brigitte Pradervand, Revue historique vaudoise, N° 122
- un article consacré à Marguerite Burnat-Provins à Vevey au sein de la famille Burnat, par Edith Carey, Cahier franco-suisse de l'Association des Amis de Marguerite Burnat-Provins.

A noter également une collaboration à une émission de la Télévision Luxembourg par le prêt de photographies sur les internés belges de la Guerre de 1914-1918 à Vevey, ainsi que des recherches menées à la demande de services de la Ville (salle del Castillo, fontaine du Guerrier, parc de la Cour-au-Chantre, présence des soldats Bourbaki à Vevey, etc.)

### Projets

A partir du printemps 2015, le premier des deux volumes de l'Antiphonaire, numérisé en 2014, sera accessible en ligne sur le site e-codices, la bibliothèque virtuelle des manuscrits en Suisse. Cette opération, dont le coût est pris en charge par le fonds « Antiphonaires » de l'Association Vibiscum, permettra aux chercheurs et aux curieux d'admirer dans ses moindres détails ce magnifique ouvrage enluminé du 15<sup>e</sup> siècle.

Le 12 mai 2015, le musée ouvrira sa nouvelle exposition temporaire consacrée à la collection archéologique de David Doret (1821-1904), ensemble d'objets antiques réuni dans les dernières années du 19<sup>e</sup> siècle par le marbrier veveysan et légué au Musée historique en 1913. Résultat d'une fructueuse collaboration avec l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne, cette exposition, accompagnée d'un catalogue, donnera l'occasion aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir ces quelque 200 objets antiques qui n'ont plus été montrés depuis 1991.

A l'automne 2015, le Musée historique et la Confrérie des Vignerons présenteront le résultat d'une nouvelle collaboration : une exposition de photographies qui proposera un coup d'œil sur la ville de Vevey à l'heure de la Fête des Vignerons de 1977.

Pour l'année 2016, à l'occasion d'une donation annoncée de 63 clés antiques par un collectionneur privé, le musée prévoit de mettre à l'honneur ces pièces magnifiques, ainsi que d'inviter les visiteurs à tester le mécanisme complexe de leurs serrures reconstituées.

*Etienne Rivier, Municipal  
Françoise Lambert, Conservatrice*

**Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2013: Néant.**

## **Le Musée s'enrichit de nouveaux trésors Plusieurs collections d'importance majeure ont rejoint Vevey cette année**

Un musée est-il un long fleuve tranquille ? Le rapport qui suit vous dira le dynamisme du Musée Jenisch, retrouvé grâce à une direction et une équipe enthousiastes, entreprenante et engagée que je tiens à féliciter. Trois remarques :

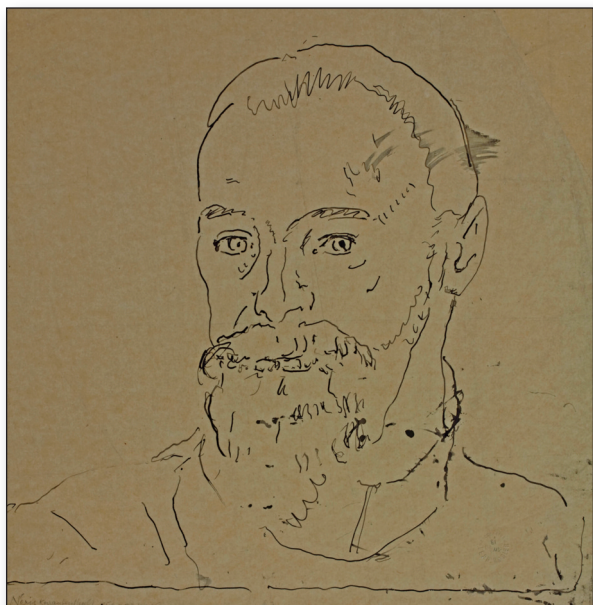
- L'ouverture du Musée à un nouveau public, composé d'écoliers, de familles et de visiteurs « in-between » de 20 et 35 ans s'inscrit dans une démarche populaire au bon sens du terme, grâce en particulier à la médiation, nouvelle manière de recevoir, d'expliquer et d'accéder à la « créativité muséale ».
- Différentes fondations et l'Etat de Vaud ont choisi le Musée pour y déposer leur collection. Nous employons actuellement toute notre énergie pour construire un cadre de collaboration qui réponde aux attentes de nos partenaires et à celles du Musée.
- Les Amis du Musée contribuent par leur enthousiasme et leur réseau au rayonnement de notre Musée, mais en outre ils ont proposé de réaménager le Jardin du Musée, le projet avance à grands pas. Je souhaite remercier très vivement le comité des Amis du Musée et leur président pour cet extraordinaire engagement.

Bonne lecture à chacun.

*Etienne Rivier, Municipal*

### **Situation générale**

Dans une logique de complémentarité de l'offre culturelle des musées vaudois, le Musée Jenisch, qui comprend 95% de dessins et d'estampes dans ses collections, a en 2014 consolidé son orientation de « musée des œuvres sur papier ». Cette identité a été confortée par les dona-



Ferdinand Hodler, *Etude pour l'autoportrait dit de Nérès*, 1915

tions exceptionnelles faites à l'institution, en particulier celle des 632 œuvres de Ferdinand Hodler (coll. Rudolf Schindler), mais aussi des dessins de Fred Deux et des carnets de dessins de Jean Otth. Le Cabinet cantonal des estampes a quant à lui accueilli les estampes de l'Ecole cantonale d'art dans la collection des estampes de l'Etat de Vaud. Les événements et expositions qui se sont déroulés au musée se sont eux aussi focalisés sur le dessin et l'estampe, toutes périodes confondues.

Cette année a par ailleurs été marquée par l'ouverture du musée aux différents publics et par des initiatives visant à améliorer leur accueil et à les fidéliser. Dans ce cadre, la création d'un poste de médiatrice culturelle à 60% au 1<sup>er</sup> avril 2014 a été décisive. A cela s'ajoute l'initiative conduite par les Amis du musée pour le réaménagement du jardin, visant lui aussi à rendre plus accueillants et conviviaux les abords du bâtiment.

### **Les ressources humaines**

- Après le départ à la retraite de Bernadette Jobin à fin 2013, Agnès Duboux a pris congé du musée. L'équipe administrative a ainsi été entièrement renouvelée et restructurée. Les 50% du taux d'activité de Madame Duboux n'ont pas été remplacés. Deux personnes de l'administration ont récupéré la majorité de ses tâches: Julie Manau (60 %) et Isabelle Meystre (50 %). Isabelle Meystre est partie en congé maternité au mois de septembre 2014 et a été remplacée par Sandrine Maraux. Le service de maintenance-surveillance a été complété par l'arrivée de Laurent Maüsli.
- L'équipe a par ailleurs été complétée par l'arrivée de Sabine Bertschi, médiatrice culturelle, responsable de l'accueil des publics. La Municipalité ne souhaitant pas augmenter les ressources du musée, le poste est financé par des fonds privés externes sur deux ans.
- Afin de traiter l'arrivée de la collection Hodler, le taux d'activité d'Emmanuelle Neukomm, conservatrice adjointe, a été augmenté à 100% pour 18 mois et celui de Dominique Gigante, technicien des collections à 80% pour 12 mois. Ces augmentations ont été financées par le biais du fonds Anne-Marie Zeerleder-Thormann destiné au rayonnement des œuvres sur papier.

### **La formation**

- Thierry Jacot a achevé la formation dédiée à la conservation des œuvres, aux questions climatiques, à la gestion des réserves et autres.
- Une journée de formation avec Monika Dannegger sur la question des constats d'état, des emballages et du convoi d'œuvres a également été donnée à l'équipe de conservation.
- Une demi-journée de formation à l'utilisation de la base de données Museumplus, dispensée par l'en-

# Direction de la culture

## Musée Jenisch

treprise Zetcom a été organisée pour les nouvelles personnes de l'équipe non familiarisée avec ce logiciel.

- Le musée a accueilli un cours AMS/ICOM intitulé : L'Accueil du public, portant sur l'accueil des publics spécifiques et donné par Marie-Agnès Gainon-Court, responsable de cours pour ICOM Suisse. 13 participants l'ont suivi, dont notre collègue Jean-Daniel Fracheboud.

### Ergonomie

Suite aux plaintes du personnel de la réception sur la mauvaise adaptation de leur lieu de travail à leurs cahiers des charges, un audit a été réalisé par l'entreprise Audisec afin de déterminer les travaux à effectuer pour que le bureau de l'accueil soit aux normes du droit du travail Suisse. Des travaux vont être effectués dans le courant de l'année 2015 afin d'améliorer la situation.

### Offre culturelle du musée

#### Les manifestations culturelles

##### Les expositions temporaires

En 2014, le Musée Jenisch Vevey a accueilli 5 expositions majeures.

Celle de Pierrette Bloch (\*1928), inaugurée en novembre 2013, intitulée *Pierrette Bloch. L'intervalle*, portait sur les explorations graphiques d'une artiste suisse trop peu connue établie à Paris.

Dans la lignée de sa programmation contemporaine centrée sur le dessin et les installations in situ (œuvres créées sur place), le Musée Jenisch Vevey a poursuivi l'année 2014 avec l'exposition *Manon Bellet. L'onde d'une ombre*. Artiste née en 1979 à Vevey, elle vit et travaille à Berlin. Son exposition présentait des œuvres créées in situ et une plongée dans les possibilités du papier. Tout en publiant sa première monographie, le musée offrait à l'artiste sa première exposition personnelle dans un musée suisse, en partenariat avec le Kunstmuseum de Soleure.

A l'été, l'exposition Markus Raetz. *SEE-SAW* (\*1941) célébrait l'un des plus grands artistes suisses avec une présentation rétrospective de ses estampes, mises en dialogue avec les dessins et les sculptures.

Dans le cadre du festival Images, le musée a accueilli en première suisse le film de Francis Alys *REEL-UNREEL* (2013), où



Vue de l'exposition Markus Raetz. *SEE-SAW*

des enfants roulent et déroulent de manière ludique une bobine de film argentique dans les rues de Kaboul.

La dernière exposition de l'année 2014, *La Passion Dürer* a ouvert le 30 octobre 2014. Elle visait à rendre hommage d'une part à l'une des figures tutélaires de la gravure et d'autre part aux collectionneurs qui permirent, par le biais des fonds et fondations les représentant, de constituer un cabinet des estampes dans le Canton de Vaud.

Une salle consacrée à la postérité de Dürer dans l'art contemporain a souligné l'impact de l'héritage, technique ou iconographique, laissé par le maître de Nuremberg sur les artistes vivants. Ont été retenus des figures de la région francophone : Philippe Decrauzat, Damien Deroubaix, Vidya Gastaldon, Alain Huck, Robert Ireland, Véra Molnar et Peter Radelfinger.

### Les expositions permanentes

#### Aile des collections

Après les dérèglements climatiques rencontrés en novembre 2013 dans les trois salles du 1<sup>er</sup> ouest, et le décrochage consécutif de toutes les œuvres s'y trouvant exposées, la salle des peintures (salle à verrière) a pu être accrochée à nouveau et rouverte au public en janvier.

- La petite salle des collections attenante, rouverte à la suite, a successivement accueilli un accrochage dédié aux œuvres sur papier d'Alexandre Hollan, un documentaire vidéo consacré à Markus Raetz et projeté durant l'exposition temporaire estivale, une œuvre vidéo de Jorge Macchi, *La balada de Matsuyama* (2010), présentée lors du Festival Images, et enfin une exposition-dossier sur Alberto Moravia et Léo Fiaux (qui s'achèvera en mars 2015).
- L'accrochage du printemps a réuni un ensemble de pièces contemporaines figurant au catalogue de différents éditeurs suisses : Editions Raynald Métraux, Editions 20/20 et Circuit à Lausanne, ainsi que la Société Suisse de Gravure à Zurich.
- A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du Cabinet cantonal des estampes, le dernier accrochage de l'année a été conçu en collaboration avec Pietro Sarto à partir de pièces de sa collection.

#### Salle Kokoschka

Cinq expositions se sont succédées dans cet espace :

- *Natures mortes d'Oskar Kokoschka – Aquarelles et dessins* (1<sup>er</sup> décembre 2013 – 23 mars 2014) montrait un choix des plus belles natures mortes de la Fonda-



Vue de l'exposition Manon Bellet. *L'onde d'une ombre*.



# Direction de la culture

## Musée Jenisch

tion Oskar Kokoschka. Faute de modèles, Kokoschka se mit à peindre lors de son exil à Londres (1938–1945), où il avait pu échapper aux Nazis, des aquarelles de fleurs.

- « *Hommage à l'Hellade* » : *Vues du voyage de Kokoschka en Grèce en 1961* (31 mars – 29 juin 2014)  
Entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 24 novembre 1961, Oskar Kokoschka entreprend un voyage en Grèce. Suite aux nombreux dessins réalisés au cours de ce périple, vingt-six lithographies à la craie seront imprimées en 1964 qui ont été présentées dans l'exposition. Dans la même salle, des photographies de Kokoschka réalisées par Volker Hagendorf en 1964 au cours du vernissage de l'exposition de ces lithographies dans une galerie à Fribourg-en-Brigsgau, ont été présentées.
- *Dessins de Kokoschka provenant de collections privées suisses* (7 juillet – 7 septembre 2014)  
Après s'être établi en Suisse en 1953, Kokoschka rencontre des amis, des mécènes et des acheteurs, qui vont collectionner ses œuvres au fil des années. L'exposition a présenté des dessins provenant de collections privées suisses – dont des pièces des années 1920 et 1930 –, qui n'ont encore jamais été montrés au public.
- *Oskar Kokoschka dans l'objectif du photographe Erling Mandelmann* (13 septembre – 1<sup>er</sup> novembre 2014)  
Dans le cadre du festival «Images 2014», la FOK a organisé une exposition de photos avec le photographe Erling Mandelmann, né à Copenhague en 1935. Mandelmann, qui se rendra fréquemment chez Kokoschka durant des décennies, fait partie des photographes préférés de l'artiste.  
Le 18 septembre, Régine Bonnefoit, conservatrice de la FOK a mené un entretien public avec Erling Mandelmann.
- *Oskar Kokoschka, 1915–1917 : du peintre de guerre au pacifiste* (6 novembre 2014 – 1<sup>er</sup> février 2015)  
A l'occasion du centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale, la FOK a documenté, à la lumière d'une sélection d'œuvres, l'évolution vécue par Kokoschka entre 1915 et 1917 sous l'influence de ses expériences au front.

### Cabinet cantonal des estampes

L'année 2014 a été marquée par des travaux de refonte du projet du Cabinet cantonal des estampes. La venue de Laurence Schmidlin, conservatrice et directrice adjointe du Musée Jenisch depuis octobre 2013, a nécessité de préciser le cadre de fonctionnement de cette structure, dans un contexte d'intense discussion avec les fondations déposantes et avec l'Etat de Vaud. Laurence Schmidlin a été accompagnée dans ces démarches par Etienne Rivier, Municipal en charge des finances et de la culture et par Julie Enckell Julliard, directrice, qui elle-même avait entrepris au printemps 2013 d'ajuster la place du Cabinet cantonal des estampes dans le nouveau projet du Musée Jenisch, c'est-à-dire suite aux travaux de rénovation (2009-2012).

### Les fondations déposantes et collections déposées

A ce jour, les fondations fédérées par le Cabinet des estampes sont : le Fonds Pierre Decker, la Fondation Pierre Aubert, la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-

Prex, la Collection du Musée Alexis Forel et la Collection de l'Etat de Vaud. Des négociations sont en cours avec la Fondation Planque, une convention devant être signée en 2015.

Deux rencontres avec les fondations déposantes et l'Etat de Vaud ont été organisées au fil de l'année (les 3 juillet et 4 novembre 2014). Ces séances se sont inscrites dans la volonté exprimée conjointement par la Municipalité et la Direction du musée de redonner une place d'importance au Cabinet cantonal des estampes au sein du Musée Jenisch Vevey et de mieux valoriser les collections qui y sont déposées. Chaque fondation a pu exprimer ses attentes d'un point de vue général quant au mode de collaboration. À fin octobre, les fondations ont co-signé une « charte » réunissant leurs points communs et leurs souhaits à l'égard de l'institution qui les accueille. Elles ont bien précisé que ces souhaits n'étaient en aucun cas des exigences mais des intentions.

Parallèlement, la Municipalité et la Direction du musée ont rencontré Madame Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles à l'Etat de Vaud, et Madame Sophie Donche Gay, adjointe aux subventions, afin d'évoquer les relations Vaud/Vevey dans le cadre de la collaboration autour du Cabinet cantonal des estampes et de préparer les travaux de la renégociation de la convention de dépôt en 2017. Lors de ces rendez-vous et par l'intermédiaire du discours prononcé par Madame Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, le 22 novembre 2014 au Musée Jenisch Vevey, l'Etat de Vaud a réaffirmé sa volonté de ne pas reprendre sa collection d'estampes (notamment eu égard au nouveau Musée Cantonal des Beaux-Arts de Lausanne).

### Les événements dans et hors les murs

#### Vernissages

4 vernissages ont été organisés pour les expositions de *Manon Bellet. L'onde d'une ombre* (jeudi 20 mars), de *Markus Raetz. SEE-SAW* (mercredi 25 juin), de *Francis Alys. REEL-UNREEL* dans le cadre du festival Images (vendredi 12 septembre), de *La Passion Dürer* (mercredi 29 octobre).

#### Evénements

- Rencontre littéraire à l'occasion de la parution du *Roman de Madame Pomme* de Reynald Freudiger, aux Editions de L'Aire, avec des illustrations d'Alber-



Vernissage de l'exposition *SEE-SAW* de Markus Raetz

## Direction de la culture

### Musée Jenisch

tine. En présence de l'écrivain et de l'illustratrice qui ont dédié leurs ouvrages devant un public de plus de 50 personnes le jeudi 6 mars 2014.

- Séance de dédicace de l'ouvrage *Farhad Ostovani*, par Yves Bonnefoy, aux Editions des Cendres, le mercredi 26 mars à 17h : en présence du poète et de l'artiste.
- Soirée de remise du prix Léo Fiaux à l'artiste suisse Silvia Buonvicini (\*1966) à l'occasion de laquelle une lecture des lettres d'Alberto Moravia à Léo Fiaux par Cédric Leproust a été organisée le jeudi 4 décembre 2014.

#### Nuit des Musées

Dans le cadre de la Nuit des Musées (organisée par l'Association des Musées de la Riviera Vaudoise), le Musée Jenisch Vevey offre chaque année une visibilité aux artistes de la région récemment diplômés, créant ainsi une passerelle entre l'école d'art et le public. En invitant un artiste émergent à faire une proposition, le musée souligne sa volonté d'être aussi un espace d'expérimentation. Cette programmation est gérée par Stéphanie Serra, conservatrice adjointe. Le 17 mai 2014, Maud le Monnier et Sophie Ballmer, diplômées respectivement de la HEAD, Genève, et de l'ECAL, Lausanne, ont répondu à notre invitation par deux productions *in situ*. Maud le Monnier était



Nuit des Musées 2014

*Girouette* (2014, performance de 7 heures, costume de Séverine Besson). Dans un tout autre registre, la vidéo *Un moineau albinos* proposait (2014, installation vidéo et sonore, voix de Bernard Schläepfli) une plongée dans l'histoire de l'art, un voyage chronologique à allure de test de Rorschach, trouvant un écho dans la pièce sonore installée dans la salle des collections.

Une buvette a été installée à cette occasion dans le jardin du Musée. Le restaurant veveysan L'Aladin s'est associé à l'événement pour proposer des menus spéciaux lors de la soirée.

#### Pictobello

Le musée a participé cette année encore à l'édition 2014 du festival Pictobello en invitant les artistes des wZZZ (Silvia Buonvicini, Zilla Leutenegger, Genêt Mayor) à signer leurs albums de coloriage et à participer à une activité de dessin avec les enfants.

#### Festival Images

Dans le cadre du Festival Images 14, l'œuvre *REEL-UN-REEL* (Kaboul, 2011) de l'artiste belge Francis Alÿs a été présentée en première suisse. Les quelque 5'000 visiteurs ont pu s'allonger dans la salle cœur, alors transformée en une salle de cinéma avec couchages au sol.

Dans la boutique du musée, une carte blanche a été donnée au distributeur berlinois MOTTO, qui a proposé une sélection de plus de 400 titres contemporains surprenants, mis en scène sur une installation faite de caisses de transport d'œuvres vides réalisée par l'équipe technique du musée.

#### 25<sup>e</sup> anniversaire du cabinet des estampes

Le 25<sup>e</sup> anniversaire du Cabinet cantonal des estampes a été célébré les 22 et 23 novembre 2014, à l'occasion d'un week-end portes ouvertes. L'événement a permis tant de réunir les partenaires du cabinet que de fédérer ses publics. Son objectif était de présenter les différents partenaires d'un tel cabinet, partenaires lui permettant d'être. Plus de 600 visiteurs ont fêté le lieu !

Le programme comprenait : la conférence « Comment regarder une estampe ? Quelques réflexions autour de *La Vierge au singe* d'Albrecht Dürer » par Olivier Masson, restaurateur-conservateur ; une rencontre-discussion intitulée « Trésors des collections : rencontre avec les fondations du Cabinet cantonal des estampes, autour de quelques belles pièces » avec Ana Vulić, conservatrice de la Fondation Pierre Aubert ; Nicole Minder, présidente de la Fondation Pierre Aubert et membre du conseil de gestion du Fonds Decker ; Yvan Schwab, conservateur du Musée Alexis Forel ; Catherine McCready, responsable des collections, et Pierre Vogt, président de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex ; Laurence Schmidlin ; une visite de l'accrochage *Ad Marginem* par Pietro Sarto ; et une rencontre-discussion « 1514-2014 : Table ronde autour de *La Mélancolie* d'Albrecht Dürer Marc Bauer, Peter Radelfinger, Alain Huck et Robert Ireland, Philippe Decrauzat étant annoncé mais n'ayant pu participer à cette rencontre. Des visites de l'exposition *La Passion Dürer*, par Camille Jaquier et Sabine Bertschi, ont également été proposées aux visiteurs. Enfin, la performance selon instructions de l'artiste Sébastien Mettraux a été réalisée par ce dernier dans les salles du musée de

# Direction de la culture

## Musée Jenisch

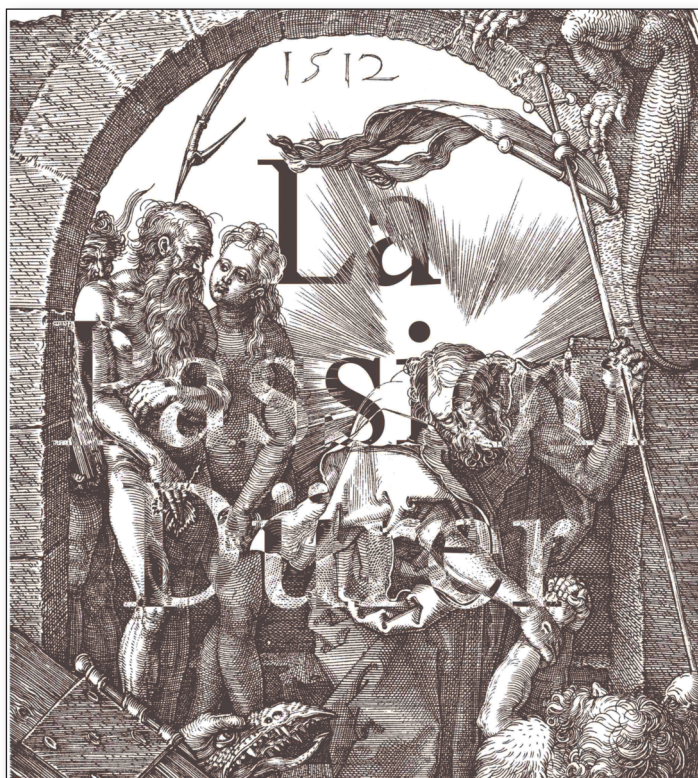
10h à 17h30 : ayant installé une petite presse mobile, l'artiste vaudois a réalisé une douzaine de linogravures à partir d'une matrice gravée au préalable reprenant un motif du traité *Instruction sur la manière de mesurer* (1525) d'Albrecht Dürer. Sébastien Mettraux est intervenu directement dans les salles d'exposition dessinant des lignes sur le sol au fur et à mesure des tirages et engageant la conversation avec le public. Une édition sera constituée avec une sélection de meilleures épreuves.

Les allocutions du samedi 22 novembre ont vu se succéder au micro, Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, Laurent Baillif, Syndic de la Ville de Vevey, qui remplaçait Etienne Rivier, Municipal ; Nicole Minder, représentante pour les fondations du Cabinet cantonal des estampes, en sus de Julie Enckell Julliard et Laurence Schmidlin.

### Les publications

#### Publications et productions

- Après l'achat important des 12 carnets de recherche de l'artiste vaudois Jean-Luc Manz, le projet de publication de ces derniers dans leur intégralité a été mis en œuvre. Julien Fisher, civiliste au musée, a eu pour mission de scanner plus de 1'100 pages des carnets, grâce au scanner de l'atelier de numérisation de Lausanne, à la charge d'Olivier Laffely. L'accès à celui-ci a été possible grâce à l'aide du responsable de la Culture de la ville de Lausanne, Fabian Ruf.
- *Le hasard et l'expérience. La gravure selon Markus Raetz*, éditeur : Vevey, Musée Jenisch – Cabinet cantonal des estampes, sous la direction de Rainer Michael Mason, introduction de Julie Enckell Julliard.
- Édition du Musée Jenisch Vevey- Cabinet cantonal des estampes: Markus Raetz, *D'après Marilyn*, 1977/2014, eau-forte sur vélin, 125 × 160 mm (plaque); 315 x 270 mm (papier), État II/II, Tirage : 33 exemplaires justifiés et signés, Impression : l'Atelier de gravure de l'AJAC, Moûtier, Édition: Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes.
- *La Passion Dürer*, Coédition : Vevey, Musée Jenisch – Cabinet cantonal des estampes/Milan, Editions 5 Continents, sous la direction de L. Schmidlin, A. Blanc, B. Böckem, F. Elsig, C. Jaquier, F.-R. Martin, N. Minder, Ch. Müller, D. Radrizzani, F. Rodari, B. Rossier, Ch. Rümelin, L. Schmitt, P. Vaisse.
- *Alberto Moravia. Lettres d'amour à Léo Fiaux*, Genève, éditions Zoé et Musée Jenisch Vevey 2014.
- « Surprendre, déclencher, nourrir : le rôle de l'atelier dans le processus créatif chez Markus Raetz », en coll. avec Lauren Laz, catalogue raisonné de l'œuvre graphique, Rainer M. Mason (éd.), Kunstmuseum de Berne et Musée Jenisch Vevey – Cabinet cantonal des estampes, Berne, Vevey 2014.
- « Le parti pris du dessin. Petite histoire de la visibilité du dessin en Suisse, au moment de l'émergence de la figure du commissaire d'exposition » in *Exposer le dessin 1964-1980*, avec Hugo Daniel, Lucy Steeds, Catherine Macchi, Noor Mertens et Laurence Schmidlin, avec un essai introductif de Thierry Davila. Ed. Roven et Musée Jenisch Vevey 2015.
- *Le for intérieur*, Laurence Schmidlin (éd.), Buchet Chastel – Les Cahiers dessinés et Musée Jenisch Vevey 2015.
- Jean-Luc Manz, Notebooks I-XIV, Zurich, jrp ringier et Musée Jenisch Vevey 2015.



Première de couverture du catalogue *La Passion Dürer*

- « Ferdinand Hodler à Vevey », E. Neukomm et C. Guignard (éd.), Musée Jenisch Vevey 2015.

### Accueil des publics

#### Un nouveau poste de médiation au musée

L'année 2014 a été marquée par la création d'un poste de médiation dont l'objectif est de développer des actions de médiation qui permettent au plus grand nombre de profiter de cet espace culturel dont la mission première est le développement de projets autour des œuvres papiers. Pour ce faire, des angles d'approches différents et complémentaires ont été mis en place.

#### Les directions prises en 2014

Le Musée a à cœur la création d'un lien pérenne avec :

- les écoles enfantines, primaires et secondaires de Vevey et région,
- les structures sociales - et sociaux-culturelles de Vevey et sa région : avec quatre institutions sociales travaillant avec des populations en situation de précarité, de handicaps physiques ou mentaux – Espace Femmes Riviera, la cité du Genevrier, Heben-Ezer, la fondation Verdeil - une collaboration est mise en place afin de leur permettre de venir découvrir chaque exposition temporaire. Une approche adaptée à chacune des populations est privilégiée.
- La bibliothèque de Vevey : un projet d'écriture initié par le service de médiation avec des adolescents a été amorcé en 2014 pour l'année 2015.

#### Nouveaux outils de médiation

*Création d'une offre pour jeune public et famille :*

Trois possibilités sont proposées au jeune public et aux familles pour découvrir les expositions temporaires :



### Atelier PâKOMUZé

- Le LABO-WIZZZ : destiné au jeune public, c'est une visite interactive de l'exposition précédée ou suivie d'un atelier où l'enfant a la possibilité d'expérimenter techniques, approches créatives et moyens d'expressions lui permettant d'appréhender l'exposition de manière plus personnalisée.
- Le WIZZZ-VERSA : destiné aux familles, c'est une visite interactive de l'exposition afin de s'habituer à dialoguer autour des œuvres ensemble.
- Le WIZZZIGZAG : destiné au jeune public et aux familles, cette brochure est offerte à l'accueil. Elle permet à l'enfant ou aux familles de visiter l'exposition de façon autonome en leur donnant des pistes de lecture.

Ces offres ont été mises en place à l'occasion de l'exposition *Markus Raetz. SEE-SAW*.

LABO-WIZZZ ainsi que WIZZZ-VERSA sont tous deux proposés à 4 ou 5 reprises par exposition.

Dans le cadre de ces offres, environ 130 personnes ont été accueillies en 2014.

### Les différentes activités mises en place

- Ateliers-découvertes sous l'égide du Service Jeunesse de la Ville de Vevey : à raison de 2 ateliers par semestre, le musée s'est associé en 2014 à la Bibliothèque de Vevey et au Service Jeunesse pour proposer des ateliers aux enfants scolarisés à Vevey. Le musée proposait au choix les formules *wizzz* mises en place par le service de médiation.
- La formule des visites « Pupilles et Papilles », initiée en 2008, a perduré en 2014. Chaque exposition a donné lieu à une rencontre suivie d'une discussion avec une personne liée à l'artiste ou aux thématiques abordées.
- La troisième édition des cahiers à colorier est parue en 2014 et est signée par l'artiste Zilla Leutenegger. Ces cahiers de dessins à colorier ont pour but de mettre en lien les enfants avec l'art contemporain, et de dépasser la vision stéréotypée et formatée de ce type d'albums.

### Visites guidées

- Chaque exposition temporaire donne lieu à plusieurs visites guidées publiques ;
- Des visites publiques des collections ouvertes aux adultes et aux enfants ;
- 1 rendez-vous présentant l'actualité du musée pour 2014 le 5 décembre ;
- Des visites guidées pour les écoles : une vingtaine de

classes de Vevey et sa région ont été accueillies ce qui représente environ 200 élèves ;

- Des visites guidées à destination des structures sociales et culturelles de Vevey soit 65 personnes au total.

### PâKOMUZé et Week-end en famille aux musées

Une collaboration avec les musées de la Riviera est renouvelée annuellement à l'occasion de PâKOMUZé et du week-end « en famille aux musées ». Pour chacune de ces offres, une visite guidée et interactive est proposée au public. Celle-ci est précédée ou suivie d'un atelier d'expérience créatrice qui permet de s'approprier de manière plus personnalisée un aspect de la thématique de l'exposition. Dans le cadre de l'offre proposée pour PâKOMUZé le musée a accueilli 12 enfants pour un après-midi entier, quant au week-end « en famille aux musées », le musée a accueilli 16 familles soit un total de 53 personnes sur 4 périodes de 2h00 chacune.

### Nouvelle page « accueil des publics »

Une nouvelle page a été intégrée sur le site internet du musée. Celle-ci mentionne les différentes offres proposées tout au long de l'année.

L'objectif de ce nouvel outil est de donner l'information détaillée sur les activités de médiation au musée de manière ludique et accessible à toutes les personnes désireuses de connaître nos activités et qui ne reçoivent pas forcément nos cartons d'invitation.

### Fréquentation 2014

Le musée continue d'accroître en 2014 sa fréquentation et la mixité de ses publics.

Le point fort de l'année a été l'exposition consacrée à l'artiste Markus Raetz qui a vu affluer 10'000 personnes et, pour la première fois dans l'histoire du musée, une majorité de jeunes visiteurs.

L'annonce de la donation de plus de 600 dessins inédits de Ferdinand Hodler par le collectionneur Rudolf Schindler contribuait aussi à faire du Musée Jenisch un lieu d'envergure pour le médium dessin.

Le musée enregistre un total de 15'000 visiteurs pour l'année 2014.

### La boutique

Durant l'année, la boutique du musée a su trouver sa propre identité et l'organisation au sein de l'équipe a été mieux définie. La majeure partie des objectifs présentés dans l'étude réalisée en juin 2013 ont été atteints.

# Direction de la culture

## Musée Jenisch

- La transformation par l'équipe technique d'anciennes vitrines d'exposition et de caisses de transports en meubles, ont permis de donner une touche plus urbaine et contemporaine à l'espace librairie.
- La visibilité des articles en lien avec le Cabinet cantonal des estampes est améliorée grâce à la sortie du livre *Le hasard et l'expérience sur les techniques de gravure*, qui comptabilise un total de 615 ventes en 5 mois seulement. A noter aussi, l'achat de 2 tourniquets pour les cartes postales du Cabinet cantonal des estampes, la mise en place d'une vitrine en plexiglas pour la présentation des éditions de têtes et la vente de mini kits de gravure.
- L'augmentation de l'intensité lumineuse des lustres de l'accueil en mai 2014 a été d'une extrême importance pour la mise en valeur des articles.
- Le partenariat avec le distributeur berlinois Motto et sa sélection de livres et magazines spécialisés, a permis d'élargir l'offre et d'attirer un public plus jeune.
- La sortie du cahier de coloriage *wZZZ #3* avec les dessins de l'artiste Zilla Leutenegger complète l'assortiment destiné au jeune public, comme par exemple le jeu *Mémoire d'éléphant* ou le livre *Le Petit Jenisch Illustré*.
- Les différentes collaborations avec de jeunes créateurs de la région continuent : Schatzi avec ses pochettes réalisées à l'aide d'affiche du musée ou encore le Collectif *Carnet Numéro* qui crée de manière artisanale des carnets de note en édition limitée pour les expositions temporaires.
- Le marché de Noël « Ultra Noël », organisé le samedi 6 décembre, nous a permis d'attirer un public différent au musée. Durant cet événement, des éditions du musée ainsi que des ouvrages en double de la bibliothèque étaient bradés. Du thé et des gâteaux étaient servis rendant l'ambiance conviviale.
- La marque « Jenisch » bénéficie d'une bonne image et se différencie des autres boutiques grâce à son merchandising écologique, ses produits innovants et sa démarche de soutien aux créateurs locaux. Elle s'exporte aussi puisque certains ouvrages sont en vente dans d'autres institutions telles que le Musée des beaux-arts Le Locle, le Centre Culturel Suisse de Paris, la librairie du Festival Images et Pictobello

### Le rayonnement du musée

#### Communication

Le plan de communication pour l'année 2014 visait à :

- asseoir la nouvelle identité visuelle du musée – par la diffusion des supports communicationnels (papeterie, dépliants, affiches), notamment par les campagnes de publicités dans les médias et l'affichage public qui restent primordiaux pour la diffusion de nos activités ;
- réitérer à chaque occasion la spécificité du musée : son positionnement privilégiant les œuvres sur papier : le dessin, l'estampe ;
- faire rayonner l'image du musée par une présence continue dans le paysage culturel romand : à cet égard, l'année 2014 a été très favorable par la présence du musée dans les articles de la presse parus à un rythme très régulier.

Deux ans après sa réouverture datant de juin 2012, le

musée trouve ses marques et se profile avec clarté aux yeux du public. La communication visant à promouvoir la programmation qui fait la part belle aux œuvres sur papier commence à faire son chemin aux yeux des visiteurs. A ce titre, les expositions programmées en 2014 répondaient clairement à cette prise de position : l'exposition de la jeune artiste Manon Bellet surprenait avec des travaux jouant sur le matériau papier, la rétrospective centrée autour de l'estampe de l'artiste bernois d'envergure internationale Markus Raetz attirait un large public, et l'exposition *La Passion Dürer* offrait un regard renouvelé sur les chefs-d'œuvre gravés de l'un des plus grands graveurs de tous les temps. L'anniversaire du Cabinet cantonal des estampes qui fêtait deux journées durant, en novembre, ses 25 ans de présence à Vevey rappelait combien l'art de l'estampe est au cœur des préoccupations du Jenisch, la gravure représentant plus de 30'000 pièces de ses collections. Quant au film de l'artiste Francis Alÿs, diffusé dans le cadre du Festival Images, il évoquait lui aussi, avec beaucoup d'humanité, une certaine idée de la ligne dessinée dans l'espace urbain de Kaboul, en Afghanistan.

#### Site internet

Le site web comptabilise une fréquentation de 37'716 visiteurs, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'année 2013. Il est consulté en premier lieu par le public vaudois (40.36 %), suivi par Zurich (19.35 %) et Genève (14.29 %). Les pages les plus consultées sont les pages « actualité », « pratique » et « exposition ».

Le musée propose sur son site un contenu multimédia original sur la page « The Box », interviews sonores et vidéos de performances d'artistes tels que Silvia Buonvicini, Manon Bellet, Thomas Hirschhorn ou encore Jean-Luc Manz.

23 newsletters ont été envoyées afin de communiquer sur les activités du musée, comme par exemple les expositions, les ateliers pour enfants ou encore les soirées à thème. Ce medium bénéficie d'un impact important puisqu'il touche plus de 1300 abonnés.

#### Réseaux sociaux

Concernant les réseaux sociaux, le musée propose depuis cette année une page Twitter avec un nombre de « followers » qui ne cesse d'augmenter.

Du côté de la page Facebook, le musée comptabilise à ce jour 1'350 abonnés, soit 1'000 de plus que l'année dernière à la même période. La présence sur les réseaux sociaux est importante pour l'image du musée et permet de toucher un public jeune (la majorité des « fans » ont entre 25 et 34 ans).

Il est aussi important de préciser que l'on parle du musée sur d'autres plateformes internet comme par exemple les blogs et les journaux online. 25 articles ont été recensés cette année et les expositions sont présentes dans la majeure partie des agendas web de la région.

#### Editions publicitaires

En 2014, le musée a édité :

- 3 affiches format mondial F4, 3 affichettes format A2, et 3 dépliants d'exposition : pour les expositions Manon Bellet. L'onde d'une ombre, Markus Raetz. SEE-SAW et La Passion Dürer ;

# Direction de la culture

## Musée Jenisch

- 2 flyers wiZZZ diffusant l'offre d'accueil du jeune public pour les expositions Markus Raetz. SEE-SAW et La Passion Dürer
- 1 carte postale pour la projection du film de Francis Alÿs dans le cadre du Festival Images
- 1 flyer annonçant le 25<sup>e</sup> anniversaire du Cabinet cantonal des estampes
- 1 flyer annonçant la parution et l'exposition documentaire autour des lettres d'amour d'Alberto Moravia à Léo Fiaux, ainsi que la remise du Prix de la Fondation Léo Fiaux
- 1 carte de vœux pour l'année 2015
- 1 programme annuel pour les événements de l'année 2015

### Affichage publicitaire

L'affichage persiste à être le vecteur le plus important d'incitation à la visite d'une exposition. Par conséquent, le musée diffuse prioritairement son identité visuelle par le biais de places d'affichage auprès de la Société générale d'affichage SGA et de Clear Channel Plakanda. Pour chaque affiche, il s'agit de se différencier dans un climat culturel concurrentiel et de répondre au fait que la visite d'exposition est la principale pratique culturelle du public (devant le cinéma !) en Suisse depuis 2010. A noter que Clear Channel Plakanda continue à soutenir le musée depuis plusieurs années maintenant avec un affichage offert qui équivaut à la somme annuelle dépensée chez eux.

### Publicités

Malgré la présence des médias électroniques, les journaux et magazines restent très prisés. Nos visiteurs disent fréquemment venir voir les expositions après lecture d'un article la concernant. Les articles et la publicité dans la presse se placent effectivement au 2<sup>e</sup> rang après l'affichage public pour inciter le public à visiter une exposition. Le plan publicitaire pour 2014 maintient un quotidien « culturel » à large diffusion en Suisse romande (*Le Temps*), des publicités « ancrées » régionalement (*24 Heures*, *Agenda Riviera*), des insertions touchant le public art contemporain et les professionnels des musées (*Kunst Bulletin*), et lorsque cela nous est possible financièrement des publicités visant le public international (*Journal des Arts* et *L'œil*).

### Presse et médias

Le musée a diffusé, en 2014, 7 communiqués et dossiers de presse :

- 3 mars : exposition Manon Bellet. L'onde d'une ombre
- 19 mai : annonce de la promesse de legs de Rudolf Schindler : plus de six cents dessins de Ferdinand Hodler rejoignent le Musée Jenisch Vevey
- 5 juin : signature des cahiers de dessins à colorier wiZZZ dans le cadre de Pictobello, avec les artistes Silvia Buonvicini, Genêt Mayor et Zilla Leutenegger
- 27 mai : exposition Markus Raetz. SEE-SAW
- 4 septembre : projection du film REEL-UNREEL de Francis Alÿs, dans le cadre du Festival Images
- 13 octobre : exposition La Passion Dürer + 25<sup>e</sup> anniversaire de la présence du cabinet cantonal des estampes au Musée Jenisch Vevey
- 13 octobre : publication des lettres d'amour inédites

d'Alberto Moravia à Léo Fiaux, parues aux éditions Zoé.

### Commission d'art

Le musée, représenté par sa directrice, est présent dans plusieurs commissions et fait partie d'un réseau de professionnels qui l'inscrit dans le maillage institutionnel suisse et international :

- Membre depuis cette année de la SGG : Schweizer Graphische Gesellschaft
- Membre de la commission fédérale d'art
- Conseil académique de la HEAD, Genève
- Participation au programme organisé par Pro Helvetia: Orientation Trip au Japon et en Corée (organisation: Mondriaans Fonds)

### Les collections

#### Relation avec les partenaires du musée

En 2014, le Musée a organisé deux projets d'exposition en partenariat avec les institutions suisses-alsaciennes : le Kunstmuseum de Soleure pour le projet Manon Bellet ; le Kunstmuseum de Berne pour le projet Markus Raetz.

Il collabore actuellement avec le Musée d'art et d'histoire de Genève (MAHG) dans le cadre du projet Ferdinand Hodler. Le Musée a été sollicité par différents musées dont le Mamco de Genève, le Museum für Allerheiligen de Schaffhouse, l'Aargauer Kunsthau à Aarau. Des contacts pour de futures collaborations ont par ailleurs été pris avec l'Albertina et le Leopold Museum (Vienne), le Museum Boijmans van Beuningen (Rotterdam), la Menil Collection de Houston (Texas), ainsi que la Morgan Library (New York). Dans le cadre du projet d'exposition et de publication Ferdinand Hodler, le Musée a étroitement collaboré avec l'Institut suisse pour l'étude de l'art à Zurich.

Le Musée Jenisch a aussi poursuivi ses collaborations avec les écoles d'art, en particulier avec la HEAD (Genève), l'ECAL (Lausanne), l'ECAV (Sierre), le CEPV (Vevey), ainsi qu'avec les universités de Genève et de Lausanne.

Pour ses publications, le Musée a collaboré avec plusieurs éditeurs de renom : jrp ringier (Zurich) ; Zoé (Genève) ; 5 Continents (Milan). Il prépare de nouvelles éditions avec Schiedegger & Spiess (Zurich) et Buchet Chastel – Les cahiers dessinés (Paris).

Pour augmenter l'offre de la boutique, il a mis en place un système d'échanges de publications avec le Drawing Room de Londres et poursuivi sa collaboration avec Motto distribution.

### Conservation et inventaire des collections

En étroite collaboration avec la régie, la conservation a coordonné les nombreux prêts d'œuvres accordés durant l'année, qui ont fait rayonner l'institution au-delà des frontières. Elle a également répondu à diverses sollicitations et demandes d'informations quant aux collections conservées.

### Collections acquisitions et dons

#### Collection de la Ville de Vevey – Achats

- James Lee Byars, *Sans titre*, [1979], papier peint plié et soie noire, Cornette de Saint Cyr
- Pierrette Bloch, *Collage*, 1968, papier déchiré collé sur isorel, 130 x 98 cm, achat à l'artiste

# Direction de la culture

## Musée Jenisch

- Alain Huck, *Kiss*, 2001, graphite sur papier frangé à anneaux, 29.7 x 21 cm, achat à l'artiste
- Alain Huck, *S.T.*, 1986, laque synthétique sur papier millimétré, 29.7 x 21 cm, achat à l'artiste
- Alain Huck, *S.T. Larmes blanches 218*, 1995-1996, laque synthétique sur toile, 46 x 38 cm, achat à l'artiste
- Zilla Leutenegger, *Portrait (Lemon)*, crayon et acrylique sur papier, 2009, 102 x 74.5 cm, Galerie Peter Kilchmann, Zurich
- Zilla Leutenegger, *Portrait (Lemon)*, crayon et acrylique sur papier, 2009, 102 x 74.5 cm, Galerie Peter Kilchmann, Zurich
- Zilla Leutenegger, *Mont Blanc*, crayon et encre sur papier, 2014, 80 x 110 cm, Galerie Peter Kilchmann, Zurich
- Zilla Leutenegger, *Mont Blanc*, crayon et encre sur papier, 2014, 110 x 80 cm, Galerie Peter Kilchmann
- Ulla von Brandenburg, *Sans titre*, 2006, aquarelle sur papier, 76 x 50 cm, Kunsthalle Zurich
- Franziska Furter, "gyre", 2012, monotype, gaufrage sur papier, 297 x 200 mm, Espace d'Art Contemporain (les halles), Porrentruy (INV 2014-002)
- Lucio Fontana, *Concetto Spaziale*, 1966, eau-forte sur papier Fabriano, 346 x 247 mm, 92/100, achat Austin/Desmons, Londres (INV 2014-668)

### Éditions Circuit :

- Raquel Dias, *En suspens, horizontal*, 2014, verre et ra-gondin ou textile ou cristal, diamètre 5 cm, 2/12, Circuit (INV 2014-724)
- Alois Godinat, *Table gigogne*, 2012, pin maritime et hêtre, 60 x 40 x 36.6 cm, Circuit (INV 2014-725)
- Genêt Mayor, *Nessies*, 2002, crayon de graphite sur papier, format A3, Circuit (INV 2014-726)
- Gilles Furtwängler, *J'ai vu que ton père était sur Facebook*, 2013, cartable contenant 4 textes et 5 planches, typographie, et un enregistrement (INV 2014-766)
- Raquel Dias, *Intercontinental loveur*, 2014, carte postale, 10 x 15 cm (INV 2014-767)
- Michael Scott, *Michael Scott\_Chronology*, 2014, auto-graphie, tirage numérique, format A4 INV 2014-768
- Miriam Cahn, Édition de tête, *№ 28*, 277 x 382 mm, achat auprès de Pro Helvetia – Centre Culturel Suisse, Paris (INV 2014-727)
- Sabine Zaalene, *Actions*, 2012, numéros 1, 2, 3, 4, 5, taille douce au patins à glace, 800 x 600 mm, impression : Raymond Meyer, série de 5 (INV 2014-728.1 à INV 2014-728.5)
- Ciara Philips, *Pull Everything out*, 2012, journal séri-graphié (INV 2014-729)
- Bruce Nauman Laair, *L A AIR*, 1970, 12 pages, dont 10 planches couleur, Stapled printed wrappers, 305 x 306 mm, New York, 1970, Galerie Archives, Jean-Dominique Carre (INV 2014-730)
- Francis Baudevin, *Sans titre*, 2006, sérigraphie, éd. Fri Art, 25 ex. achat auprès de Fri-Art (INV 2014-777)
- Fred Deux, *Le besoin, son pouvoir, ma vie*, [non daté], Encre de Chine, encres et crayon de graphite sur papier vélin, don anonyme
- Fred Deux, *Le don (voie du dessin)*, 2007, Crayon de graphite et crayons de couleur aquarellés sur papier vélin d'Arches monté sur papier vélin, don anonyme
- Fred Deux, *L'ornementation dans la négation*, 2008, Crayon de graphite, encre de Chine, crayon de couleur aquarellé et argent sur papier structuré saumon monté sur papier vélin, don anonyme
- Fred Deux, *À ce point du parcours*, 2006, Crayon de graphite, encres et argent sur papier vélin monté sur papier vélin, don anonyme
- Fred Deux, *Sans titre*, 2012 (décembre), Crayon de graphite et encre sur papier vélin, don anonyme
- Fred Deux, *Sans titre*, 2013 (mars), Encres et peinture sur papier vélin, don anonyme
- Fred Deux, *Ce jour-là, tout changera*, 2001, Crayon de graphite et crayons de couleur aquarellés sur papier vélin, don anonyme
- Fred Deux, *Sans titre*, 1964, Crayon de graphite et crayons de couleur aquarellés sur papier Sirius monté sur papier Sirius, don anonyme
- Fred Deux, *Et dites-moi qui je suis à dessiner ainsi*, 2009, Crayon de graphite, crayons de couleur aquarellés et or sur papier vélin d'Arches Aquarelle, don anonyme
- Fred Deux, *Menace*, 1966, Encre de Chine sur papier ciré jaune contrecollé sur carton, don anonyme
- Fred Deux, *Le petit "Hommage à Paul Klee"*, 1966, Encre de Chine et crayons de couleur aquarellés sur papier ciré jaune contrecollé sur carton monté sur papier vélin, don anonyme

### Collection de la Ville de Vevey – Dons

- Italo de Grandi, *Paysage de Provence*, non daté, aquarelle et traces de crayon de graphite sur papier vélin, 270 x 456 mm, don de Pierre Schatz
- Jean Luc Manz, *Sans titre (Cahier n. 13)*, Cahier à spirale, petits carreaux, 29.5 x 21.5 cm, don de l'artiste



Fred deux, *Le petit «Hommage à Paul Klee»*, 1966

- Manon Bellet, 4 Croquis de chaleur, dessins sur papier thermique, don de l'artiste
- Michel Grillet, *Mémoire de paysage*, 2007, série de 3 photographies et écussons contrecollés sur papier, 42 x 29.7 cm (cadre), don Michel et Raffaella Grillet
- Loul Schopfer, 4 dessins : graphite sur papier cartonné, don succession Aline Guignard
- Jean Otth, 20 carnets de croquis, don Virginie Otth
- Jean Otth, 8 fusains sur papier, achat à Virginie Otth
- Francine Simonin, *Le pied de la lettre*, 1986, portfolio contenant 8 pointes sèches, don de Lauren Laz (INV 2014-016.1 à INV 2014-016.8)
- Markus Raetz, *Impressions d'Afrique*, 1980, album, 230 x 462 mm, don de Markus et Monika Raetz (INV 2014-731)
- Alex Hanimann, *07-04-1977-0915\_impact 2011, 2011*, lithographie sur Rives, 750 x 1050 mm, éd. Raynald Métraux, tirage à 36 ex., acquisition avec le crédit d'Edmond Bourqui (INV 2014-732)
- Valentin Carron, *Composition au serpent*, 2012, lithographie, 435 x 285 mm, éditions Biz'Art, donation Edmond Bourqui (INV 2014-733 et INV 2014-734)
- Alain Huck, *Sans titre*, mars 2010, impression pigmentaire, 741 x 1110 mm, éditions Biz'Art, donation Edmond Bourqui (INV 2014-734)
- François Pont, *Sans titre*, non daté, aquarelle, 564 x 380 mm, éd. Biz'Art, donation Edmond Bourqui (INV 2014-778)
- Omar Ba, *1939 Tirailleurs 1945*, 2013, sérigraphie, 4 couleurs, 5 passages, sur papier Normaset 200gr.m<sup>2</sup>, 700 x 500 mm, éd. Biz'Art, 37 ex., donation Edmond Bourqui (INV 2014-779)
- Maya Andersson, *Sans titre*, 1962 et non daté, deux gravures à l'eau-forte, 165 x 248 mm et 173 x 372 mm, don de David Ellis-Jones (INV 2014-735 et INV 2014-736)

### Donation Rudolf Schindler (31 octobre 2014)

660 œuvres en tout, dont plus de 640 œuvres sur papier, une quinzaine de peintures et un buste en plâtre de Ferdinand Hodler. Le fonds comprend également un dessin attribuable à un proche du maître. Les anciens dépôts faits en 1999, 2001 et 2002, totalisant 58 œuvres d'Hodler incluses dans les 660 œuvres de la donation.

### Dons anonymes

- 23 estampes des techniques diverses éditées par la Galerie Paul Prouté comme carte de vœux entre 1989 et 2014 ;
- Gillet Porret, *Bleu de travail*, 2009, typographie en noir sur papier vélin, 242 x 201 mm, épreuve d'artiste ;
- Pierre Alechinsky, *Sans titre*, 1998, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, 228 x 160 mm ;
- D.R. (artiste non identifié), *Sans titre*, non daté, technique mixte sur papier vélin, 252 x 165 mm ;
- Comte de Paroy d'après Charles Monnet, *Frise ornementale*, 1787, eau-forte et aquarelle, bords lavés gris, 152 x 599 mm ;
- *Lueurs sur le cœur*, poème de Michel Butor avec une eau-forte sur papier japonais appliqué sur papier vélin de Kouji Ochiai, Edition Cercle des Amis d'Editart, Genève, 2010, exemplaire 65/75 ;
- Charles de Montaigu, *Sans titre*, 2006, crayon de graphite sur papier vélin, 160 x 460 mm ;

- Daniel Berset, *Sans titre*, 2009, allumette brûlée passée sous presse sur papier vélin, 296 x 193 mm

### Collection de la Ville de Vevey – Dépôts

- Gérard de Palézieux, *Paysage enneigé*, huile sur toile marouflée sur bois, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Vue de ruines antiques et d'une église*, 1953, huile sur toile marouflée sur aggloméré, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Intérieur*, [non daté], huile sur toile marouflée sur pavatex (?), dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Vue de ruines antiques et d'une église*, 1953, huile sur toile marouflée sur aggloméré, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Paysage*, 1945 (?), huile sur papier maroufflé sur bois, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Paysage*, huile sur toile maroufflée sur bois, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Paysage avec pont*, huile sur toile maroufflée sur aggloméré, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Paysage*, [non daté], huile sur toile maroufflée sur aggloméré, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Maisons au bord d'une route*, [non daté], huile sur toile maroufflée sur aggloméré, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Paysage avec ferme et abri agricole*, [non daté], huile sur papier maroufflé sur bois, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Femme nue en pied, de profile gauche, lisant*, [Date illisible], huile sur toile maroufflé sur aggloméré, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Paysage avec hameau*, [non daté], huile sur toile, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Maison*, 1985, huile sur toile, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Paysage*, 1967, huile sur toile, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Femme nue allongée, à mi-corps*, [non daté], huile sur bois, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Nature morte*, 1958, huile sur toile, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Gérard de Palézieux, *Paysage*, [non daté], huile sur toile maroufflée sur bois, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Rodolphe Théophile Bosshard, *Remparts d'Antibes*, gouache, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey



# Culture

## Musée Jenisch

---

- Vincent de Grandi, *Nuées Toscanes*, huile sur toile, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Steven-Paul Robert, *Sans titre*, huile sur toile, 38.1 x 55.3 cm, dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
- Jean-Jacques Gut, [Paysage d'Algarve], huile sur toile, 53 x 63 x 3.9 cm (cadre), dépôts de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey

### Dépôt d'une collection particulière (collection FED)

16 dessins des écoles française, italienne et suisse du 16<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, dont des feuilles d'Hubert Robert, Maurice Denis, Cesare Nebbia, Il Volterrano et Jean-Pierre Saint-Ours ; un bas-relief en bronze du 20<sup>e</sup> siècle ; une œuvre de Philippe Favier.

### Collection d'art Nestlé déposée au musée

- Alighiero Boetti, *Untitled*, 1981, bic, crayon gouache collé sur papier, 654 x 508 mm, Galerie De Primi Fine Art SA, Lugano
- Merz Mario, *Ombrello*, vers 1967, Feutre noir, spray rouge et crayon sur papier, 960 x 1930 mm, Germann, Zurich
- Richard Tuttle, *Number 5, Horizon and Back*, 1977, techniques mixtes sur papier, 305 x 228 mm, Germann, Zurich

### Collection de l'Etat de Vaud – Abonnements

- Das Institut, *DI WHY Relax! Glass transparencies*, 2013, sérigraphie (VD 014-0001)
- Gustav Kluge, *Diptychen und Solitäre. Xylon 152*, non daté, 490 x 350 mm (VD 014-103)
- Heinz Keller, *Der Alte, der der Wirklichkeit Gesichter schneidet. Xylon 153*, non daté, 490 x 350 mm (VD 014-104)
- Alice Gafner, *Der Bergsee. Xylon 154*, non daté, 490 x 350 mm (VD 014-105)
- Stefan Rutishauser, *Farb Feld 2014*, 2014, gravure sur bois, 140 x 110 mm, éd. Xylon (VD 014-106)
- Alex Katz, *Alex*, 2014, aquatinte et héliogravure, 198 x 277 mm, SGG (VD 014-0088)
- Not Vital, *Ohne Titel*, 2012, empreinte sur papier, 475 x 340 mm, SGG (VD 014-0089)
- Christian Vetter, *I V N N*, 2013, lithographie, 795 x 118 mm, SGG (VD 014-0090)
- Joseph Beuys, *Ohne Titel (Filzwinkel) aus Fünf Lithographien*, *Farbige Lithographie auf Bütten (1977)*, env. 770 x 555 mm, Karl und Faber, 5.12.2014 (VD 014-0097)

### Collection de l'Etat de Vaud – Achats

- Hans Sebald Beham, *Matthieu, Marc, Luc, Jean*, 1541, 4 burin, 45 x 30 mm, Galerie Kornfeld, CHF 1900.-) VD 014-0073.1 à VD 014-0073.4
- Jean Dubuffet, *Humus*, 1958, lithographie, 635 x 449 mm, Galerie Kornfeld (VD 014-0074)
- Jean Dubuffet, *Bain d'homme*, 1959, lithographie, 666 x 503 mm, Galerie Kornfeld (VD 014-0101)
- Jean Dubuffet, *Fragilité*, 1959, lithographie, 678 x 550 mm, Galerie Kornfeld (VD 014-0102)
- Camille Pissarro, *Portrait de Paul Cézanne*, 1874, eau-forte, 469 x 298 mm, Galerie Kornfeld (VD 014-0075)

- Sébastien Mettraux, *Sans titre*, 2014, linogravure sur papier vélin (couleur rouge-orangée), 800x600 mm, ex. 2/25 (25 EX + 5 EA) (VD 014-0076)
- Damien Deroubaix, *Plague*, 2008, xylogravure sur vélin de Rives, 1200 x 1600 mm, 10/14, achat auprès de l'URDLA –Centre international estampes & livres, Villeurbanne (Lyon) (VD 014-0091)
- Kiki Smith, *Clearing*, 2012, gravure sur bois, 730 x 581 mm, 12/13, achat auprès de la Barbara Krakow Gallery, Boston (VD 014-0092)
- Lawrence Weiner, *A & the as an A in a whirl*, 2008, lithographie sur vélin d'Arches 250 gr., 760 x 560 mm, éd. 50 et Here and there some swimming in a vast whirlpool, 2008, lithographie sur vélin d'Arches 250 gr., 760 x 560 mm, éd. 100, achats auprès des Éditions Copenhagen (VD 014-0093 et VD 014-0100)
- Claes Oldenburg, *Strawberry Skull Bike Seat*, 1975, aquatinte, 200 x 200 mm, achat auprès de la Galerie Bassenge (VD 014-0094)
- Arnulf Rainer, *Komposition*, pointe sèche, 175 x 195 mm, achat auprès de la Galerie Bassenge (VD 014-0095)
- Stéphane Kropf, *Today*, 2014, sérigraphie, 656 x 499 mm, ex. 33/50, éd. Château de Gruyères, achat auprès du Château de Gruyères (VD 014-0096)

### Collection de l'Etat de Vaud – Dons

- Artistes divers, lot de 72 estampes de l'ECAL (66 lithographies et 6 sérigraphies), don de l'École cantonale d'art de Lausanne, juillet 2014 avec dépôt de toutes les nouvelles pièces. (VD 014-0002 à 0058 et 0060 à 0071 et 0085 à 0087)
- Karim Noureldin, 8 pièces, différents états des deux œuvres de l'ECAL, don de l'artiste, oct. 2014 (VD 014-077 à 084)
- John Armleder, *Pochette du disque vinyle Provocative / Persuasive*, 2012, 312 x 315 mm, de don Francis Baudevin (VD 014-0098)
- Sébastien Mettraux, *Selon Instructions*, 23.11.2014, 657 x 203 mm, ép. H.C, don de l'artiste, éd. MJV – CCDE, (VD 014-0099)

### Éditions du Cabinet cantonal des estampes

- Thomas Koenig et Lucie Sgalmuzzo, «Sans titre (Tote Bag)» (2014), Javel sur coton, 440 x 440 mm, édition du Cabinet cantonal des estampes, 3 ex.
- Sébastien Mettraux, *Selon Instructions*, 23.11.2014, 657 x 203 mm, ép. H.C, don de l'artiste, éd. MJV – CCDE, (VD 014-0099)

### Mouvements des collections, prêts de l'année 2014

- Raphaël Aubert. *Une écriture du monde*, Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire, Palais de Rumine, salle du Sénat, du 10 octobre 2013 au 28 février 2014
- Caroline Bachmann / Stefan Banz - *Das Schweigen der Junggesellen*, Bedburg-Hau (DE), Museum Schloss Moyland, du 16 février au 27 avril 2014
- Paul Klee, *August Macke, Louis Moilliet*. Le voyage en Tunisie 1914, Berne, Centre Paul Klee, du 14 mars au 22 juin 2014
- 1900 - 1914 : *Avant la Grande Guerre*, Zürich, Musée national suisse, du 28 mars au 29 juin 2014

- *Frühling, lass Dein blaues Band... ! Die Kunstmuseen der Schweiz zu Gast in Olten*, Olten, Kunstmuseum, du 29 mars au 25 mai 2014
- *Balthus: A Retrospective\**, Tokyo, Metropolitan Museum of Art, du 19 avril au 22 juin 2014 et Kyoto, Municipal Museum of Art, du 5 juillet au 7 septembre 2014
- *Le pinceau, le taureau, la femme : Picasso graveur\**, Fribourg, Musée d'art et d'histoire, du 1<sup>er</sup> mai au 17 août 2014
- *Trop humain. Artistes des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles face à la souffrance*, Genève, Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, du 6 mai 2014 au 4 janvier 2015
- *Francine Simonin\**, Pully, Musée d'art, du 5 juin au 18 août 2014
- *Edmond de Palézieux, peintre navigateur*, Nyon, Musée du Léman, du 26 juin 2014 à fin janvier 2015
- *Gustave Courbet. Les années suisses\**, Genève, Musée d'art et d'histoire, du 5 septembre 2014 au 4 janvier 2015
- *Alberto Giacometti : Pionier der Moderne*, Vienne, Leopold Museum, du 17 octobre 2014 au 26 janvier 2015
- *Marcello - Adèle d'affry (1836-1879) : femme artiste entre cour et bohème*, Fribourg, Musée d'art et d'histoire, du 6 novembre 2014 au 22 février 2015
- *Love letters in war and peace (1870-1930)\**, Gand, Musée des Beaux-Arts, du 8 novembre 2014 au 22 février 2015
- *Klee Macke Moilliet - Tunis 2014*, Tunis, Goethe Institut. Musée National du Bardo, du 28 novembre 2014 au 14 février 2015

### Les Amis du musée

Après avoir lancé un appel à projet à trois architectes paysagistes (Pascal Ollivier, Philippe Clochard et Augusto Calonder), la commission du projet d'aménagement du jardin du musée présidée par Etienne Rivier, Municipal a retenu la proposition d'Augusto Calonder. Cette proposition a été présentée en Municipalité et a ensuite été affinée et discutée avec les différents membres de la commission et est actuellement en cours de finalisation. Les recherches de financement ont été lancées par les Amis du musée.

Le soutien de la Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey (qui fonctionne selon un système de dons libres) a permis en 2014 de financer le musée à hauteur de Fr. 7'000.-.

### Programme des animations proposées aux amis

- les visites commentées des expositions temporaires, ainsi que la visite des collections permanentes pour adultes et enfants;
- la visite commentée de l'exposition Natures mortes d'Oskar Kokoschka – Aquarelles et dessins le 20 février par la conservatrice de la fondation ;
- la visite du Kunstmuseum de Soleure et de l'exposition Le goût de Diderot à la Fondation de l'Hermitage ;
- la présentation de l'actualité du musée : présentation en primeur des expositions de 2014 (11 décembre).

La coordination de ces animations est assurée par Fabienne Aellen.

### Le bâtiment

#### Bilan et projet sur les espaces dédiés du musée

Le Musée Jenisch a reçu plusieurs modifications et aménagements concentrés principalement dans l'espace d'accueil. Le plus important étant la mise en place d'une assistance pour l'ouverture et la fermeture de la porte d'entrée et le déplacement de la main courante afin d'améliorer la sécurité des usagers.

Les éclairages de l'entrée ont également été modifiés afin d'amener plus de lumière dans l'espace de réception, la cafétéria et la boutique.

Un contrat d'entretien pour la climatisation et les systèmes de sécurité a été conclu en 2014.

- **La salle Cœur** : L'aménagement de la salle dite «cœur» en espace d'exposition permanent du Cabinet cantonal des estampes demeure un projet phare du Musée Jenisch Vevey. Il a été élaboré et chiffré, mais n'a pas encore été concrétisé. Des discussions sont en cours avec les fondations à ce sujet.

### Technique liée au bâtiment

Se référer au rapport de la DAI

### En préparation au musée

#### Projets d'expositions temporaires

- *Ferdinand Hodler. La collection Rudolf Schindler*. Livre et exposition en préparation (juin 2015)
- *Exposer le dessin 1964-1980*, avec Hugo Daniel, Lucy Steeds, Catherine Macchi, Noor Mertens et Laurence Schmidlin, avec un essai introductif de Thierry Davila. Ed. Roven et Musée Jenisch Vevey (septembre 2015).
- *Zoom In Zoom Out*. La Collection d'art Nestlé. Livre et exposition en préparation (juin 2016).
- *White* (co-commissariat scientifique : Stéphanie Serra), livre et exposition en préparation (automne 2016).

### Collection Rudolf Schindler : traitement du fonds et préparation de l'exposition estivale 2015

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2014, Dominique Gigante est mandaté à 40% pour le traitement du fonds Schindler. Dans ce cadre précis, il a procédé à l'attribution des numéros d'inventaire et au premier conditionnement des œuvres. Il a également mesuré et pris en photo l'ensemble du fonds, introduisant ces données dans les fiches d'inventaire MuseumPlus créées par ses soins. Durant le mois de novembre, il a assisté durant plusieurs jours l'équipe des photographes en charge de la campagne de prises de vue de l'ensemble de la collection. Mandatée à 50% depuis le 1<sup>er</sup> mai, Emmanuelle Neukomm, en charge de la coordination générale du projet, en assure le co-commissariat scientifique avec Caroline Guignard, assistante-conservatrice au Cabinet d'arts graphiques des Musées d'art et d'histoire de Genève. Dans le cadre de ce mandat, elle a organisé la campagne photographique de l'ensemble du fonds, mis en place les chantiers de restaurations des œuvres (peintures, dessins et sculpture), élaboré un budget et débuté les recherches de fonds. Sous le commissariat général de Julie Enckell Juliard et en collaboration avec Caroline Guignard, elle a travaillé à l'élaboration de la publication qui accompagnera

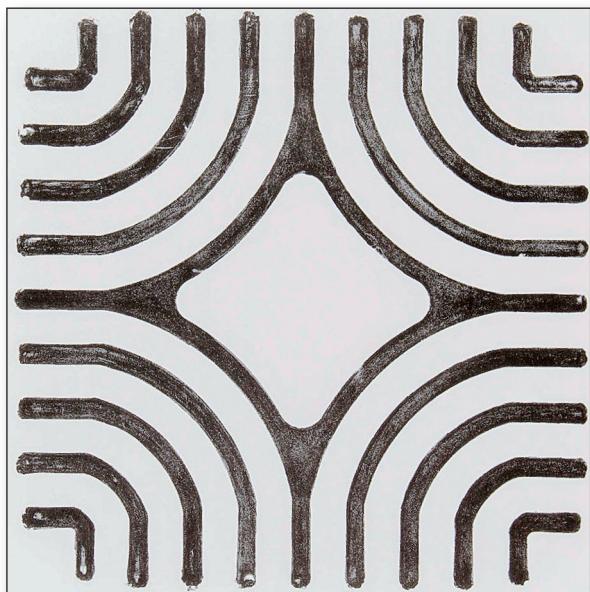
# Culture

## Musée Jenisch

l'exposition : concept de l'ouvrage et définition de l'objet, choix de l'éditeur et du graphique, sélection des auteurs et discussion des thèmes abordés, choix des œuvres à reproduire. Une réflexion parallèle se mène quant à la conception de l'exposition et à la sélection des œuvres qui y seront présentées.

### Projets d'expositions temporaires du Cabinet cantonal des estampes

- *Fred Deux. Le for intérieur.* Livre et exposition en préparation (du 20 février au 24 mai 2015)
- *Printmaking by ECAL.* Livre et exposition en préparation (du 26 mars au 31 mai 2015)



Francis Baudevin, *Sans Titre*, Lithographie

Ces deux projets sont relatifs à des fonds entrés respectivement dans les collections de la Ville de Vevey en 2012 et 2014, et de l'Etat de Vaud en 2014. Ils sont accompagnés chacun d'une publication. La première est éditée chez Buchet-Chastel, dans la collection des « Cahiers dessinés » sous la direction de Frédéric Pajak, et la seconde par le Cabinet cantonal des estampes seul.

### Le CROP (Centre de Recherche pour les Œuvres sur Papier)

En prévision du chantier de numérisation des œuvres sur papier, deux responsables de projet ont été désignés en Emmanuelle Neukomm, conservatrice adjointe Art moderne et Camille Jaquier, conservatrice adjointe Estampes. Les autorisations des différents partenaires déposants ont été demandées et obtenues. L'équipe de photographes destinée à la réalisation du chantier choisie. Une première campagne « Test » a été réalisée avec

les 600 dessins de Ferdinand Hodler. L'offre de Zetcom pour la mise en ligne des données et la création d'une interface a aussi été retenue. Enfin, les réflexions se sont poursuivies autour des multiples problématiques liées à ce chantier d'envergure, à savoir : les ressources humaines et financières, l'ordre de numérisation et de mise en ligne des collections, la sauvegarde des données et les droits d'utilisation des images notamment. Le démarrage officiel du chantier de numérisation est fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2016, avec une à deux campagnes tests dans le second semestre 2015.

### Partenaires

Atelier 20, Vevey, Nathalie Compondu  
Banque Lombard Odier & Cie SA

Binding Stiftung  
Carnets numéro  
Dominique Haim Chanin  
Editeur Motto  
Ernst Göhner stiftung  
Etat de Vaud  
Fondation Coromandel  
Fondation Pittet/ Société Académique Vaudoise  
Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey  
Fondation pour les Arts et les Lettres  
Fondation Leenaards  
Fondation Pro Scientia et Arte  
Fondation William Cuendet & Atelier de St-Prex  
Fonds des estampes du professeur Decker  
Fonds Municipal d'Art Contemporain - Ville de Genève (FMAC)  
Hôtel des Trois Couronnes, Vevey  
Kulturelles.bl  
Librairie La Fontaine  
Loterie Romande  
Mitsubishi paper mills limited  
Nestlé  
Prohelvetia  
Sandoz fondation de famille  
Stanley Thomas Johnson Foundation  
Shatzi  
Videocompany.ch

*Etienne Rivier, Municipal  
Julie Enckell Julliard, Directrice*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2013: Néant.*



## La photographie fête ses 175 ans... et le musée ses 35 ans !

### Les fréquentations retrouvent leur rythme de croisière



Fig. 12. — Arago annonce la découverte de Daguerre, dans la séance publique de l'Académie des sciences, du 10 août 1839 (page 16).

« Arago annonce la découverte de Daguerre, dans la séance publique de l'Académie des sciences, du 10 août 1839. » Louis Figuier, *La photographie*, Paris, 1868-1888

#### Préambule

Le Musée suisse de l'appareil photographique est unique en Suisse, retraçant cette conquête fascinante consistant à reproduire en deux dimensions la réalité que notre cerveau saisit. Un dynamisme incessant et l'imagination poussent l'équipe du musée à trouver constamment de nouvelles pistes pour stimuler la curiosité de leur public. Ce rapport montre bien les efforts accomplis, en particulier auprès d'une clientèle d'élèves et d'étudiants. Même les problématiques financières sont abordées avec courage, auxquelles le comité de la fondation du musée a été associé.

2018 sera une année charnière à laquelle nos deux directeurs actuels travaillent, merci de leur détermination à maintenir le musée dans la course de l'excellence. Etienne Rivier, Municipal

En 2014, La photographie fêtait ses 175 ans d'existence! En effet, le peintre parisien Louis-Jacques-Mandé Daguerre découvrait par hasard dès 1835 les effets des vapeurs de mercure sur une plaque métallique argentée exposée à la lumière, où apparut une image positive qu'il réussit à rendre stable dès 1837. L'invention du daguerréotype devient alors effective, et le 19 août 1839, le physicien et astronome François Arago présentait l'invention de Daguerre devant l'Académie des beaux-arts et celle des sciences réunies...

Quant au Musée suisse de l'appareil photographique, il fêtait ses 35 ans d'existence dont 25 ans à la ruelle des Anciens-Fossés ! Nous avons dignement commémoré ces divers anniversaires, le 19 août avec notre Fondation et un événement réunissant à Berne les milieux de la photographie en Suisse, puis le week-end des 30 et 31 août avec diverses animations au programme.

La direction a dû mener de front tâches administratives



Daguerréotype, auteur inconnu mais régional, vers 1840, portrait devant un fond peint représentant le lac et le château de Chillon

et préparation d'expositions au détriment des travaux de conservation sur les collections qui restent sa mission première.

Les deux expositions temporaires dont celle présentée dans le cadre du Festival Images ont connu de belles fréquentations. L'entrée était libre durant le Festival, du 13 septembre au 5 octobre.

#### Exposition permanente

Le système d'audioguidage du Musée complété par une application pour I-phone et smartphone qui intègre l'image n'existait encore qu'en anglais et en allemand. Grâce au soutien de la Loterie Romande et de Nestlé, le texte français, dit par Gregory Frank, personnage bien connu des milieux radiophoniques et réputé pour la manière dont il sait captiver ses auditeurs, a été intégré dans ces systèmes dès le début de 2014.

Disponible dans le monde entier, cette application constitue une sorte d'encyclopédie de poche de l'histoire de la photographie que tout à chacun peut télécharger sur son propre appareil et qu'il peut consulter durant sa visite du Musée.

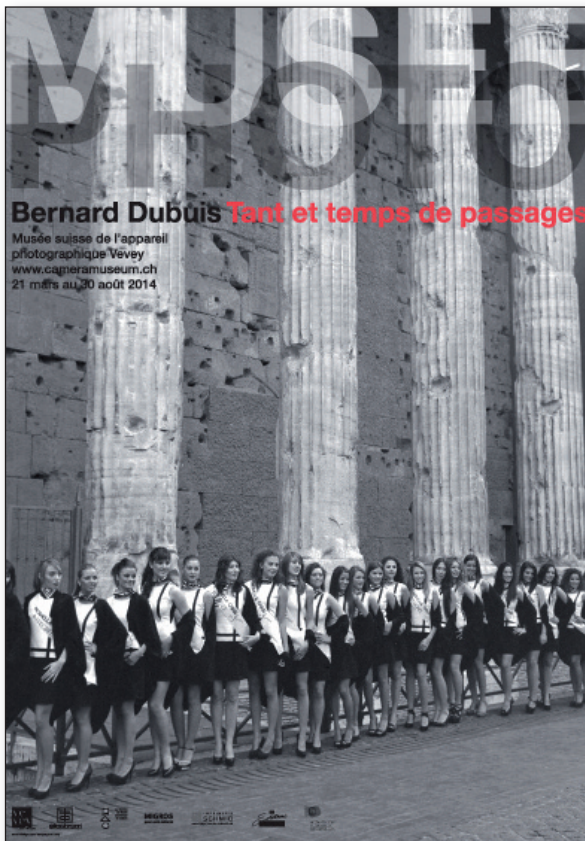
#### Expositions temporaires

**Bernard Dubuis - Tant et temps de passages  
– 21 mars au 30 août 2014**

L'exposition consacrée à Bernard Dubuis, photographe humaniste et documentaliste, ne se considérait pas comme une rétrospective mais offrait plutôt une série de clins d'œil rapides surgis au gré de ses nombreuses rencontres depuis une quarantaine d'années. Cette exposition fut aussi une jolie manière de fêter les 60 ans du Leica M, l'appareil préféré du photographe valaisan. 5'214 visiteurs ont vu cette exposition.

# Direction de la culture

## Musée suisse de l'appareil photographique



Affiche de l'exposition de Bernard Dubuis

### Hans Eijkelboom, Portraits and Cameras dans le cadre du Festival Images – 13 septembre à fin février 2015

L'artiste photographe établi à Amsterdam exposait 60 images publicitaires d'appareils photographiques de 1949 à 2009, accompagnées de 60 portraits de sa naissance à ses 60 ans... et des 60 appareils sortis pour l'occasion des collections du Musée.

Dans le circuit des visites scolaires organisées dans le cadre du Festival, cette exposition a été vue par une quarantaine de classes. 4'860 personnes ont visité librement le musée durant cette période.



Vernissage de l'exposition de Hans Eijkelboom dans le cadre du Festival images, le 13 septembre : Messieurs Ballif et Eijkelboom en grande discussion.

### Fréquentation

En 2014, 13830 visiteurs (5'862 entrées libres) ont fréquenté le musée. Les années avec le Festival Images ont une moyenne de 12104 visiteurs. 3801 jeunes sont venus seuls, en famille ou en groupe, avec leur classe ou pour des ateliers, anniversaires, Club la chambre noire, stages d'été, et séances de projections de lanterne magique. En période estivale, le public du musée s'élargit tant aux visiteurs de la région et de toute la Suisse qu'aux touristes des pays voisins, du reste de l'Europe et de plus loin.

Le musée a reçu 71 groupes de jeunes et classes en visite libre et 54 classes dans le cadre de visites accompagnées. Ces groupes et classes proviennent tant de la région proche (une dizaine), que de tout le canton, de Suisse romande et de Suisse alémanique. Plusieurs écoles privées organisant des cours de français durant l'été comptent parmi notre clientèle fidèle. Les enseignants de la section photographie du CEPV visitent toujours régulièrement le musée. Pour les étudiants du CEPV, le photographe lausannois Laurent Cochet a donné un séminaire sur les procédés anciens qui se tenait en partie au musée pour y voir des photographies des collections. Les étudiants du cours de culture visuelle de l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel, donné par le journaliste Luc Debraine, viennent aussi régulièrement.

Les jeunes ont suivi 98 séances diverses (ateliers, anniversaires, Club la chambre noire, stages d'été, séances de projection de lanterne magique). Ils ont participé à 34 anniversaires, cette prestation est en nette augmentation. Nous avons également reçu les passeports-vacances de Vevey, Nyon, Gland ainsi que Oron-Mézières.

23 groupes d'adultes ont été accueillis pour des visites avec ou sans passage au laboratoire, voire suivies d'un apéritif. Nous recevons des visites de groupes d'ânés pour qui nous organisons un accueil particulier moins fatiguant qu'une visite traditionnelle. Nous avons eu le plaisir d'accueillir un mariage pour une visite et un apéritif. 14 groupes d'adultes ont visité librement le musée. L'union suisse des photographes professionnels – section de Suisse romande a repris une ancienne tradition et organisé son assemblée générale au musée en juin.

Nous avons accueilli durant deux jours un séminaire doctoral en sociologie organisé par l'UNIL traitant de la photographie comme outil des sociologues.



Photographie d'un groupe ayant suivi une visite, avril 2014

# Direction de la culture

## Musée suisse de l'appareil photographique

### Conservation

#### Collections d'objets

Poursuite de l'organisation des collections d'objets, tri et révision des inventaires avec la mise à jour de la collection Honegger (env. 180 lanternes magiques et récréations optiques). Une photographie et un constat d'état ont été faits de chaque pièce ou de chaque lot, ainsi qu'un petit nettoyage puis conditionnement avec des matériaux compatibles.

L'inventaire des nouveaux dons et acquisitions au fur et à mesure de leur arrivée a été remis à flot en 2014.

Les étudiants qui nous assistent le week-end et durant les vacances scolaires ont été formés pour effectuer des séries de prises de vues d'objets et des reproductions de documents entre deux animations.

Exposition permanente : entretien de 57 vitrines et de leur contenu (env. 350 objets) par tournus avec contrôle systématique de l'inventaire, photographie et constat d'état entrés dans l'inventaire; contrôle climatique hebdomadaire (température et humidité relative) et maintenance des installations s'y rapportant.

#### Collections iconographiques

Leur mise en ordre, étude et inventaire systématiques se sont poursuivis à un rythme plutôt ralenti. Une campagne de reproduction photographique a été mise sur pied avec la collaboration des étudiants auxiliaires sous la responsabilité du photographe et médiateur culturel.

La collection de daguerréotypes a été restaurée grâce à un financement de Memoriav – Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse de Fr. 95'000.–. Elle a fait l'objet suite à ces travaux d'une nouvelle campagne photographique permettant de documenter l'état de chaque image avant et après restauration.

#### Le centre de documentation de Saint-Antoine

Le centre de documentation reçoit toujours régulièrement sur rendez-vous du public intéressé et des chercheurs. La documentaliste a poursuivi l'inventaire et le rangement des archives ainsi que celui de la bibliothèque (périodiques) qui est maintenant à bout touchant, son catalogue (excepté les périodiques pour l'instant) a été mis en ligne sur le site du musée.

### Restauration

Divers travaux de nettoyage et de restauration préventive ont été exécutés tant dans les collections d'objets qu'iconographiques, exposés ou en dépôt, souvent accompagnés d'une photographie si elle manque. Ce traitement s'applique également aux objets que nous prêtons à d'autres institutions. Ces mesures (dépoussiérage, conditionnement avec matériaux appropriés, hygrométrie et température stable) assurent une conservation à long terme de ce patrimoine.

En été 2012, nous étions abordés par une famille en possession d'un fonds lié à Auguste Vautier-Dufour, inventeur du Téléphot, appareil pour la téléphotographie (photographie au téléobjectif) du tout début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette famille a souhaité en faire don à notre institution. Ce fonds ayant un lien direct avec l'une des inventions capitales en matière d'équipements photographiques suisses bénéficie d'un soutien de l'Association Memoriav qui a entrepris la restauration d'une sélection de phototypes. Auguste

Vautier-Dufour et son invention feront l'objet d'une exposition et publication après l'achèvement des travaux d'étude et de restauration.

### Dons et acquisitions

Lors de la Photobourse, nous avons eu la chance de pouvoir acquérir pour le musée grâce au soutien de l'association des amis une magnifique Photosphère d'un format



La Photosphère produite par la Compagnie française de photographie dès 1889

de 13x18 cm. Cet appareil destiné à l'exploration des pays tropicaux est entièrement métallique pour une meilleure résistance. Il est équipé d'un obturateur hémisphérique (comme l'Escopette), et a été produit par la Compagnie française de photographie dès 1889 sur une idée de Napoléon Conti. Il en existe quatre formats différents, dont un modèle pour des prises de vue stéréoscopiques, produit en 1891, déjà dans nos collections.

Le musée a pu acquérir une trentaine d'objets et documents toujours avec l'aide de l'Association des amis, parmi lesquels 24 appareils pour l'exposition Hans Eijkelboom.

Comme chaque année, nombreux ont été les particuliers à nous proposer divers dons. Nous recevons maintenant aussi régulièrement du matériel numérique.



La Photosphère, version stéréoscopique, 1891

# Direction de la culture

## Musée suisse de l'appareil photographique

### Médiation culturelle et activités diverses

#### Médiation

Chaque mercredi après-midi jusqu'à l'été, les jeunes pouvaient assister à une **séance de lanterne magique**. Ces spectacles ont été ensuite proposés durant les marchés folkloriques afin de permettre aux parents de découvrir le marché et de déguster quelques bons crus en toute tranquillité. Cette animation est aussi proposée aux jeunes élèves et aux fêtes d'anniversaire.

**La chambre noire - Un club de photographie pour jeune public** : durant toute l'année scolaire qui s'est achevée par la réalisation d'un travail personnel et une exposition, le club a proposé aux jeunes photographes d'expérimenter les techniques photographiques argentiques et numériques en s'inspirant de l'œuvre de grands photographes tant classiques que contemporains : workshops, missions à réaliser avec du matériel photographique prêté par le musée, traitement des images tant numériques qu'argentiques et enfin discussions et critiques. Depuis la rentrée scolaire, à côté du premier niveau, un niveau avancé est proposé aux jeunes ayant suivi la formation de base l'année précédente.

Deux **stages d'été** ont permis aux jeunes créateurs de découvrir des techniques et des appareils traditionnels, du « Box » au mythique « Rolleiflex » sur le thème de « Selfies et autoportraits ». Chaque semaine de stage s'est achevée par une exposition des travaux.

Durant les week-ends et les vacances scolaires, le musée suggère au public de tout âge d'agrémenter sa visite par la **découverte du laboratoire argentique** où chacun peut développer une photographie sous forme d'un photogramme à emporter. Cet atelier est animé à tour de rôle par des étudiants en photographie.

Diverses **visites sont proposées aux écoles**, adaptées à l'âge des élèves avec passage possible dans l'atelier pour expérimenter le développement de la photographie argentique. Les enseignants peuvent également faire visiter le musée à leur classe avec le soutien du dossier pédagogique. Pour les plus jeunes dès 5 ans, un spectacle de lanterne magique évoque le temps où le cinéma n'existait pas.

Les **fêtes d'anniversaire** proposant trois variantes selon l'âge des participants ainsi qu'un reportage photo fait par l'animateur et offert au jeune fêté connaissent un succès certain, en nette augmentation cette année.

Chaque groupe (adultes et jeune public) bénéficiant d'une visite se fait photographier à la fin de celle-ci et reçoit le fichier de cette prise de vue.

### Activités diverses

#### Photobourse de Suisse romande - dimanche 5 mai

Foire suisse romande d'antiquités et d'occasions photographiques au CEPV de Vevey. Le musée y fait de la promotion avec la complicité de l'association des amis... et des acquisitions pour ses collections.

#### 175<sup>e</sup> anniversaire de la photographie et 35 ans du musée

Pour commémorer les 175 ans de la photographie et les 35 ans d'existence du musée le programme était le suivant :

Le 19 août, notre Fondation invitait quelques personnalités



Acquisition de la Photosphère à Photobourse, le président et le trésorier de l'association des amis discutant avec le vendeur

tés pour un moment de commémoration, puis départ pour Berne où se tenait un événement réunissant les milieux de la photographie de la Suisse entière.

Lors d'un week-end festif les 30 et 31 août, diverses animations étaient proposées : une «visite guidée décadrée» avec la complicité de la Compagnie du cachot d'Yverdon-Bains, Bertrand Tappy et Vincent Held, la réalisation d'une photographie avec une réplique d'un appareil de Nicéphore Niépce, et pour les plus jeunes: ateliers de créations optiques et spectacles de lanterne magique.

#### Foire de la Saint-Martin le 12 novembre

Le musée accueillait gratuitement les visiteurs et présentait ses activités pour le jeune public.

#### Prêts à l'extérieur

Le musée a prêté durant l'année diverses pièces pour des expositions temporaires qui font à chaque fois l'objet d'un nettoyage et constat d'état détaillé avant leur départ :

- au Centre Pompidou de Metz pour l'exposition « Pappazzi »
- à CAB Productions pour le tournage d'un film
- aux Services industriels de Genève pour l'exposition « Eureka »
- au Museo delle Culture di Lugano pour une exposition temporaire durant jusqu'en janvier 2015

Jean-Marc Yersin est vice-président de la Fondation Bolex Oulevay, la collection d'appareils photographiques Alpa de cette fondation ayant été déposée au musée. Cette fondation œuvre actuellement à trouver avec la commune de Sainte-Croix une nouvelle solution pour abriter sa collection unique et exhaustive de caméras Bolex.

Jean-Marc Yersin participe à l'opération Enjoy Vevey.

#### Les musées de la Riviera

L'association des musées de la Riviera vaudoise a organisé ses événements annuels destinés au public régional: Durant les vacances de Pâques, un programme riche de plus de 60 activités a été proposé aux jeunes, concocté par **Pâkomuzé** regroupant les musées de Lausanne, Pully et de la Riviera. Activité proposée en nos murs : Magie de la Lanterne: grâce à une grande lanterne magique remise en fonction et des plaques de projection d'origine, contes et légendes, histoires drôles et autres images merveilleuses.



# Direction de la culture

## Musée suisse de l'appareil photographique

leuses ont permis de ressusciter toute la magie des projections d'un temps où le cinéma n'existait pas ! Nous avons accueilli 70 participants lors de 6 séances de projections.

Pour la **Nuit des musées** le samedi 17 mai, le public était invité à découvrir « Un voyage américain » (sur les traces de Robert Frank), film présenté par son auteur Philippe Séclier: dans les années 1950, le photographe suisse Robert Frank équipé d'un Leica (exposé au Musée) parcourait les Etats-Unis et publiait en 1958 son livre-culte, *Les Américains*. En 2009, Philippe Séclier retourne sur ses traces et redécouvre l'esprit de la Beat generation...

Durant le week-end **En famille aux musées** les 1<sup>er</sup> et 2 novembre, les familles étaient invitées à réaliser une photographie au moyen d'une réplique d'un appareil de l'inventeur Joseph Nicéphore Niépce : prise de vue d'une nature morte, développement du négatif et tirage de l'épreuve positive en laboratoire. Cette activité prolongeait la commémoration des 175 ans de la photographie.



Réplique de l'appareil de Niépce avec un négatif papier et le tirage positif

### Promotion du musée

Afin de rendre le musée plus visible sur la place, des banderoles mobiles ont été installées devant l'entrée.

Une bâche amovible en façade reprend le visuel de l'affiche de l'exposition en cours. Pour des raisons de coût, nous avons réduit l'affichage public au réseau culturel veveysan et à des campagnes de proximité.

Nous avons renoncé à toutes formes d'annonces publicitaires payantes extrêmement coûteuses et dont l'impact réel est discutable.

La promotion systématique de nos expositions et des divers événements se fait au moyen d'un carton d'invitation au vernissage, et essentiellement par notre site [camera-museum.ch](http://camera-museum.ch), par divers sites de promotion culturelle ainsi que par mails, le fichier d'adresses du musée s'étendant régulièrement au fur et à mesure des contacts établis.

Le site du musée, très régulièrement fréquenté, a été mis en ligne en allemand puis en anglais, dès le printemps 2014. Outre la promotion du musée et de ses activités, il accorde une place importante aux collections et aux ar-

chives dont les spécimens les plus intéressants sont visibles en ligne. Le catalogue de la bibliothèque est également consultable par le public. Un onglet presse offre à celle-ci tous les documents et photographies concernant les expositions en cours. Notre site a reçu 101'492 visites durant l'année.

Le musée est également présent sur les réseaux sociaux. Sa page sur Facebook est très régulièrement visitée.

Un récent sondage fait auprès des visiteurs lors de leur arrivée au musée montre que c'est essentiellement par le web et le bouche-à-oreille que notre institution est connue. Un dépliant général est largement distribué auprès des offices de tourisme et des hôtels de la région ainsi que dans d'autres lieux culturels à qui nous le faisons parvenir régulièrement.

Une promotion particulière a été faite auprès des écoles de Vevey et de la région qui viennent peu visiter les musées de proximité. Elle s'accompagne d'une promotion « courses d'école » à plus large échelle.

### Association des amis du musée et Fondation L'Association des amis du musée

Le bureau exécutif s'est réuni à plusieurs reprises en 2014 et le bulletin d'information « Le Petit Révélateur » dont Laurent Ballif assume toujours la rédaction, est paru au printemps et à l'automne.

Le groupe de travail qui a mis sur pied des rencontres thématiques entre collectionneurs de matériel photographique s'est réuni à deux reprises et a permis aux participants de présenter des objets de leurs collections et de débattre de la meilleure manière de les conserver et de les exposer.

L'assemblée générale a tenu ses assises le 11 avril à Vevey.

L'Association a organisé le 11 octobre une sortie à Soireure pour ses membres avec entre autres une visite guidée du Musée Enter, le seul Musée suisse consacré à l'informatique, à la périphérie des ordinateurs et de la technique, abritant désormais les collections de l'Audio-rama.

L'association nous a aidés cette année pour l'acquisition d'une trentaine d'objets (Fr. 10'596.-), pour l'exposition de Bernard Dubuis (Fr. 8'595.-), pour compléter le financement de la tente de jardin qui permet d'offrir un abri pour les pique-niques de courses d'écoles et autres manifestations extérieures (Fr. 2'235.-), pour financer la rétribution des auxiliaires pour l'événement « En famille aux Musées » sur les fonds mis à disposition par l'AMRV (Fr. 1'600.-), et enfin pour remplacer les boîtiers des appareils reflex numériques pour les animations jeune public (Fr. 2'810.-).

### La Fondation du musée

La Fondation du musée avait trouvé en 2013 les fonds nécessaires pour l'amélioration des structures d'accueil qui ont été menées à bien en 2014 pour un montant de Fr. 31'513.- pour :

- mise en place du français dans le système d'audio-guides, suite à une forte demande du public, particulièrement des personnes pour qui la lecture de panneaux et cartels présente un handicap
- aménagement d'un espace d'accueil supplémentaire avec casiers vestiaire

# Direction de la culture

## Musée suisse de l'appareil photographique

- installation d'une tente dans le jardin du musée pour les animations extérieures, en collaboration avec l'association.

En 2014, la fondation a opéré un tournant dans ses activités qui seront moins consacrées aux investissements qui jusque là ont largement contribué au développement du musée. La fondation compte dorénavant orienter la recherche de fonds vers le soutien à la création des expositions temporaires. Rappelons que depuis sa création en 1992, la fondation a mis à la disposition du musée 3'847'200 Fr. (voir le tableau en annexe).

Pour le soutien aux expositions temporaires, la fondation a lancé d'une part un projet de partenariat avec les entreprises de la branche photographique pour présenter

au public les innovations photographiques, et d'autre part le projet d'un cercle de donateurs désireux à la fois de soutenir la vie culturelle de la région et de contribuer à l'attractivité touristique de la Riviera.

Ainsi, en 2014, la fondation a déjà pu apporter Fr. 4'274.- pour l'exposition « Tant et temps de passages » de Bernard Dubuis, c'est un début.

*Etienne Rivier, Municipal*

*Pascale Bonnard Yersin et Jean-Marc Yersin, Directeurs*

**Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2013: néant.**

Fonds mis à disposition par la Fondation	en capitaux	en dépôts d'objets	en dons d'objets
Collection Luder	Fr. 150'000.00		
Chambre Chevalier	Fr. 30'000.00		
Collection Schüler	Fr. 900'000.00		
Collection Bolex -Oulevay partie photo & pré-cinéma			Fr. 60'000.00
Collection Schmid	Fr. 33'000.00		
Collection Alpa Bourgeois Columberg		Fr. 294'000.00	
Entrée sur la Grande Place 1999 -2000	Fr. 380'000.00		
Fond frappe des monnaies commémoratives	Fr. 200'000.00		
Fonds mis à disposition en 2003	Fr. 134'000.00		
Fonds mis à disposition en 2004	Fr. 111'500.00		
Fonds mis à disposition en 2005	Fr. 64'500.00		
Fonds mis à disposition en 2006	Fr. 431'000.00		
Fonds mis à disposition en 2007	Fr. 7'000.00		
Fonds mis à disposition en 2008	Fr. 206'000.00		
Fonds mis à disposition en 2009	Fr. 151'700.00		
Fonds mis à disposition en 2010	Fr. 481'000.00		
Fonds mis à disposition en 2011	Fr. 110'000.00		
Fonds mis à disposition en 2012	Fr. 21'000.00		
Fonds mis à disposition en 2013	Fr. 46'500.00		
Fonds mis à disposition en 2014	Fr. 36'000.00		
	Fr. 3'493'200.00	Fr. 294'000.00	Fr. 60'000.00
			Fr. 3'847'200.00
Restaurations Mémoires			
1995 Mégaloscope Carlo Ponti	Fr. 40'000.00		
2006 Photographie s de pigeons	Fr. 45'000.00		
2009 -2010 Daguerrotypes	Fr. 95'000.00		
2011 Boucles pour lanternes cinématographiques	Fr. 13'000.00		
2014-2015 Téléphot Vautier Dufour	Fr. 80'000.00		
	Fr. 273'000.00		Fr. 273'000.00
			Fr. 4'120'200.00

# **Direction de l'architecture et infrastructures**





ve  
vey  
ville d'images





ve  
vey  
ville d'images







ve  
vey  
ville d'images

## Avant-propos

Le rapport 2013 soulignait le nombre important de dossiers emblématiques en cours de construction, tout en soulignant l'importance des « petits » chantiers, souvent oubliés, mais indispensables au bon fonctionnement de nos équipements.

Logiquement, l'année 2014 a vu l'inauguration de plusieurs de ces réalisations. C'est incontestablement l'inauguration de la salle del Castillo qui aura marqué de son empreinte cette année, mettant ainsi fin à une période d'incertitudes de plus de 20 ans, avec l'ouverture du festival Images 2014 dans le cadre somptueux d'une salle del Castillo flambant neuve. La salle del Castillo a depuis lors été restituée à la population veveysanne qui en fait depuis un usage immodéré, prouvant, si nécessaire, le bien-fondé des décisions du Conseil communal autorisant la réalisation d'un projet de rénovation déjà reconnu loin à la ronde.

Mais cette inauguration n'est de loin pas la seule qui a marqué une année indéniablement faste en la matière. Le Théâtre de l'Oriental, le bâtiment de l'ex-EPA, la rue Louis-Meyer, pour ne citer que ces derniers, ont été inaugurés en 2014.

Ces inaugurations ne doivent pas cacher le travail d'élaboration et de préparation de dossiers. C'est en effet ce travail « de l'ombre » qui prépare, aujourd'hui déjà, les réalisations de demain.

En la matière aussi l'année 2014 a été riche. Plusieurs dossiers d'ampleur variée ont ainsi été poursuivis et vont être soumis en 2015 au Conseil communal. Le collège à Gilamont est certainement le dossier le plus important parmi ces derniers. L'enjeu de son financement ne sera pas des moindres. Mais il n'est pas le seul : deux projets en partenariat public-privé (PPP) vont aussi passer des étapes de procédures importantes. Il s'agit du chauffage à Gilamont et du parking d'Entre-Deux-Villes. Le Conseil communal sera à nouveau sollicité. Ses décisions seront déterminantes pour permettre à la Municipalité de poursuivre cette stratégie d'assainissement et de développement du patrimoine immobilier veveysan, stratégie trop longtemps reportée.

La Municipalité espère en effet que la dynamique lancée lors de la dernière législature, poursuivie lors de l'actuelle, pourra encore être renforcée dans la prochaine.

Le travail des collaborateurs de la DAI et celui des entreprises mandataires se doit d'être souligné à l'occasion de ce rapport de gestion. Les efforts consentis pour respecter les délais et les budgets sont permanents et nécessitent un engagement sans faille de tous les protagonistes la Municipalité tient ici à les remercier.

Elina Leimgruber  
Municipale



Salle del Castillo – Espace Camille Saint-Saëns  
Photo Daniel Furrer - architectum

## Mission

Les principales tâches confiées à la direction de l'architecture et des infrastructures sont de répondre aux besoins en équipements publics selon les moyens octroyés par les autorités exécutives et législatives.

### Architecture

Réaliser et restructurer les bâtiments communaux avec comme objectif, entre autres, le respect des engagements de la Municipalité en termes de développement durable.

Mettre en place une politique d'entretien du patrimoine communal à long terme selon une stratégie de maintien de la valeur des immeubles. Le travail s'effectue en collaboration avec la direction des finances-service des gérances.

### Infrastructures

Poursuivre l'assainissement du réseau routier et des collecteurs (système séparatif). Participer aux cellules opérationnelles du plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU).

Mettre en place une politique d'entretien des infrastructures à long terme (routes, canalisations et ouvrages d'art).

### Inspectorat des chantiers

Prévention des accidents dus aux chantiers.

### Événements marquants

Cette année 2014 aura vu l'aboutissement des importants et représentatifs chantiers de la salle del Castillo, de la rue Louis-Meyer, du Théâtre de l'Oriental et de l'ex-EPA. Mais 2014, c'est aussi les mises à l'enquête publique pour le nouveau collège et la délivrance du permis d'implantation de la centrale de chauffage à distance aux Toveires, qui sont autant d'étapes significatives dans le processus de réalisation de ces équipements importants pour la Ville.

### Organisation

La DAI comprend trois secteurs : architecture, infrastructures et inspectorat des chantiers. Nous collaborons étroitement avec la direction des finances/gérances, la direction des espaces publics, la direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports, l'office du développement durable, l'office de l'urbanisme et l'association sécurité riviera. Nous avons des projets pour l'ensemble des directions. Nous remercions toutes les directions et tous les offices qui ont apporté compétence et disponibilité aux projets communaux.

### Ressources humaines

L'ensemble des tâches de la DAI est assuré par un effectif permanent de 11 personnes (10,6 EPT).

Composition des EPT :

Direction : 2 (chef de service, adjointe administrative)

Architecture : 2,9 (chefs de projets)

Infrastructures : 3 (responsable de secteur, techniciens génie-civil)

Inspectorat des chantiers du district : 1

Administration : 1,7 (secrétaires).

Nous avons enregistré le départ de deux collaborateurs (fin avril et fin août) qui ont réorienté leurs carrières dans le secteur privé. Entre moratoire sur les engagements, définition des profils et procédure de mise au concours, les postes seront repourvus au premier trimestre 2015. En intérim, le suivi des dossiers a été conduit par l'équipe en place qui est passée à 8,7 EPT (- 1,9 EPT).

### Formation

Aucune formation n'a pu être suivie cette année.

## Statistiques

### Plan des investissements

Remanié en novembre 2013, la Direction de l'architecture et des infrastructures compte 60 projets inscrits au plan des investissements :

Objets terminés  
16 projets d'architecture et 7 d'infrastructures.

Objets en cours  
4 projets d'architecture et 1 d'infrastructures.

Nouveaux objets à engager  
15 projets d'architecture et 17 d'infrastructures.

4 projets ont obtenu un crédit ou une ouverture de compte d'attente en 2014.

### Crédits accordés par le Conseil communal en 2014 DAI auteur des préavis

Préavis N° 02/2014  
Participation des dix communes de la Riviera au financement du stade régional d'athlétisme de la Saussaz.  
Crédit de Fr. 1'978'000.—.

Préavis N° 05/2014  
Demande de crédit pour financer l'extension du dispositif de surveillance du sous-sol de la Ville entre la rue du Léman et la rue de l'Ancien-Port.  
Crédit de Fr. 200'000.—.

Préavis N° 12/2014  
Demande de crédit de Fr. 192'000.— pour l'assainissement des installations de chauffage et de ventilation du Théâtre Municipal – Crédit cadre – 1ère étape 2014.  
Crédit de Fr. 192'000.—.

Préavis N° 26/2014  
Demande de crédit pour le Plan Général d'Evacuation des Eaux (P.G.E.E.).  
Crédit de Fr. 263'000.—.

### Communications

Communication C 02/2014  
Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer les 1ères études de l'entretien du bâtiment Swiss-Media et de son raccordement au réseau de chauffage à distance (CAD).  
Montant de Fr. 90'000.— TTC.

Communication C 03/2014  
Collège du cycle secondaire à Gilamont – Information sur l'avancement du projet.

Communication C 04/2014  
Collège du cycle secondaire à Gilamont – Information sur les analyses du terrain.

Communication C 23/2014  
Réparation urgente de la production de froid des chapelles mortuaires au centre funéraire (suivi par DEP et ODD).

## Architecture

### Réalisations au plan des investissements

#### Salle del Castillo

Le chantier de restauration et transformation de la salle del Castillo est arrivé à son terme, après deux ans de travaux ininterrompus.

L'intervention imaginée et réalisée par les architectes mandataires avec le soutien des ingénieurs et experts est remarquable sur plus d'un point, car elle a su allier la restauration fine des décors et des parties d'origine du bâtiment avec l'intégration, peu intrusive, des installations techniques nécessaires à la scénographie et au nouveau standard de confort offert par la salle. Des solutions ingénieuses et souvent multifonctionnelles ont permis de répondre aux fortes contraintes patrimoniales, fonctionnelles et techniques du bâtiment.

D'une manière générale, le résultat architectural qui est présenté aujourd'hui est très fidèle au projet lauréat du concours d'architecture organisé entre 2009 et 2010.

Au niveau énergétique, le renforcement de l'isolation thermique du bâtiment va permettre de réduire la consommation d'énergie de chauffage de plus de 50% alors que la surface de référence a augmenté dans la même proportion. D'autres mesures, tels que le rafraîchissement des locaux assuré par une pompe à chaleur, l'équipement d'échangeurs pour la récupération de la chaleur et le chauffage du bâtiment assuré par la centrale des Galeries du Rivage, viennent compléter l'important effort visant à la réduction de la consommation et à l'utilisation des énergies renouvelables.

Les parties marquantes de la transformation sont, sans aucun doute, la création de la nouvelle toiture en zinc de l'entrée principale avec son escalier d'accès intérieur, la disparition du restaurant du Rivage (de 1956) avec le traitement pictural de la nouvelle façade, rappelant la présence du restaurant d'origine et la construction du nouveau sous-sol de la grande salle, accueillant tous les locaux de service nécessaires à l'exploitation.

L'accent porté sur la polyvalence de la grande salle est aussi visible du point de vue budgétaire, puisque le 10% du coût total du projet est affecté aux seuls équipements d'exploitations :

sonorisation, éclairage et machinerie scénique, avant-scène mobile, porteuses disposées sur l'ensemble de la salle et gradin escamotable.

Les activités se déroulant dans la salle restent inchangées par rapport au passé, mais avec de nouvelles jauges fixées par les nouvelles normes de protection incendie.

Trois salles de sociétés, d'une capacité de 50 personnes, viennent compléter l'offre initiale de la grande salle. Accessibles par des escaliers, elles sont aussi desservies par un nouveau monte-charge qui offre la possibilité de les relier à la nouvelle cuisine, située au sous-sol.

La rénovation de la salle del Castillo a été reconnue d'intérêt public régional par la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) avec, à la clé, l'octroi d'une participation financière de Fr. 300'000.—.

La situation financière du projet est saine, malgré des imprévus importants, notamment en ce qui concerne la dégradation des décors de la grande salle et la faillite d'une entreprise majeure, en fin d'année dernière. Le budget sera respecté.

Les discussions avec le propriétaire voisin sont en cours pour trouver la solution acceptable à long terme pour les deux parties.

La salle a ouvert ses portes pour la première fois au public lors du festival Images en septembre. Un week-end festif pour l'inauguration a eu lieu du 31 octobre au 2 novembre.

Plus d'une vingtaine de manifestations se sont déroulées entre novembre et décembre. Une septantaine de réservations ont déjà été enregistrées pour le premier semestre 2015. Un premier bilan d'exploitation sera établi au printemps 2015, avec la Fondation des arts et spectacles (FAS) et une nouvelle convention sera établie.

# Direction de l'architecture et des infrastructures

---





Nouvelle cage d'escalier – buste Henri Plumhof  
Photo Daniel Furrer - architectum



Grand balcon réaménagé  
Photo Daniel Furrer - architectum





Salle Clara Haskil  
Photo Daniel Furrer - architectum



Entrée Jardin du Rivage  
Photo Daniel Furrer - architectum

## Théâtre de l'Oriental

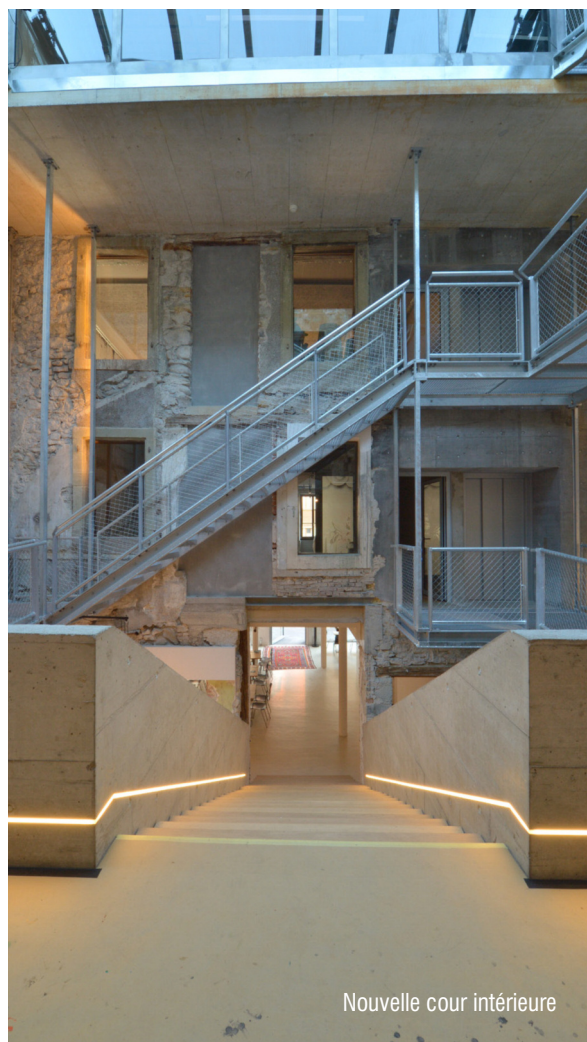
L'année 2014 a débuté par des travaux intérieurs : restaurations du foyer, de la salle de spectacles, de la salle de répétition, de la salle de lecture, des bureaux de l'administration et des locaux techniques et sanitaires. Le 2ème semestre de l'année s'est poursuivi par la mise en place des équipements d'exploitations : éclairage scénique, installations électro-acoustiques, audio-visuelles, le système de communication sonore et toute la machinerie et serrurerie scéniques. L'agencement du bar et le mobilier ont été installés, fin août 2014.

L'inauguration s'est déroulée le vendredi 5 septembre 2014 en présence d'environ 250 personnes avec un programme de 3 jours de fête.

En parallèle des travaux intérieurs, un travail conséquent a été effectué sur les façades du bâtiment, et plus particulièrement sur la façade sud. Une étroite collaboration avec les Monuments Historiques a légitimé la visibilité de la richesse du lieu et a permis de dévoiler les traces de la multitude des interventions qui n'ont pas été effacées, mais mises en évidence. Ainsi, le socle de la façade sud, montre 3 décors datant du 19ème siècle « Cercle de la Concorde », de 1922 « Cinéma Théâtre de l'Oriental » et de 1927 « Fête des Vignerons ».

Après 17 mois de travaux, le Théâtre de l'Oriental a pu rouvrir officiellement ses portes au public et a pu accueillir le festival Image, durant trois semaines. Les visiteurs ont pu découvrir les œuvres de François Burland.

Le calcul du coût définitif des travaux de transformations du Théâtre de l'Oriental est en cours. Il sera finalisé pour le mois de juillet 2015. Le budget sera respecté.





# Direction de l'architecture et des infrastructures

## Immeuble de l'ex-EPA

Le bâtiment est scindé en trois parties. Au rez-de-chaussée, le supermarché Denner. Les locaux ont été livrés bruts au mois de juin au locataire qui les a aménagés. Le magasin a pu ouvrir à mi-septembre.

Les 1er et 2ème étages sont occupés par le Centre social régional (CSR), rattaché au réseau d'action sociale. Quant aux 3ème, 4ème et 5ème étages, ils abritent les locaux d'Asante Sana (prévention, aide et soins à domicile sur l'est vaudois).

Le chantier de transformation, d'un volume de 30'000 m3 et d'une surface de plancher brute de plus de 5'000 m2, a été mené en 16 mois. Avec plusieurs chantiers en un seul, pour un copropriétaire et 2 locataires aux modes de fonctionnement bien différents, la DAI a pu compter sur des mandataires compétents et motivés pour y arriver.

Le chantier s'est donc poursuivi en 2014 avec un rythme très soutenu pour accueillir les utilisateurs au mois de septembre. Parallèlement aux derniers travaux d'adaptation de la structure et les derniers sciages et ouvertures dans le béton, l'important travail des CVSE (Chauffage / ventilation / sanitaire / électricité) s'est déroulé avec un souci de coordination permanent. La pompe à chaleur (PAC), fonctionnant avec l'eau de la nappe phréatique comme source d'énergie produit la chaleur à basse température. La profondeur du forage est de 70 m. La PAC a la puissance thermique pour assurer à elle seule le 80 % du chauffage de l'entier du bâtiment. Le complément sera assuré par une des chaudières existantes à mazout. Les panneaux solaires ont été mis en fonction en été. Les travaux d'isolation des façades et de la toiture ont été exécutés au premier trimestre. Les fenêtres en bois et celles en aluminium ont été posées au printemps. Les travaux du second œuvre se sont déroulés comme prévu. Parallèlement au chantier, la DAI a soutenu techniquement le CSI pour son appel d'offres de mobilier.

Le bâtiment respecte les critères MINERGIE. Le budget de Fr. 14'483'000.— sera respecté. Une cérémonie aura lieu en 2015 pour officialiser le nouveau nom du bâtiment.



## Stade de la Saussaz – Chailly

Le besoin d'installations d'athlétisme homologuées est connu en tout cas depuis le début des années 2000, de même que la volonté de traiter cette problématique à l'échelle régionale.

La DAI a suivi l'avancement des études pour la rénovation du stade d'athlétisme de la Saussaz. Le préavis intercommunal a été déposé à la séance du Conseil communal du 30 janvier. Un crédit de Fr. 1'978'200.— pour la participation veveysanne au financement du stade régional d'athlétisme de la Saussaz a été accordé à la séance du 13 mars.

Le chantier a débuté au mois de juin par les terrassements, puis le travail du gros œuvre. Une cérémonie de pose de la première pierre a eu lieu en décembre.

## Réalisations au plan des investissements – Crédit cadre

### Cour au Chantre (Simplon 22)

Afin de superviser et entreprendre les travaux sur les décors peints, un bureau spécialisé dans l'investigation, la conservation et la restauration d'art a été mandaté. Dans un 1er temps, les sondages ont permis de déterminer l'évolution au fil du temps de la mise en couleurs des divers éléments composants l'architecture du hall d'entrée et de la cage d'escaliers. A la suite de ces recherches, des travaux de conservation et restauration des éléments qui pouvaient raisonnablement l'être ont été entrepris, remettant ainsi à jour la plupart des décors peints en 1887.

Les 14 vitraux situés sur la façade côté rue du Simplon, réalisés par un atelier zurichois en 1887, étaient dans un bon état général. Les châssis en bois de ces derniers nécessitaient par contre d'être réparés et repeints.

Ces travaux particuliers de restauration ont été placés sous la direction d'une entreprise spécialiste dans la reproduction et restauration de vitraux, qui a décidé de déposer l'entier des panneaux. Ils ont été nettoyés et remastiqués pour améliorer leur rigidité et leur étanchéité, les verres cassés ont été réparés et les plombs contrôlés. Plusieurs d'entre eux, fendus au niveau des soudures, ont été retouchés.

Des travaux prévus dans le crédit cadre sont encore à exécuter et le seront dans le courant de l'année 2015, notamment le réaménagement de l'entrée de l'office d'impôts à l'arrière du bâtiment.

## Villa Gerhard

Le 14 janvier 2014, l'avis d'enquête pour la démolition totale de la villa a été publié dans la Feuille des avis officiels ; elle n'a suscité aucune opposition. Les travaux ont débuté le 12 mai, pour se terminer le 30 mai 2014. Le budget est respecté.

Un projet de potager urbain est à l'étude. La réalisation est prévue pour le printemps 2015.



## Projet au plan des investissements à l'étude

### Etude collège à Gilamont

L'année 2014 a permis de déposer les demandes d'autorisations préalables d'implantation et de construire. Le développement du projet des aménagements extérieurs s'est concrétisé par la présentation au public du projet lauréat de la procédure de Mandat d'études parallèles.

La DAI a procédé aux appels d'offres en marché public auprès des entreprises de construction, ce qui a permis de consolider le devis pour ¾ sur soumissions rentrées, le solde étant constitué d'estimations et d'offres cadres d'entreprises.

#### *Enquête publique pour le permis d'implantation*

La demande du permis d'implantation mise à l'enquête publique en mars 2014 a enregistré neuf oppositions. Afin de développer un dialogue constructif et exposer les premières réponses qu'elle souhaite apporter, la Municipalité a eu plusieurs contacts avec les opposants. En août, la Municipalité décide de délivrer le permis d'implantation et de lever les oppositions. Le 26 août 2014, la Cour de droit administratif et public informe la Municipalité du dépôt d'un recours à l'autorisation d'implantation.

#### *Projet d'espace public - Mandat d'études parallèles*

Sur la base du résultat du processus participatif engagé dès 2013, la Municipalité a lancé au mois de mars 2014 des mandats d'études parallèles auprès de bureaux d'architectes-paysagistes pour l'aménagement du parc/préau et des abords du futur collège.

Les aménagements extérieurs du futur collège à Gilamont suscitent beaucoup d'intérêts de la part de la population. Ceci a été démontré lors de la démarche participative. Souhait récurrent, celui de voir « un jardin public, vert et arborisé ». A travers ce vœu transparait la nécessité d'avoir une installation certes faite pour les écoliers, mais ayant aussi une utilité pour la population dans son ensemble. Cela passe par l'ouverture extra-scolaire de certaines installations aux citoyens telles que la salle omnisports, la bibliothèque ou l'aula, mais aussi par l'aménagement extérieur, qui fait ainsi le lien entre le bâtiment et la ville.

Le travail mené par les bureaux d'architectes-paysagistes a permis de lancer les premières réflexions sur l'aménagement des avenues des Crosets, de Gilamont pour le stationnement et du quai de Copet pour l'axe de mobilité douce.

A l'issue de ce travail, le projet lauréat a été présenté publiquement au mois de juillet. Une vision de l'espace public autour du bâtiment faisant le lien entre l'installation scolaire et la vie du quartier est établie. Le projet a été intégré à titre illustratif à la demande de permis de construire et fera l'objet d'une mise à l'enquête complémentaire le moment venu.

#### *Enquête publique pour le permis de construire*

La demande d'autorisation de construire a été mise à l'enquête publique en septembre 2014. Le dossier présenté, très complet, permet de comprendre l'évolution du projet pour répondre aux craintes des opposants. La procédure enregistre quatre oppositions, dont une regroupant neuf personnes. Dans cette opposition se retrouvent les personnes déjà opposées à l'implantation du collège et qui maintiennent leur position.



# Direction de l'architecture et des infrastructures

La Municipalité décide de lever les oppositions et de délivrer le permis de construire aux conditions de la Centrale des Autorisations du Canton du 9 décembre 2014. Cette décision pouvant faire l'objet d'un nouveau recours, pourrait induire encore des délais supplémentaires pour la mise en service du nouveau collège à Gilamont.

Cette hypothèse, si elle se vérifie, engendrera des coûts supplémentaires importants pour la Ville. Des mesures organisationnelles pour l'accueil des élèves devront être prises, telles que la location ou l'achat de pavillons scolaires pour plusieurs centaines de milliers de francs. A cela s'ajoute une procédure d'autorisation de construire à l'issue incertaine.

## *Adjudication des marchés publics de construction et dépollution*

Cette année a aussi été consacrée aux procédures d'appel d'offres. L'ensemble de celles-ci ont été vérifiées et analysées et plusieurs auditions ont été organisées par le comité d'évaluation afin d'établir les propositions d'adjudication des marchés de construction.

Il est rappelé que la commune de Vevey est soumise, comme toute collectivité, au respect de la Loi sur les marchés publics

Le périmètre mis en soumission comprend le collège et son préau public. Les avis d'appels d'offres ont été publiés entre le printemps et l'été 2014 dans la FAO et sur le site des marchés publics [www.simap.ch](http://www.simap.ch). Les appels d'offres ont suscité de l'intérêt auprès des entreprises. Plus d'une centaine d'offres d'entreprises de la construction nous sont parvenues. Ces offres ont été contrôlées, analysées et notées par un comité d'évaluation, après auditions des meilleures entreprises.

Elles permettent une consolidation du devis avec 78% de soumissions rentrées. Le solde du devis est établi sur la base d'offres cadres d'entreprises et d'estimations des mandataires, avec un degré de précision de plus ou moins 10%.

La Municipalité a adjudiqué les premiers lots de travaux, sous réserve des décisions du Conseil communal et du droit des tiers. Elle a pris connaissance du devis général respectant le budget annoncé de 60 millions net (subventions déduites) pour la construction du collège et du devis pour la dépollution du site qui se monte à 6,5 millions, soit 1 million inférieur à la prévision.

La Municipalité a tous les éléments techniques en mains pour procéder à la dépollution du terrain et lancer la construction du collège du cycle secondaire à Gilamont. Pour concrétiser le projet, une demande de crédit d'ouvrage sera déposée au Conseil communal au premier trimestre 2015.



Préau - espace public





## Parking d'Entre-Deux-Villes

L'année a été consacrée au développement de l'appel d'offres avec comme objectif, la désignation d'une société de projet comme partenaire de la Ville de Vevey titulaire du contrat portant sur :

### 1. Parking d'Entre-deux-Villes

La conception, la réalisation, l'exploitation, l'entretien, la maintenance et le renouvellement des équipements, le financement de la construction et son amortissement.

### 2. Parking du Panorama

La mise à niveau des équipements, l'exploitation, l'entretien, la maintenance et le renouvellement des équipements, le financement des mises à niveau et leur amortissement.

### 3. Aménagement de surface

La conception, le financement, l'amortissement et la réalisation des aménagements de surface, de la modification du carrefour d'Entre-deux-Villes, et la création d'un nouveau giratoire.

La procédure de choix du partenaire est un processus sur invitation. L'appel d'offres sera lancé au début de l'année 2015 avec un dépôt des dossiers (technique, administratif, juridique et financier) en été 2015.

Sur la base des offres remises et des clarifications/négociations menées, la Ville désignera l'adjudicataire et procédera à la mise au point du contrat. Le contrat ne pourra être signé qu'après acceptation, par le Conseil communal, de l'octroi du droit de superficie et de la mise en gestion du parking du Panorama.

## Chauffage à distance (CAD) à Gilamont

La Municipalité a la volonté de réaliser un chauffage à distance à Gilamont, projet en adéquation avec la stratégie énergétique 2050 de la Confédération sur l'utilisation des réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables. Il en va de même pour le Canton de Vaud pour lequel les installations permettant la production d'énergies renouvelables et leur développement revêtent un intérêt prépondérant.

La DAI a développé avec le bureau d'architectes, l'ingénieur civil et Groupe E le projet de la centrale de chauffage.

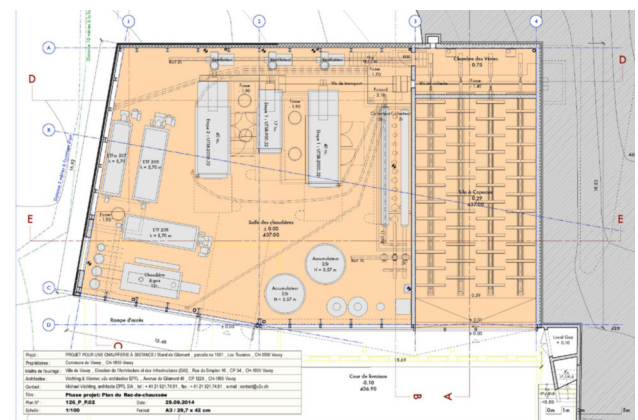
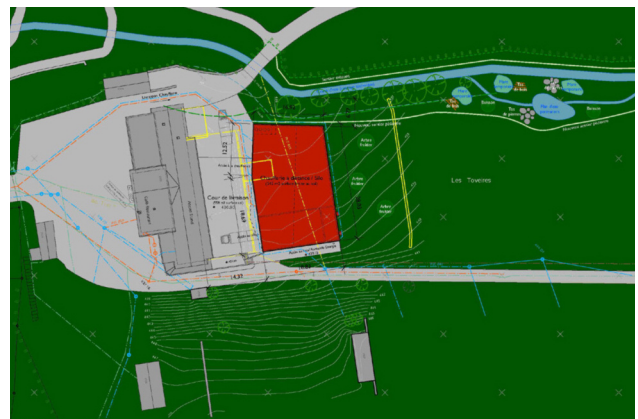
Le bâtiment d'environ 19 x 30 m surmonté d'une toiture à deux pans et d'une cheminée abritera les installations techniques. Au rez-de-chaussée, l'espace sera divisé en silo à copeaux de bois, salle des vérins et salle des machines. Au-dessus de la salle des vérins, on trouvera 2 locaux techniques. Le volume de la halle sera fermé sur 3 côtés et en toiture. Seule la façade sud-ouest sera largement ouverte pour répondre à la situation de cour et faciliter les accès de livraison.

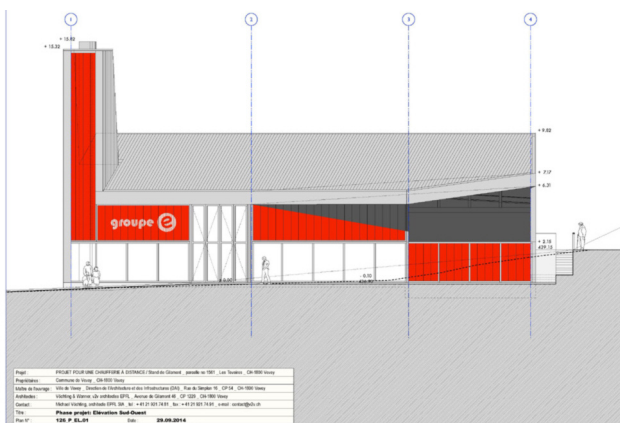
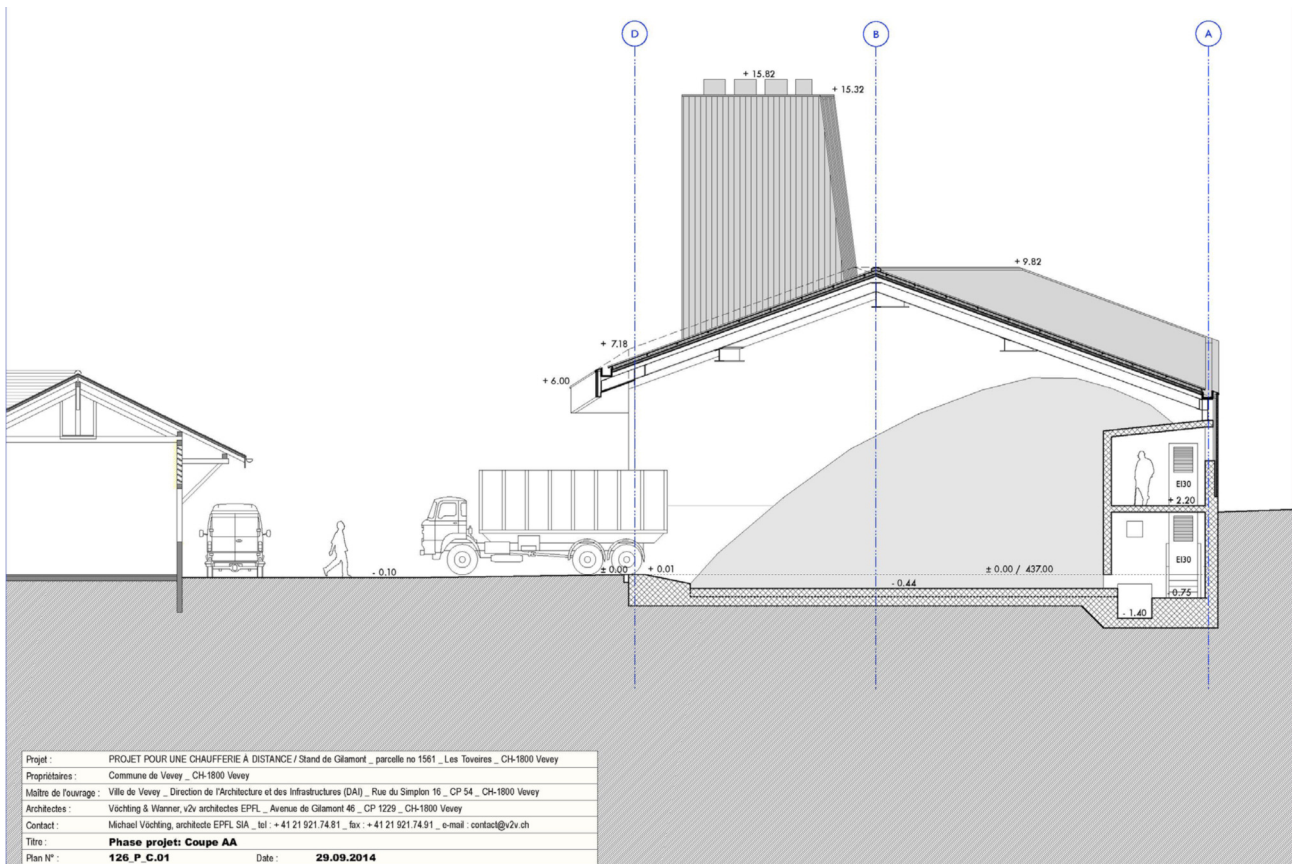
Le nouveau bâtiment sera principalement constitué d'une structure en béton armé (radier, dalles et murs porteurs) et en acier (piliers porteurs, façades et toiture) Les façades sud-est, nord-est et nord-ouest recevront un revêtement de lames de bois verticales.

Après avoir obtenu le permis d'implantation, la demande d'autorisation a été déposée en octobre 2014. Elle a suscité dix oppositions. Une a été retirée, les autres sont en cours de traitement.

Le projet prévoit également la réalisation d'un plan d'eau, de mares temporaires ainsi que d'autres aménagements naturels. Cette réalisation s'exécutera en bordure de l'aire forestière.

Le préavis pour l'octroi d'un droit de superficie au Groupe E sera déposé en début d'année 2015.





## Stand de tir intercommunal de la Barmaz à Villeneuve

Depuis fin 2013, les tireurs de l'Union des Sociétés de Tir (UST) de Vevey et environs ne tirent plus au stand de Gilamont. La confirmation de la Municipalité de Villeneuve du 22 novembre 2013, d'intégrer les tireurs de Vevey et les communes de la Riviera au stand de la Barmaz a permis de réaliser les travaux demandés par les communes propriétaires (Villeneuve, Montreux et Roche). Les travaux prévus étaient le réaménagement du local à munition, le déplacement de l'espace pour l'entretien des armes et la création d'un bureau pour l'accueil des tireurs de l'UST. Les travaux se sont terminés au mois de mars 2014 et ont permis de débiter la saison de tir.

Le projet de convention entre les communes propriétaires et utilisatrices rédigé cet automne par le Service des affaires intercommunales a été envoyé au mois de décembre 2014. Après lecture et remarques éventuelles des Municipalités concernées, la convention pourra être signée le premier trimestre 2015.

## Entretien des bâtiments

La commune de Vevey possède 114 bâtiments répartis comme suit :

42 bâtiments locatifs,  
12 bâtiments administratifs,  
23 bâtiments scolaires et parascolaires,  
37 bâtiments divers (culturels, sportifs, etc.).

La liste des propriétés communales figure, année après année, dans la brochure des comptes.

D'affectations, de dimensions et d'âges différents, ils nécessitent un entretien régulier lorsqu'il s'agit de les conserver dans le patrimoine communal. La somme totale du budget 2014 pour les entretiens spéciaux des bâtiments, incluant les demandes de crédits supplémentaires et les reports de crédit 2013, est de Fr. 1'151'000.—.

### Clocher de la Grenette

Fondée en 1814 au cœur de la Riviera vaudoise, la Caisse d'Epargne Riviera célèbre son Bicentenaire. Les liens forts que la Caisse d'Epargne a tissés avec la Ville de Vevey depuis deux siècles se traduisent à travers des relations particulièrement privilégiées.

Pour témoigner de son attachement profond au patrimoine de la région, la Caisse d'Epargne a fait un don durable à la Ville de Vevey. Ainsi, grâce au soutien de la Municipalité, le clocher de la Grenette a accueilli au mois de juin 2014 une troisième cloche coulée par la plus ancienne fonderie de Suisse, la fonderie Rüetschi à Aarau créée en 1367. Cette nouvelle cloche a été habillée d'un décor réalisé par un artiste vaudois de renom, le sculpteur Etienne Krähenbühl. De plus, la Grenette verra une pratique ancienne réintroduite sous son toit : la mise à la volée de sa grande cloche. Ce retour à la volée manuelle permettra de signaler, de façon occasionnelle, la présence d'événements importants pour la vie de la Commune, tels la foire de la Saint-Martin, les marchés folkloriques, la fin de l'année scolaire et bien d'autres manifestations.

La célébration pour l'accueil de la nouvelle cloche a eu lieu le 27 juin 2014 et un cortège d'enfants a marqué cette belle journée.



## Collège 1838 – Assainissement des canalisations

Des travaux d'assainissement par chemisage (gaine tissée souple en fibre imprégnée de résine) des canalisations ont été réalisés au mois de mai 2014, pour un montant de Fr. 26'908.90 TTC.

## Ecole de la Cheneau

Suite à la retraite de M. Pintozzi en août 2013, M. Yersin, le nouvel animateur de la Cheneau a repris l'appartement de service situé au rez de chaussée du chalet. Dans cet appartement, la cuisine située au rez-de-chaussée n'est pas agencée : seuls un évier et un meuble de rangement en mauvais état font partie intégrante de l'appartement. Pour la salle de bain, située à l'étage, les appareils et accessoires sont anciens et la cabine de douche est dans un état de vétusté avancé.

Au printemps 2014, la DAI a procédé à la réfection de l'appartement. Les travaux consistent à l'aménagement complet de la cuisine par un nouvel agencement en mélaminé et de nouveaux appareils ménagers (plan de cuisson « vitrocéram », four à chaleur tournante, grand réfrigérateur, lave-vaisselle, etc). Dans la salle de bain, tous les appareils et accessoires ont été remplacés et une baignoire en lieu et place de la douche a été installée. Des travaux annexes ont également été effectués, tels des travaux de carrelage, peinture et revêtement de sol. Le montant total de la réfection est de Fr. 45'856.55 TTC.

## Rocking Chair

Une étude pour le réaménagement de la zone d'accueil et celle du bar a été commandée au mois de novembre. Le résultat sera connu en 2015.

## Théâtre de Vevey

Remise en état de la cuisine située au sous-sol pour améliorer l'accueil des artistes. Cette demande est justifiée par le fait que le théâtre a reçu gratuitement une nouvelle cuisinière et qu'il est judicieux que l'entier de la cuisine soit modernisé. En effet, son état actuel ne permet pas d'offrir un service de qualité. Les travaux ont été réalisés pendant la fermeture annuelle du théâtre, soit entre les mois de juillet et août.

## Café littéraire

Un nouvel exploitant a été retenu par la Municipalité, dans sa séance du 30 avril : il s'agit de l'association Ekphrasis. Un crédit complémentaire a été accordé pour rafraîchir et aménager les locaux du café en vue de son ouverture. Les travaux ont consisté à modifier le bar, rafraîchissement des peintures, remplacement des luminaires, contrôle du matériel de cuisine et quelques travaux de menuiserie intérieure. L'inauguration du nouvel espace a eu lieu le 19 décembre 2014.



## Centre funéraire

Dans sa séance du 24 juillet 2014, la Municipalité a décidé d'engager un montant de Fr. 84'000.— pour procéder à la réparation urgente de la production de froid des chapelles mortuaires du centre funéraire.

Au cours de l'été 2014, les cinq chapelles funéraires situées au rez-de-chaussée ont dû être mises hors service en raison de pannes successives de la pompe à chaleur et seul un service minimum a pu être assuré par les pompes funèbres en déposant les corps dans la chambre frigorifique du sous-sol.

Cette situation est provoquée par une utilisation intensive de la PAC (24h/24h) depuis bientôt 13 ans et, malgré un service d'entretien régulier, elle commence à donner des signes de fatigue, ce qui fait qu'elle a de la peine à assurer les températures nécessaires pour la conservation des corps. Il faut relever également que lors de son installation, les consignes de températures demandées par les utilisateurs étaient moins élevées (alarme à partir de 8°C) et que la demande actuelle est de pouvoir assurer une température de 2°C pour la conservation d'un corps pendant 24 heures en cas de panne de la PAC.

La solution envisagée permet de conserver le système existant et d'abaisser les températures par de nouveaux compresseurs et évaporateurs placés au-dessus de chaque cellule, en complément à la PAC qui continuera d'être exploitée avec le monobloc de ventilation.

Cette solution permettra de réaliser des économies d'énergie grâce à une gestion individuelle des cellules et permettra également de soulager la charge de la PAC qui sera ainsi moins sollicitée. Il sera néanmoins nécessaire de prévoir sa révision dans un intervalle de cinq ans (estimation du coût environ Fr. 7'000.—).

## Observatoire

Dans sa séance du 18 décembre 2014, la Municipalité a fait le choix de développer un projet de démolition et reconstruction de l'observatoire. Un préavis au Conseil communal sera élaboré, en collaboration avec les services communaux concernés (DEJS, UMDD, SAI). Depuis sa création, la société d'astronomie du Haut-Léman (SAHL) a pour vocation d'informer, de former et de répondre aux attentes d'un public, jeune et moins jeune, qui s'intéresse à l'observation du ciel et aux «fondamentaux» de cette science pluridisciplinaire. Elle accueille environ 1'400 visiteurs par an.

## Pavillon Doret

La DAI a rencontré les différents services communaux concernés afin de se concerter sur des propositions pour la reconstruction du pavillon. Le sentiment général est d'appréhender le contexte plus global du Jardin Doret.

Suite à l'incendie du 12 mai 2013, le Service des sinistres de l'ECA a accepté de prolonger le délai pour la reconstruction du pavillon.

## Orgue Ste-Claire

Le terrain et l'église de Sainte-Claire appartiennent à l'Etat de Vaud. La Ville a historiquement eu la charge du mobilier. L'orgue doit-il être considéré comme du mobilier à part entière ?

Le premier orgue a été installé par la Ville. Mais, selon les archives communales, celui que l'on connaît aujourd'hui, à savoir l'orgue Goll ultérieur (XIXe siècle), a été installé et payé par une «commission des orgues» dépendant de la Paroisse et non de la Ville. On pourrait donc s'acheminer vers trois parties prenantes dans la responsabilité de l'entretien de l'instrument, cas de figure inédit.

Le Conseil de paroisse de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) a décidé de confier la responsabilité de la restauration de l'orgue de Sainte-Claire ainsi que de la recherche des fonds nécessaires à l'Association pour la sauvegarde et la restauration de l'orgue de Sainte-Claire (AROSC).

A l'issue de deux séances, le groupe de travail réunissant le Canton de Vaud, la Paroisse, l'AROSC et la Ville a décidé d'élaborer une convention commune. L'idée est de s'inspirer de conventions analogues conclues à Grandson et Château-Oex pour leurs églises et orgues respectifs.

Il a été également décidé, compte tenu des intentions de la Paroisse de faire effectuer des aménagements dans l'église, que le Canton de Vaud, propriétaire des lieux, mandate un historien et un architecte pour piloter le travail. Une commission technique supervisera les opérations. Elle réunira les représentants du Canton de Vaud, de la Paroisse et de la Ville. L'église Sainte-Claire étant en note 1 à l'inventaire architectural, un expert fédéral se joindra à cette commission.

## OIBT – Contrôle des installations électriques

La législation fédérale exige depuis de nombreuses années que les installations électriques à basse tension soient contrôlées à intervalles réguliers (1, 5, 10 ou 20 ans, en fonction du type d'installation).

Depuis 2002, l'ordonnance d'application (OIBT) a transféré aux propriétaires la responsabilité de faire effectuer ce contrôle et, cas échéant, de faire réaliser les travaux de remise en état. Afin de répondre à ces exigences, un certain nombre d'interventions ont été réalisées en cours d'année sur le parc immobilier appartenant à la Ville.

## Digitalisation des plans du patrimoine

La DAI poursuit la digitalisation des bâtiments communaux selon les opportunités liées au budget d'entretien ou d'étude de faisabilité.

## Infrastructures

DAI-Infrastructures a pour mission la gestion du développement et du maintien du réseau d'assainissement des eaux, du réseau routier et des ouvrages d'art et œuvre avec un patrimoine hérité du passé qui est toujours plus sollicité en raison de l'évolution de la ville.

Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires a été assaini sur 700 m<sup>3</sup>.

### Réalisations au plan des investissements

#### Rue Louis-Meyer Est

En date du 3 octobre 2013, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 3'147'400.—. Un travail soutenu a été réalisé dès le mois de novembre 2013 jusqu'en septembre 2014. Certains collecteurs étaient centenaires et nécessitaient un remplacement obligatoire. La surface totale à aménager était de 4'830 m<sup>2</sup>. Nous avons pu livrer la rue Louis-Meyer pour les besoins du festival Images. Les mâts d'éclairage public et la végétation des fosses seront finalisés en 2015. La remise en état du quai Monnerat sera effectuée dès la fin des travaux extérieurs liés au château de l'Aile. Cette intervention consistera à rétablir les 1'000 m<sup>2</sup> d'asphalte qui ont été enlevés, suite à la réalisation en 2012 du système séparatif et de la sous-station de Romande Energie.

#### Rue du Collège

Profitant de l'intervention des services industriels à la rue du Collège, nous avons procédé à la pose de collecteurs eaux usées (EU) & eaux claires (EC) au nord du bâtiment de l'ex-EPA.

#### Rue des Moulins Sud / Passage St-Antoine (Migros)

En collaboration avec le maître de l'ouvrage et l'office de l'urbanisme, l'aménagement autour de la future Migros sera inspiré de celui de la rue des Moulins déjà réalisé. Les travaux seront effectués au printemps 2015.

#### PMU – Accessibilité Grande Place, réaménagement léger de la Place du Marché

La Municipalité a communiqué au Conseil communal ses intentions d'un « Réaménagement léger de la Place du Marché ». Il a également été décidé de réaliser un entretien urgent d'une partie des enrobés au sud de la place. Les travaux ont été exécutés au mois d'août.





## Jardin du Rivage - réaménagement Nord/Sud

La remise en état de la surface de l'installation de chantier de la salle del Castillo a été réalisée pour permettre l'accueil du festival Images, puis celui de la patinoire saisonnière. Une consultation aura lieu au début 2015 pour proposer une vision de la zone actuellement en tout-venant.

## Rue du Jura Est

Mise en système séparatif des EU et EC, repris au bas de la rue du Nord et incorporant le remplacement ou le renforcement de conduites, avec tous les services industriels habituels. Repositionnement et alignement du trottoir Nord.

## Boulevard Henri-Plumhof

Les travaux de renouvellement du coffre routier de la demi-chaussée Est aval, du remplacement de la conduite d'eau pour le SIGE et la pose de tubes pour la Romande Energie et la direction des espaces publics sont terminés. Nous avons procédé également à un rabotage de la demi-chaussée amont, pour la pose générale d'une couche d'usure sur l'ensemble de la route. Travaux réalisés de février à septembre.

## Quai Perdonnet – Vieille Ville

Le Conseil communal a accordé un crédit de Fr. 200'000.— pour financer l'extension du dispositif de surveillance du sous-sol de la Ville entre la rue du Léman et la rue de l'Ancien-Port. Les forages ont été réalisés durant l'été pour permettre la pose des inclinomètres et d'un piézomètre. 48 nouvelles chevilles de nivellement complètent les points de mesures existants. De par ce dispositif étendu, nous aurons une meilleure vision du périmètre et de la nature des tassements observés.



## Projets à l'étude

### Demande de crédit pour le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

En date du 20 novembre 2014, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 263'000.— pour finaliser le PGEE Imposé par la législation fédérale, ce plan aura pour principaux objectifs de rendre compte de manière détaillée de l'état des canalisations et ouvrages du réseau existant, d'étudier et concevoir l'adaptation du réseau de collecte, de gérer et planifier le développement de l'ensemble du système d'évacuation des eaux. Ce travail d'importance nécessitera un effort soutenu au premier semestre 2015 en vue de son dépôt au Canton, puis à la Confédération dans le délai imparti.

### Route du Stand – Boucle de Gilamont – Rio Gredon

Nous avons établi une pré-étude de faisabilité pour l'aménagement d'une zone de stationnement. Sa création est intégrée à l'étude d'aménagement de l'avenue de Gilamont qui figure au plan des investissements.

### Vélostation derrière la Poste

La DAI a offert son soutien technique au développement du projet par des vérifications de niveaux, gabarits et structures existantes. Un préavis au Conseil communal sera déposé en 2015.

### Pont CFF du chemin de l'Espérance

Nous participons au développement du projet des CFF. Le rehaussement du gabarit ferroviaire sous le tablier impliquera le remplacement de l'ouvrage à l'horizon 2017.

### Skate Park

Nous avons étudié les incidences de l'avant-projet de Skate Park au quai Maria-Belgia. La position et l'altitude des réseaux industriels nécessitent de modifier le projet. Un préavis sera déposé au Conseil communal en 2015.

## Entretien des canalisations

Le budget alloué a servi essentiellement à des curages et gainages de canalisations, comme à l'avenue de Gilamont secteur Sud.

Dans le cadre des travaux, « PMU – Accessibilité Grande Place, réaménagement léger de la Place du Marché », lors du décapage de la chaussée, un affaissement de la coulisse EC en pierres de 40 x 40 cm a été constaté, sur environ 20 m' au sud-est de la Place du Marché ; nous avons posé un nouveau collecteur PVC Ø 400 mm et créé une nouvelle chambre de contrôle.

Av. Nestlé : intervention d'urgence pour un affaissement ponctuel sur égout.

## Vidanges de sacs dépotoirs-grilles des routes et dépotoirs des collecteurs eaux claires

Chaque année, la Ville procède à la vidange de quelques 2'300 sacs dépotoirs et grilles de routes. Au total, 116 tonnes de résidus, dont 30% de boues en règle générale, ont été retirés et évacués. Des vidanges-pompages de 10 dépotoirs des eaux claires de la Ville ont été réalisés pour un montant de Fr. 82'475.75.

## Entretien des routes

### Avenue de Pra

Nous avons procédé à l'adaptation du trottoir pour le déplacement d'un passage piéton.

### Rue du Midi aval

Suite à l'abattage d'un tulipier par la direction des espaces publics, la DAI a dû dessoucher et réfectionner le trottoir abîmé par les racines



## SIT – couches infrastructures

Environ 80 % des canalisations EU / EC de la Ville ont été digitalisées. Nous poursuivons à l'interne les reports des chantiers récents (plans conformes numériques ou papier), avec compléments le cas échéant des relevés sur le terrain. Nous procédons également aux mises à jour des plans scannés. Ce travail occupe un technicien génie civil à 80%.

## Séances interservices

Nous organisons les séances interservices (4 rencontres ordinaires en 2014), traitant de l'information et de la coordination des chantiers en cours ou projetés à court et moyen termes touchant au domaine public. Le but étant d'avoir une vision globale et de diminuer tant que faire se peut le nombre d'interventions et les coûts. Les demandes de permis de fouille sont ensuite traitées par la direction des espaces publics.



## Police des constructions

Chaque mise à l'enquête est soumise à la DAI afin qu'elle émette ses conditions pour le raccordement des eaux usées et eaux claires et suivis de chantiers.

Nous établissons les directives techniques pour les permis délivrés par la direction des espaces publics, pour les permis de fouilles des futurs bâtiments, les conditions sur la transition du domaine privé au domaine public (accès, entrées garages, etc). Un état des lieux avant travaux est également effectué.

Pour l'année 2014, 43 mises à l'enquête publique nous ont été soumises et 37 conditions ont été émises. Cela représente environ 50% du travail d'un poste de technicien en génie civil.

Plusieurs petites études d'évacuation des eaux ont dû être effectuées pour des privés.

## Collaboration

Lors des remplacements de conduites et câbles réalisés par les services industriels, la DAI surveille la qualité des matériaux de remblayage et la réfection des revêtements routiers. Nous offrons l'appui technique des services communaux pour l'établissement de plans, des expertises, des conseils et suivi de chantiers.

Nous renseignons géomètres et architectes pour des repérages ponctuels sur les égouts publics ou privés, ainsi que sur les adaptations de raccordements routiers entre les parcelles privées et le domaine public.

## Inspecteur des chantiers

Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les 9 communes qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale, ainsi que le partenariat avec la SUVA sous rubrique « 250 vies ».

Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier – La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux.

La répartition des frais se fait au prorata du nombre de visites effectuées dans chaque commune.

### Prévention des accidents dus aux chantiers

1'436 contrôles de sécurité publique et de sécurité au travail (rapports de visite + 132 visites mandataires SUVA (du 01.05.14 au 31.12.14) ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent comme suit :

	2012	2013	2014	2014 suppléant
Blonay	156	137	134	17
Chardonne	151	112	133	10
Corseaux	67	75	65	17
Corsier	88	98	73	6
Jongny	57	47	88	9
La Tour-de-Peilz	141	130	124	1
Montreux	408	351	411	18
St.-Légier	141	153	149	6
Vevey	201	258	243	9
Veytaux	40	27	16	0
SUVA	151	156	132	0
Totaux	1601	1544	<b>1568</b>	93

L'inspecteur des chantiers a adressé 2'800 remarques orales et écrites aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres, ouvriers, portant sur les points énoncés sur le tableau « Détail des contrôles ».

Toutes les visites et remarques effectuées sur place ont fait l'objet d'un rapport ou d'un courrier et entrent dans cette statistique. Un peu plus de visites qu'en 2013 ont été effectuées, mais les contrôles avec la SUVA sont plus denses et détaillés.

Ne sont pas comptabilisées les remarques des 132 visites de chantiers en relation avec le mandat SUVA « 250 vies ». Cette 5ème année de partenariat se termine officiellement fin décembre 2014. Notre collaboration se poursuit pour 2015.

41 interdictions de continuer les travaux sur des échafaudages en mauvais état, à des hauteurs dépassant 3 mètres ou à l'intérieur des bâtiments où la sécurité n'était plus assurée ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation.

Les mesures de sécurité publique sont difficiles à faire appliquer notamment dans le domaine des échafaudages (quantités de petites entreprises d'échafaudages sont apparues sur le marché, sans une formation basique à la clé).

Pour rappel, une campagne de formation auprès de ces nouvelles petites entreprises est mise en place par la SUVA, via les sociétés, fédérations paritaires, assurances ou partenaires syndicaux, pour faire évoluer les mentalités et les consciences en relation avec les protections individuelles et collectives. Le résultat de cette année a vu une explosion de remarques pour les échafaudages, relatives à de petits détails n'entraînant pas des arrêts de chantier, mais des compléments d'information aux installations visitées.

# Direction de l'architecture et des infrastructures

Détail des contrôles	2012	2013	2014	2014 suppléant
Protections diverses – public - fouille	12	16	17	2
Dépôts de matériaux dangereux	31	21	21	0
Etayage des fouilles	14	10	13	0
Echafaudages	319	260	362	8
Défauts d'auvents de protection à 45°	41	29	31	0
Garde-corps	323	279	325	3
Filet de protection	99	53	62	0
Défaut de clôture de chantier	81	57	21	1
Parois de protection terrassement et toiture	88	107	58	1
Passage public / signalisation, cheminement piétons	107	96	70	0
Dégagement de poussière, bruit, nettoyage	23	23	16	0
Contrôle de grue, permis, arrimage	67	50	62	0
Barre de sécurité	64	42	45	0
Interruption momentanée ou arrêt des travaux	116	98	41	0
Avis de chantier, carte, écriteau	31	16	8	0
Rendez-vous de chantier	83	109	81	0
Travail de nuit	1	1	0	0
Visite de chantier avec la SUVA	37	40	38	0
Rien à signaler	453	383	343	40
Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc.	13	22	10	0
Défaut carte d'ouverture de chantier	70	44	55	0
WC de chantier	6	3	1	0
Assurance de travaux acrobatique	1	3	4	0
Démolition dangereuse	7	4	17	0
Défaut d'étayage d'immeubles	5	2	9	0
Protections auriculaires	50	21	24	3
Chaussures de chantier	67	43	38	4
Casque de protection	388	308	210	7
Gants, lunettes et masques de protection	51	25	14	4
Harnais de sécurité	32	32	30	4
Câbles ou ligne de vie	12	7	9	0
Remarques diverses	321	521	765	18
	3'013	2'725	<b>2800</b>	95

# Direction de l'architecture et des infrastructures

Les contacts avec les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'œuvre et entrepreneurs sont réguliers. Des prises de contact se font avant l'ouverture du chantier. Ils ont eu lieu notamment au cours de 81 rendez-vous de chantier. Une collaboration étroite existe entre les inspecteurs de la SUVA, les inspecteurs Police des chantiers (travail au noir) et l'inspecteur des chantiers. Ensemble, avec MM. Duinker, Chanton et Martin de la SUVA, ils ont visité 38 chantiers.

En plus du travail d'inspection, un contrôle des vols d'hélicoptère sur le District de la Riviera est fait. 51 vols annoncés ont été effectués sur le territoire intercommunal.

Le contrôle et annonce du travail de nuit font également partie de l'attribution de l'inspecteur des chantiers. 51 permis de travail de nuit ont été édités : ceux-ci sont transmis aux communes correspondantes.

55 défauts d'annonce d'ouverture de chantier : la carte d'ouverture de chantier ne nous parvient pas régulièrement ou en cours de travaux, lorsque ceux-ci sont en phase de finition. Il est nécessaire, afin de déterminer un bon concept avant l'installation de chantier et définir avec l'organe de contrôle de sécurité le dispositif à prévoir, de recevoir la carte de contrôle 10 jours avant. Pour cette année, 55 rapports ont été adressés pour demander le retour de la carte.

## Amiante

2014 a été une année de contrôles fréquents et assidus des produits et matériaux contenant des fibres d'amiante lors de démolition. Plusieurs chantiers (18) ont été interrompus car l'évacuation n'était pas ou partiellement réalisée selon les normes en vigueur.

Toutes démolitions ou transformations nécessitent un diagnostic amiante. Les architectes et ingénieurs suivent consciencieusement la procédure concernant ce matériau dangereux pour la santé.

Le nombre de chantiers annoncés (stabilisation) se répartit de la manière suivante :

	2012	2013	2014
Blonay	38	40	35
Chardonne	36	28	28
Corseaux	28	20	19
Corsier	34	38	29
Jongny	14	14	33
Montreux	141	150	131
St.-Légier	48	48	46
La Tour-de-Peilz	58	41	37
Vevey	59	78	64
Veytaux	11	8	8
	467	465	430

Les chantiers de génie-civil, tels que les ouvertures de fouille d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit uniquement de l'avis des communes qui nous font parvenir les permis de fouille, soit :

	2012	2013	2014
Blonay	27	34	21
Chardonne	27	41	48
Corseaux	14	16	19
Corsier	23	18	16
Jongny	10	6	15
La Tour-de-Peilz	78	73	76
Montreux	153	183	135
St.-Légier	30	34	39
Vevey	78	80	93
Veytaux	3	2	4
Totaux	443	487	466

## Accidents

Au cours de l'année, 2 accidents annoncés sont à déplorer, 3 en 2013 et 2 en 2012. 2 accidents légers (1 douleur dorsale et 1 épaule). La campagne de la SUVA « sauvez 250 vies » poursuit son efficacité.

## Dénonciations

Pas de dénonciation auprès de la Préfecture de l'inspecteur de chantier.

Les inspecteurs cantonaux sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région pour procéder à des contrôles de main d'œuvre utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indécents ont été interpellés et dénoncés à l'autorité compétente.

## Formation

L'inspecteur des chantiers a suivi 2 journées avec le Groupement Romand de la Prévention des Accidents sur les chantiers du bâtiment et du génie civil (GRPA).

Eliana Leimgruber, Municipale  
Claude Lehrian, Chef de service

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2013 : néant.



# **Office du développement durable**



### Vevey, Ville durable

# Résolument en transition

#### Mission

1. Accroître la prise en compte des principes de durabilité dans l'administration et les politiques publiques (économiques, environnementales et sociales).
2. Informer, sensibiliser, encourager les citoyens, les secteurs privés et publics à la durabilité.
3. Mettre en application le Plan Directeur Communal des Energies (PDCEn) en développant des projets pour l'efficacité énergétique et remplir les engagements pris par la Municipalité.
4. Collaborer à la mise en œuvre du Plan de Mobilité et d'Urbanisme intégré (PMU).

#### Plan des investissements

Néant pour l'Agenda 21.

#### Energie

Le plan des investissements, pour la législature 2011-2016, prévoyait de réaliser des travaux pour un montant de Fr. 1'300'000.— pour l'année 2014. En réalité, seul Fr. 192'000.— ont été engagés pour l'assainissement des installations de chauffage et de ventilation du Théâtre de Vevey « Le Reflet » (crédit cadre 1<sup>re</sup> étape). Les montants non engagés se réfèrent à des études ou projets reportés dans le temps (études sur l'aquifère et chauffage urbain, CAD Gilamont).

#### Ressources humaines

En plus des postes de délégués Agenda 21 (90%) et Energie (80%), un assistant au délégué à l'énergie (80%), une stagiaire assistante au délégué à l'Agenda 21 (80%) et une secrétaire (30%) forment l'équipe ODD. Les stagiaires sont en principe engagés sur une période de 9 mois, toutefois cette année, trois stagiaires auront contribué aux projets de l'Agenda 21. En effet, un stagiaire a quitté son poste après 6 mois pour entamer un doctorat à l'IDHEAP. Il a été remplacé par une stagiaire, également géographe de formation, en novembre 2014.

#### Administration exemplaire

##### Plan de mobilité de l'administration

##### Gestion des véhicules communaux

En 2014, le parc des véhicules communaux s'est enrichi d'une voiture électrique. Utilisée régulièrement par la direction des affaires sociales et familiales, pour la livraison des repas aux garderies communales, la Volkswagen E-Up est également à disposition des autres services comme alternative aux deux autres véhicules.

Depuis plusieurs années, le nombre de kilomètres effectués avec les véhicules communaux diminue malgré l'augmentation du nombre d'utilisation. Bien que la baisse entre 2013 et 2014 soit marginale (-1,35%), la distance moyenne par trajet a diminué.

En plus de sa flotte automobile, la Ville met à disposition

de ses collaborateurs des vélos électriques qui ont été utilisés plus de 500 fois cette année. Deux vélos militaires ont été restaurés cette année (dons) et seront ajoutés à la flotte actuelle début 2015. Les vélos sont fréquemment utilisés par les collaborateurs et permettent de limiter considérablement l'usage des véhicules motorisés pour franchir de courtes distances.

#### Gestion des places de stationnement communales

Les places de parc situées sur le domaine privé-communal sont attribuées aux collaborateurs de la commune et à des entreprises situées sur le territoire veveysan en fonction de trois critères : être domicilié hors de la commune de Vevey, avoir une durée de parcours en transports publics supérieure à 30 minutes et avoir une durée de trajet en voiture au minimum une fois et demi supérieure à celle en transports publics. L'office examine chaque demande pour en vérifier les critères.

#### Mesures incitatives

Les collaborateurs de la commune ayant travaillé pendant toute l'année 2013 ont eu le droit à un bon d'une valeur de Fr. 175.— pour un abonnement de transports publics ou pour faire de petites réparations sur leur vélo. Par cette mesure, l'administration incite ses collaborateurs à emprunter les transports publics et/ou à favoriser la mobilité douce par le report modal. Cette année, 272 collaborateurs ont bénéficié de cette mesure pour un montant de Fr. 46'890.—.

#### Eau du réseau - O D'ICI

Le projet sur Vevey n'a pas pu avancer comme prévu puisqu'il est dépendant du partenariat avec le SIGE et que ce dernier n'a pas engagé de démarches concrètes durant l'année 2014.

#### Politique d'achats responsables

La Ville poursuit son engagement pour des achats responsables (aspects sociaux, environnementaux et éco-

Véhicules	2011	2012	2013	2014
	km parcourus	km parcourus	km parcourus	km parcourus
Citroën Picasso	10'895 km	13'213 km	10'853 km	9'304 km
Ford Transit	12'672 km	8'335 km	3'840 km	3'434 km
Opel Combo	8'133 km	7'212 km	6'122 km	5'770 km
VW W-Up				2'020 km
Distance totale	31'700 km	28'760 km	20'815 km	20'528 km

# Office du développement durable

## Agenda 21 + Energie

nomiques) dans les domaines suivants : véhicules, fournitures de bureau, vêtements de travail, produits de nettoyage, alimentation, etc.

### Fournitures de bureau

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle directive en 2013, la Ville de Vevey a choisi un fournisseur local unique pour répondre aux besoins en fournitures de bureau pour l'ensemble de l'administration pendant une année pilote. En juin 2014, un sondage de satisfaction mené auprès des différents services a permis d'évaluer les points forts et points faibles de la nouvelle procédure de commande, ainsi que la qualité du travail du fournisseur. Ce dernier a été informé des résultats. L'amélioration effective des faiblesses identifiées sera évaluée début 2015 et donnera lieu à une décision concernant la poursuite de la collaboration avec ce fournisseur.

### Alimentation

La directive sur l'alimentation comprend des critères d'achat (saisonnalité, proximité, etc.) et des critères de préparation (équilibre nutritionnel, hygiène, déchets). Depuis l'automne 2014, trois garderies communales et l'école à la montagne participent au projet Beelong. Il s'agit d'un système d'indicateurs développé par l'École



L'indicateur Beelong pour une alimentation plus durable

hôtelière de Lausanne qui a pour objectif d'évaluer pendant plusieurs mois les achats des cuisiniers du point de vue de la durabilité. Ce diagnostic permettra par la suite de proposer des améliorations et/ou des alternatives aux cuisiniers afin d'améliorer le bilan écologique des plats qu'ils proposent.

### Energie

#### Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

Le règlement d'application du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable a été modifié en 2014, afin d'intégrer le subventionnement des abonnements de transports publics pour les jeunes veveysans de 15 à 25 ans (voir « Subventionnement des abonnements de transports publics »).

#### Montants octroyés par le Fonds

Bénéficiaires de la subvention	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Commune	26'253.00	15'535.00	46'950.00	27'540.00	424'202.80	74'550.00
Particuliers	14'040.00	25'660.00	19'053.00	40'000.00	147'609.00	225'681.30
Entreprises, commerces, hôtels	7'500.00	2'500.00		3'245.00	4'200.00	5'600.00
Société coopérative / Associations		6'000.00	7'599.00	10'700.00	1'500.00	11'500.00

Par la même occasion, de nouvelles subventions ont été incluses (concernant la taxe de raccordement à un chauffage à distance renouvelable, l'achat d'appareils ménagers efficaces, ou encore les projets de développement durable portés par des associations à but non lucratif). Parallèlement, le subventionnement communal des cellules photovoltaïques a été revu à la baisse, afin de suivre l'évolution des prix du marché de ces dernières années. En contrepartie, le nouveau règlement autorise le cumul de la subvention communale avec celles octroyées par d'autres institutions, tels que Swiss-grid.

Le Fonds communal a octroyé des subventions pour un montant de Fr. 317'331.30.— Celles-ci sont réparties entre des demandes pour des capteurs solaires thermiques (5) et photovoltaïques (13), des analyses énergétiques (3), des labellisations Minergie (2) et des actions pour l'efficacité énergétique et le développement durable (7). Le restant des subventions octroyées cette année concerne de petits montants relatifs à l'achat d'appareils ménagers efficaces (34) et à l'achat d'abonnements de transports publics pour les jeunes veveysans (193).

Le graphique en bas de page indique les montants octroyés par le Fonds depuis sa création et leurs répartitions entre les différents bénéficiaires.

Au mois de septembre, une lettre a été envoyée à tous les propriétaires d'installations de chauffage qui devaient être assainies selon les normes OPair, afin de leur faire part de l'intérêt de réaliser une étude énergétique avant de procéder au remplacement de leur chaudière. La lettre a mis l'accent sur les subventions octroyées à cet effet par le Fonds communal.

### Commission de l'énergie

Le délégué à l'énergie a eu l'occasion de présider deux commissions de l'énergie. Durant ces séances, deux préavis (demande de crédit pour l'assainissement du Théâtre de Vevey « Le Reflet » et plan de quartier « Avenue de Savoie ») ont fait l'objet d'extraits de séance. La commission de l'énergie a également été régulièrement informée des projets énergétiques en cours, au sein de l'administration communale.

### Réalisations énergétiques

#### Assainissement des chauffages

Les installations de chauffage et de ventilation du Théâtre de Vevey « Le Reflet » ont été assainies durant l'été. Le montant engagé pour l'année 2014 est de Fr. 169'430.— sur un montant total préavisé de Fr. 192'000.—. Le solde sera engagé en 2015 pour le remplacement des vannes thermostatiques. Plusieurs installations de chauffage doivent encore être assainies pour respecter les normes OPair d'ici 2016.



# Office du développement durable

## Agenda 21 + Energie

### Suivi énergétique des bâtiments

Le suivi énergétique de certains bâtiments communaux est réalisé par un bureau d'ingénieurs spécialisé dans l'efficacité énergétique et permet un fonctionnement optimal de nos installations tout en limitant au maximum les déperditions d'énergies.

Par exemple, le suivi énergétique de l'école de la Veveyse, commencé en 2013, a permis jusqu'à ce jour d'abaisser la consommation de gaz de 200'000 kWh (12,9%), d'électricité de 6'000 kWh (5,4%) et de 129 m<sup>3</sup> (6,7%) d'eau. Cela représente une économie financière de Fr. 16'890.—.

La puissance des chaudières, qui est surdimensionnée, a été abaissée de manière à diminuer la taxe du compteur qui permet dès 2015 de réaliser une économie supplémentaire de Fr. 16'000.—/an.

### Marché libre de l'électricité

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les bâtiments consommant plus de 100'000 kWh par an peuvent être éligibles au marché libre de l'électricité suisse et accéder librement aux différents réseaux de transport et de distribution électrique. Le marché libre est un marché concurrentiel au sein duquel les fournisseurs d'électricité de l'ensemble de la Suisse proposent différentes offres basées sur les prix du marché européen de l'énergie. Cela permet d'améliorer la transparence des prix et de disposer d'offres compétitives adaptées aux besoins réels des clients. La Ville dispose de 11 bâtiments qui dépassent le volume d'électricité de 100'000 kWh par année. En 2014, un appel d'offres auprès de différents fournisseurs d'électricité, pour la mise sur le marché libre des bâtiments communaux éligibles, a été réalisé et a permis d'obtenir une offre de prix compétitive valable de 2015 à 2017, qui permettra de réaliser une économie financière de plus Fr. 50'000.— par année sur la facture d'électricité de la Ville.

L'ensemble des bâtiments communaux est alimenté par du courant vert certifié Nature made depuis l'introduction des nouveaux tarifs électriques de Romande Energie (début 2014).

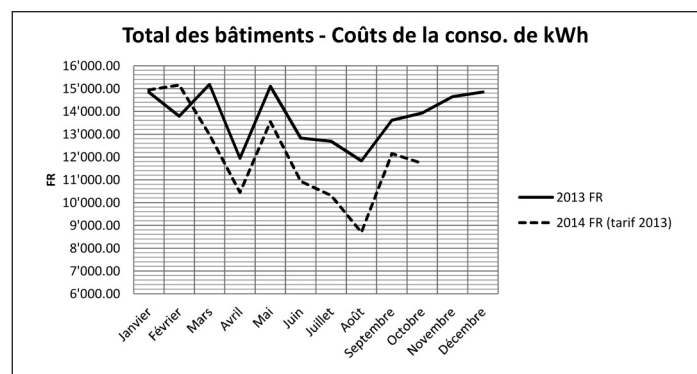
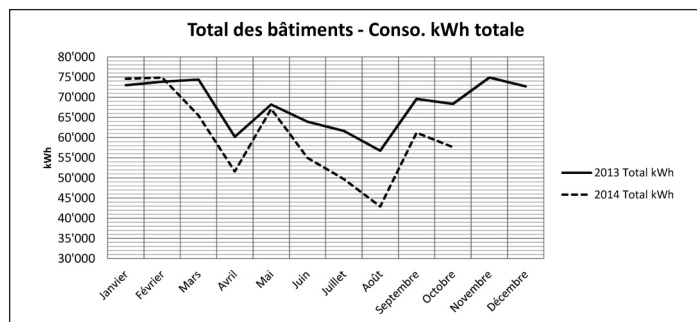
### Panneaux photovoltaïques

Après l'installation de 1'560 m<sup>2</sup> de capteurs solaires photovoltaïques sur les toitures du collège Kratzer en 2013, ce sont 70 m<sup>2</sup> supplémentaires qui ont été installés sur le bâtiment de l'ex-EPA (rue d'Italie 56) et 72 m<sup>2</sup> sur le Théâtre de l'Oriental (rue d'Italie 22). Pour ces deux bâtiments, cela représente une production de plus de 16'000 kWh/an ou l'équivalent de la consommation électrique de 5 ménages moyens.

### Réducteurs de tension

Dès mars 2014, des réducteurs de tension électrique ont été installés dans 11 bâtiments communaux gros consommateurs. Ces appareils, placés à l'entrée du tableau électrique, permettent d'abaisser la tension du réseau de distribution de 30 Volt. Grâce à cette mesure, les luminaires chauffent moins et durent plus longtemps. En sept mois, l'économie se monte déjà à plus de 80'000 kWh (données incomplètes), ce qui correspond à une baisse moyenne de 12%. Au stade actuel, cela représente une économie financière de plus de Fr. 15'000.—.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution mensuelle de la consommation en kWh et l'évolution des coûts.



Une subvention de Fr. 50'000.— a été obtenue auprès de ProKilowatt (fonds de soutien pour les économies d'électricité de la Confédération), ce qui permettra d'équiper 5 bâtiments supplémentaires en 2015.

### Galleries du Rivage - Salle del Castillo

Une conduite de chauffage à distance a été installée à la rue Louis-Meyer pour permettre le chauffage de la salle del Castillo. La centrale est située dans le bâtiment des Galleries du Rivage. Cette conduite permettra également de brancher les bâtiments de la Grande-Place 5 et de Louis-Meyer 2 lorsque les installations existantes arriveront en fin de vie.

### Swissmedia – Bâtiment de l'OSEO

Suite à une demande de l'« Association des amis de l'OSEO Vaud », la Municipalité a accepté le principe de relier leur bâtiment en construction au chauffage à distance communal. Comme le réseau communal du CAD, dans ce secteur, ne sera réalisé qu'en 2017, le bâtiment de l'OSEO a été relié provisoirement par une conduite de chauffage au bâtiment Swissmedia.

### Gilamont - CAD à bois

Une demande de permis de construire a été déposée cette année pour la réalisation d'un chauffage à distance à bois, dans le quartier de Gilamont (voir le rapport de gestion de la DAI).

### Exploitation hydro-électrique de la Veveyse

La demande préalable de concession pour le turbinage des eaux de la Veveyse déposée à la Direction Générale de l'Environnement – Eau par le bureau Emerging Power Developers SA de Renens, en vue d'exploiter son poten-

# Office du développement durable

## Agenda 21 + Energie

tiel électrique, a été acceptée. Ce bureau poursuit les études pour définir le tracé exact de la conduite.

### Mobilité

#### Plans de mobilité d'entreprises

L'ODD a maintenu son engagement de soutien aux entreprises souhaitant réaliser un plan de mobilité. En plus de continuer sa collaboration de longue date avec des entreprises telles que Nestlé ou Andritz Hydro, de nouvelles synergies ont été mises en place. En effet, les trois CMS d'Asante Sana ont été accompagnés et soutenus pour la mise en œuvre complexe de leur Plan de Mobilité dans le cadre de leur déménagement à l'Ex-EPA, bâtiment qui ne dispose d'aucune place de stationnement. La Fondation les Eglantines a également entamé une démarche pour un plan de mobilité sur l'incitation et avec le soutien de l'Agenda 21.

#### Politique de stationnement

Sur la base des principes généraux du PMU et de documents cadre complémentaires (plan directeur du stationnement du Canton de Genève), l'Agenda 21 en collaboration avec ASR et OUrb a été chargé d'établir les lignes directrices d'une politique de stationnement pour la Ville de Vevey. La stratégie promue cherche à favoriser un usage adéquat de l'offre en stationnement en regard des besoins spécifiques des différents usagers et secteurs de la ville ainsi qu'un report modal vers les transports publics et mobilités douces.

Divers objectifs et mesures ont été posés, ils visent à améliorer la qualité d'usage des espaces publics tout en favorisant le dynamisme économique du centre-ville, à assurer une offre de stationnement adéquate pour les habitants et à encourager le report modal des pendulaires. Par ailleurs, l'ODD collabore étroitement avec ASR pour

que le stationnement en ville évolue en cohérence avec les enjeux du PMU, notamment en trouvant des solutions innovantes telles que les macarons pour les collaborateurs d'entreprises veveysannes.

Deux nouveaux aménagements ont été réalisés pour renforcer la qualité et la continuité du réseau de mobilité douce de la ville. Le premier a été réalisé dans le passage sous voie des rues Bosquets-Communaux. Il permet désormais aux usagers (caddies, poussettes, vélos) de franchir les escaliers du passage avec plus de facilité grâce à des rampes métalliques. De plus, une signalisation par marquage au sol pour les non/mal voyants a été réalisée afin de les guider de la rue des Communaux à la voie 1 des quais CFF ou vers le passage inférieur.

Le second aménagement améliore la liaison entre le Chemin de l'Espérance et l'Esplanade St-Martin, à proximité immédiate de l'Église. Par ailleurs, cet aménagement respecte la valeur patrimoniale du site puisque la rampe est réalisée en pierres de Molière d'Estavayer, grès coquiller dur s'intégrant harmonieusement à l'espace architectural du lieu.

En outre, des arceaux pour le stationnement des vélos ont été ajoutés dans certains endroits stratégiques de la Ville comme à la Rue de Lausanne et à la Rue du Collège afin de sécuriser davantage le stationnement des vélos.

### Vélostation

Un projet de vélostation sur le quai postal de la gare est actuellement en cours d'élaboration. Ce projet, prévu dans le plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) ainsi que dans le projet d'agglomération Rivelac, prévoit la construction d'un dispositif de stationnement pour vélos offrant une protection contre le vol, les intempéries, le vandalisme et les exactions. Cette vélostation permettra d'améliorer considérablement l'offre en stationnement deux-roues dans le secteur de la gare, aujourd'hui fortement saturé.

Ce projet permettra d'offrir quelques 126 places de parc pour les vélos, ainsi que 34 places pour les deux-roues motorisés. L'utilisation de cet espace se fera par le biais d'un abonnement payant mensuel ou annuel et les abonnés profiteront également de services complémentaires comme de petites réparations. La gestion et l'entretien de l'espace seront assurés par le SEMO selon un cahier des charges à définir.



Passage inférieur des Bosquets



Photomontage du projet de vélostation

# Office du développement durable

## Agenda 21 + Energie

Si le préavis pour ce projet, soumis au Conseil communal dans la première partie de 2015 est accepté, les travaux d'aménagement de l'ancien Quai postal devraient débuter courant 2015.

### Dring Dring

Avec plusieurs partenaires, l'Agenda 21 a contribué à la création d'une nouvelle association AMELIVE (Association Mobilité Environnement de Livraison à VElos) qui a pour but la mise en œuvre d'un service de livraison à vélo de courses aux domiciles des clients pour un prix très attractif. En collaboration avec le SEMO (semestre de motivation), ce nouveau service dénommé Dring Dring, sera assuré par les coursiers de Vélocité avec des magasins partenaires dès mars 2015. La Ville soutient financièrement ce projet, au travers du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable, permettant entre autre l'achat de cargobikes avec assistance électrique.

### Subventions pour les vélos électriques

L'octroi de subventions aux habitants souhaitant acheter un vélo électrique s'est poursuivi durant l'année 2014. Elle permet de participer à l'achat, pour un montant correspondant à 10 % du prix du vélo et jusqu'à Fr. 300.— maximum. Dix-neuf personnes en ont bénéficié cette année pour un montant total de Fr. 5'360.—. Cette démarche favorise le report modal vers un moyen de transport écomobile.

### Subvention des abonnements de transports publics

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2014 et selon la volonté du Conseil communal, une subvention est accordée aux jeunes veveysans à l'achat d'un abonnement de transports publics. Elle couvre 15% du prix de l'abonnement (abonnements Mobilis, abonnements CFF de parcours et général) jusqu'à un maximum de Fr. 190.—.

Les conditions d'octroi de la subvention sont les suivantes:

1. Être domicilié à Vevey et en formation post-obligatoire (apprentis, gymnasiens, étudiants).
2. Être en possession d'un abonnement annuel de transports publics en cours de validité ou pouvoir présenter 10 abonnements mensuels consécutifs.
3. Être âgé de moins de 25 ans au premier jour de validité de l'abonnement.

Afin de réduire les lourdeurs administratives, un formulaire en ligne a été conçu avec l'aide du service informatique, lequel est opérationnel depuis le 1er janvier 2015. En effet, quelques 193 subventions ont été accordées en 4 mois seulement pour un montant total de Fr. 29'200.—.

### Manifestations diverses

#### Ecocup

La Ville de Vevey, en collaboration avec le SIGE, a fait l'acquisition d'un stock de gobelets réutilisables dont le stockage et le lavage est géré par la société Ecocup. Cette année, six manifestations majeures attirant plus de 1'000 personnes ont fait appel à ce service : Animai, le Festival Local, Nox Orae, la coupe du monde de football, le Festival Image et les Folies Veveysannes. Un stock de 1'000 gobelets est également disponible dans les locaux de l'Agenda 21 pour les petites manifestations et a été utilisé à plusieurs reprises au cours de l'année.

### Saveurs et mouvement

La première édition de cet événement, organisé et promu par l'Agenda 21, s'est déroulée avec succès du 20 au 22 septembre 2014, dans le cadre de la Semaine du Goût et celle de la Mobilité. Pour l'occasion, le Quai Perdonnet a été fermé à la circulation et consacré à l'activité physique et aux « saveurs locales ».

Onze restaurateurs et hôteliers ont présenté au public des spécialités culinaires de saison liées aux produits du terroir, tandis que des démonstrations et initiations gratuites à des activités physiques originales et accessibles à tous ont eu lieu sur le quai. But de l'opération : réapprendre à se déplacer en douceur, afin d'apprécier les multiples richesses offertes par le cadre de vie exceptionnel de la Ville. Cette opération sera reconduite à échéance biennale, en collaboration avec le Festival Images.



Démonstration de trial

### Bourses aux vélos

Comme chaque année, l'Agenda 21 a soutenu l'organisation de deux bourses aux vélos. La première a eu lieu à la mi-mars et la seconde s'est tenue à la mi-septembre encadrée par ProVélo Riviera et l'ATE Vaud. Ces événements ponctuels favorisent non seulement la promotion de la mobilité douce, mais permettent également d'offrir une seconde vie à des vélos que leur propriétaire n'utilise plus.

### Vevey - Lavaux UP

Pour la troisième édition du Lavaux UP, la route du lac a été fermée à la circulation le dimanche 4 mai 2014 de 10h à 16h. La mobilité douce et les activités physiques ont été encouragées sur un parcours de 18km aller-retour, de Vevey à Cully. A cette occasion, pas loin de 10'000 personnes ont chaussé leurs rollers, enfourché leur vélo ou enfilé leurs baskets pour profiter de cette belle promenade au bord du lac.

### Fête des voisins

Depuis plusieurs années, l'ODD en collaboration avec la DASF, prend part à la coordination de la Fête des voisins au niveau des communes de la Riviera. Cette année, les conditions météorologiques ont été particulièrement défavorables, ce qui n'a pas empêché plus de 40 groupes de voisins de montrer avec enthousiasme leur engagement en faveur du bien vivre ensemble.

# Office du développement durable

## Agenda 21 + Energie

### **Cinéma Sud**

Pour la deuxième année consécutive, la Ville s'est jointe à l'association Helvetas afin d'organiser trois soirées de projection cinématographiques en lien avec des thématiques socio-économiques et environnementales, du 15 au 17 juillet. Les films, projetés au Jardin du Rivage, ont pu l'être grâce à l'aide de projecteurs dont les batteries étaient chargées à l'énergie solaire pendant la journée. Les spectateurs sont venus nombreux pour assister à la projection gratuite de ces trois films engagés et originaux. En conséquence, Helvetas a exprimé son souhait de réitérer l'expérience en 2015.

### **Journées du soleil**

La Ville de Vevey a profité des Journées du Soleil, qui ont eu lieu cette année du vendredi 2 au dimanche 11 mai, pour inaugurer la centrale solaire du collègue Kratzer, réalisée en collaboration avec Romande Energie SA. A cette occasion, une présentation publique du projet ainsi que du potentiel lié au développement de l'énergie solaire à Vevey a eu lieu. L'existence du cadastre énergétique de la Ville, réalisé par le SIT et disponible sur [www.cartoriviera.ch](http://www.cartoriviera.ch), a également été rappelée lors de cette manifestation.

### **Energyday14**

Dans le cadre de l'Energyday14, une manifestation de sensibilisation à la Société à 2000 watts s'est déroulée sur une semaine au centre Saint-Antoine entre le 21 et le 25 octobre. L'ODD a pu, grâce à un stand de promotion des énergies renouvelables prêté par le Canton de Vaud, sensibiliser et informer le public sur sa politique énergétique ainsi que sur les possibilités de subventionnements dans les domaines de l'énergie et du bâtiment. La nouvelle brochure sur la Société à 2000 watts de l'ODD a aussi été présentée au public à cette occasion (voir « Brochure "Objectif 2000 watts : l'énergie d'y croire" »). La mise en place d'un concours a permis d'attirer un public diversifié et de récompenser trois participants avec des prix favorisant le développement durable. Un peu moins de 100 personnes ont pris le temps de participer au concours, en plus de toutes celles qui se sont arrêtées sur le stand simplement afin d'obtenir des informations sur le thème de l'énergie. Le centre Saint-Antoine s'est montré intéressé à réitérer une telle expérience en 2015.

### **Brochure «Objectif 2000 watts : l'énergie d'y croire»**

En 2009, à l'occasion de l'adoption du Plan directeur communal des énergies par la Municipalité, la Ville publiait la brochure « Objectif 2000 watts, agissons ensemble », distribuée à tous les veveysans en tout-ménage. Cette brochure d'information avait pour but de faire découvrir aux citoyens la politique énergétique de la Ville ainsi que les gestes simples, trucs et astuces que chacun peut entreprendre afin d'agir sur son empreinte énergétique. En 2014, à l'occasion de l'Energyday14 (voir « Energyday14 »), la Ville a décidé de rééditer cette brochure et de la distribuer en tout-ménage afin de faire connaître les avancées en matière de politique énergétique et de développement durable. La brochure a également pu être présentée à un plus large public pendant une semaine au centre Saint-Antoine, à cette occasion.

### **Nature en ville**

#### **Lombricompost**

Malgré une information importante de la part de la DEP quant à l'offre d'une subvention pour l'achat d'un lombricomposteur, seuls trois ménages ont fait appel à l'ODD pour en bénéficier. La collaboration avec les écoles qui permet de sensibiliser les enfants à l'élimination et la valorisation des déchets organiques au moyen du lombricompostage se poursuit, quelques nouveaux appareils ont remplacé ceux, bricolés maison, en sagem.

#### **Potagers urbains**

Suite à la démolition de la Villa Gerhard au chemin du Petit-Clos, le terrain temporairement inexploité dans l'attente d'un PPA pour y construire des logements à loyers modérés, permettra de réaliser un grand potager urbain au bénéfice des habitants du quartier. Ce projet a été rendu possible par l'amendement d'une conseillère communale qui a proposé d'affecter à ce projet la somme de Fr. 10'000.—.

Le principe du potager urbain est d'attribuer aux habitants, associations et organisations intéressés, une parcelle cultivable de quelques mètres carrés (variable selon les souhaits et capacités de chacun) en milieu urbain et à proximité immédiate des habitations des bénéficiaires (5 minutes à pied).

En 2014, les aspects techniques ont été traités en collaboration avec la direction des espaces publics (parcs et jardins) et celle de l'architecture et des infrastructures. Début 2015, des ateliers participatifs organisés en collaboration avec l'ONG Equiterre auront lieu avec les futurs jardiniers (habitants, institutions, écoles) afin de les informer quant au projet et les impliquer dans la démarche.

### **Collaborations, synergies régionales**

#### **Collaborations intracommunales**

En complément aux échanges réguliers et aux collaborations fructueuses entre les secteurs Agenda 21 et Energie de l'ODD, Agenda 21 collabore à plusieurs projets de l'administration pilotés par d'autres services tels que les Projets Urbains sur les quartiers de Plan-Dessous et Plan-Dessus, le futur Parking d'Entre-deux-Villes, une future directive sur les équipements informatiques, etc.

#### **Mandat Blonay-Saint-Légier**

L'Agenda 21 de la Ville de Vevey accompagne en duo avec une consultante externe, les Municipalités de Blonay et Saint-Légier dans la mise en œuvre de leur Agenda 21 local. La première partie du processus s'est achevée en 2014 : une analyse des forces et faiblesses des pratiques des deux communes sous l'angle du développement durable a été effectuée en s'appuyant sur l'outil Profilographe développé par le Canton de Berne. Ensuite, les deux Municipalités ont défini les thèmes sur lesquels elles souhaitent travailler prioritairement et ont élaboré un catalogue d'objectifs et de mesures.

La mise en place de l'Agenda 21 pour ces deux communes implique également une démarche participative qui est actuellement en cours d'élaboration, afin d'intégrer les acteurs socio-économiques dans le processus. Quelques thèmes ont été sélectionnés fin 2014 et six rencontres prendront place entre mars et avril 2015.

# Office du développement durable

## Agenda 21 + Energie

---

### **Association Coord 21**

Enfin, afin de favoriser les échanges d'expériences entre villes et cantons engagés dans des démarches Agenda 21, le délégué veveysan prend part aux rencontres et au comité de Coord21. L'association permet des synergies très profitables aux villes de la taille de Vevey, puisqu'elles bénéficient des résultats de projets menés par les cantons et les grandes villes de Suisse romande.

*Elina Leimgruber, Municipale  
Michel Bloch, Délégué à l'Agenda 21  
Thomas Würsten, Délégué à l'Energie*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion – exercice 2013: néant.*



# **Direction de l'éducation, jeunesse et sports**





# Une année de consolidation organisationnelle

## Travailler ensemble au service de nos différents publics

Le dernier rapport de gestion de la DEJS concluait en indiquant que si l'année 2013 avait été celle du changement, notamment dans l'organisation de cette direction importante, l'année 2014 devrait être celle de la consolidation. Tel a bien été le cas.

D'abord au niveau de l'organisation même de la DEJS, qui, sous la direction de Madame Manon Fawer, a mis à profit cette année 2014 pour roder la nouvelle organisation mise en place en 2013 et articulée en trois secteurs coordonnés. Il est certainement trop tôt pour en tirer un bilan définitif, mais il apparaît d'ores et déjà que le choix pris par la Municipalité de renforcer, en les réduisant, les directions, était un choix opportun. Comme toute réorganisation, celle-ci nécessite encore des réglages de détails, mais on ne peut aujourd'hui que se féliciter des choix opérés. Les périodes de changements et de réorganisations sont toujours des étapes difficiles à franchir. Je remercie ici vivement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de cette direction qui ont rendu possible une telle évolution.

Ensuite, et devant la nécessité de préparer et de mettre la dernière main au projet du collège, la DEJS a dû une ultime fois consolider en 2014 l'ensemble des données liées d'une part à l'état effectif du parc immobilier scolaire de la Ville de Vevey, aux contraintes légales et institutionnelles d'autre part, et, finalement, elle a dû consolider les données démographiques et retenir le scénario le plus plausible. Je tiens à souligner le travail particulièrement documenté qui a été mené en 2014 pour confirmer et préciser les options prises auparavant. Ce travail a été fait avec une rigueur exceptionnelle qui se doit d'être soulignée.

A l'échelle du diagnostic, le constat est sans appel : si les salles de classe sont globalement dans un état technique satisfaisant, le verdict est bien plus sévère pour certains collèges et des travaux seront inévitables. Les infrastructures sportives pour les écoles sont insuffisantes et parfois obsolètes. La répartition géographique des infrastructures, très atomisée, est un handicap quotidien générant un nombre important de déplacements d'élèves. Seule une opération d'importance, sur un seul site, peut corriger cet état de fait, suivie ensuite par une série de réaffectations. La taille des salles, peu standardisée, implique des enclassements inhabituels, souvent en deçà des minimums requis. La croissance démographique reste une réalité. L'offre est aujourd'hui déjà sous-capacitaire et elle le sera chaque année un peu plus; quant aux normes, actuellement à peine respectées, elles ne le seront tout simplement plus.

En un mot, il faut bien admettre que ce travail de consolidation des données a mis en évidence de manière générale que la structure globale des infrastructures scolaires de Vevey est obsolète, et ce sur plusieurs points majeurs. On pourra certainement continuer à réparer au jour le jour, trouver une salle de classe de ci de là, mais, à un moment donné, la corde sur laquelle on aura tiré rompra et ce sera alors – en urgence – que des travaux bien plus importants devront être lancés.

Vevey a déjà expérimenté, comme d'autres communes, combien un non-investissement représente finalement une dette, certes invisible au départ, mais finalement bien plus pernicieuse que celle qui se voit de manière transparente au bilan d'une collectivité. Il n'existe pas de plan B réaliste. Il existe des plans x,y ou z. Ils sont tous plus chers, moins efficaces, moins durables.

*Elina Leimgruber, Municipale*

### Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports (DEJS)

#### Mission

La DEJS a pour mission de développer des synergies entre ses trois services (éducation, jeunesse et sports). Elle est chargée de coordonner, de favoriser et de soutenir les actions et projets portés par ses services et partenaires, ou initiés par elle, et offrir des prestations publiques performantes et accessibles. Elle dirige son action sur des projets durables, responsables et raisonnables, dans le respect de la politique portée par les autorités.

#### Organisation de la DEJS

La DEJS est dirigée par une cheffe de service qui est se-

condée dans sa tâche par trois responsables de secteurs et un animateur-intendant pour les services éducation, jeunesse et sports.

#### Ressources humaines

La DEJS regroupe une cheffe de service (1 EPT) et trois responsables de secteur (éducation, jeunesse et sports (2.6 EPT au 31.12.2014). La Direction totalisait fin décembre 31 collaborateurs permanents pour 25.11 équivalent plein temps (EPT). L'équipe est complétée par deux apprentis (1 cuisinier à La Cheneau et 1 employé de commerce aux services des sports et éducation) et de nombreux personnels auxiliaires engagés pour des activités ponctuelles.

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service de l'Éducation

### Billet de la Cheffe de service

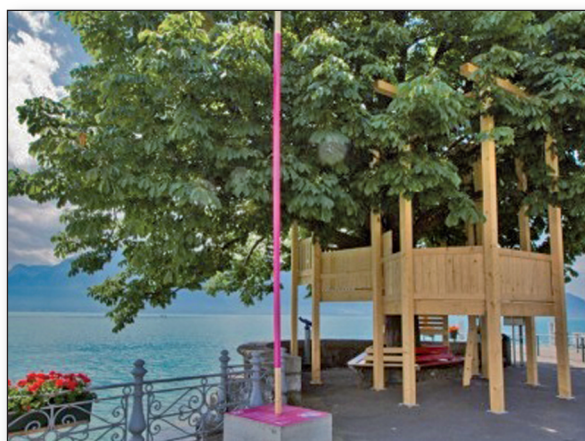
Les services de la DEJS ont porté de multiples projets tout au long de l'année. Parmi ces derniers, quelques-uns ont eu un impact plus important que d'autres sur les activités courantes. Si d'aucuns ont permis de réduire les dépenses, d'autres ont eu pour but d'améliorer l'organisation, voire de développer de nouvelles collaborations entre les services. Tous ont cependant été menés avec l'objectif d'améliorer en premier lieu la qualité des prestations, dans le cadre d'une gestion qui se veut efficiente certes, mais avant tout proche des besoins des publics concernés.

Ci-dessous un rapide aperçu de quelques projets qui ont marqué l'année :

**Transfert de l'Ecole de musique Crescendo :** depuis le 1.8.2014 l'école est désormais affiliée au Multisite et dirigée localement par l'harmonie municipale La Lyre. Suite à l'entrée en vigueur en 2012 de la nouvelle loi sur les écoles de musique (LEM) il s'agissait pour le service de l'éducation de trouver une solution pour que l'école de musique municipale puisse bénéficier des subsides cantonaux que les communes alimentent avec le canton à travers un fonds commun. Après analyse des différentes possibilités, la Municipalité a validé la solution de l'adhésion de Crescendo à l'Association Multisite des Ecoles de Musique, avec une référence locale assurée par La Lyre. L'ensemble des enseignants a ainsi été réengagé par l'Association qui regroupe 48 écoles réparties sur tout le territoire vaudois. Porté par le service de l'éducation, La Lyre et le Multisite, le transfert s'est fait dans la continuité : l'école, désormais indépendante de la Ville, accueillait à la rentrée scolaire 2014-2015 54 élèves dans ses locaux à la Veveysse.

**Sécurisation des déplacements des écoliers de Vevey à La Cheneau et réduction de l'empreinte carbone :** en vue d'améliorer la sécurité des élèves lors de leur déplacement pour Château-d'OEx dans le cadre de l'école à la montagne, le service de l'éducation a sollicité le GoldenPass afin d'ouvrir une ligne directe « Vevey-Château-d'OEx, via Chamby ». Depuis septembre 2014, tous les écoliers montent désormais à Château-d'OEx par une ligne directe, sans plus changer de train à Montreux. Dans la foulée, les bagages des élèves et enseignants, dont le transport se faisait jusqu'alors par la route avec le fourgon du service, sont également acheminés depuis la rentrée 2014 par le rail jusqu'à Château-d'OEx. Cette mesure s'inscrit dans la volonté de la Ville de réduire son empreinte carbone, en particulier en agissant sur la diminution du rejet de CO2. Ce transfert des bagages de la route au rail constitue une mesure concrète, simple et efficace, mise en place par le service en faveur de l'environnement. Sur place une remorque, financée par la Fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la montagne, permet d'assurer le transfert de bagages de la gare au Chalet La Cheneau. Dès 2015, un minibus, subventionné généreusement par la Loterie Ro-mande, complétera le dispositif.

**Collaboration dans le cadre du Bicentenaire de la Caisse d'Epargne Riviera :** les services éducation et jeunesse ont activement collaboré à différentes manifestations mises en place à l'occasion du jubilaire de la Caisse d'Epargne Riviera dont un cortège, réunissant plus de 100 écoliers, pour mener à la Grenette la nouvelle cloche offerte par la



CER aux Veveysans. Le 27 juin, cette cloche, imaginée par l'artiste Veveysan E. Krähenbühl, a ainsi retrouvé ses deux « sœurs » en haut du clocher emblématique de la place du Marché. Dans le cadre des « Cabanes de la Riviera », des jeunes du service jeunesse ont participé à la réalisation d'une cabane en bois sous la direction de l'artiste Markus Weiss, près du débarcadère.

**Pérennisation des prestations sociojuridiques de Jet Service Riviera :** la collaboration mise en place entre Jet Service Lausanne (Centre Social Protestant (CSP)) et le service jeunesse pour des conseils sociojuridiques a enfin pu être assurée d'un financement sur la durée grâce au soutien de l'ARAS, confirmé pour 2015. Ouverte depuis 2007 dans les locaux de Ginkgo, la permanence a dispensé plus de 170 consultations en 2013 pour des jeunes de 16 à 25 ans issus de la région. Cofinancée par le CSP, et grâce à la participation financière des communes de la Riviera via l'ARAS, la consultation veveysane continuera à sortir des jeunes de situations complexes (surendettement, problèmes administratifs ou juridiques notamment).

**Rattachement de la Piscine de Vevey-Corseaux Plage au service des sports :** le transfert administratif de la piscine, préalablement rattaché à la Direction des finances et gérances, a permis au service de coordonner des travaux mais également de revoir le fonctionnement interne en étroite collaboration avec le personnel de la piscine. Cette coordination a permis d'optimiser l'utilisation des bassins couverts entre les écoles, les clubs, les moniteurs privés et le public. Les créneaux horaires ont été parfois revisités afin de permettre à chaque public particulier de vivre son activité dans un esprit de cohabitation partagé.

Les pages suivantes renseigneront le lecteur sur les activités et projets menés dans chacun des trois services de la DEJS. Ceux-ci ont tous été rendus possible grâce à l'investissement et à l'engagement soutenu des collaborateurs de la DEJS. Qu'ils soient tous ici sincèrement félicités et remerciés pour l'excellente qualité de leur contribution.

Manon Fawer, Cheffe de service

### Service de l'Éducation

#### Mission

D'entente avec l'autorité cantonale et les directions des établissements scolaires de Vevey, le service a pour objectif d'anticiper et de planifier les besoins en locaux scolaires et mettre à disposition des écoles le mobilier, les installations

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service de l'Éducation

et les services essentiels pour accomplir leur mission. Il organise par ailleurs les séjours des écoliers à La Cheneau et coordonne également les camps et activités extrascolaires, les dépistages dentaires. Il gère les aides communales destinées aux élèves de la scolarité obligatoire notamment.

### Plan des investissements

Réalisations prévues au plan 2011-2016 :

- Construction d'un nouveau collège du cycle secondaire et d'une salle omnisports ;
- rénovations et transformations des collèges de la Veveyse, Bleu et du Clos (prévus après la finalisation du nouveau collège (législature 2016-2021) ;
- réaffectation du rez-de-chaussée du bâtiment de l'Avion pour des salles de classes.

### Ressources humaines

#### Composition au 31.12.2014 :

Personnel permanent : 14 personnes pour 10.3 EPT

- Responsable : 0.8 EPT (depuis le 1.11.2014)
- Administration : 2.25 EPT (4 personnes)
- Service technique : 2.0 EPT (2 personnes)
- Secteur dentaire : 0.65 EPT (1 personne)
- Ecole à la montagne La Cheneau : 4.6 EPT (6 collaborateurs, non compris l'apprenti cuisinier).

Personnel non permanent : plus de 90 auxiliaires engagés pour des activités ponctuelles (animateurs, moniteurs de ski, cuisiniers pour les camps, etc.) ou régulières (médecins dentistes et médecins scolaires)

### Organisation du service

Le service est dirigé depuis le 1.11.2014 par une nouvelle responsable de secteur, qui assure également la suppléance de la cheffe de service en cas d'absence.

### Secteur technique scolaire

Pour la rentrée scolaire 2014-2015, 10 classes ont été soit déménagées, soit réaménagées avec du mobilier adapté selon les âges des élèves. Une salle de travaux manuel à la Veveyse a également été complètement vidée afin d'être dédiée au réfectoire du collège. Le matériel a été transféré dans les salles de travaux manuels du collège Kratzer, qui regroupe désormais ces activités sur un même site.

Le service a fait l'acquisition de mobilier scolaire pour 2 classes enfantines, soit 50 chaises et 40 tables. Du mobilier pour les directions des établissements primaires et secondaires, ainsi que pour le service PLS et OROSP, a été acquis et installé. Ces acquisitions augmentent l'inventaire du mobilier scolaire de 148 pièces qui totalise au 31 décembre 2014 11'420 pièces (valeur assurance incendie : Fr. 6.2 mio).

Le secteur technique scolaire gère également la mise en passe des bâtiments scolaires et les Galeries du Rivage. 20 bâtiments sont équipés de 76 cylindres électroniques et 859 cylindres mécaniques. 1'315 clés sont attribuées nominativement aux divers utilisateurs.

### Secteur dentaire et médical scolaire

Le nombre de dépistages effectués durant l'année scolaire 2013-2014 est identique aux années précédentes. Avec quelque 80% de bouches sans caries, une légère amélioration est constatée. Les contrôles s'avèrent toute-

fois toujours importants puisque plus de 20% des cas nécessitent des soins.

Des dépistages obligatoires ont été menés auprès de 845 élèves du cercle scolaire de Corsier.

Outre les dépistages, chaque classe du primaire reçoit une visite annuelle de l'assistante dentaire. Ses interventions visent à sensibiliser les plus petits à l'alimentation et au brossage régulier des dents. Les autres classes (1-3P) bénéficient également d'une séance d'apprentissage du brossage. Dès la 4<sup>e</sup>, information et prévention deviennent plus pointues avec des explications sur la plaque dentaire, le processus de la carie et l'anatomie buccale.

2014 a été marquée par le départ à la retraite du D<sup>r</sup> Olivier Carrel, médecin scolaire de l'établissement primaire et secondaire. La Municipalité a ainsi été en charge de nommer, sur recommandation du médecin cantonal et du médecin responsable de la santé scolaire cantonale, son remplaçant pour une entrée en fonction en août 2014. Au total ce sont 107 heures d'intervention qui ont été assumées pour les élèves de 7 à 11<sup>e</sup> (vaccinations, visites de classes, participation à des groupes de santé, rencontres de parents, réunions avec les infirmières scolaires, etc.) pour une charge communale de Fr. 18'800.-. Les chiffres pour l'établissement primaire ne nous ont pas été communiqués au moment de la rédaction du présent rapport.

Dépistages	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Nb de classes	116	115	116
Nb d'élèves contrôlés	2064	2089	2091
Bouches sans caries (avec ou sans obturations)	77.47%	76.63%	79.69%

### Aides et subsides

Les parents peuvent solliciter le service de l'éducation pour l'obtention de subsides pour les traitements dentaires (conventionnels ou orthodontiques), ainsi que pour des aides au financement de séjour, de camps scolaires ou d'études musicales.

Depuis le 1.1.2014, le taux de subventionnement accordé pour les traitements orthodontiques est également réévalué chaque année.

Les aides pour les camps scolaires représentent un montant de Fr. 1'919.- pour 62 subsides accordés, soit Fr. 31.-

Subsides accordés par la commune			
	Subsides		Montant total
Traitements dentaires	20	Fr.	6'229.45
Traitements orthodontiques	26	Fr.	20'984.10
Camps	62	Fr.	1'919.20
Musique	8	Fr.	1'161.90
Fonds vacances	2	Fr.	650.00
Fonds aide scolaire	1	Fr.	150.00
<b>Total</b>	<b>119</b>		<b>31'094.65</b>

par cas. Le subside maximum accordé est de Fr. 40.- quel que soit le camp organisé. Pour les séjours à la Cheneau (Fr. 90.-/semaine) le montant maximum subsidié est de Fr. 15.-. Au total 75 demandes ont été traitées.

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service de l'Education

### Écolages, frais de transports et de repas des élèves veveysans scolarisés hors Vevey

La décision N°138 du DFJC, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2014, fixe désormais à Fr. 1'300.- par année, l'écolage re-facturable à la commune de domicile pour un élève au bénéfice d'une dérogation à l'aire de recrutement. Ce montant est facturable pour des dérogations validées par la cheffe de département et pour une année scolaire complète. Les dérogations en cours d'année scolaire ne sont pas facturables. A titre d'exemple, Vevey a accueilli pour l'année scolaire 2013-14 88 élèves domiciliés hors Vevey. 20 écoliers veveysans étaient scolarisés dans des établissements publics hors Vevey.

La même décision établit l'écolage et la participation de la commune aux frais de déplacements et de repas des élèves veveysans scolarisés dans des établissements publics hors Vevey. 22 élèves étaient inscrits en classes de raccordement à Montreux en 2013-14, et 2 dans des classes sport-art-études. Seule la moitié des ayants droits a demandé le remboursement des frais, qui s'est élevée à Fr. 9'013.- pour le service.

#### DFJC : Décision 138, détermination des montants forfaitaires pour les frais à la charge des communes en application des articles 133 et 138 de la LEO

Article		Ecolage*	Transports	Repas
2	Dérogation	Fr. 1300.-		
3	Sport-Art-Etudes	Fr. 1300.-	Parents	Parents
5	Pédagogie spécialisée (classe D)	Fr. 4000.-	Commune de domicile	
6	Rattrapage ou raccordement	Fr. 4000.-	Commune de domicile	Commune de domicile
7	Requérants d'asile	Fr. 4000.- ou 1300.- remboursé par l'Etat**	Etat	Etat

\*Ecolage payé par la commune de domicile à la commune concernée par l'établissement d'accueil

\*\*Fr. 4000.- si logé en centre EVAM, Fr. 1300.- si logement individuel

### Secteur Ecole à la montagne La Cheneau

1'085 enfants ont été accueillis à la Cheneau en 2014. Le chalet a été occupé 38 semaines sur l'année. Sur les semaines restantes, 2 sont consacrées à des nettoyages et 2 n'ont pas trouvé pensionnaires. L'organisation des camps demandant un engagement de plus de 100% du personnel durant les semaines de camps, la récupération des heures supplémentaires engendre une fermeture officielle de 10 semaines.

Les camps scolaires sportifs permettent aux écoliers de vivre un séjour actif avec des activités variées (curling, tennis, VTT, grimpe). Les 5 camps de sports organisés en automne 2014, ont été financés à hauteur de Fr. 6'300.- dans le cadre de la participation cantonale Jeunesse et Sport. Les 11 camps de ski du secondaire l'ont été pour un montant de Fr. 26'280.-.

Les travaux effectués en 2014 au Chalet ont été les suivants : rénovation de l'appartement de fonction (salle de bain, cuisine), installation d'une chaudière électrique d'appoint, extension du réseau wi-fi, pose de parquet au petit salon et remplacement du revêtement dans les escaliers du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage, remplacement des vannes de chauffage défectueuses.

Suite au départ des animaux du précédent intendant, et sur demande du service, un nouveau projet pédagogique avec animaux a été mis sur pied. Des animaux (poules, lapins et chèvres) permettent depuis mars aux enfants d'en prendre soin et de développer une relation privilégiée avec des espèces différentes.

Pour répondre aux critères de qualité et de proximité en ce qui concerne la nourriture, l'approvisionnement de viande se fait depuis 2014 uniquement auprès d'un boucher de la vallée avec des produits issus de la région. Une démarche d'analyse de l'origine des aliments consommés est en cours et fera l'objet de recommandations spécifiques en 2015 (projet Beelong).

	Semaines	Classes	Elèves
<b>Camps scolaires</b>	<b>33</b>	<b>58</b>	<b>959</b>
Primaires (printemps)	9	15	235
Primaires (automne)	13	22	370
Secondaires (ski)	11	21	354
<b>Camps de vacances</b>			
Crescendo	1		21
Colonies d'été	2		34
Sport	2		71
<b>Total</b>	<b>38</b>		<b>1085</b>

### Ecole de musique Crescendo

Comme indiqué supra, l'Ecole de musique municipale Crescendo a été transférée auprès du Multisite le 1<sup>er</sup> août 2014, sans modification du programme de formation, ni du lieu d'enseignement. La commune a conclu, sur proposition du service, une convention avec l'Harmonie municipale La Lyre pour la gestion locale de l'école, en partenariat avec la direction du Multisite, association qui gère déjà 48 écoles du même type que Crescendo.

Lors du 2<sup>e</sup> semestre (février 2014) l'école comptait 68 élèves de 5 à 18 ans et 8 enseignants (1.49 EPT), 1 directeur (0.49 EPT) et un sous-directeur (0.15 EPT)- A la rentrée 2014, 74 inscriptions étaient enregistrées. L'école comptait 9 enseignants, dont un directeur d'orchestre, déjà présent dans l'ancienne structure. L'organisation du Multisite ne prévoyant pas de poste de directeur ou de sous-directeur dans son organisation, les deux postes (contrats d'auxiliaires) ont été supprimés, de même que le poste administratif lié (avec effet en 2015).

Les activités 2014 ont été ponctuées par le séminaire à la Cheneau lors des Relâches, les concerts à la Cour-aux-Chantre (21 juin), à la Fête des Ecoles (4 juillet) et les 5-6 décembre avec La Lyre.

Le service a également rédigé un règlement pour les études musicales, validé par le Conseil communal et adopté par le Canton le 27 août 2014. Un nouveau barème fixe ainsi les subsides pour tous les élèves veveysans (jusqu'à 25 ans) inscrits dans n'importe quelle école de musique vaudoise reconnue par la FEM. Un budget de Fr. 20'000.- a été porté au budget 2015.

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service de l'Éducation

### Activités extrascolaires

Le service coordonne et finance les camps, courses d'écoles et autres activités extrascolaires.

21 sorties à ski, encadrées par des moniteurs de l'école suisse de ski, ont eu lieu aux Pléiades. 334 élèves de 5-6<sup>e</sup> y ont participé. Fin janvier tous les élèves de 10<sup>e</sup> (plus de 200) sont partis en camps de ski (Crosets, Leysin, Ovronnaz et St-Luc). Une augmentation de la participation financière des parents, sur proposition du service, a été validée, avec effet dès 2015. La contribution des parents pour les journées de ski passera de Fr. 10.- à Fr. 15.-/jour. Celle pour les camps de ski à la Cheneau de Fr. 170.- à Fr. 180.- et de Fr. 190.- à Fr. 210.- pour les autres camps hivernaux. Cette adaptation est due principalement à la hausse des forfaits et des abonnements de ski. Le service a également coordonné la location des équipements de ski (371 skis et 304 casques), pour une dépense de Frs 17'225.-. Dès 2015, une participation à la location (Fr. 20.-) sera exigée pour les camps hors Cheneau. Signalons que La Cheneau dispose de son propre matériel. En mai, des voyages de fin d'études pour les classes de 11<sup>ème</sup> ont permis aux élèves de découvrir l'Ardèche, l'Alsace, Châtillon, les Cinque Terre et Naples. Le financement est assuré par le bénéfice des stands réalisés par les élèves lors de la fête des écoles, la participation de la Ville (Fr. 60.-/élève) et celle des parents.

En automne, ce sont 142 élèves des classes de 7-8<sup>e</sup> qui sont partis dans le Jura, aux Emibois et aux Rouges-Terres. La participation des parents (Fr. 100.-) restera inchangée en 2015.

Le service a établi 92 contrats pour l'engagement d'auxiliaires : moniteurs de ski, cuisiniers et animateurs pour les camps, dentistes pour les dépistages, animateurs pour les projets scolaires, auxiliaires pour les déménagements scolaires, etc.

De nombreuses autres activités ont également été financées, coordonnées ou organisées par le service dont notamment les sorties à la patinoire mobile, les visites dans le cadre du Festival Image et l'engagement du personnel pour la colonie de vacances d'été organisée à La Cheneau.

La décision N° 134 du DFJC permet aux communes depuis le 1<sup>er</sup> août 2014 de facturer au canton les frais de transport, repas et hébergement des enseignants lors des activités extrascolaires (cours d'école, camps, etc.). Le service a ainsi facturé Fr. 7'738.- pour les camps jurassiens et les séjours à la Cheneau entre août et décembre 2014 ce qui a réduit d'autant ses dépenses.

### Transport des écoliers

Les activités sportives obligatoires durant la période scolaire étant reportées sur la piscine par manque de salles de gym, 930 transports en bus ont été assurés en 2014 pour un coût total de Fr. 47'132.-.

Sur Vevey, seuls 8 élèves des classes de soutien bénéficient d'un transport gratuit. Obligatoires, ils sont à la charge de la Ville du fait de l'éloignement du domicile et la dangerosité du trajet pour les jeunes écoliers.

### Promotions et Fête des écoles

Après 26 coups de canon tirés pour marquer l'ouverture des promotions, ce sont plus de 750 élèves, parents, enseignants et officiels de la Ville qui se sont réunis au Théâtre pour la cérémonie le 3 juillet. Un apéritif sans alcool,

offert par la Ville et organisé par le service, a clôturé la soirée sous la Grenette.

La Fête des écoles, co-organisée avec un pool d'enseignants, et le soutien de bénévoles et les services de la Ville, s'est déroulée dans la cour du collège Kratzer, le 4 juillet. Un accent particulier a été mis sur la gestion des déchets. Des réflexions ont aussi été menées dès novembre en vue de déplacer la prochaine édition à la rue Louis-Meyer.

Du 4 au 6 juillet, la Grande-Place a accueilli la fête foraine où les écoliers ont utilisé env. 11'000 jetons de carrousels offerts traditionnellement par le service.

### Conseil d'établissements

Quatre membres ont été remplacés en 2014 et le conseil a siégé à quatre reprises. Les points essentiels discutés ont été la rentrée scolaire 14-15, les ouvertures de classes particulières au primaire et en particulier l'élaboration d'un nouveau règlement d'établissement pour cet établissement. Tous les procès-verbaux des séances peuvent être consultés sur le site [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch).

### Usages extrascolaires des classes

14 salles de classes ont été mises à disposition gratuitement pour des cours de langues et de culture d'origine (portugais, espagnol, italien, albanais, serbe, macédonien, arabe, sri lankais), comme recommandé à l'article 27 alinéa 3 de la LEO. Un nouveau contrat a toutefois été rédigé afin de clarifier les responsabilités des usagers pour éviter tout conflit avec le corps enseignant. Les salles utilisées pour des activités qui ne correspondent pas à ces critères, sont désormais facturées. Ces activités totalisent 62 heures d'usage par semaine.

### Etablissements primaire et primaire-secondaire

Le départ du directeur de l'établissement primaire et secondaire de Vevey, et l'arrivée d'une nouvelle directrice, a

Répartition des écoliers par établissement et niveau						
Niveau HarmoS	2010	2011	2012	2013	2014	
<b>Etablissement primaire (EP)</b>						
1-2H	410	400	358	398		<b>389</b>
3-4H	317	355	409	413		<b>362</b>
5-6H	349	330	313	320		<b>381</b>
DEV	48	42	45	43		<b>38</b>
<b>Total EP</b>	<b>1124</b>	<b>1127</b>	<b>1125</b>	<b>1174</b>		<b>1170</b>
Nb classes	61	62	62	69		<b>69</b>
<b>Etablissement primaire et secondaire (EPS)</b>						
					7H	<b>143</b>
7-9H	329	323	324	321	8H	<b>159</b>
VSO 7-9 non H	175	179	173		9H	<b>169</b>
VSG 7-9 non H	173	202	194		VG10H	<b>95</b>
VSb 7-9 non H	227	229	247		VB10H	<b>67</b>
10-11 H (VG, VSO, VSb)				423	VSO11H	<b>55</b>
					VSG11H	<b>74</b>
					VSG11H	<b>90</b>
Cl. dvlpt	70	54	47	51		<b>68</b>
<b>Total EPS</b>	<b>974</b>	<b>987</b>	<b>985</b>	<b>966</b>		<b>920</b>
Nb classes	52	54	53	53		<b>52</b>

marqué le dernier trimestre de l'année 2014. La directrice de l'établissement primaire ayant elle aussi annoncé fin 2014 son transfert à Lausanne pour le premier trimestre de 2015, ces rocadeurs auront contribué à renforcer les excellentes collaborations entretenues avec les décanats

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service de l'Éducation

---

pour assurer le suivi de tous les projets et activités soutenus par le service.

Au 25.8.2014, 246 enseignants (128 pour les 1-6<sup>e</sup>), et 118 pour les 7-11<sup>e</sup>, soit 6 de plus que l'année précédente) encadraient 2'090 élèves. Une perte de 4 élèves au primaire et 46 au secondaire a été enregistrée.

Afin de coordonner et suivre les différents travaux dans les collèges, le service a planifié des séances mensuelles dans le cadre d'un tournus auprès de tous les collèges. Grâce à la collaboration de la Direction des espaces publics et de la Direction des finances et gérances, les problèmes de nettoyage des préaux ont eux aussi trouvé une solution satisfaisante avec la mise à disposition d'une balayeuse pour les concierges tous les lundis matin avant l'arrivée des élèves aux collèges de Kratzer, Clos, Veveyse et Galeries du Rivage.

Le service a également contribué à créer des liens entre les responsables de 2 musées communaux et les directions des écoles afin de faire mieux connaître l'offre muséale et culturelle communale aux élèves.

### Evolution des besoins en locaux scolaires

Si l'évolution des effectifs s'est stabilisée en 2014, les besoins en salle n'en demeurent pas moins soutenus, liés aux demandes de salles de dégagement croissantes pour des cours à options, des appuis et soutiens pédagogiques particuliers, classes d'accueil ou classes pour enfants à haut potentiel (1 classe HAPPY ouverte en 2014 au Collège du Clos) par exemple. 2014 a permis de faire l'inventaire des classes d'enseignement, de dégagement ou spéciales dans tous les collèges afin d'identifier le potentiel disponible dans l'attente de la construction du futur collège à Gilamont. Avec le départ de l'Ecole Haut-Lac pour son nouveau campus à St-Légier, les locaux sis à l'Aviron pourront être momentanément affectés au primaire, moyennant des rénovations de faible ampleur. Cette solution permettrait de juguler les besoins du primaire avec 3 classes supplémentaires disponibles dès 2015.

Pour le secondaire, le départ des élèves du cercle de Puidoux-Chexbres a contribué à la baisse des effectifs. La problématique du collège Bleu, avec des salles sous-dimensionnées, obligeant à réduire les effectifs par classe, pose des questions budgétaires en termes de coût d'encadrement pour l'école. La décentralisation de certaines classes (8H aux Galeries du Rivage par exemple) contribue également à complexifier l'organisation scolaire. La projection pour 2015 étant favorable (1-2 classes en moins) avec une augmentation des besoins reportées sur 2016-2017, la solution de conteneurs devrait pouvoir être repoussée sur 2016, voire 2017 afin d'éviter des dépenses supplémentaires substantielles pour la Ville, dans l'attente de nouvelles classes avec la construction du futur collège.

### Projets

#### Nouveau Collège

Dans le cadre de l'étude et du développement du projet, le service a participé à toutes les commissions et en particulier celle concernant l'étude des aménagements extérieurs du collège dont le lauréat désigné est le bureau d'architecte-paysagiste Hüsler et associés à Lausanne.

### Corps des Cadets

L'ensemble du matériel du Corps des Cadets a pu être remis aux personnes concernées ou transmis aux musées intéressés. Les locaux sis dans les combles du Collège 1868 sont désormais à la disposition du Pan d'escalade, membre du Club Alpin Suisse, section Jaman.

### Chœur des écoles

Suite à la dissolution de l'Association « Chœur des enfants » le 7 février 2014, un nouveau chœur s'est créé grâce à l'investissement de deux enseignantes des écoles de Vevey. Les fonds de l'ancienne association (Fr. 11'000.-) ont été versés sur un fonds communal pour le Chœur des Ecoles. Les activités 2014 ont été financées sur le budget communal. Le Chœur s'est produit au Théâtre de Vevey le 15 juin. Un camp du 26 au 28.3.2015 à Evian enregistrait déjà plus de 84 inscriptions fin 2014, dont 70 enfants.

### Projet « En avant ! » parents et enfants

Organisé autour de l'apprentissage de français et une activité de sensibilisation à la vie scolaire pour les parents et les enfants allophones débutant l'école, ce sont 66 cours d'une matinée par semaine entre mai et juin qui ont été offerts à 14 parents et 45 enfants. Cofinancés par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, la Confédération et la Ville, le service a, comme les années précédentes, engagé 13 animateurs.

### Projet Danse à l'école

Initié en 2010 pour développer l'alphabétisation émotionnelle (respect, qualité relationnelle et estime de soi) le projet s'est poursuivi avec une participation de 400 élèves (21 classes), 30 enseignants et 6 professionnels lors de 132 ateliers intégrés au cursus des élèves de 1 à 6P. Cofinancé par la Ville, l'Unité PSPS, la commission prévention Riviera, et plusieurs généreux soutiens (Fondations Brentano et Barrière, AVDC), le service a pris le leadership pour améliorer l'administration du projet et solliciter de nouveaux sponsors. Le service a ainsi soumis le projet dans le cadre d'un concours « Communes en santé » récompensant des activités visant la prévention et la promotion de la santé. Le résultat sera connu en 2015.

### Diverses activités de prévention et de promotion à la santé

Une action « Polysports santé » pour lutter contre le surpoids et des actions de prévention dans le domaine de l'alimentation et mouvement ont été initiées au primaire. Le projet « fruits à l'école » piloté par l'infirmière scolaire de l'établissement primaire, suite à une recommandation formulée par des membres de la commission de gestion communale en 2013 est en phase de réalisation.

### Collaborations et représentations

Le service a collaboré étroitement avec les partenaires suivants : services du DFJC et de la DGEO en particulier, Association Multisite des Ecoles de Musique, Société cantonale des musiques vaudoises, Fondation pour l'enseignement de la musique, Association des colonies de vacances, PPLS Riviera, CROSP, Centre social intercommunal, SeMo, Office vaudois de l'assurance maladie, Médecins-dentistes conventionnés, médecins et infirmières scolaires, CFF, GoldenPass, La Lyre, Fondation les Aïrelles, Bureau d'architecte A.Clerc, Zesar SA, Transport

Estoppey SA, Ecole Haut-Lac et de très nombreux partenaires dont la liste serait trop longue à énumérer.

Avec la DEJS, il a également été régulièrement représenté au sein des assemblées et commissions suivantes : Conseil d'établissement et assemblée générale des parents ; commission municipale de l'école de musique Crescendo ; commission municipale sur la famille et le logement ; commission municipale des activités interculturelles ; Groupe de travail sur les incivilités ; Comité du passeport vacances de Vevey et environs ; Association des colonies de vacances et Conseil de fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la montagne pour les plus importantes.

### Service jeunesse

#### Missions

Répondre aux besoins observés ou exprimés des jeunes (6-25 ans) en matière de loisirs, d'insertion socioculturelle et socioprofessionnelle. Cette mission se décline en 3 objectifs généraux : développement de compétences, valorisation des attentes, modes de vie et valeurs, et promotion et prévention de la santé globale.

#### Plan des investissements

Néant

#### Ressources humaines

##### Composition au 31.12.2014

Personnel permanent : 13 personnes pour 7.75 EPT

- Responsable de secteur : 0.9 EPT
- Animation : 3 EPT (5 personnes)
- Travail social de proximité-Ginkgo : 3.15 EPT (6 personnes, non compris 1 poste à 0.6 EPT à re-pourvoir).
- Conseil social école famille : 0.7 EPT (1 personne).

Personnel non permanent : 2 stagiaire HES, 1 civiliste, 1 auxiliaire (nettoyage des locaux) à Ginkgo, et de nombreux moniteurs et animateurs engagés pour les activités ponctuelles.

Suite au départ de l'assistante administrative du secteur animation, le poste a été remplacé à l'interne par une animatrice, en complément à son activité. Une éducatrice en charge des mineurs a quitté le secteur TSP-Ginkgo à fin août. Sa remplaçante débutera le 1.1.2015.

#### Organisation du service

Le service est sous la responsabilité d'un responsable de secteur qui assure la supervision des équipes des deux secteurs, animation et Travail social de proximité-Ginkgo, et mène à bien les missions déléguées. La collaboration avec le réseau des partenaires communaux et intercommunaux est également essentielle pour assurer la mission du service.

#### Secteur animation

Les prestations, dont le volume a augmenté en 2014, sont toujours réparties sur 4 axes : animation, prévention, événementiel et soutien.

Afin de répondre à la mission du service en matière de loisirs et d'insertion socioculturelle, des objectifs plus spécifiques ont été mis en place pour le secteur tels que : l'encouragement des jeunes à être acteurs de leur temps libre et stimuler leur expression et leur créativité ; favoriser les rencontres et les échanges entre pairs, avec d'autres

groupes et individus ; favoriser le développement et le renforcement de compétences des jeunes ; promouvoir la santé globale chez les jeunes et participer à la prévention des problèmes spécifiques ; susciter et soutenir une participation active des jeunes au développement social et culturel de la cité ; valoriser les attentes, les modes de vie et les valeurs des jeunes auprès de la population et des professionnels ; promouvoir la culture dite « jeune » ; sensibiliser aux conséquences des comportements à risques et prévenir d'éventuelles ruptures de liens sociaux.

#### Détail des prestations du secteur animation

*Urban Kratz'r, dès 6 ans, 425 participants* : activités sportives (skatepark, jeux de balles, etc.) dans la cour du collège Kratzer.

*Top Cheffe !, dès 12 ans, 102 participants* : atelier de cuisine pour et par les filles ; choix du menu, gestion des courses et de la réalisation du repas.

*Vendredi c'est permis !, dès 10 ans, 810 participants* : activités ludiques, sportives et créatives à l'intérieur ou à l'extérieur dès que le temps le permet.

« *Open Sport* » et « *Sport Time* », dès 8 ans, 1'447 participants : ouverture de salles de gym durant la saison froide pour la pratique de sports en salle, sans devoir faire partie d'un club sportif.

*Animations de vacances, dès 6 ans, 822 participants* : diverses activités ludiques, créatives et sportives durant les vacances scolaires de février, d'été et d'octobre. Participation financière pour certaines sorties.

*Ateliers découvertes, de 8 à 16 ans, 102 participants* : Mise en place de 16 ateliers « découvertes » en collaboration avec Egzeko, animation jeunesse du Cercle de Corsier. Activités proposées sur inscription avec participation financière.

*Animations de quartiers, dès 6 ans* : organisation de 5 après-midis d'animation avec les partenaires des quartiers (Association Tremplin, Association Nemo, Maison de quartier). 1<sup>re</sup> édition de la Fête du quartier de Gilamont organisée en collaboration avec 3 associations : Animation jeu Vevey (La Jouerie), Association de la Ferme Men-thée, Rocking Chair.

*Projets participatifs, de 12 à 25 ans, 34 participants* : soutien logistique pour les jeunes qui désirent monter un projet dans le cadre des prestations du secteur animation ; organisation de soirées, de sorties, d'ateliers, etc.

*Festival Animai, dès 6 ans, 4'200 participants* : cinq jours d'animation pour les jeunes de Vevey et environs au Jardin du Rivage. Activités créatives, culturelles et sportives, scène musicale tremplin, actions de prévention et spectacles d'improvisation théâtrale.

*Événements pour adolescents, dès 13 ans, 256 participants* : soirées dansantes à thème, « Disco Fluo » et soirée « Halloween » au Rocking Chair.

*Participation à des manifestations locales, dès 6 ans, 516 participants* : participation et collaboration à diverses animations et fêtes organisées à Vevey : Disco Patin, Fête de la Danse, Fête des Ecoles, Fête de quartier de la Place Robin et Festival Images.

*Prévriv, dès 14 ans* : actions de prévention visant à sensibiliser les jeunes aux risques liés à la consommation d'alcool et/ou de produits illicites, la gestion citoyenne des déchets dans les espaces publics et le respect du voisinage. En collaboration avec les travailleurs sociaux de proximité de Ginkgo.

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service jeunesse

Au total 8'714 enfants et jeunes ont participé aux activités proposées par le secteur animation du service jeunesse en 2014.

Les jeunes sont activement sollicités à participer à chaque étape de développement des prestations : réflexion, mise en place, encadrement, participation.

### Soutien aux associations

Le service participe aux séances ou assemblées des associations soutenues par la Ville (Association de la Ferme Menthée, Trempolin, la Jouerie). L'Association Animation-Jeu (La Jouerie) a vu sa subvention adaptée au vu de difficultés financières auxquelles elle a été confrontée en 2014. Le Comité Culturel (COCU), dont est membre une collaboratrice du service, a également été rencontré par le service.

### Secteur Travail social de proximité-Ginkgo

#### Pôle 1 : Travail social de proximité

##### Travail de rue

Les éducateurs ont été présents 4 après-midi et 2 soirs par semaine en moyenne sur l'année dans les espaces publics fréquentés par les jeunes. L'accent a été mis sur l'observation, la prise de contact et la prévention en cas de ruptures, tensions ou tout autre problème. Logement, insertion professionnelle, désendettement, école, etc. ont été les principales problématiques rencontrées. L'action socio-éducative menée dans une perspective à long terme a visé en 2014 à renforcer la capacité des jeunes à s'assumer et à construire leur propre scénario de vie.

##### Permanence sociale

La permanence sociale a été ouverte 3 après-midis et 1 matin par semaine sur toute l'année. Environ 80 jeunes l'ont fréquentée pour des problèmes multiples (emploi, formation, logement, démarches administratives, famille, dettes, dépendances, statut, etc.).

##### Projets communautaires

*Préviv'14* : en collaboration avec le secteur animation et les services de la Ville (DEP, DASF) et autres partenaires (Police Riviera, AACTS, FVA, Profa) des actions de prévention ont été menées avec un quizz abordant différentes thématiques (cannabis, alcool et SIDA) avec des jeunes pendant le festival Animai et 4 soirées au jardin Doret.

*Open Sport* : en collaboration avec le secteur animation, présence des éducateurs le dimanche.

*Amène ta sauce* : en collaboration avec la Villa Métisse, repas gratuit du vendredi offert afin que les jeunes et les gens du quartier se rencontrent. Cette activité entre dans sa 4<sup>e</sup> année et draine en moyenne 25 personnes par repas.

*Pain et Chocolat* : soutien destiné aux jeunes du quartier ainsi qu'à leurs parents pour les devoirs scolaires. Cette année, la collaboration avec la Villa Métisse a permis une deuxième ouverture hebdomadaire (lundi et jeudi). 15 enfants y participent chaque après-midi.

*Semaine contre le racisme* : un repas de rue avec une activité photo ont été proposés sur l'avenue Général-Guisan avec pour thème « je suis l'autre ». 200 assiettes ont été servies.

*Nemo* : le service a assuré une présence tous les mercredis après-midi depuis septembre auprès d'une quinzaine d'enfants de 6-12 ans dans le quartier de Rollez. Bricolages, jeux, etc. ont été assurés en collaboration avec la DASF. Le service a soutenu l'association de quartier Nemo qui assurera la relève auprès des enfants et leurs parents.

*Boîte d'échange* : en collaboration avec Agenda 21 et La Fédération Romande des Consommateurs, le service a installé à la Rue de l'Union 15b une boîte où les gens du quartier peuvent déposer et échanger livres et objets dont ils n'ont plus besoin.



Boîte à échanges

*Brisolée* : moment convivial proposé chaque année et qui a rassemblé de nombreux jeunes, membres du réseau, amis et membres des autorités le 8 octobre 2014.

*200 ans de la Caisse d'Epargne Riviera* : dans le cadre d'un partenariat avec l'organisateur, 2 jeunes ont participé à la construction de la cabane située près de l'embarcadère.

#### Pôle 2 : Ginkgo

##### Activités socio-éducatives

Renforcer les liens et la confiance entre jeunes et éducateurs, tel est le but des activités. 3 sorties au théâtre ont réuni 20 jeunes. 9 ateliers philosophiques (en collaboration avec la Bibliothèque municipale) ont accueilli 40 jeunes, 3 sorties de 1-2 jours ont été proposées ainsi que 5 soirées cinéma. Un nouveau projet « Zap, Trac et Zac » regroupe 6 jeunes; animé par une professionnelle du théâtre, il aboutira à une création artistique début 2016. Un espace jardin potager, mis à disposition par la DEP, a permis la culture de fruits et légumes par les jeunes.

##### Coup de Pouce Emploi Jeune (CPEJ)

Cette mesure d'insertion socio-professionnelle financée par le SPAS offre aux jeunes des moyens de se préparer pour (re)trouver une formation, un emploi. Il intègre un at-



lier « emploi » pour élaborer CV et lettres de motivations, savoir comment prendre contact avec les patrons et gérer un entretien d'embauche, etc. Un atelier « communication » vise à développer les attitudes corporelles et la confiance en soi. Des appuis scolaires, assurés par des bénévoles et des collaborateurs du Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse (CVAJ) permettent de revoir certains acquis. Le suivi éducatif (de 4 à 12 mois) vise à soutenir les jeunes dans leur insertion professionnelle. Un suivi médical assuré par une infirmière indépendante a pour but d'agir sur des problèmes de santé dont souffrent déjà certains jeunes, voire de les prévenir.

60 jeunes ont participé à la mesure en 2014, avec des prises en charge plus longues vu la lourdeur de certaines problématiques. Près de la moitié de ces jeunes ont trouvé une formation ou un emploi. 16 places/année sont financées par le SPAS.

### **Mesure Ado**

Mesure financée par le SPJ qui offre à des jeunes de 12-18 ans un soutien éducatif et administratif, une écoute active, des appuis scolaires, des activités socio-éducatives, une aide à l'insertion professionnelle. Suivie par 40 jeunes, les demandes sont en augmentation et le SPJ a été sollicité pour financer un poste supplémentaire entre 2015 et 2016.

### **Permanence sociojuridique Jet Service Riviera**

Ouverte 3 heures par semaine, cette antenne de la permanence du Centre Social Protestant à Lausanne a accueilli 120 jeunes pour 170 consultations. Dès 2015, le financement de cette permanence sera pérennisé par un soutien de l'ARAS Riviera à hauteur de Fr.10'000.-.

### **Conseillère sociale Ecole-Famille**

Un rôle de soutien, d'écoute et d'orientation auprès des élèves, des parents et des enseignants des établissements primaire et secondaire de Vevey est assuré par une conseillère rattachée au service jeunesse depuis juin 2013. Une complexification des cas a été identifiée en 2014 avec une augmentation des situations de rupture et de perte de repères lié à des divorces, chômeurs, logement, expulsion ou précarité. Les enfants et les parents sont fragilisés sur le plan physique et psychique, avec un impact sur l'école : 57 nouveaux dossiers (un par famille) ont été ouverts en 2014 auxquels s'ajoutent 40 situations restées actives. Les problèmes rencontrés restent identiques à 2013 : éducatifs, comportement, sociaux, violence intrafamiliale, absentéisme, difficultés scolaires ou financières pour la majorité des situations. Sur proposition du service, un poste supplémentaire (0.5 EPT), mis au budget 2015 et validé par le Conseil communal, permettra de renforcer le poste actuel.

### **Travail de réseau**

De nombreux jeunes sont suivis dans le cadre du travail social de proximité en complémentarité avec le réseau socio-éducatif : SPJ, assistants sociaux des divers centres sociaux régionaux (Vevey, Montreux, Pully, Lausanne, Echallens), éducateurs du tribunal des mineurs et de l'Action Educative en Milieu Ouvert, enseignants et professionnels des écoles, Services d'orientation pro-

fessionnelle et unités de soins régionales. Des interventions ponctuelles des collaborateurs (direction de mémoire, conférence) ont été menées lors de formations organisées par le SPAS, l'EESP et le GREA. Les professionnels de Ginkgo ont participé activement au comité de pilotage de l'antenne EST de l'association DEPART, à la plateforme vaudoise des travailleurs sociaux de proximité, à la plateforme romande des Travailleurs Sociaux Hors Murs, à l'association Forum Jeunesse Riviera et à différentes plateformes sur l'adolescence et les dépendances au GREA.

### **Représentations diverses du service jeunesse**

Collaboration avec les différents lieux de formations tels que l'UNIL, HES.SO, SUPSI (Tessin) ; collaboration avec le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, SPJ, SPAS, DEPART, CSP, etc.) ; avec le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant), avec le réseau local et régional d'animation (animation jeunesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzeko), le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GREA). Collaboration avec les différents services communaux (DSAF, DEP, Culture, DAI, RH, etc.) ; participations à la commission technique en lien avec la construction du nouveau collège, à la commission municipale « Jeunesse », au groupe de conduite du Projet Urbain, au Conseil d'établissement, à différents comités d'associations (Jouerie, Tremplin, RKC, Passeport Vacances, AFM, Cocu).

### **Service des sports**

#### **Missions**

La mission du service est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et environs en tant que soutien, coordinateur et initiateur d'activités et de manifestations sportives. Les autres missions du service des sports sont la promotion et le soutien du sport associatif veveysan et régional, la gestion et l'utilisation optimale des infrastructures sportives, l'organisation et le soutien aux manifestations sportives, le développement d'activités en faveur de la jeunesse, la gestion et la distribution des subventions, le développement et la coordination d'actions intercommunales et toute autre activités de représentations dans le domaine du sport.

#### **Plan des investissements**

Les projets suivants ont mis au plan des investissements pour la législature 2011-2016 :

- Stade d'athlétisme de la Saussaz (participation de Vevey);
- Patinoire saisonnière (achat)

#### **Ressources humaines**

##### **Composition - EPT au 31.12.2014**

Personnel permanent : 6 personnes pour 5.51 EPT

- Responsable de secteur : 0.9 EPT depuis le 1.9
- Administration : 1.0 EPT (1 personne)
- Responsable piscine VCP : 1.0 EPT (1 personne)
- Employés piscine VCP : 2.0 EPT (2 personnes)
- Nettoyeur piscine VCP : 0.61 EPT (1 personne)

L'équipe est complétée par un apprenti de 1<sup>re</sup> année (non compris dans les EPT précités).

Personnel non permanent : 27 moniteurs pour le Sport Scolaire Facultatif, 5 garde-bains et 2 caissières pour la piscine. 1 civiliste recruté pour la patinoire.

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service des sports

### Organisation

De taille modeste, le service des sports est un acteur qui a pour objectif de faire rayonner le sport jusque dans le cœur de la ville et de la région. Pour cela, il peut compter sur de nombreux partenaires associatifs, privés et publics. Le service est composé d'un responsable de secteur, soutenu dans sa tâche par une collaboratrice administrative. Un poste de référent des installations sportives est porté au budget 2015 et doit encore être engagé. Le personnel de la piscine complète l'équipe du service depuis le 1.1.2014, date de son transfert de la direction des finances et gérances.

### Promotion et soutien du sport associatif veveysan et régional

Le service des sports s'implique activement dans la promotion du sport auprès de toute la population (5 à 99 ans) via une palette d'activités et d'événements sportifs populaires. Il joue un rôle de facilitateur pour l'utilisation des infrastructures sportives communales. Le service est également une plateforme d'information (animation, coordination, soutien, aiguillage, conseil) et il favorise les contacts et les interactions entre les sociétés sportives du district de la Riviera-Pays-d'En-Haut (réseau local et régional).

Le point fort du service est qu'il peut s'appuyer sur un réseau associatif d'excellente qualité et des partenaires communaux et intercommunaux avec lesquels les collaborations sont fructueuses pour développer des activités ou projets sportifs accessibles à tous.

### Projets sportifs 2014

Urban Training : Afin de faciliter l'accès au sport pour tous, la ville de Vevey a proposé pour la troisième fois des sessions d'« Urban Training » durant l'été 2014. 25 séances

gratuites et ouvertes à tous ont eu lieu les mercredis soir de mai à septembre. 564 personnes y ont participé. Le projet, dirigé par un coach professionnel, propose une activité physique en groupe dans le cadre d'un parcours santé à travers la ville. Le groupe exploite les équipements urbains à des fins sportives.

*Sport City Tour* : en lien avec le développement des nouvelles technologies une collaboration avec l'association Urban Training et Vevey-Montreux Tourisme a permis de créer en 2014 une application « Sport City Tour » pour smartphones. L'application propose un parcours urbain avec 9 postes d'exercices physiques et 4 postes culturels. L'application sera par la suite développée pour intégrer le parcours Vita ou des installations de fitness extérieur.

*Midi actif* : dans le cadre de la promotion du mouvement au travail via une activité physique gratuite, le Service a lancé deux campagnes « Midi-Actif » en 2014 : patinage à midi avec l'association Vevey-sur-Glace et natation en été à la piscine de Vevey-Corseaux Plage. Une réflexion est portée sur la possibilité de proposer cette campagne tout au long de l'année pour la piscine intérieure et autres lieux de sports.

*Open Sport* : collaboration avec le service jeunesse pour la mise à disposition de salles de gymnastique et de matériel sportif pour les jeunes participants.

*Sponsorize* : le service, en collaboration avec la société SPONSORIZE, a mis en place une journée de formation le 13 mai 2014 pour la recherche de fonds. 5 clubs et 8 participants ont profité de cette formation financée principalement par le service.

### Gestion et utilisation optimale des infrastructures sportives

*Locaux administratifs* : actuellement 32 sociétés sportives veveysanes encadrent quelque 3'326 jeunes âgés de 5 à 20 ans. Certains clubs ayant sollicité le service pour des locaux administratifs, un recensement des locaux communaux déjà utilisés par les sociétés sportives a débuté en 2014. Cet inventaire doit permettre d'identifier les locaux encore disponibles ou qui pourraient être mutualisés. L'objectif est également d'établir une convention avec chacun des clubs utilisateurs dans le courant de l'année 2015. Au 31.12.2014, 3 conventions avaient déjà été établies : avec le Judo-club Vevey-Rivera (utilisation du dojo au collège de Plan), le Vevey Natation Riviera (utilisation de locaux à la piscine de Vevey-Corseaux Plage) et l'association Vevey-sur-Glace (exploitation de la patinoire mobile couverte au Jardin du Rivage).

*Infrastructures sportives communales* : le service des sports gère les plannings d'utilisation de toutes les installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès de la ville de Vevey, soit 13 salles de gymnastique (Aviron A, Aviron B, Charmontey, Clos, Crosets, Feu, Kratzer Est et Ouest, Part-Dieu, Subriez, Tilleuls, Veveyse 07 et Veveyse 71), 1 salle polyvalente (Galeries du Rivage), 3 terrains de football (Copet I, Copet II, La Veyre) et 1 terrain multisport en gazon (Crédeiles). A celles-ci s'ajoutent 3 salles spécifiques (dojo, escrime, musculation), 1 terrain multisport (Pra), 2 terrains de beach-volley (Jardin Doret et VCP), 1 terrain d'athlétisme (Copet III), 2 piscines (plein air et couverte à Vevey-Corseaux Plage), 1 piste finlandaise (La Veyre), 1 patinoire mobile couverte (temporaire en hiver) et plusieurs terrains extérieurs dédiés au sport et au jeu.



# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service des sports

---

Toutes ces infrastructures sont utilisées au quotidien ainsi que le week-end par une cinquantaine de sociétés, clubs, groupements divers et par différents publics. Elles restent accessibles durant les vacances scolaires aux heures habituelles ainsi qu'en journée sur réservation. Le reste du temps elles sont à disposition des établissements scolaires primaire et secondaire de Vevey.

*Règlement d'utilisation et tarification* : le nouveau règlement d'utilisation des installations sportives et une nouvelle échelle de tarification adaptée sont rentrés en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2014. La mise à disposition des infrastructures, avec une priorité de réservation et une tarification différenciée pour les associations sportives veveysannes, est un important outil de soutien et de promotion du sport.

*Locations extérieures* : le service soutient également les clubs dans leur recherche de plages horaires libres et de locaux disponibles à la pratique de leur sport. Par manque de salles de gym, ce sont plus de 2'600 heures/an qui sont louées et financées par le service au gymnase du Burier ainsi qu'au centre sportif de La Veyre.

*Révision des salles* : dans l'optique d'améliorer la sécurité des usagers des installations sportives, le service a changé d'entreprise pour la révision bisannuelle obligatoire des engins et équipements sportifs des salles de gymnastique. Le nouveau partenaire effectue dorénavant les contrôles selon un protocole minutieux et présente des rapports détaillés sur l'état des équipements. Suivi et renouvellement sont ainsi mieux planifiés par le service.

*Des installations accessibles à tous* : le service soutient et facilite l'accès aux installations à des groupes de personnes à mobilité réduite ainsi qu'à plusieurs médecins de la région pour des cours « santé » pour lutter contre le surpoids des jeunes (Eurobesitas, Fondation USCADE). Des salles ont également été mises à disposition de J+S Vaud pour l'organisation de cours de formation de moniteurs et à des étudiants en préparation d'examens d'entrée en éducation physique à l'UNIL.

*Résiliation de bail* : en vue du futur déménagement du service et de l'attribution des locaux de stockage dans l'ex EPA, le bail du garage des Tilleuls 5 a été résilié et proposé à l'association APERO dès 2015.

### **Piscine de Vevey-Corseaux Plage**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la gestion des deux piscines de Vevey-Corseaux Plage a été attribuée au service. Le personnel est depuis lors également rattaché au service des sports.

*Travaux* : le matériel d'entretien de la piscine extérieure a dû être renouvelé pour correspondre aux spécificités du bassin et aux recommandations d'hygiène cantonales. Un robot-nettoyeur (Mariner 3S Navigator) a été acquis afin de répondre aux normes et faciliter le travail des employés.

Des travaux liés à la sécurité des élèves ont été réalisés. Deux boîtiers à code et un portail sécurisé empêchant le retour dans les bassins depuis le vestiaire ont été installés. Une alarme située dans le bassin intérieur a également été mise en place pour alerter le gardien en cas d'urgence.

Les travaux d'entretien suivants ont également été entrepris tout au long de l'année : remplacement de 3 sèche-cheveux, réfection des pédiluves, réparation des douches,

réparation de la nourrice de distribution et réfection du carrelage extérieur dû au gel pour un montant total Fr. 142'690.75. La vétusté de l'installation, en particulier les vestiaires et les douches, nécessiteront dès 2015 de nouveaux travaux pour permettre d'accueillir les usagers dans des conditions acceptables.

*Brevets* : afin d'être conformes aux directives BPA de la surveillance des bains publics avec accès au lac, les surveillants auxiliaires engagés pour la saison de l'été ont tous suivi une formation « Module Lac » de la SSS et « Pro Pool » obligatoire pour leur entrée en fonction. Cette pratique sera reconduite chaque année.

*Planning/horaires* : les horaires d'utilisation et la planification annuelle ont été mis à jour pour chaque locataire (Ecoles, Clubs) et permettent de communiquer sur les ouvertures publiques durant l'année. Un règlement interne est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2014 pour mieux réguler la pratique des cours privés de natation pendant les heures d'accès libre. Seuls les moniteurs inscrits auprès du service sont autorisés à exercer cette pratique privée.

*Fréquentation* : la fréquentation générale de la piscine intérieure par le public a été de 20'568 entrées (21'167 entrées en 2013) sans compter les écoles de Vevey et le Vevey-Natation. En été ce sont près de 31'129 entrées qui ont été enregistrées et ceci malgré une météo plus que capricieuse (42'551 entrées en 2013). La vente des abonnements est restée stable avec 209 abonnements (198 en 2013) à laquelle s'ajoute 70 abonnements régionaux.

*Événements* : l'installation a entre autres accueilli les manifestations du Meeting du Lac, le Kids' Triathlon, le Triathlon et le premier Rivella Water Tour.

L'entrée gratuite à la piscine de Vevey-Corseaux Plage a été proposée aux jeunes détenteurs du Passeport Vacances Vevey & Environs ainsi que du Passeport-Vacances d'Orbe.

L'objectif pour l'année 2015 sera de dresser un état des lieux de l'installation afin d'identifier les travaux urgents à effectuer, de même que ceux requis pour répondre aux normes sécuritaires actuelles. Il s'agira également de définir l'enveloppe budgétaire nécessaire pour « prolonger » la vie de la piscine jusqu'à sa réfection future, laquelle devient toujours plus pressante.

### **Patinoire de Vevey**

Suite à l'achat de la patinoire mobile de 600 m<sup>2</sup>, de la tente ainsi que du plancher par la Ville de Vevey en 2013, l'exploitation de la saison 2013-2014, a été assumée comme pour les années précédentes par l'association Vevey-sur-Glace. Durant les 114 jours d'ouverture non-stop (1'117 heures au total), 5 employés temporaires de VSG ainsi qu'un civiliste ont géré 18'000 entrées (13'749 entrées publiques, 3'276 élèves de Vevey et région, 975 participants à des événements privés). L'exploitation a généré un bénéfice dont 50 % ont été redistribués à la Ville, soit un montant de Fr. 5'393.80.

Le service a étroitement collaboré avec l'exploitant, la DAI et la DEP pour la mise à jour de la convention d'exploitation de l'édition 2014-2015. Le changement de partenaire de stockage, montage et démontage de l'installation a nécessité une coordination pour l'installation au nord du Jardin du Rivage. L'installation saisonnière a été proposée pour une sixième saison dès le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service des sports

### Projets locaux et régionaux

Le service a également été sollicité pour des questions de conception ou d'amélioration d'installations dédiées au sport :

- Stade de la Saussaz : suite à l'acceptation du crédit de financement pour le projet du stade d'athlétisme intercommunal (prévu pour 2016), le service a participé à différentes séances techniques. La cérémonie de la pose de la première pierre a eu lieu le 17 décembre en présence des autorités des dix communes ainsi que des représentants du SEPS et du Fonds du Sport Vaudois;
- Collège à Gilamont : participation à des séances de coordination dans le cadre du projet du nouveau collège secondaire, à implanter sur l'actuel stade d'athlétisme de Copet III (triple salle de sport, rénovation du terrain synthétique de football, création des installations scolaires d'athlétisme et aménagement du préau scolaire);
- Skatepark : une entreprise spécialisée dans la construction d'installations dédiées aux sports urbains a été mandatée par le service afin de présenter un projet de skatepark à l'endroit de l'ancienne rampe, près de l'embouchure de la Veveyse au Quai Maria-Belgia. Plusieurs workshops ont été organisés avec différents usagers potentiels afin de cerner leurs besoins et les pratiques. Le projet devrait être mis à l'enquête dans le courant de l'année 2015.
- Ecran géant à Copet I : à la demande d'un partenaire sportif, le service a coordonné la mise en place d'un écran LED sur le terrain de Copet I.

### Organisation et soutien aux manifestations sportives

Le service des sports soutient activement l'organisation de multiples événements sportifs. Le rôle du service englobe les domaines tels que le conseil, la conception, la coordination des demandes avec les différents services de la ville, la mise en contact des structures concernées, le soutien logistique, la mise à disposition de locaux et de matériel, le soutien financier et promotionnel. Le service est ainsi engagé dans de nombreuses manifestations locales, régionales, nationales et internationales organisées à Vevey et dans le district. Il est également toujours activement impliqué dans l'organisation du Triathlon Riviera et du Duel Intercommunal de « La Suisse Bouge ».

Le modeste budget d'animation disponible (Fr. 25'000.-/an) a permis de soutenir 17 manifestations veveysannes (et notamment le 29<sup>e</sup> Triathlon Riviera & Kids'Triathlon Vevey, le Meeting du Lac, la 25<sup>e</sup> Course de la Vieille Ville, le Grand Prix du Haut-Lac, le Vevey Super Bike, le Tout Vevey Nage) ainsi que 8 manifestations d'importance régionale, nationale ou internationale qui se sont déroulées dans le district de la Riviera-Pays-d'Enhaut.

Le service a également coordonné la mise sur pied d'une trentaine de manifestations qui se sont déroulées aux Galeries du Rivage (manifestations sportives, brocante, fêtes multiculturelles, expositions, foires, lotos, etc.). Il a également mis à disposition des salles pour le Festival Images ainsi que pour le festival Animai.

En prévision de la réouverture de la Salle Del Castillo au mois de novembre, la Municipalité de la Ville de Vevey a décidé, sur proposition du service, d'affecter la salle des



Galeries du Rivage uniquement à des activités sportives, à l'exception de 4 manifestations d'envergure (Fête de la St-Martin, Biennale/Triennale de la Confrérie des vigneron, Foire aux vins et Motos Show). Les tarifs de location ont toutefois été alignés sur ceux de la Salle Del Castillo. *Thabo Rivella Day* : Le point fort de cette année a été la 4<sup>e</sup> édition du Thabo Rivella Day, qui s'est déroulée pour la deuxième fois à Vevey le 28 juin 2014. Initialement prévue sur la place du Marché, la manifestation a dû être déplacée aux Galeries du Rivage/rue Louis-Meyer pour cause de mauvais temps. De nombreuses animations y ont été organisées : tournoi de basket 3x3 (avec plus de 60 joueurs), « battle » de breakdance pour enfants jusqu'à 12 ans (15 participants), entraînement pour les plus jeunes donné par Thabo Sefolsha lui-même et séance de dédicaces en début d'après-midi. Un accent spécial a été mis sur la promotion du mouvement et le sport auprès des petits et des grands. La participation d'un ambassadeur majeur du sport suisse, qui a cherché à transmettre les valeurs du plaisir et du fair-play dans le sport a été très apprécié. Une fresque géante représentant Thabo Sefolsha jouant au basket avec Charlie Chaplin, réalisée durant la journée par l'artiste français Franc Bouroullec, est visible aux Galeries du Rivage. Elle a été inaugurée lors d'un match de la première équipe du Vevey Riviera Basket, club dont Thabo Sefolsha est devenu le Président d'Honneur en 2014.

Le principal sponsor de la manifestation ayant annoncé à la Ville de Vevey son retrait du sponsoring sportif en Suisse romande, le service a rencontré un nouvel organisateur susceptible de proposer une manifestation semblable dès 2015.

*Goal 2014* : Du 12 juin au 13 juillet, le Jardin du Rivage a accueilli la 5<sup>e</sup> édition de « GOOAL ». La projection des



# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service des sports

matchs de la Coupe du Monde de football s'est faite sur un écran géant LED de 27 m<sup>2</sup>, en format 16/9°. Malgré l'élimination précoce d'équipes populaires et une météo capricieuse, 45'000 spectateurs (un record) ont visionné les 50 matchs diffusés (sur les 56 possibles). Le record (6'000 spectateurs) a été établi lors du match Suisse-France le 20 juin. Grâce à une organisation professionnelle et une très bonne coordination avec les différents services de la ville, la manifestation s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

**Vevey-Lavaux up** : La 3<sup>e</sup> édition axée sur la mobilité douce organisée le dimanche 4 mai, a été un énorme succès populaire avec environ 12'000 participants venus profiter en famille de la vue qu'offre le tronçon entre Vevey et Cully à vélo. Le service des sports a été impliqué dans la coordination entre l'organisateur et les différents services de la ville ainsi que pour le subventionnement de cet événement unique. Une réflexion est actuellement portée sur l'agrandissement du parcours sous le label Slow Up, entre Vevey et Lausanne.

### Activités en faveur de la jeunesse

**Sport Scolaire Facultatif** : La 16<sup>e</sup> édition du programme des Loisirs Sportifs (Sport Scolaire Facultatif) de Vevey et La Tour-de-Peilz a rencontré un grand succès. Le programme (29 cours assurés par 27 moniteurs) a permis à quelques 802 jeunes entre 5 et 17 ans de pratiquer gratuitement plus de 1'000 heures d'activité physique en dehors des heures d'école en 2014. L'organisation et l'important suivi administratif ont été gérés par le service qui refacture une participation à la commune de La Tour-de-Peilz. Le SEPS participe au financement. Les sociétés sportives veveysannes sont étroitement associées et mettent à disposition le matériel spécifique et des moniteurs J+S. La découverte et la pratique d'un sport dans un cadre non-compétitif constitue un excellent moyen pour les clubs pour recruter de nouveaux membres.

**Jeux internationaux des écoliers** : chaque année, de jeunes sportifs d'élite de Montreux et Vevey participent aux Jeux internationaux des écoliers (International Children's Games ICG). Le service est activement impliqué dans l'organisation, la recherche de parrainage et l'encadrement du déplacement du « Swiss Team Riviera », essentiellement composé de jeunes issus de clubs de la région. En 2014, une délégation de la Riviera, avec 20 athlètes, 5 coaches et 2 chefs de délégation, s'est rendue en Australie du 6 au 11 décembre pour la 48<sup>e</sup> édition des jeux d'été 2014. La ville de Lake Macquarie a accueilli 80 délégations de 30 pays différents, soit plus de 1'500 jeunes.



Agés de 12 à 15 ans, les jeunes athlètes de la Riviera ont participé aux épreuves de gymnastique, football, et natation. Des visites et des activités culturelles ont eu lieu à Sydney. Le budget de Fr. 92'000.- a été couvert par les subventions des communes de Montreux et Vevey, du Fonds du Sport Vaudois, de J+S, d'actions de recherche de parrainages et par les participants.

**Mérites sportifs veveysans** : les mérites sportifs récompensent chaque année les athlètes ayant obtenu des très bons résultats régionaux, nationaux ou internationaux dans leur discipline. Basée jusque-là sur une année civile, la période de prise en compte des résultats s'étend dorénavant du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août afin de mieux correspondre à la saison sportive. Le service a organisé la cérémonie de remise des mérites sportifs veveysans le 13 novembre aux Galeries du Rivage. Les médailles et les diplômes ont récompensé 289 sportifs ainsi que 26 moniteurs et monitrices ayant dernièrement obtenu leur brevet de moniteur/entraîneur J+S.

### Gestion et distribution des subventions

Les subventions communales aux manifestations sont distribuées sur analyse des dossiers de sponsoring et selon les critères régionaux d'engagement pour la jeunesse ou de popularité. Le montant distribué en 2014 a été de Fr. 24'000.-.

Pour les clubs, la répartition se fait au travers du *Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la ville de Vevey* dont le but est le soutien et l'encouragement à la formation des jeunes sportifs de 10 à 20 ans encadrés par des moniteurs formés. En 2014, un montant de Fr. 96'000.- a ainsi été distribué aux clubs veveysans qui ont reçu Fr. 66.15 par jeune membre licencié.

Selon la convention signée le 6 décembre 1995 par les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, St-Légier, La Tour-de-Peilz, Veytaux et Vevey, le *Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes* est alimenté à hauteur de Fr. 6.90 par habitant. En 2014, un montant de Fr. 531'030.90 a ainsi été distribué aux clubs de la région qui ont reçu Fr. 64.- par jeune membre actif, selon des critères d'activité et d'âge (5-20 ans). La participation de la Ville de Vevey s'est élevée à Fr. 130'092.60. La commune, via le service, a participé à hauteur de Fr. 0.50 par habitant au *Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage*, créé en 1997. Le Fonds n'a pas facturé de participation aux communes en 2014 du fait de l'absence de réponse et de sollicitations des sociétés de sauvetage pour leurs besoins d'ici à 2018.

**Coopérative des Pléiades** : Notre commune est membre de la Coopérative des Pléiades qui œuvre dans l'intérêt de ses membres, de la population et des élèves des écoles de la région. Elle a pour but d'acquérir, d'exploiter et d'entretenir tout immeuble et toute installation mécanique ou infrastructure propre à assurer le développement des activités estivales et hivernales de la région des Pléiades. La commune de Vevey contribue à la couverture du déficit d'exploitation de la Coopérative par un versement annuel de Fr. 95'500.-, soit un montant de Fr. 5.- par habitant, et offre également une somme de Fr. 5'000.- pour l'entretien des pistes de fond des Pléiades. Le comité se réunit 3 à 4 fois par année.

# Direction de l'éducation, jeunesse et sports

## Service des sports

Le service des sports soutient également la Fondation vaudoise d'aide aux jeunes sportifs et officie en tant que « Coach J+S » auprès des sociétés sportives veveysannes afin d'annoncer les différents camps sportifs pour jeunes et débloquer des subventions supplémentaires de J+S. 2015 : Un nouveau règlement d'attribution de subventions en matière de sport (athlètes, clubs et manifestations), basé sur les directives sur l'attribution des subventions communales, a été soumis pour remarques à la commission des sports et entrera en vigueur dans le courant de l'année 2015.

### Développement et coordination d'actions intercommunales

**Sport régional :** le service a collaboré avec l'ASR (Association Sport Riviera), l'Office du Sport et des Installations Sportives de Montreux, Sport & Jeunesse de La Tour-de-Peilz et l'hebdomadaire « Le Régional » dans la réflexion et la création de deux pages consacrées au sport régional. Les informations concernant ces nouveautés ont été communiquées aux clubs sportifs à une séance informative « Place du Sport dans la presse régionale » qui a eu lieu le 11 mars 2014 au Collège Courbet à La Tour-de-Peilz.

**Sport Info Riviera :** à travers sa plateforme internet, la Riviera possède un excellent outil d'information, de promotion et de coordination de tout ce qui touche au sport. Dans le courant de l'année, les trois services en charge du sport de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey ont effectué une mise à jour complète de la version Joomla ainsi que de toutes les informations concernant l'agenda, les camps, le sport scolaire facultatif, les clubs et les installations sportives ainsi que leur localisation sur Cartoriviera.

**Abonnement régional des piscines :** l'abonnement régional des piscines de la Riviera, valable dans les installations de Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve, mis en place en octobre 2013 a rencontré un vif succès et sera reconduit en 2015. La formule représente un véritable « plus » pour la clientèle des piscines de la Riviera et s'inscrit dans le cadre de la promotion de la pratique sportive pour tous. Chaque piscine continuera ainsi à accepter les abonnements achetés aux guichets d'entrée des quatre piscines partenaires du projet. Env. 70 abonnements régionaux ont été vendus à la piscine de Vevey-Corseaux Plage en plus des 209 abonnements locaux.

### Représentations diverses

Le service des sports a convoqué le 19 novembre la commission des sports afin d'exposer les différents changements et nouveautés au sein de la DEJS.



Le service est membre de l'Association Suisse des Services des Sports-section romande et tessinoise (ASSS-SRT), de l'Association Suisse des Managers du Sport (ASMS), de l'Association Sport Riviera (ASR), de l'Association des Piscines Romandes et Tessinoises (APRT), de l'Association Romande des Maîtres de Bains (ARMB), de l'Association Vaudoise de l'Éducation Physique Scolaire (AVEPS), et de l'Association Internationale des Équipements de Sport et de Loisirs (IAKS Section Suisse).

Il a participé à divers congrès, conférences, séminaires, comités et assemblées générales et a visité et représenté la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional.

*Elina Leimgruber, Municipale  
Manon Fawer, Cheffe de service*

### Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2013:

#### Vœu N° 1

La Commission réitère le souhait de 2010 que le Conseil communal soit régulièrement informé des activités des différents secteurs qui sont compris dans les services de l'éducation, de la jeunesse et du sport, exemple : festival Animai, spectacles d'improvisation théâtrale, etc. Une séquence « information » pourrait être donnée par le président lors de chaque séance du Conseil communal au chapitre « correspondance ».

#### Réponse :

La DEJS remettra au président du Conseil communal un document qui listera les activités organisées par ses trois services et destinée à informer les membres du Conseil. Elle mettra à disposition des conseillers communaux la newsletter trimestrielle qui renseigne sur l'ensemble des activités mises en place dans les trois services (éducation, jeunesse et sports) lors des séances du Conseil communal.

#### Suivi :

Depuis la rentrée 2014, la DEJS transmet au Conseil communal à l'avance la lettre qu'elle publie trimestriellement et qui comporte toutes les activités proposées sur le trimestre par ses services.

#### Vœu N° 2

La Commission propose au service de l'éducation, de la jeunesse et du sport de mettre sur pied un groupe de travail artistique « Tagueur » afin de créer une fresque sur un des murs des Bains Payes, tout en restant dans l'esprit du lieu.

#### Réponse :

La DEJS, d'entente avec les autres directions, services et offices concernés, soumettra un projet dans ce sens pour l'automne 2014.

#### Suivi :

Le service, pour des raisons d'organisation a choisi de reporter cette action à l'été 2015.



# **Direction des finances**





# Des finances communales toujours dans le « rouge » A la recherche d'un budget équilibré et des solutions de financement

## **Direction des finances**

### **Préambule**

L'année 2014 a débuté de façon inhabituelle par l'acceptation, en date du 30 janvier 2014, du budget 2014 dont l'entrée en matière avait été refusée en décembre 2013 par le Conseil communal. Etre sans budget est toujours inconfortable pour une Municipalité et son administration puisque seules les dépenses courantes et liées sont autorisées, alors que tout nouvel investissement, achat ou engagement de personnel est proscrit. Il n'en a pas été de même à la fin de l'année 2014 puisque le vote du budget de l'exercice 2015 a été très largement soutenu par la Commission des finances, puis le Conseil communal, qui se sont déclarés bien informés et rassurés par la réduction du déficit présenté (inférieur à 2 mios de francs sur un budget total de 138 mios). Merci pour cette confiance retrouvée. Cependant, il a été rappelé à plusieurs reprises qu'il fallait retrouver un équilibre du compte de fonctionnement et la Municipalité s'y est engagée. Tel est le défi qui nous attend pour le budget 2016, et surtout le bouclement des comptes du dernier exercice de cette législature.

Les dépenses d'investissements au cours de l'année 2014 se sont élevées à quelque 27,2 mios de francs, dont il faut déduire des recettes (subventions, participations de tiers – en particulier celle de la Fondation pour l'aide médico-sociale dans le Chablais, le Pays-d'Enhaut et la Riviera) pour un montant de 6,9 mios de francs, soit des investissements nets à hauteur de 20,3 mios. L'autofinancement de ces investissements ayant été insuffisant, il a fallu recourir à de nouveaux emprunts qui ont fait passer la dette de 169,7 à 181,4 mios de francs au 31.12.2014. Le solde des dépenses sur des investissements déjà votés et engagés est de 18 mios. Dès lors, la limite du plafond d'endettement de 200 mios est proche. Une réflexion approfondie a été engagée pour adapter ce plafond d'endettement aux besoins de financement des futurs investissements – le collège de Gilamont en particulier - et un préavis sollicitant une augmentation à 275 mios du plafond de notre endettement a été déposé au Conseil communal à fin janvier 2015. Ce sera notre première priorité en 2015.

Le service Finances-Gérances-Conciergerie et Vignes est un service transversal, que ce soit pour la Municipalité ou pour l'Administration. Il faut beaucoup de disponibilité et d'attention pour que du début à la fin du processus, chaque contrat, chaque écriture comptable, chaque engagement pratique soit précis, sans erreur. Je tiens à souligner la disponibilité de toute l'équipe, petite et solidaire. Que chacun en soit remercié !

*Etienne Rivier, Municipal*

### **Organisation de la direction**

La direction des finances comprend les secteurs d'activités suivants :

- Le service des finances

- Le service des gérances
- Le vignoble communal et la cave des « Vignes de Vevey »
- Le camping de la Pichette
- Le stand de tir de Gilamont.

L'effectif du personnel (dotation prévue au budget 2014) est de 36,35 postes (EPT), non compris le personnel auxiliaire (conciergerie) et les 3 vigneron-tâcherons.

### **Activités du service des finances**

Les principales activités, tâches et responsabilités du service des finances sont les suivantes :

- Caisse communale (paiement de l'ensemble des factures fournisseurs de la Commune)
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Tenue de la comptabilité générale et des comptabilités auxiliaires
- Budget et Comptes (suivi, bouclement et publication des brochures)
- Gestion des crédits supplémentaires et des reports de crédits
- Planification financière (établissement et mise à jour du plan des investissements)
- Gestion du contentieux pour l'ensemble des factures émises par la Commune
- Arrêté d'imposition, contrôle et comptabilisation des recettes fiscales
- Tenue à jour des inventaires, de la liste des immeubles et de l'état des titres
- Facturation de l'impôt foncier communal
- Gestion de l'impôt sur les travailleurs frontaliers
- Gestion de la TVA
- Secrétariat de la Commission des finances, de la Commission des opérations immobilières concernant le « Fonds d'urbanisme », de la Commission de recours en matière d'impôts
- Vérification des comptes de diverses fondations et associations
- Appui aux autres services pour toute question financière et de comptabilité
- Examen des incidences financières pour la Commune des modifications législatives en matière de fiscalité et de péréquation financière en particulier.

### **Préavis et communications au Conseil communal**

Préavis N° 01/2014 sur « Budget communal pour 2014 », 2<sup>e</sup> préavis suite au refus du Conseil communal d'entrer en matière sur le budget le 5.12.2013

Préavis N° 07/2014 sur « Autorisation générale de plaider pour la législature 2011-2016 »

Préavis N° 08/2014 sur « Autorisations générales et compétences financières accordées à la Municipalité pour la législature 2011-2016 »

Préavis N° 09/2014 sur « Comptes de l'exercice 2013 »  
Préavis N° 13/2014 sur « Aide financière en faveur de la Fondation islamique du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut »

Préavis N° 16/2014 sur « Arrêté communal d'imposition pour les années 2015 et 2016 »

Préavis N° 17/2014 sur « Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2014, 1<sup>re</sup> série »

Rapport-préavis N° 19/2014 sur « Réponse au postulat de M. Jérôme Christen : budget et arrêté d'imposition – postulat pour tenter de sortir de l'impasse »

Préavis N° 25/2014 sur « Budget communal pour l'année 2015 ».

Communication N° 07/2014 sur « Dette, intérêts, cautions et garanties – Situation au 31 décembre 2013 »

Communication N° 09/2014 sur « Réponse à l'interpellation de Monsieur Francis Baud : finances veveysannes, à quelle distance du pied du mur »

Communication N° 16/2014 sur « Réponse à l'interpellation de Monsieur Vladimir D'Angelo : l'application de la taxe de base entreprise TBE sur les déchets à Vevey »

Communication N° 22/2014 sur « Décompte définitif de la péréquation financière intercommunale et de la facture sociale pour l'exercice 2013 ».

### Respect du plafond d'endettement

Pour la législature 2011-2016, le Conseil communal a fixé le plafond d'endettement à hauteur de 200 millions de francs jusqu'au 30 juin 2016 : au 31.12.2014, l'endettement de la Commune est de CHF 181'412'500.— : **plafond respecté.**

### Respect du plafond pour les cautionnements

Pour la législature 2011-2016, le Conseil communal a fixé le plafond pour les cautionnements et autres formes de garanties à hauteur de 45 millions de francs jusqu'au 30 juin 2016 : au 31.12.2014, le total des cautions et autres garanties accordées s'élève à CHF 42'637'349.— : **plafond respecté.**

### Comptes de l'exercice 2014

Les comptes communaux de l'exercice 2014 seront clôturés en avril 2015 et feront l'objet d'une publication détaillée (brochure et préavis).

### Activités particulières pour l'année 2014

#### Animations de Noël

La société simple « Noël à Vevey », créée en 2012, a été reconduite pour 2014. Ainsi les partenaires, soit l'Association des commerçants de Vevey, le Centre Saint-Antoine, la SIC et la Ville de Vevey ont décidé de renouveler pour 2014 les décorations des places et rues, ainsi que les animations mises sur pied en décembre 2013.

Pour 2014 à nouveau, une entreprise spécialisée dans l'horticulture a été mandatée pour décorer la Ville. Des îlots de sapins blancs ont donc été installés dans la Vieille Ville et ont été complétés par de nombreux sapins dans les rues. En plus du concept de 2013, le quartier de Plan-Dessus a également été décoré. Un important chalet de Noël a été installé par l'entreprise mandatée sur la Place Scanavin pour la vente de décorations de Noël. De plus, un restaurant-chalet fermé et chauffé a attiré une nombreuse clientèle. Toutefois, pour 2014, seul un dôme

dressé à la Place de la Gare a été exploité par l'Hôtel Astra (en 2013, deux dômes supplémentaires avaient été installés : l'un au bas de la Grande Place, l'autre sur la Place de l'Hôtel de Ville). Le parcours Gourmand a eu plus de succès que lors de la 1<sup>re</sup> édition. Il en va de même de la Place Scanavin, qui a vu sa fréquentation nettement augmenter.

Le budget de l'édition 2014 s'est élevé à CHF 136'000.—, coût financé à hauteur de CHF 90'000.— par les partenaires de la société simple, dont la participation de la Ville de Vevey qui s'est élevée à CHF 50'000.—, montant conforme au budget.

En conclusion, nous pouvons affirmer que ces animations ont été accueillies positivement, tant par les habitants, les visiteurs que les commerçants. La société simple souhaite donc garder ce concept pour l'année 2015.

### Non-encaissement de la taxe de base forfaitaire – adaptation de l'Arrêté d'imposition

Rappelons que dans sa séance du 3 octobre 2013, le Conseil communal a adopté le règlement communal sur la gestion des déchets. L'article 11 de ce règlement précise que le financement de l'élimination des déchets se fait par la perception d'une taxe sur les sacs à ordures et une taxe de base par habitant (CHF 120.— au maximum par habitant selon l'art. 12).

Toutefois, le Conseil communal a conditionné l'adoption et l'entrée en vigueur dudit règlement à l'introduction dans les directives municipales sur l'enlèvement des déchets du principe de la compensation de la taxe de base.

L'amendement aux conclusions du préavis de la Municipalité concernant le règlement communal sur la gestion des déchets a la teneur suivante :

*« l'adoption de ce règlement est conditionnée à l'introduction du point 8 suivant dans les Directives municipales sur l'enlèvement des déchets :*

*la part des recettes (fiscales) excédentaires équivalentes au montant total de la taxe de base TTC (TBH, TBE et TBR) est redistribuée aux personnes qui sont assujetties au paiement de ladite taxe, conformément à l'art. 12b du règlement. Le montant redistribué est le même pour chaque assujetti. »*

Par sa lettre du 19 novembre 2013 relative à l'approbation du règlement communal sur la gestion des déchets, la Direction générale de l'environnement (DGE), se référant à la correspondance du Préfet à propos des délibérations tenues lors de la séance du Conseil communal du 3 octobre 2013, relève que celui-ci n'était pas habilité à adopter la disposition particulière introduite au point 8 des directives municipales. En effet, le règlement adopté au préalable lors de la même séance confie expressément à la Municipalité la compétence d'édicter ses propres directives. Dès lors, la DGE estime que le principe de la compensation de la taxe de base forfaitaire par habitant est dépourvue de fondement légal.

Le Préfet a suggéré de corriger cette situation par la voie de l'arrêté communal d'imposition 2015 en y précisant le principe de la redistribution des recettes fiscales excédentaires équivalentes au montant de la taxe de base par habitant.

En effet, l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2014 ayant été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 3 octobre 2013, il n'était plus possible d'y in-

clure le principe de la compensation de la taxe de base. Dès lors, la Municipalité a proposé de compléter l'arrêté communal d'imposition 2015 – 2016 en ajoutant un nouvel article 6bis dont la teneur est la suivante :

**Article 6bis.** - *La Municipalité peut, en fonction de la situation des finances communales, accorder sous forme d'une remise d'impôt, une part des recettes fiscales excédentaires aux personnes qui sont assujetties au paiement de l'impôt communal sur le revenu. Le montant redistribué ne peut excéder la somme de CHF 120.— par personne et par an (art. 5, ch 4 LICom).*

Le Conseil communal a approuvé cette adjonction à l'arrêté d'imposition.

Si le principe de la compensation de la taxe de base a dorénavant une base légale pour les années 2015-2016 via l'arrêté communal d'imposition, il n'en va de même pour l'exercice 2014. En ne percevant pas la taxe de base pour cette année, la Municipalité respecte la volonté du Conseil communal, mais n'applique pas totalement les dispositions de son règlement sur la gestion des déchets.

### **Encaissement de la taxe au sac pour GEDERIVIERA – Vevey est commune boursière**

Les communes de GEDERIVIERA ont désigné notre Commune comme étant la « commune boursière » pour l'encaissement du produit de la taxe au sac versé par Tridel SA et la redistribution aux communes de la Riviera (à l'exception de celles de Blonay et de Saint-Légier), sur la base des tonnages respectifs enregistrés, ainsi que d'une clef de pondération. Ce travail est assuré par notre direction qui a perçu à ce titre une indemnité de Fr. 1'900.— pour l'exercice 2014.

### **Appui en matière de gestion financière pour l'Association Régionale d'Action Sociale Riviera (ARAS Riviera)**

L'association de communes ARAS Riviera est devenue totalement indépendante de la Commune au 1<sup>er</sup> janvier 2015 en ce qui concerne sa gestion financière. Jusqu'à fin 2014, la comptabilité de l'ARAS Riviera est intégrée dans celle de la Ville (chapitre 705 du budget et des comptes) et c'est notre direction qui s'occupe de la tenue des comptes et du paiement des factures.

L'ARAS Riviera a souhaité pouvoir continuer à bénéficier de l'appui de la Direction des finances de la Ville pour sa gestion financière, la tenue de sa comptabilité et la gestion technique des salaires.

A cet effet la Municipalité et le Comité de direction de l'ARAS Riviera ont signé une convention de collaboration qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015 jusqu'au 30 juin 2018. Sauf résiliation donnée par l'une ou l'autre des parties au moins une année à l'avance, celle-ci se renouvelera tacitement pour une nouvelle période de 4 ans, et ainsi de suite.

Les tâches assumées par notre direction sont les suivantes :

- Fournisseurs
  - Saisie des factures après vérification des visas selon les règles établies
  - Création et validation des paiements
  - Opérations et relations bancaires

- Débiteurs
  - Gestion des rappels
- Comptabilité générale
  - Comptabilisation des pièces comptables
  - Etablissement de décomptes particuliers
  - Bouclage des comptes
  - Etablissement de la brochure des comptes annuels
  - Etablissement de la brochure du budget
  - Etablissement de la formule officielle pour le Département de l'intérieur
  - Vérification générale de la comptabilité
- Salaires
  - Exécution des ordres de paiement et comptabilisation
  - Gestion technique des salaires (paramétrage, mutations)
  - Formation et appui pour l'utilisation du logiciel
  - Etablissement des certificats de salaires et des déclarations des charges sociales

Les prestations mentionnées ci-dessus sont facturées à raison de CHF 100'000.— par année. Ce montant pourra être indexé à l'évolution de l'indice suisse des prix à la consommation.

### **Conséquences du refus du budget 2014**

Suite au refus du Conseil communal d'entrer en matière sur le budget 2014, la Municipalité et son Administration ont commencé l'année sans budget. L'article 9 du Règlement sur la comptabilité des communes précise que « si le budget n'est pas adopté avant le début de l'exercice, la Municipalité ne peut engager que les dépenses indispensables à la bonne marche de l'administration ». Par ailleurs, la loi cantonale sur les finances prévoit à son article 19 que « si le budget de fonctionnement n'est pas encore en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier, le Conseil d'Etat est autorisé à engager les charges fondées sur le budget de fonctionnement voté pour l'année précédente ». Notre direction, se basant sur ces dispositions légales, a fait adopter par la Municipalité des directives précises à l'intention des services les orientant sur la manière de « fonctionner » sans budget. Cette situation particulière pleine d'incertitudes et de questionnements a duré un mois, jusqu'au moment du vote du budget 2014, le 30 janvier.

### **Commission municipale « Développement de Vevey-Est / Quai Perdonnet »**

Cette commission a siégé une fois en 2014, le 11 février. Les discussions ont porté sur les sujets suivants :

- informations sur les chantiers en cours : bâtiment de l'ex-EPA et du théâtre de l'Oriental
- présentation de projets à l'étude : extension du port de Plaisance, parking souterrain d'Entre-deux-Villes
- animations de Noël à Vevey-Est.

### **Service des gérances**

#### **Activités du service des gérances**

Le service des gérances :

- assure la gérance, avec la collaboration de trois régies immobilières de la place, de tous les immeubles et terrains appartenant au domaine privé de la commune

- dirige le service de conciergerie des immeubles locatifs, des bâtiments administratifs et scolaires
- gère le domaine viticole et la cave des « Vignes de Vevey »
- s'occupe des transactions immobilières
- gère le camping de La Pichette
- gère l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale
- établit les divers décomptes de charges (centrales thermiques, Port Franc, Panorama, etc.) nécessaires pour la facturation
- gère le portefeuille des assurances-choses de la commune
- tient à jour le cadastre administratif.

### Activités particulières pour l'année 2014

#### Remises de commerces

Il n'y a pas eu de remise de commerce au cours de l'année 2014, pour des surfaces commerciales appartenant à la Ville.

#### Droit de superficie en faveur de la Fondation pour l'aide médico-sociale dans le Chablais, le Pays-d'Enhaut et la Riviera – Finalisation

Conformément à la décision du Conseil communal du 6 septembre 2012 (préavis N° 16/2012), le droit de superficie en faveur de la fondation mentionnée ci-dessus, grevant les 3 derniers étages du bâtiment de l'ex-EPA d'une surface de 1'745 m<sup>2</sup>, a été constitué en décembre 2014. Par ailleurs, dite fondation a versé à la Ville le prix convenu de CHF 5'801'649.—.

#### Café Littéraire – Finalisation du bail à loyer

La direction des finances a participé, en collaboration étroite avec le Service culturel et la Bibliothèque, à l'élaboration du cahier des charges servant de base à la mise au concours et recherche d'un nouvel exploitant pour le Café Littéraire. Le nouveau bail à loyer est entré en vigueur le 12 décembre 2014.

#### Commission des opérations immobilières concernant le Fonds d'urbanisme

Dans sa séance du 16 septembre 2014, cette commission a refusé, par 6 voix contre 5 et 2 abstentions, d'autoriser la Municipalité à acquérir cinq appartements en PPE sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble en construction à l'angle des rues de Fribourg et des Marronniers. Rappelons que par convention du 13 juillet 2011, les promoteurs s'engagent à aménager cinq appartements en PPE au 1<sup>er</sup> étage, destinés à la vente à des personnes à revenus moyens ou faibles, à un prix plafonné à Fr. 5'000.— le m<sup>2</sup>. Aucun acheteur répondant aux conditions fixées par la Municipalité ne s'étant présenté, celle-ci a proposé d'acquérir, par l'intermédiaire du Fonds d'urbanisme, ces cinq appartements afin de respecter l'esprit de la convention signée entre la Commune et les promoteurs.

Suite au refus de la commission du Fonds d'urbanisme, l'un des appartements a pu être finalement vendu à un couple répondant aux critères fixés, les 4 autres étant achetés par la Fondation Apollo.

#### Camping de la Pichette

Le Camping de la Pichette a été exploité du 30 mars au 7 octobre.

Il a enregistré 12'945 nuitées (non compris les résidents à la saison).

Le produit des taxes s'est élevé à :

2014 :	Fr. 182'645.—
2013 :	Fr. 185'567.—
2012 :	Fr. 185'854.—
2011 :	Fr. 197'746.—
2010 :	Fr. 188'010.—
2009 :	Fr. 197'863.—
2008 :	Fr. 171'477.—

Le montant des taxes de séjour encaissées a été de Fr. 12'945.— (fr. 1.— par nuitée).

A plusieurs reprises, des discussions ont eu lieu à propos de la modernisation des aménagements du camping. La Municipalité examinera des propositions d'amélioration des infrastructures à l'occasion de l'élaboration du projet de budget 2016, voire 2017.

Notre Commune bénéficie d'une concession de grève accordé par l'Etat de Vaud dont la superficie est de 22'800 m<sup>2</sup>. Cette concession a été délivrée pour une durée de 30 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1999 au 31 décembre 2028. La parcelle concédée continue à faire partie intégrante du domaine public cantonal et est affectée aux différents usages suivants :

- place de camping
- promenade publique, emplacement de sports et de bains
- buvette-restaurant, locaux sanitaires, locaux de service à l'usage du camping et du port de la Pichette-Ouest (celui-ci étant au bénéfice d'une concession de port)
- parc à voitures et bateaux
- place de dépôt de matériaux (sables et graviers) exploitée par la société SAGRAVE S.A.

C'est notre Commune concessionnaire qui assume l'exploitation, l'entretien et la surveillance de la parcelle concédée. Elle verse à l'Etat de Vaud une redevance annuelle de Fr. —.70 par m<sup>2</sup>, indexée à l'évolution de l'indice suisse des prix à la consommation. Le montant payé aujourd'hui est de CHF 17'898.—. En contrepartie, la Commune loue une partie de la parcelle concédée à la SAGRAVE, à la société Pichette Est S.A. et la Commune de Chardonne pour un loyer annuel total de Fr. 37'236.—.

### Les Vignes de Vevey

#### L'année viticole 2014

Après un hiver particulièrement doux, d'où les premiers signes de croissance avancée, l'année viticole débute par un climat chaud. Cette douceur climatique favorise un débournement précoce.

Le stade de la floraison est atteint en juin dans la moyenne des années précédentes. Les alternances de température causent par endroits de la coulure. De plus, on dénombre des orages de grêle de mai à août. Nos vignobles sont touchés aux domaines des Allours et de celui de Chatacombaz.

Dès mi-août, une météo chaude et sèche, permet aux raisins de mûrir de manière optimale.

L'été relativement frais, humide et peu ensoleillé, a contribué à limiter les maladies tels le mildiou et l'oidium.

Au moment de la véraison l'état sanitaire est sain. C'est tout début septembre que la drosophile du cerisier (*Drosophila suzukii*) entre en scène. Sa présence est obser-

# Direction des finances

## Les Vignes de Vevey

vée dans toutes les régions, avec une prédilection pour les grains rouges.

Ce fléau, qui a causé une grande inquiétude, a accéléré les vendanges, qui se sont étendues du 23 septembre au 10 octobre.

Les vendanges 2014 en résumé : un millésime harmonieux, mais de moindre volume.

Un important travail de tri a été nécessaire dans nos vignobles qui a été interrompu par quelques épisodes pluvieux.

Les vendanges commencent pour nos vignobles le 23 septembre pour les cépages dédiés au « Vin Effervescent » et au rosé et rouge (parcelles touchées par le *Suzukii*), puis le 6 octobre pour le blanc et quelques rouges. Elles se terminent le 10 octobre.

### Comparaison de la récolte vaudoise et des Vignes de Vevey

Tous cépages confondus : 0.596 l/m<sup>2</sup> pour les Vignes de Vevey et 0.653 l/m<sup>2</sup> pour le canton.

Cépages blancs : 0.590 l/m<sup>2</sup> pour les Vignes de Vevey et 0.707 l/m<sup>2</sup> pour le canton.

Cépages rouges : 0.606 l/m<sup>2</sup> pour les Vignes de Vevey et 0.548 l/m<sup>2</sup> pour le canton.

A noter que plusieurs parcelles ont été replantées et ne sont pas encore en production.

Le volume global de la vendange est inférieur à 13.6 % en regard de la moyenne des récoltes 2004/2013.

### Aspects qualitatifs de la récolte 2014

Nous pouvons mettre en exergue plusieurs aspects qualitatifs de la récolte 2014 :

- une vendange à l'état sanitaire irréprochable malgré les assauts de la mouche *Suzukii* efficacement contrecarrés par des tris lors de la vendange

- des sondages moyens comparables aux millésimes du Chasselas 2002 et 2007, du Pinot Noir 1998 et 2008 et du Gamay 1997 et 2004

- des Chasselas à l'équilibre alcool/acidité idéal, des Rouges aux robes intenses et tannins mûrs.

Les travaux œnologiques ont dû être adaptés à l'état de chaque récolte. Les résultats se font tout de suite sentir. Les moûts sont nets et fermentent très bien.

### Quelques définitions

Le **débourrement**, appelé aussi **débourrage**, est le moment de l'année où les bourgeons végétatifs et floraux se développent pour laisser apparaître leur bourre (terme désignant le duvet et les jeunes feuilles et fleurs enfouies dans les bourgeons de nombreux arbres)

La **floraison** est le processus biologique de développement de la fleur de vigne

La **nouaison** est la phase initiale de la formation du fruit. La **véraison** est le moment de l'année où le grain de raisin gonfle et devient rouge vif ou jaune translucide. Ce changement d'aspect correspond à une brusque accumulation de sucre dans les baies.

### Statistiques

A la cave de l'Hôpital, il a été pressuré 69'958 kg de raisin (53'803 kg en 2013). Il a été loué à la Maison Obrist SA 16'893 m<sup>2</sup> de surface planté en blanc et 10'258 m<sup>2</sup> de surface planté en rouge sur les domaines des Allours et de Chatacombaz.

La récolte pour et par la Commune de Vevey a été de :

- 31'565 litres de moût blanc, (Chasselas, Sauvignon et Doral)
- 21'215 litres de moût rouge (Pinot Noir, Gamay, Gamaret, Garanoir, Cabernet, Galotta, Plan-Robert et Mara) pour un total de 52'781 litres de moût.

Les sondages ont varié entre 70° et 79° Oechsle pour le vin blanc et entre 75° et 94° Oechsle pour le vin rouge (2013 : 70° et 80° pour le vin blanc et 84° et 101° pour le vin rouge).

Moyennes cantonales des degrés Oeschlé pour les principaux cépages :

2008 Vaud :	Chasselas : 72.00	Gamay : 80.16	Pinot noir : 89.23
2008 Vevey :	Chasselas : 71.48	Gamay : 80.08	Pinot noir : 97.15
2009 Vaud :	Chasselas : 80.02	Gamay : 95.02	Pinot noir : 99.05
2009 Vevey :	Chasselas : 78.88	Gamay : 94.95	Pinot noir : 93.62
2010 Vaud :	Chasselas : 79.49	Gamay : 94.01	Pinot noir : 97.15
2010 Vevey :	Chasselas : 77.02	Gamay : 95.66	Pinot noir : 98.34
2011 Vaud :	Chasselas : 75.36	Gamay : 88.74	Pinot noir : 94.12
2011 Vevey :	Chasselas : 75.23	Gamay : 88.80	Pinot noir : 93.20
2012 Vaud :	Chasselas : 75.16	Gamay : 87.26	Pinot noir : 93.92
2012 Vevey :	Chasselas : 77.59	Gamay : 95.47	Pinot noir : 96.45
2013 Vaud :	Chasselas : 71.86	Gamay : 84.66	Pinot noir : 87.25
2013 Vevey :	Chasselas : 74.00	Gamay : 90.00	Pinot noir : 91.20
2014 Vaud :	Chasselas : 73.03	Gamay : 83.86	Pinot noir : 88.12
2014 Vevey :	Chasselas : 72.80	Gamay : 85.59	Pinot noir : 86.51

Tableau comparatif des surfaces et des récoltes de ces dernières années :

Année	Surface	Récolte
2008	11 ha 10	96'938 litres
2009	11 ha 10	103'566 litres
2010	11 ha 10	60'861 litres
2011	11 ha 10	90'506 litres
2012	11 ha 56	55'799 litres
Vendu en raisins non égrappés : 20'090 kg, soit 15'465 litres		
2013	11 ha 56	40'138 litres
Vendu en raisins non égrappés : 22'458 kg, soit 16'844 litres		
2014	8 ha 84	52'781 litres
Vignes louées à Obrist : 2 ha 72.		

### Travaux d'entretien

Un remplacement d'un équipement frigorifique a été nécessaire à la cave, suite à un court-circuit sur les installations de froid et les commandes électriques de cette dernière. Une des membranes d'un pressoir présentant un état de vétusté avancée a dû également être remplacée.

### Quelques aspects vaudois sur les vendanges 2014

Sur le plan quantitatif, la récolte 2014 atteint 24,69 millions de litres de vin clair, soit 17,63 millions de blanc et 7,06 millions de rouge. Le volume de cette récolte est inférieur à la moyenne de ces dix dernières années.

Le vignoble vaudois couvre 3'806,1 hectares. La surface du Chasselas (2'304,1 ha) a diminué de 14,8 %, celle du Gamay de 30,7 %, alors que celle du Pinot Noir a augmenté de 11,8 %. Ces trois cépages occupent une surface de 3'186 ha ou 83,7 % du vignoble vaudois (60,5 % pour le Chasselas, 10,2 % pour le Gamay et 13 % pour le Pinot Noir).

En comparaison les vignobles de Vevey sont plantés respectivement en Chasselas (60%), en Pinot Noir (20%), en Gamay (8%) et autres cépages (12%).

### Quelques précisions sur la mouche Suzuki

La pourriture acétique et la drosophile du cerisier (suzuki) ont en partie dicté la date des vendanges et soulevé de nouvelles questions sur la lutte phytosanitaire (soins des végétaux). Les populations de drosophile du cerisier étaient importantes au printemps, grâce aux douceurs atmosphériques. Cet insecte, proche de la mouche à vinaigre s'attaquait aux baies rouges (fraises, framboises, mûres, etc.) et aux cerises. Les femelles percent l'épiderme des baies pour y pondre leurs œufs à l'intérieur, alors que la mouche à vinaigre n'en est pas capable.

Personne ne pouvait imaginer l'invasion que les vignobles ont connu à la veille des vendanges. Cet insecte nuisible est susceptible d'engendrer de la pourriture acétique (vinaigre).

### Triennale de la Confrérie des Vignerons

La triennale 2014 de la Confrérie des Vignerons récompensant les vigneron-tâcherons s'est déroulée à Vevey le 4 avril 2014. Cette cérémonie a confirmé les résultats des triennales antérieures et notre attente pour cette célébration est récompensée.

En tout bien tout honneur, notre vigneronne et ambassadrice de charme s'est classée au 3ème rang avec une moyenne générale de 19'580 points et une médaille d'argent. Ces résultats confirment désormais que Madame Corinne Buttet s'installe en tête du gotha de la profession. Notre deuxième vigneron, Monsieur Yves Neyroud de Corseaux termine à la 23ème place avec une moyenne de 18'538 points.

Notre troisième vigneron Monsieur Yves Neyroud de La Tour-de-Peilz, termine avec une 35ème place à 18'157 points.

Le classement officiel de la Confrérie nous détaille le montant des primes accordées pour l'entretien des vignobles, soit pour nos vignerons :

Nom et Prénom	Moyenne	Prime	Rang
BUTTET Corinne, Chardonne	19'580	CHF 3'200.00	3°
NEYROUD Yves, Corseaux	18'538	CHF 1'600.00	23°
NEYROUD Yves, La Tour-de-Peilz	18'157	CHF 1'200.00	35°

Nous pouvons être fiers de ce résultat d'ensemble. Par tradition, le propriétaire a accordé une prime égale à celle de la Confrérie des Vignerons.

### Etat et suivi des participations financières de la Commune

#### Préambule

Selon les dispositions de l'art. 162 de la Constitution du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques) participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette nouvelle loi introduit, pour les communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégique et financier.

Afin d'établir un bilan de la mise en application de cette loi, la Cour des comptes a mené, au cours de l'année 2010, un audit sur la gestion des participations financières dans dix communes vaudoises, dont Vevey. Elle a concentré son travail sur les trois axes d'analyse suivants :

1. La politique d'acquisition et d'aliénation des participations
2. La représentation au sein des organes des personnes morales auxquelles les communes participent
3. Le suivi des participations.

Son rapport n° 12 du 1er novembre 2010 comprend 12 constatations et recommandations. Ce document est disponible à l'adresse suivante : [www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes](http://www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes).

Afin de répondre aux remarques de la Cour des comptes, la Municipalité vous présente son rapport sur l'état et le suivi des participations à des personnes morales.

#### Etat du portefeuille des titres au 31.12.2014

Le tableau ci-après présente l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2014.

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

La valeur au bilan au 31.12.2014 des participations

# Finances

## Etat et suivi des participations financières de la commune

### Commune de Vevey Comptes 2014 Titres

Quantité	Titres - inventaire au 31.12.2014	Valeur nominale 1 action	Valeur nominale	Valeur bilan au 31.12.13	Cours au 31.12.14	Amortissements +/- valeurs et remboursements	Valeur bilan au 31.12.14	Plus ou moins value	Rendement brut
	<b>Titres du patrimoine administratif (9153)</b>		<b>4'513'165.00</b>	<b>2'399'400.00</b>		<b>-2'113'765.00</b>	<b>2'399'400.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'129'265.20</b>
	<b>Services industriels (9153.01)</b>		<b>2'518'300.00</b>	<b>2'399'400.00</b>		<b>-118'900.00</b>	<b>2'399'400.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'122'840.00</b>
13'320	actions Romande Energie Holding SA (nom.)	25.00	333'000.00	333'000.00	1'002.00	-	333'000.00	0.00	399'600.00
206'640	actions Holdigaz (nom.)	10.00	2'066'400.00	2'066'400.00	145.00	-	2'066'400.00	0.00	723'240.00
396	bons de jouissance Cie Industrielle du Gaz		0.00	0.00	non-côtée	-	0.00	0.00	0.00
689	actions SATOM - Société pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône SA (nom.)	100.00	68'900.00	0.00	non-côtée	-68'900.00	0.00	0.00	0.00
50	actions Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux SA (CRIDEC) (nom.)	1'000.00	50'000.00	0.00	non-côtée	-50'000.00	0.00	0.00	0.00
	<b>Sociétés de transports (9153.02)</b>		<b>1'646'665.00</b>	<b>0.00</b>		<b>-1'646'665.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>25.20</b>
46'899	actions Transport Montreux-Vevey-Riviera	10.00	468'990.00	0.00	0.50	-468'990.00	0.00	0.00	0.00
9'630	actions Montreux-Oberland Bernois	10.00	96'300.00	0.00	2.85	-96'300.00	0.00	0.00	0.00
12	actions Matterhorn Gotthard Verkehrs AG (nom.)	75.00	900.00	0.00	220.00	-900.00	0.00	0.00	25.20
3'835	actions nominatives Groupe CGN SA	25.00	95'875.00	0.00	5.00	-95'875.00	0.00	0.00	0.00
9'596	actions nominatives VMCV SA	100.00	959'600.00	0.00	non-côtée	-959'600.00	0.00	0.00	0.00
250	actions Swiss World Airways SA émises	100.00	25'000.00	0.00	0.00	-25'000.00	0.00	0.00	0.00
	<b>Sociétés immobilières (9153.03)</b>		<b>125'200.00</b>	<b>0.00</b>		<b>-125'200.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
74	parts sociales Sté coop. d'habitation Charmontey	300.00	22'200.00	0.00	0.00	-22'200.00	0.00	0.00	0.00
10	parts sociales Sté coop. d'habitation Charmontey B	300.00	3'000.00	0.00	0.00	-3'000.00	0.00	0.00	0.00
1'000	parts sociales Logacop Société Coopérative Immobilière (nom.)	100.00	100'000.00	0.00	0.00	-100'000.00	0.00	0.00	0.00
	<b>Sociétés touristiques et télévision régionale (9153.04)</b>		<b>223'000.00</b>	<b>0.00</b>		<b>-223'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>6'400.00</b>
320	actions Tunnel du Grand St-Bernard SA	500.00	160'000.00	0.00	0.00	-160'000.00	0.00	0.00	6'400.00
10	parts sociales Coopérative des Pléiades	300.00	3'000.00	0.00	0.00	-3'000.00	0.00	0.00	0.00
1'458	actions Vaud-Fribourg TV SA détenues par l'association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais	-	60'000.00	0.00	0.00	-60'000.00	0.00	0.00	0.00
Quantité	Titres - inventaire au 31.12.2014	Valeur nominale 1 action	Valeur nominale	Valeur bilan au 31.12.13	Cours au 31.12.14	Amortissements +/- valeurs et remboursements	Valeur bilan au 31.12.14	Plus ou moins value	Rendement brut
	<b>Titres du patrimoine financier (9120.01)</b>		<b>243'335.00</b>	<b>7'760.00</b>		<b>-235'575.00</b>	<b>7'760.00</b>	<b>0.00</b>	<b>43'273.00</b>
	<b>Actions</b>		<b>201'490.00</b>	<b>6'990.00</b>		<b>-194'500.00</b>	<b>6'990.00</b>	<b>0.00</b>	<b>32'093.00</b>
699	actions Banque Cantonale Vaudoise (nom.)	10.00	6'990.00	6'990.00	539.00	-	6'990.00	0.00	22'368.00
1'945	actions SI Logements Modernes SA (nom.)	100.00	194'500.00	0.00	90.00	-194'500.00	0.00	0.00	9'725.00
	<b>Valeurs diverses</b>		<b>41'845.00</b>	<b>770.00</b>		<b>-41'075.00</b>	<b>770.00</b>	<b>0.00</b>	<b>11'180.00</b>
3	obligations La Rame Vevey-La Tour-de-Peilz	25.00	75.00	0.00		-75.00	0.00	0.00	0.00
1	action Banque Nationale Suisse (nom.)	250.00	250.00	250.00	1'060.00	-	250.00	0.00	0.00
2	parts Caisse Suisse de voyages REKA	250.00	500.00	0.00		-500.00	0.00	0.00	0.00
12	parts Foire aux vins vaudois	100.00	1'200.00	0.00		-1'200.00	0.00	0.00	0.00
5'200	actions Nestlé SA (nom.)	0.10	520.00	520.00	72.95	-	520.00	0.00	11'180.00
120	parts Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire CVCH, Pully	10.00	1'200.00	0.00		-1'200.00	0.00	0.00	0.00
180	parts Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement CVC, Pully	10.00	1'800.00	0.00		-1'800.00	0.00	0.00	0.00
16	parts Théâtre du Vieux-Quartier, Montreux	250.00	4'000.00	0.00		-4'000.00	0.00	0.00	0.00
10	actions Transhelvética SA	1'000.00	10'000.00	0.00		-10'000.00	0.00	0.00	0.00
10	actions BVA Holding SA	100.00	1'000.00	0.00		-1'000.00	0.00	0.00	0.00
4	parts sociales Office du tourisme, Château d'Oex	250.00	1'000.00	0.00		-1'000.00	0.00	0.00	0.00
200	actions Sky Event SA, Château d'Oex	100.00	20'000.00	0.00		-20'000.00	0.00	0.00	0.00
3	parts de soutien Centre International de la mécanique d'art, Ste-Croix	100.00	300.00	0.00		-300.00	0.00	0.00	0.00
Quantité	Titres - inventaire au 31.12.2014	Valeur nominale 1 action	Valeur nominale	Valeur bilan au 31.12.13	Cours au 31.12.14	Amortissements +/- valeurs et remboursements	Valeur bilan au 31.12.14	Plus ou moins value	Rendement brut
	<b>VI. RENTIERS SPECIAUX : Fondation de Palézieux (9120.02)</b>		<b>217'075.50</b>	<b>267'894.90</b>		<b>109'818.00</b>	<b>326'893.50</b>	<b>58'998.60</b>	<b>7'728.45</b>
198	parts La Foncière en faveur du rentier "Fonds d'apprentissage de Palézieux"	585.00	115'830.00	147'600.00	950.00	72'270.00	188'100.00	40'500.00	3'643.20
1'341	parts Sima en faveur du rentier "Fonds d'apprentissage de Palézieux"	75.50	101'245.50	120'294.90	103.50	37'548.00	138'793.50	18'498.60	4'085.25
	<b>VII. Fds de réserve A.-M. Zeerleder - Thorman</b>			<b>569'241.70</b>			<b>3'724'178.70</b>	<b>68'789.40</b>	
	1. Portefeuille Banque Cantonale Vaudoise (9120.03)			569'241.70			638'031.10	68'789.40	
	2. Portefeuille Banque Raiffeisen (9120.04)			0.00			1'956'245.68		
	3. Portefeuille Caisse d'Epargne de la Riviera (9120.05)			0.00			1'129'901.92		

communales du patrimoine administratif s'élève à CHF 2'399'400.— Ce montant correspond à la valeur nominale des titres. Ces actions et parts sociales concernent les politiques publiques en matière d'énergie, de

transports, de traitement des ordures, de logement, de tourisme et d'information.

Le montant de CHF 2'399'400.— est réparti sur deux participations, soit :

- la société Romande Energie Holding SA : Fr. 333'000.—
- la société Holdigaz SA : Fr. 2'066'400.—

Les dividendes de ces deux participations encaissés en 2014 se sont élevés à Fr. 359'640.— (Fr. 27.— par action) pour la Romande Energie et Fr. 671'580.— (Fr. 3.25 par action) pour Holdigaz.

Relevons que La Municipalité a accepté, en date du 15 septembre 2005, de signer la convention d'actionnaires réglant les transferts d'actions détenus par les membres (droit de préemption) dont le but est de garantir le maintien du capital-actions de Romande Energie en mains publiques.

Toutes les autres participations du patrimoine administratif ont été entièrement amorties.

Les titres du patrimoine financier (non essentiels à l'accomplissement de tâches publiques) ont une valeur au bilan de Fr. 7'760.— au 31.12.2014, soit :

- Fr. 6'990.— pour la BCV
- Fr. 770.— pour diverses valeurs.

Le rendement de ces titres s'est élevé à Fr. 43'273.— pour l'exercice 2014.

Le portefeuille de titres est complété par la Fondation de Palézieux (Fr. 326'893.50) et le legs en faveur du Musée Jenisch de M<sup>me</sup> A.-M. Zeeleder-Thormann (Fr. 3'724'178.70.)

### Principe d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

### Autorisation générale d'achat et de vente de participations

En vertu du règlement de la Municipalité du 20 janvier 1988, celle-ci dispose des autorisations générales suivantes, prévues à l'article 46 :

*La Municipalité peut acquérir des titres, faire des prêts et acquérir des immeubles ou des droits réels immobiliers, jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— par cas ;*

*La Municipalité peut vendre des titres, céder des prêts et des immeubles ou des droits réels immobiliers, jusqu'à Fr. 50'000.— par cas.*

### Opérations réalisées en 2014 par la Municipalité

Aucune opération d'achat ou de vente effectuée en 2014.

### Suivi des participations

#### Romande Energie Holding

Depuis 2009, l'évolution des cours des prix d'achats de l'électricité aux différentes bourses européennes a poursuivi une courbe descendante. Durant l'année 2014, ces prix sont restés bas, mais à un niveau stable, tant pour la production de bande que pour l'électricité de pointe.

Cette situation a des conséquences multiples sur les résultats financiers des sociétés électriques en Suisse. Tout d'abord, les entreprises propriétaires d'installations hydro-électriques sont touchées par les prix extrêmement bas sur les marchés européens, le coût de production hy-

draulique n'étant plus concurrentiel. En effet, les prix de marché sont actuellement influencés de manière significative principalement par une baisse de la demande, par la production d'énergies renouvelables fortement subventionnées en Allemagne et par la production d'électricité à bas prix issues d'usines thermiques au charbon. Les prix du courant de bande («ruban») à la bourse internationale ont oscillé durant cette période entre 3,2 et 3,6 centimes d'Euro/kWh respectivement entre 4,0 et 4,6 ct/Euro/kWh pour le courant de pointe.

Le groupe Romande Energie produit environ 16 % de l'électricité vendue à ses clients. En l'état, et conformément aux dispositions légales en vigueur, RE a le droit de transférer le prix de production de ses propres installations dans la composition des tarifs régulés. Le reste de ses besoins pour couvrir l'approvisionnement de ses clients est acheté sur les marchés. La situation actuelle des prix bas sur les marchés permet à RE d'offrir des contrats très intéressants aux clients consommant plus de 100'000 kWh et ayant opté pour des contrats en marché libre.

Afin de valoriser sa production propre, RE a introduit au 1.1.2014 de nouveaux types de contrats (contrats énergie libre) afin d'offrir à sa clientèle souhaitant consommer «local» de l'électricité 100 % renouvelable et produite en Suisse romande, moyennant un surcoût de 1,5 ct/kWh. Les résultats 2014 de cette nouvelle offre montrent une progression réjouissante qui dépasse les objectifs. Sur le plan de la distribution du courant électrique, RE a poursuivi ses efforts d'optimisation de la gestion de ses réseaux et offre depuis 2013 des tarifs d'acheminement inférieurs à la moyenne suisse, garantissant ainsi une compétitivité accrue aux industries et PME implantées dans les régions qu'elle dessert.

Si les activités opérationnelles 2014 de RE sont positives, l'impact financier des participations directes et indirectes de REH dans des entreprises grosses productrices d'électricité va péjorer le résultat net 2014 de Romande Energie Holding. RE détient indirectement 9 % d'Alpiq au travers d'Electricité Ouest Suisse Holding (EOSH), qui détient 31 % du capital d'Alpiq Holding SA. En effet, non seulement Alpiq a entrepris depuis deux ans un apurement de son bilan, avec vente d'actifs mais a également annoncé début janvier 2015 devoir procéder à de nouvelles corrections de valeurs de ses ouvrages de production en Suisse, pour un montant de l'ordre de Fr. 1 milliard. En tant qu'actionnaire direct d'EOSH à raison de 29,71 % et indirect d'Alpiq via sa participation dans EOSH, REH devra ainsi également intégrer dans son compte Pertes et Profits 2014 des corrections de valeurs effectuées par ces sociétés, en proportion de ses participations dans ces sociétés.

La collaboration entre la Commune de Vevey et Romande Energie s'est poursuivie durant l'année 2014, avec en particulier une démarche ayant permis à la Commune de bénéficier de l'ouverture partielle du marché de l'électricité. Six de ses bâtiments sont en effet consommateurs de plus de 100'000 kWh par année et, à ce titre, ont pu profiter d'un contrat d'approvisionnement-marché à des conditions financières bien plus avantageuses. Par ailleurs, les efforts destinés à diminuer la consommation d'énergie de l'éclairage public et d'autres infrastructures se sont poursuivis en partenariat avec notre fournisseur RE.



# Finances

## Etat et suivi des participations financières de la commune

La Ville de Vevey bénéficie d'un représentant au Conseil d'administration de REH en la personne de son Syndic, Laurent Ballif, qui n'est cependant pas formellement désigné par la Commune, mais est au bénéfice d'une délégation par le Conseil d'Etat.

### Vevey-Chexbres

La SA du Vevey-Chexbres a été totalement absorbée par les CFF en mai 2013 et il n'y a donc plus de représentation de la Commune de Vevey à ce titre.

### Compagnie Générale de Navigation (CGN)

La Commune de Vevey n'a pas de représentant dans les organes de la CGN. Elle est cependant représentée lors de l'Assemblée générale des actionnaires et se tient au courant des activités de la compagnie. Elle contribue à la promotion de ce mode de transport en tenant des billets à disposition de la population au Bureau d'information à l'Hôtel-de-Ville.

Comme toute la population vaudoise, la Commune de Vevey a été sollicitée pour apporter son soutien à la CGN pour le financement de la rénovation du bateau l'Italie, mais la Municipalité a décidé qu'elle n'entendait pas s'engager comme elle l'avait fait pour le Vevey.

### Association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais-Pays-d'Enhaut (ADIARCPE)

L'ADIARCPE est présidée par le Syndic Laurent Ballif et gère la participation de 18 communes dans le capital de Vaud Fribourg TV SA (La Télé). Par contre, elle n'est plus représentée depuis 2012 au sein du Conseil d'administration de ladite SA.

L'opération de recapitalisation de Vaud Fribourg TV envisagée à fin 2013 ayant échoué, l'ADIARCPE a suivi avec attention les nouvelles opérations menées en 2014 afin d'assurer la pérennité de La Télé. Au printemps, les actionnaires ont été sollicités pour abandonner leurs prêts conditionnés afin de permettre une nouvelle opération de recapitalisation. Les communes de l'ADIARCPE (Fr. 108'000.- de prêts), à une très large majorité, ont refusé cet abandon et l'ADIARCPE a donc pris position négativement sur cette proposition.

Malgré l'opposition de l'ADIARCPE, une recapitalisation a pu être réalisée avec l'apport de la Ville de Lausanne et d'un actionnaire fribourgeois déjà bien implanté dans le capital. Des problèmes comptables sont apparus lors du bouclage des comptes 2013 de VD-FR TV et la direction a été complètement remaniée à cette occasion. La situation financière est apparemment toujours fragile mais les actionnaires n'ont pas reçu d'informations ultérieures.

### Banque Cantonale Vaudoise

Rien à signaler.

### Nestlé

Propriétaire de 5'200 actions, la Commune de Vevey a été représentée à l'Assemblée générale des actionnaires par un représentant de la Municipalité, ce qui lui a permis de faire l'expérience de cette masse importante d'actionnaires, notamment de petits porteurs.

Les relations avec Nestlé comprennent surtout la coordination pour le développement des parcelles propriété de l'entreprise. C'est le cas en premier lieu du projet de Cen-

tre Nestlé derrière la gare, qui implique un réaménagement routier de la Chaussée de la Guinguette. Les responsables de la construction sont venus présenter leur projet à la Commission d'aménagement du territoire (CAT).

L'Office de l'Urbanisme a également organisé la désignation par Nestlé d'un architecte urbaniste afin d'établir des Plans partiels d'aménagement (PPAs) sur deux parcelles propriété de Nestlé à Plan-Dessus et qui seront abandonnées par l'entreprise lorsque celle-ci aura achevé la construction de son nouvel immeuble à Entre-Deux-Villes. La CAT a également pu rencontrer l'urbaniste désigné par Nestlé et discuter avec lui des variantes d'aménagement envisageables sur ces parcelles.

Enfin, la Commune a finalisé avec Nestlé le processus devant permettre la réhabilitation de la halle des Bosquets, pour laquelle l'entreprise a promis un soutien financier important. Le Conseil communal sera appelé à se prononcer sur ce projet dans le premier semestre 2015.

### Sky Event

Pas d'activité particulière.

### Vevey – Montreux – Chillon – Villeneuve (VMCV)

Sur le plan de la gouvernance d'entreprise, 2014 devait être l'année de la concrétisation de la procédure de fusion entre les VMCV et MVR. Si le processus de fusion - entamé en 2013 - a bien été poursuivi en 2014, le planning initial, qui prévoyait que ce projet soit terminé en 2014, a dû être revu. L'objectif reste de le finaliser, en dépit des nombreuses difficultés inhérentes à un tel projet.

Sur le plan de l'exploitation, 2014 aura été une année avec son lot de bonnes et de moins bonnes nouvelles. A l'article des moins bonnes nouvelles, il faut relever la décision du Conseil communal de St-Légier de renoncer au maintien de la desserte des zones industrielles de La Veyre et de Rio Gredon par la L202, dès le changement d'horaire de décembre 2014.

A l'article des nouvelles plus réjouissantes, d'autres activités ont permis de poursuivre le développement de l'entreprise. Il s'agit en particulier de l'étude de développement du réseau des transports publics de la Riviera, placée sous la responsabilité de la CORAT, des premières réflexions pour une modification de l'exploitation de la L214 en relation avec la construction du futur P+R de Chailly et les études pour la création d'une nouvelle ligne en secteur limitrophe de notre réseau.

Encore au rayon des succès, nous constatons un développement réjouissant de la fréquentation de la L210 (zone industrielle et commerciale de Villeneuve), mise en service en décembre 2012 et une forte utilisation de l'offre de billets SMS, mise en service sur le réseau VMCV au changement d'horaire de décembre 2014.

Le VMCV poursuivra, dans les années à venir, le développement de son réseau, de ses prestations et de l'offre, en adéquation avec les besoins de ses clients.

D'une manière générale, le résultat d'exploitation 2014 démontre que les charges sont, dans l'ensemble, toujours bien maîtrisées.

### Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)

Comme mentionné l'an passé, 2014 a encore été une année riche en travaux infrastructurels d'importance, ceci

sur l'ensemble des lignes MVR. Ainsi, les 10,4 km de la ligne Montreux – Rochers de Naye (RdN) ont vécu des bouleversements éloquentes. Ceux-ci se sont concentrés sur le secteur de Jaman où le tunnel a vécu une reconstruction totale. Par la même occasion, le télésiège le surplombant a également vécu une cure de jouvence. 2014 aura également été le théâtre de travaux pour le moins spectaculaires avec la pose de filets de protection sur les falaises de Glion et de Naye. Ces travaux de mise à niveau de la ligne touchent désormais à leur fin. Ceci étant, les perturbations engendrés par ces activités n'ont pas freiné l'ardeur des utilisateurs de cette ligne qui, avec 93'844 clients au sommet a connu l'un des meilleurs crus de sa longue histoire.

L'autre chantier d'importance s'est déroulé sur le funiculaire reliant Vevey au Mont-Pèlerin. Dix millions de francs ont été investis pour permettre à ce moyen de transport de répondre aux attentes légitimes d'une clientèle très nombreuse. Les cabines ont retrouvé leur couleur rouge du siècle passé, alors que les installations se sont installées dans le confort et les exigences du XXI<sup>e</sup> siècle.

Au niveau des analyses de marché, indispensables pour cerner les besoins de la clientèle, une étude a été conduite en 2014 sur la ligne des Rochers de Naye. Il ressort de cette étude que la clientèle est majoritairement âgée de 40 à 64 ans, qu'elle voyage avant tout en couple et qu'elle choisit les Rochers de Naye pour effectuer une randonnée pédestre à son sommet. En 2014, la quasi majorité de nos clients découvrait l'endroit pour la première fois. 60% de cette clientèle est suisse. Ces informations seront utiles pour définir encore plus précisément les produits à offrir pour dynamiser la fréquentation de la ligne, par ailleurs déjà bien utilisée.

Concernant le renouvellement du matériel roulant, les regards sont désormais tournés vers la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades sur laquelle un nouveau matériel roulant arrivera en 2015 afin de permettre à la cadence de passer au quart d'heure tout prochainement.

Enfin, le processus de fusion entamé en 2013 entre MVR et VMCV a été poursuivi en 2014. Le planning initial, qui prévoyait que ce projet soit terminé en 2014, a dû être revu. L'objectif reste de le finaliser, en dépit des nombreuses difficultés inhérentes à un tel projet.

Malgré une météo une fois encore très maussade et les nombreuses interruptions imputables aux travaux, le compte d'exploitation dégage un bénéfice de l'ordre de Fr. 200'000.—. Ce résultat est imputable à une maîtrise rigoureuse des charges.

### Coopérative des Pléiades – Remontées mécaniques

Notre Commune est membre de la Coopérative des Pléiades qui œuvre dans l'intérêt de ses membres, de la population et des élèves des écoles de la région. Elle a pour but d'acquiescer, d'exploiter et d'entretenir tout immeuble et toute installation mécanique ou infrastructure propre à assurer le développement des activités estivales et hivernales de la région des Pléiades.

La commune de Vevey contribue à la couverture du déficit d'exploitation de la Coopérative par un versement annuel de Fr. 95'500.—, soit un montant de Fr. 5.— par habitant, et offre également une somme de Fr. 7'500.— pour l'entretien des pistes de fond des Pléiades. Le comité se réunit 3 à 4 fois par année.

### Coopérative d'habitation Gilamont-Village

La Commune possédant des parts sociales dans cette coopérative, M<sup>me</sup> Annick Vuarnoz représente la Municipalité au sein du Conseil d'administration de cette dernière. Elle gère 60 appartements subventionnés à l'Avenue de Gilamont 62, 64 et 66. Pour rappel, la coopérative a dû emprunter en 2012 3,8 millions, avec le cautionnement de la Commune, pour pouvoir assainir ses immeubles endommagés par un incendie. Les travaux d'assainissement des appartements ont pu être finalisés en 2014.

### Coopératives d'habitation Charmontey A et B

La Commune possédant des parts sociales dans cette coopérative, M<sup>me</sup> Annick Vuarnoz représente la Municipalité au sein du Conseil d'administration de cette dernière. Elle gère 173 appartements subventionnés (rue d'Italie 7-13), sous contrôles ou à loyers libres. La coopérative a finalisé l'achat des parcelles actuellement occupées par Migros Brico-Loisirs et l'Ecole Club. Elle financera et gèrera un projet de construction de plusieurs immeubles. Le projet architectural pour le premier bâtiment de logements a été validé par le CA. La Municipalité a fait part, à plusieurs reprises, de sa volonté d'implanter des appartements subventionnés, protégés et à loyers plafonnés dans ces immeubles. La coopérative ne souhaite pas y implanter des logements subventionnés, mais plutôt des appartements protégés et à loyers abordables pour la classe moyenne. Les coûts de construction étant plus importants que prévus, les loyers des logements du premier immeuble ne pourront pas être plafonnés à 250.—/m<sup>2</sup>.

### Coopérative d'habitation Demeure Vermeille

La Commune possédant des parts sociales dans cette coopérative, M<sup>me</sup> Annick Vuarnoz représente la Municipalité au sein du Conseil d'administration de cette dernière. Elle gère un immeuble d'appartements subventionnés et sous contrôle au Petit-Clos 15. L'exercice 2014 se termine avec un léger bénéfice reporté sur l'exercice suivant pour l'entretien du bâtiment. Le conseil d'administration maintient sa volonté d'investir dans un nouveau projet de construction d'appartements subventionnés et à loyers abordables sur la parcelle de la Villa Gerhard à l'Avenue de Blonay. Un projet d'implantation a été établi.

### SI Logements Modernes SA

La Commune possédant des actions de cette société, M<sup>me</sup> Annick Vuarnoz représente la Municipalité au sein du Conseil d'administration de cette SA qui gère les immeubles de l'Avenue de Crosets 33, 41, 45, 47 et Gilamont 57, 59. Les comptes 2014 de cette entreprise sont positifs, un léger bénéfice sera réparti entre les actionnaires et les réserves pour travaux d'entretien des bâtiments.

### SATOM

Afin de valoriser encore mieux l'énergie contenue dans les déchets, Satom SA a continué en 2014 à étendre son thermoréseau sur Collombey-Muraz et Monthey. Ce chauffage à distance est alimenté uniquement des rejets de chaleur du traitement des fumées de Satom ou ceux de la production d'électricité.

Pour répondre à la demande d'énergie saisonnière, Satom SA construit actuellement une halle qui lui permettra de stocker les bois usagés et les encombrants broyés.

# Finances

## Etat et suivi des participations financières de la commune

Le site de Villeneuve connaît aussi un développement réjouissant. Satom SA y transforme les déchets verts fermentescibles et les restes alimentaires en biogaz qui permettent de produire de l'électricité et de la chaleur en cogénération. La chaleur est injectée dans le vaste thermoréseau qui s'étend sur quatre communes vaudoises du Haut-Lac. En hiver, ce chauffage à distance fonctionne avec les plaquettes du Groupement forestier des Agittes et avec celles produites par Satom SA avec la partie lignieuse des déchets verts. Avec les résidus du digesteur, Satom SA produit des engrais appréciés en agriculture. Les 35'000 tonnes de déchets verts et de restes alimentaires valorisés en 2014 à Satom SA ont permis d'atteindre un nouveau record.

Les synergies dans la gestion de la méthanisation en complément de l'incinération font que Satom SA peut avec ces deux activités offrir aux communes les meilleurs prix de toute la Suisse.

Les incinérables et les déchets verts sont les deux plus importantes filières de valorisation des déchets. Le service public offert par Satom SA permet ainsi aux communes d'effectuer de substantielles économies.

### Société des Entrepôts Vevey SA (SEV)

Le rapport de 2013 lu lors du Conseil d'administration du 8 juillet 2014 qualifie 2013 d'année de transition puisque d'importants travaux ont été effectués durant cette période. Actuellement les locaux sont parfaitement performants et répondent à la législation en vigueur, principalement aux normes incendies. Ce rapport mentionne avec un pessimisme mesuré que « le secteur de l'exportation (...) subit le marasme du marché, dû à différents facteurs, tels que le taux du franc suisse mais principalement l'environnement économique général de nos partenaires européens ».

Pour Vevey, que ce soit pour l'exportation ou pour l'importation, la croissance a été de 2%. Ce sont les recettes de magasinage qui déterminent ce que verse la SEV à la commune de Vevey pour 2013 : ce montant a été de CHF 237'793.91.

A noter que le 1<sup>er</sup> semestre 2014 s'est bouclé avec une légère augmentation des activités.

### Holdigaz

Holdigaz SA est une société holding créée en 2005 qui développe ses activités dans trois domaines principaux à savoir :

- la distribution de gaz naturel et la réalisation d'installations techniques liées à cette énergie, par ses trois sociétés que sont : la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (Vevey), la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (Aigle) et COSVEGAZ SA (Cossonay),
- les techniques du bâtiment en recourant aux sociétés: BRAUCHLI SA et TAXA SA - chauffage, DIEMAND SA - sanitaire, ROOS SA - ventilation et froid,
- le développement et la valorisation des énergies renouvelables avec ECORECYCLAGE SA - biogaz et AGENA SA - installations solaires.

Le concept de complémentarité entre les diverses activités du Groupe, qui génèrent des synergies entre elles, est l'axe central du développement de l'entreprise. Sa volonté affichée d'investir massivement dans le secteur du re-

nouvelable, afin d'en faire directement bénéficier le consommateur, conforte cette tendance.

Holdigaz SA a mis en œuvre trois installations pour la production du biogaz : la première à Lavigny, la deuxième à Roche et la troisième à Penthaz. La quantité de biogaz injectée par Holdigaz dans ses réseaux de gaz naturel correspond à l'alimentation en gaz naturel d'un peu moins de 1'000 ménages par an.

A fin 2014, Holdigaz SA s'est associée au projet AGEPP, chargé de réaliser le forage géothermique de Lavey. Ainsi, la société veveysanne apporte-t-elle son expérience acquise dans le cadre de Petrosvibri SA lors du forage de Noville, confirmant ainsi sa volonté de développer une politique des énergies basée sur la diversité des sources d'approvisionnement.

Pour ce qui touche à l'activité gazière, et par rapport à l'exercice précédent, plus de 1'000 nouveaux raccordements ont été effectués par les trois sociétés gazières du groupe.

Pour Vevey, c'est la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA qui assure le service de distribution du gaz à la population et aux entreprises. Rappelons que la Ville de Vevey possède 206'640 actions de la société Holdigaz SA et que le dividende versé est de CHF 3.50 par action.

### PROMOVE

En 2014, Promove a muté de façon importante avec un changement à la présidence et à la direction : M. Pierre Abrezzol a accepté d'être le nouveau président, succédant ainsi à M<sup>me</sup> Edith Willy conseillère municipale à Montreux et présidente ad intérim de Promove. Monsieur Bernard Schmid a été nommé directeur dès le 2 juin 2014. Un contact avec la Municipalité a été organisé en automne et les missions de Promove rediscutées. Promove se veut à la fois un organe de promotion économique, une chambre de commerce locale, un guichet régional et un lieu d'accueil pour les demandeurs de subventions LADE (loi sur l'Appui au Développement Economique), en coordination avec le SPECO. Six projets régionaux ont été acceptés en 2014, bénéficiant par le biais de Promove de subventions cantonales s'élevant à Fr. 462'800.— au total, dont Fr. 175'000.— pour des demandes concernant des projets veveysans. Promove a aussi mené 289 rencontres directes et répondu à 108 demandes via internet, dans le cadre de sa mission de soutien aux entreprises et aux porteurs de projets économiques. Enfin la Promove organise quatre fois par an un événement phare qui réunit entre 200 et 300 personnes du monde économique et politique de la Riviera dans le but de dynamiser les réseaux et encourager les collaborations régionales.

Promove est un partenariat public-privé soutenu financièrement par le Canton, les dix communes du district ainsi que deux communes de Lavaux (Puidoux et Bourg-en-Lavaux), mais également par près de 250 entreprises directement membres de l'association.

### Montreux Vevey Tourisme (MVT)

Les deux grands axes de MVT sont le tourisme d'affaire et le tourisme de loisirs. La fonction première de MVT pour le tourisme d'affaire est d'organiser la venue de congrès dans notre région et dans ce but MVT a développé en 2014 un partenariat londonien avec SFA- San Flemming Associates,

## Finances

### Etat et suivi des participations financières de la commune

---

qui, grâce à son réseau international signale les congrès qui pourraient être intéressés par notre région ; à charge de MVT de préparer un dossier détaillant les potentialités de Vevey-Montreux. Dans le domaine du tourisme de loisirs, MVT collabore activement avec l'Office du Tourisme Vaudois (OVT) en vue de présenter la région à des professionnels du tourisme pour qu'ils décrivent la station dans leur média. Plus de 1000 médias ont ainsi pu être touchés. Dès le milieu 2014, MVT s'est investi dans le Projet Enjoy Vevey, démarche visant à développer le « produit touristique » en se basant sur une analyse de l'offre touristique puis en proposant des mesures d'amélioration. L'arrivée prochaine de deux sites dit « universels », le Chaplin World et le Musée Nestlé est un défi pour rendre la ville de Vevey la plus attrayante possible. Un groupe pluridisciplinaire impliquant tous les acteurs des milieux tant gastronomiques, hôteliers, culturels ou commerciaux, s'est mis au travail dès le mois de juin.

Enfin, rappelons que la convention de financement et de collaboration entre les communes et MVT a été renouvelée pour les années 2015 à 2017.

#### Lavaux Patrimoine mondial

Le Comité directeur de LPm a poursuivi son développement en 2014 dans trois axes :

Economie et paysage : une collaboration avec l'Université de Lausanne se développe en vue de mettre en place un suivi de l'économie viticole, du tourisme et de l'aménagement du territoire, pour obtenir des informations objectives dans ces domaines.

Culture, éducation et tourisme : 30 guides sont actuellement formés et proposés pour découvrir le Lavaux selon 15 randonnées thématiques différentes. Plus de 2000 personnes ont suivi l'une ou l'autre de ces visites, elles étaient 100 en 2013.

Recherche et médiation : concernant plus spécifiquement Vevey, deux partenariats se construisent avec le MSAP (Musée suisse de l'appareil photographique), le Musée Jenisch, surtout en lien avec l'exposition consacrée aux dessins d'Hodler – il s'agira de retrouver les lieux d'inspiration du peintre - et les écoles.

Rappelons que la Ville de Vevey est membre de l'Association LPm depuis 2013.

*Etienne Rivier, Municipal  
Gilles Altermath, Chef de service*

### Suivi des réponses aux voeux de la commission de gestion, exercice 2013:

BÂTIMENTS COMMUNAUX

#### Vœu N° 3

La Commission souhaite que les ruptures de niveau du plancher de la terrasse du restaurant du camping de la Pichette soient signalées par un marquage visible de sorte à éviter tout accident.

#### Réponse

Des bandes, dont la couleur et la largeur restent à déterminer, seront posées au droit des ruptures de niveau de la terrasse de la buvette du Camping de la Pichette.

#### Suivi

Finalement, compte tenu du fait que la peinture des bords du plancher de la terrasse ou la pose de bandes autocollantes ne donnent pas satisfaction (effacement progressif de la peinture et arrachage/décollement des bandes), la décision a été prise de poser des seuils en inox pour l'ouverture de la saison 2015.

#### Vœu N° 4

La Commission souhaite que, pour des questions d'hygiène, l'eau chaude soit rapidement installée dans le local des évier-vaisselle du camping de la Pichette, en attendant une rénovation plus conséquente.

#### Réponse

Une solution économique de production d'eau chaude sanitaire pour le nettoyage de la vaisselle des campeurs sera étudiée et installée.

#### Suivi

Nous avons pu récupérer des boilers neufs auprès de la Coopérative d'habitation de Charmontey et ceux-ci seront installés pour l'ouverture de la saison 2015 du camping.

#### Vœu N° 5

La Commission souhaite qu'il soit procédé à l'installation provisoire de WC mobiles à un endroit adéquat côté parking du camping de la Pichette où la zone en est dépourvue.

#### Réponse

L'étude de l'installation de W.C. côté ouest du Camping de la Pichette sera entreprise. Une solution économique devra être trouvée et celle-ci doit s'inscrire dans le cadre des réflexions qui sont menées à propos de la modernisation des aménagements du camping. La Municipalité examinera des propositions d'amélioration des infrastructures qui devront être réalisées par étapes, en fonction des disponibilités budgétaires.

#### Suivi

Nous avons dû renoncer à cette réalisation compte tenu de l'importance de son coût (de l'ordre de CHF 30'000.—). Par ailleurs, il ne semble pas que l'installation de toilettes mobiles sur le parking soit prioritaire. En effet, aucune demande allant dans ce sens ne nous est jamais parvenue de la part des usagers. Pour 2014 et 2015, la priorité a été donnée à l'agrandissement de la maison du gardien et la rénovation de la buvette, les installations de la cuisine en particulier. La question de l'implantation de toilettes supplémentaires fera l'objet de réflexions dans le cadre des futurs travaux de réaménagement et de modernisation du Camping de la Pichette.

#### Vœu N° 6

La Commission souhaite que l'entretien sanitaire des locaux loués des Bains Payes fasse l'objet de contrôles réguliers par le service communal compétent, en application de l'article 9 des usages locatifs vaudois.

#### Réponse

Le Service des gérances veillera à l'application des dispositions de l'article 9 des dispositions paritaires romandes et règles et usages locatifs du Canton de Vaud (entretien et nettoyage des locaux loués par le locataire), ainsi que de la convention conclue avec le Club de l'Aviron de Vevey qui stipule que celui-ci est responsable de l'entretien régulier de l'ensemble des locaux du Centre nautique et balnéaire qui sont mis à sa disposition (club-house, bassin à ramer et hangar à bateaux).

#### Suivi

Quatre visites à l'improviste seront effectuées chaque année.





# Sécurité

Le rapport de gestion 2014 de  
l'Association Sécurité Riviera est visible  
sur le site internet: [www.police-riviera.ch](http://www.police-riviera.ch).

# Lexique

---

ACP :	Agriculture contractuelle de proximité	LED :	Light-Emitting Diode (diode électroluminescente)
ADSL :	technologie de communication haut-débit permettant d'utiliser les lignes téléphoniques déjà existantes afin d'accéder à internet (asymmetric digital subscriber line)	LEtr :	Loi fédérale sur les étrangers
AFM :	Association ferme Menthée	LOF :	Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale
ATE :	Association transport et environnement	MAMAC :	de l'allemand: Medizinisch-ArbeitsMarktliche Assessments mit Case Management
BTI :	Bureau technique intercommunal soit le bureau intercommunal du Cercle de Corsier qui s'occupe des travaux publics et de l'urbanisme des 4 communes du Cercle (Chardonne, Jongny, Corseaux et Corsier)	MIS :	Mesure d'insertion sociale
CAMAC :	Centrale des autorisations	MSAP :	Musée suisse de l'appareil photographique
CAT :	Commission d'aménagement du territoire	NAVS 13 :	Nouveau numéro AVS à 13 chiffres
CORAT :	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire	OAV :	Ordre des avocats vaudois
CPEJ :	Coup de pouce emploi jeunesse	OCBE :	Office cantonal des bourses d'études
CROSPV :	Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle de Vevey	ODM :	Office fédéral des migrations
CVAJ :	Centre vaudois d'aide à la jeunesse	OFAS :	Office fédéral des assurances sociales
DASF :	Direction des affaires sociales et familiales	OFISA :	Société spécialisée dans le conseil informatique auprès des administrations communales
DAI :	Direction de l'architecture et des infrastructures	OFS :	Office fédéral des statistiques
DEP :	Direction des espaces publics	OL :	Office du logement
DFJC :	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture	OMSV :	Organisme médico-social vaudois
ECA :	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels	OMYP :	Organisation mondiale des yachts clubs et ports écologiques
Egzeko :	animation jeunesse du cercle de Corsier	OPTI :	Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion
EPT :	Equivalent plein temps	ORP :	Office régional de placement
EVAM :	Etablissement vaudois d'accueil des migrants	OSEO :	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
GED :	Gestion électronique des documents (selon Wikipédia) : la gestion électronique des documents désigne un procédé informatisé visant à organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Il met principalement en oeuvre des systèmes d'acquisition, de classement, de stockage, d'archivage des documents (exemple d'utilisation : la numérisation de masse de documents papiers).	PALT :	Plan d'aménagement à long terme
Ginkgo :	travail social de proximité	PC :	Prestations complémentaires
GPSHL :	Groupement de police section haut Léman	PCI :	Personnes de condition indépendante
LAAL :	Loi concernant l'aliénation d'appartements loués	PDCEn :	Plan directeur communal des énergies
LAJE :	Loi sur l'accueil de jour des enfants	PGEE :	Plan général d'épuration des eaux
LASV :	Loi sur l'action sociale vaudoise	PPA :	Plan partiel d'affectation
LATC :	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions	PPE :	Propriété par étage
LDTR :	Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maison d'habitation	PPLS :	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
		PSA :	Personnes sans activité lucrative
		RAIL :	Règlement sur l'aide individuelle au logement
		RAS :	Région d'action sociale
		RCB :	Registre cantonal des bâtiments
		RCL :	Registre cantonal des logements
		REVE :	Réseau enfance Vevey et environs
		RI :	Revenu d'insertion
		RMR :	Revenu minimum d'insertion
		RPT :	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches
		SAI :	Service des affaires intercommunales
		SCRIS :	Service cantonal de recherche et d'information statistique
		SELT :	Service de l'économie, du logement et du tourisme
		SEMO :	Semestre de Motivation



